

L'Age du Bronze et le Premier Age du Fer en Anjou

Gérard Cordier, Michel Gruet

Citer ce document / Cite this document :

Cordier Gérard, Gruet Michel. L'Age du Bronze et le Premier Age du Fer en Anjou. In: Gallia préhistoire, tome 18, fascicule 1, 1975. pp. 157-287;

doi : <https://doi.org/10.3406/galip.1975.1489>

https://www.persee.fr/doc/galip_0016-4127_1975_num_18_1_1489

Fichier pdf généré le 28/03/2019

L'AGE DU BRONZE ET LE PREMIER AGE DU FER EN ANJOU

par Gérard CORDIER et Michel GRUET

L'essor des études protohistoriques appelle, comme préalable à toute vue d'ensemble sérieuse, l'exhumation des matériaux, parfois considérables, qui sommeillent, inutilisés ou inconnus des spécialistes, dans de nombreux musées. Une des plus belles illustrations en est fournie par l'Anjou, dont l'état des connaissances sur les Ages des Métaux tient pratiquement dans un ancien inventaire de Desmazières (1921), qui constitue une base de départ fort précieuse, mais ne donne qu'une bien faible idée de l'abondance des documents. A vrai dire, les seules données géographiques laissent présumer cette richesse : ouverture sur la façade atlantique, axe de la Loire, voisinage de régions réceptrices dès le Bronze ancien, telles que Bretagne et Vendée.

Dès le début du siècle dernier, les relations de découvertes de l'Age du Bronze font leur apparition dans la littérature angevine. Bodin, auteur de « Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments » (1821), décrit, avec un excellent dessin à l'appui, un dépôt de 28 haches découvert en 1814 à Distré. Il est intéressant de trouver dans une publication aussi ancienne des observations d'ordre technique : « vingt-sept de ces instrumens n'ont point été réparés à la lime en sortant des moules... ».

En 1861 a lieu près d'Angers, aux Ponts-de-Cé, une des plus magnifiques découvertes connues dans le genre : une poterie, « que l'impatience et la cupidité firent bientôt briser », renfermait 9 bracelets massifs, dont 8 incisés. De Soland, qui donne de cette trouvaille une minutieuse description accompagnée d'artistiques dessins (fig. 32), en apprécie déjà tout l'intérêt : « cette découverte, au point de vue de l'art, est d'une grande importance et je crois que c'est la première de ce genre qui ait été faite en Anjou... En examinant attentivement les losanges et la finesse des autres ornements gravés sur ces bracelets, on est étonné de trouver une si grande pureté d'exécution... » Ces pièces figurèrent à l'exposition universelle de 1867. Le dépôt de Durtal, qui devait être un des plus considérables du Centre-Ouest est découvert au même moment, mais non étudié.

De nombreuses autres découvertes de dépôts et d'objets isolés durent se produire dans le courant du XIX^e siècle. Cependant, en totalisant les statistiques de Chantre (1875), de G. de Mortillet (1894) et de Déchelette (1910), on ne parvient encore qu'à une douzaine de communes citées pour le Maine-et-Loire.

Il faut attendre Olivier Desmazières (1855-1936) pour que soient tentés les premiers inventaires. Son « Essai sur le Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire » (1895), suivi d'un supplément la même année, mentionne une quarantaine de communes ayant livré des dépôts ou objets de l'Age du Bronze. Des recherches plus approfondies et des découvertes nouvelles lui permettent de recenser en 1921, 412 objets provenant de 79 communes. Malheureusement, ces publications pèchent par un manque total d'illustration, qui a laissé tomber dans l'oubli maint objet intéressant, voire exceptionnel, tel la grande hallebarde du musée de Saumur. Il s'en manque cependant qu'O. Desmazières

ait été dépourvu de talents de dessinateur, comme en témoignent de jolis lavis conservés dans ses dossiers à la Bibliothèque municipale d'Angers et dont certains nous ont été fort utiles. Il a en outre publié en 1911 une importante étude sur les haches plates et l'origine du cuivre en Anjou.

On doit un hommage particulier à Alfred Poilâne, qui consacre en 1924 un travail resté peu connu à l'Age du Bronze dans les Mauges. Malgré un certain penchant à la prolixité et au lyrisme, A. Poilâne nous fournit un excellent inventaire régional pourvu de toutes les précisions désirables : caractéristiques des objets, dimensions, poids, dessins schématiques dont nous avons constaté la fidélité toutes les fois que nous avons retrouvé les objets, ce qui nous a engagés à les reproduire dans les cas d'objets non retrouvés (fig. 52, 53). Les considérations typologiques ne lui échappent pas et, remarquant l'abondance de la hache à talon, il est amené à définir un « type Mauge », caractérisé par « l'étroitesse du corps, qui ne s'épanouit que très peu au taillant, ce qui lui donne plutôt l'aspect d'un coin que d'une hache ». C'était déjà, en somme, la définition de la hache à talon bretonne, mais dont Poilâne défendait l'origine locale. Il en distinguait fort justement un « type Mauge lourd », sur lequel nous reviendrons.

Spal, informateur principal de Célestin Port, auteur du « Dictionnaire géographique et biographique de Maine-et-Loire », n'a guère publié, mais a laissé d'intéressants manuscrits aux Archives d'Angers.

Le présent travail se limite au Maine-et-Loire, territoire fort hétérogène au point de vue géologique et géographique, mais les cadres départementaux, si factices soient-ils, s'imposent bien souvent, par pure commodité, aux travaux d'inventaires, d'ailleurs plus ou moins conditionnés également par la répartition des sources de documents bibliographiques et muséographiques.

Au point de vue bibliographique, les informations de base nous ont été fournies pour l'essentiel par Desmazières (publications et dossiers inédits) et Poilâne (pour la partie sud-ouest de l'Anjou). L. Bousrez, malgré un ouvrage au titre prometteur, ne nous a été, cette fois, que de peu d'utilité.

Du côté des musées, nous avons puisé la majeure partie du matériel représenté ici dans ceux d'Angers et de Saumur. Le musée Saint-Jean a recueilli des objets ou des séries d'objets plus ou moins importantes provenant de dépôts : Bécon, Distré, Doué-la-Fontaine, Durtal, Faveraye-Machelle, Les Ponts-de-Cé, Saint-Georges-sur-Loire, Saint-Rémy-la-Varenne. On connaît malheureusement les infortunes qui sont advenues de tout temps aux dépôts de bronze, pour ne citer que les exemples des Ponts-de-Cé, dont il ne subsiste que le seul bracelet non décoré, ou de Durtal, dont 35 pièces seulement ont été sauvées, le reste ayant été vendu au poids sur le marché d'Angers... De nombreux objets isolés bien déterminés (collection Michel en particulier) ont également trouvé asile au musée Saint-Jean. L'un de nous a, notamment, attiré l'attention sur les beaux bracelets incisés de Champigné, Doué-la-Fontaine, Saint-Michel-et-Chanveaux et sur le magnifique griffon de Sainte-Gemmes-sur-Loire (Gruet 1945, 1946). L'inventaire de Godard-Faultrier (1884), fort estimable pour son temps, est aujourd'hui notablement dépassé. Il subsiste malheureusement dans ce musée comme en bien d'autres un reliquat d'objets dépourvus d'indications de provenance, sur lesquels nous ne pouvons fonder que des présomptions.

Bien plus embarrassantes se révèlent les collections du musée de Saumur, à peu près totalement dépourvues de provenances précises, fait d'autant plus regrettable qu'elles sont d'une étonnante richesse. Plus naturaliste qu'archéologue, Courtiller, qui inventoria le musée en 1868, semble avoir fait ses délices d'interminables listes d'espèces fossiles et actuelles, mais passe très rapidement, et sans fournir indications d'origines, sur les « armes de bronze d'époque gauloise », dont il donne deux planches de dessins par trop schématiques. Sa conception du rôle du musée de province semble cependant nous autoriser à tabler sur la provenance locale de l'ensemble : « bien persuadé que la seule manière de rendre utile à la science le musée d'une petite ville de province est de se borner à ce que peut produire son arrondissement ou un rayon de quelques myriamètres, j'ai toujours suivi cette voie, la seule qui soit vraiment bonne, la seule qui puisse offrir quelque intérêt » (Catalogue, p. 5-6). Il est certain que d'importants dépôts impossibles à isoler, et peut-être inconnus dans la bibliographie, doivent se trouver dans ce matériel, qui a fait l'objet en 1957 d'un excellent inventaire manuscrit de G. Gaudron.

D'autres musées angevins détiennent des séries moins importantes ou des objets isolés : celui de Beaufort-en-Vallée, catalogué par Joseph Denais (1908), ceux de Cholet, de Liré, du Louroux-Béconnais. Par contre, nous n'avons retrouvé aucun objet de l'Age du Bronze au musée de Baugé, où pourtant Desmazières en signalait. L'ancienne collection du Dr Fiévé nous a fourni un contingent appréciable d'objets en partie figurés par A. Poilâne, ce qui nous a permis bon nombre d'identifications ou recoupements ; il y manque cependant une partie des pièces signalées par Poilâne. Les quelques objets vus par Desmazières dans la collection d'Achon à Gennes n'ont pu être retrouvés, malgré l'amabilité de la famille. Quant à la collection Bessonneau, dont des éléments ont figuré à l'exposition universelle de Paris en 1900, après avoir subi les vicissitudes de quelques déménagements, elle est entreposée à Saint-Clément-de-la-Place, où elle est la propriété de M^{me} Poumailloux.

Quelques autres collections régionales signalées par Desmazières ont été dispersées par vente (collection Grille) ou par héritages et nous en avons perdu les traces (collection Achalme, Belouin, Bernard, Bonnemère, Colomb, Godron, Léoty, Ménière, Sagé, de Soland, Théoleyre, de Villoutreys...).

Un certain nombre d'objets angevins ont émigré dans des musées étrangers à la région : Blois, Chartres, Vannes, Libourne, Paris (musée de l'Armée), Nemours, où notre collègue G. Gaucher nous a signalé la présence de la collection Poullain, contenant presque toutes les haches des dépôts de Doué-la-Fontaine et de Faveraye-Machelle. L'Ashmolean Museum d'Oxford possède quelques pièces saumuroises provenant de l'ancienne collection John Evans. Le Musée des Antiquités nationales ne détient aucun objet protohistorique originaire de l'Anjou, mais conserve des dessins de Chantre, dont certains nous ont été utiles.

Enfin, quelques découvertes toutes récentes sont venues enrichir notablement le matériel régional : dépôt de Saint-Lézin, épée à poignée massive et vases de la Maine, fosse funéraire de Chambellay.

Au départ, ce travail visait essentiellement l'Age du Bronze angevin, mais nous nous sommes laissés entraîner à y annexer le Premier Age du Fer. Les imbrications Bronze-Hallstatt sont trop évidentes et posent des problèmes trop actuels pour qu'il soit nécessaire de justifier longuement cet élargissement de notre cadre¹.

1. Nous devons une reconnaissance particulière à M. de Morant et à M^{me} Huchard, conservateurs successifs du musée Saint-Jean et à M. Le Breton, ainsi qu'à M^{lle} Jacob, conservateur du musée de Saumur, qui nous ont permis de longues journées de travail fructueux dans leurs collections. Nos remerciements vont à tous les responsables de musées, propriétaires de collections ou d'objets, qui ont mis leurs documents à notre disposition, comme aux collègues ou amis qui ont facilité nos recherches de quelque façon : MM. Case et Sherratt (Ashmolean Museum), Doudon (musée J. Denais à Beaufort-en-Vallée) Petit (musée de Nemours), Brevet (musée de Liré), Rollando (musée de Vannes), M^{lle} Ringuené (musée de Blois), Delahaye (musée de Chartres), les D^{rs} Cesbron (Liré) et Sourice (Beaufort-en-Vallée) qui conservent chacun une partie de l'ancienne collection Fiévé, Fraysse (le Thoureil), M^{me} Poumailloux (coll. Bessonneau), Grellier, Champigneulle et Georges Poilâne (Gesté), Chené (Saint-André-de-la-Marche), le Chanoine Tricoire (Angers) et Jean-Claude Tricoire, Passini (Cholet), Mohen (musée de l'Armée), M^{me} de Brézé et M. de Colbert (Brézé). Nous remercierons également M. Boulain (musée Saint-Jean), qui a exécuté les clichés des fig. 30, 62, 64. Comme on le constatera, nous nous sommes référés, pour ainsi dire à chaque pas, à la thèse de J. Briard. Qu'il nous permette de lui exprimer ici notre admiration pour ce magistral travail que les protohistoriens n'ont pas fini d'apprécier à l'usage. Nos remerciements vont encore à J. Bourhis, ingénieur au C.N.R.S. (Rennes), qui a effectué l'importante série d'analyses dont les résultats sont donnés en annexe et nous a fait part de judicieuses remarques à ce sujet.

Il demeure certain que bien des trouvailles d'objets angevins de l'Âge du Bronze et du Premier Âge du Fer ont dû nous rester inconnues. Nous adressons un appel à tous les détenteurs d'objets ou de collections pour qu'ils veuillent bien nous les signaler et nous permettre ainsi d'améliorer cet essai. Ainsi se compléterait la connaissance protohistorique d'une des régions les plus riches et les plus passionnantes du Val de Loire. Enfin nous ne saurions trop engager les propriétaires d'objets à les préserver de la dispersion en les offrant aux musées régionaux.

Inventaire des découvertes de l'Âge du Bronze

ANGERS.

Le matériel de l'Âge du Bronze recueilli à Angers même ou aux alentours immédiats est relativement considérable : différentes notes de Desmazières recensent une vingtaine d'objets, dont nous n'avons pu retrouver que 8 au musée Saint-Jean et 1 dans l'ancienne collection Fiévé. Encore ces pièces ne concordent-elles pas toujours exactement avec les indications bibliographiques ; il semble y avoir, notamment, des confusions sur les types de haches et des erreurs quant aux dimensions. Nous avons par ailleurs à ajouter quelques objets non signalés par Desmazières ou recueillis par la suite. De ces diverses données, nous avons dégagé l'inventaire ci-après, qui comporte quelques incertitudes :

1) 1 hache plate à bords rectilignes, talon carré et tranchant élargi. Quartier Saint-Laud. L : 120² ; e : 7. Bibl. : Desmazières 1911, p. 114-115 ; 1924, p. 33, 46 ; Cordier 1956, p. 411.

2) 1 hache plate de type primitif, à bords rectilignes, surface rugueuse (fig. 1, n° 1). « Environs d'Angers ». L : 127 ; l : 53 ; e : 9. Musée de la Société polymathique du Morbihan, n° 1250 (don de la Monneraye) (non retrouvée). Bibl. : Desmazières 1911, p. 115 (fig. 1) ; Marsille 1921, p. 72 ; Desmazières 1924, p. 33, 46 ; Cordier 1956, p. 411.

3) 1 hache plate à surface rugueuse, de section rectangulaire (fig. 1, n° 7) ; cette hache, étiquetée « le Port de Lisle » au Musée Saint-Jean (n° 2772, coll. Michel) a été attribuée par erreur à Chalonnes-sur-Loire par Desmazières. L : 81 ; l : 52 ; e : 10,5. Bibl. : Desmazières 1911, p. 115-116 ; 1921, p. 281 ; Cordier 1956, p. 411.

4) 1 grande hache plate à bords concaves, surface rugueuse. L : 167, l : 77 ; e : 12. Coll. Théoleyre. Bibl. : Cabrol 1940, p. 154 ; Cordier 1956, p. 411.

5) « 1 grande hache plate en cuivre avec légers rebords obtenus par martelage (environs d'Angers) (Clément Rubens) ». Bibl. : Desmazières 1901, p. 201 ; 1911, p. 115 ; 1924, p. 33, 46 ; Cordier 1956, p. 411.

6) 1 hache à légers rebords et tranchant étalé, surface corrodée (fig. 3, n° 6). Lit de la Maine. L : 109,5 ; l : 58,5 ; e : 12. Coll. Fiévé (Dr Sourice à Beaufort-en-Vallée). Bibl. : Desmazières 1911, p. 115 (fig. 1), 132 (fig. 4) ; Fiévé 1911 ; Desmazières 1924, p. 33, 46.

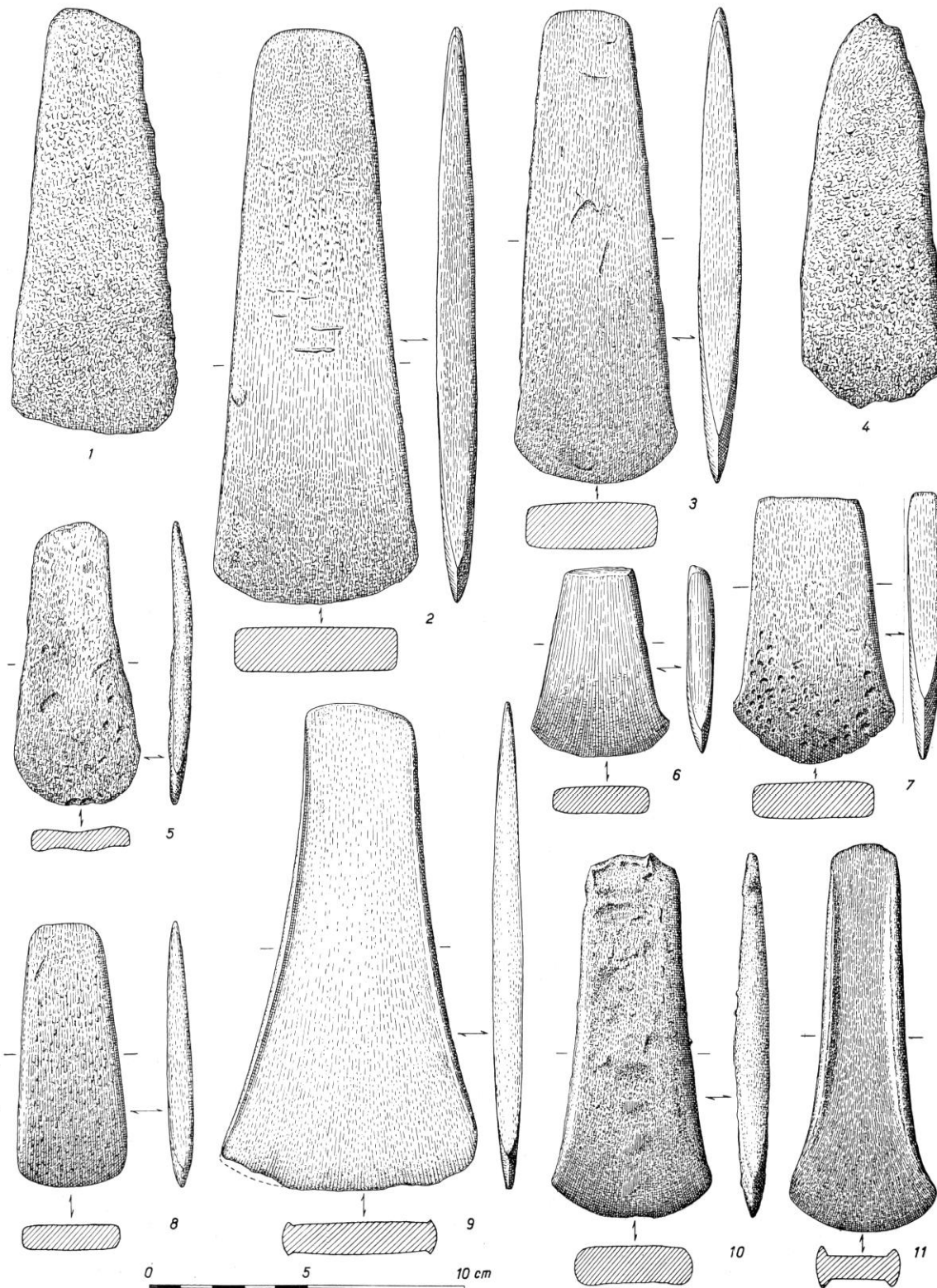
7) 1 hache à talon de type breton à surface corrodée, talon abîmé, tranchant légèrement tordu (fig. 24, n° 2). « Trouvée à Angers dans un lot de ferraille ». L : 154 ; l : 36,5 ; e : 20. Musée Saint-Jean, n° 452.

8) 1 fragment de hache à talon à nervures médiane et latérales, bavures bien arasées (fig. 20, n° 4). Le Port de L'Isle (Desmazières cite cette pièce en la désignant « fragment de hache à bords droits »). L : (68) ; l : 42 ; e : (18). Musée Saint-Jean, n° 2757. Bibl. : Desmazières 1921, p. 280 ; 1924, p. 33, 46.

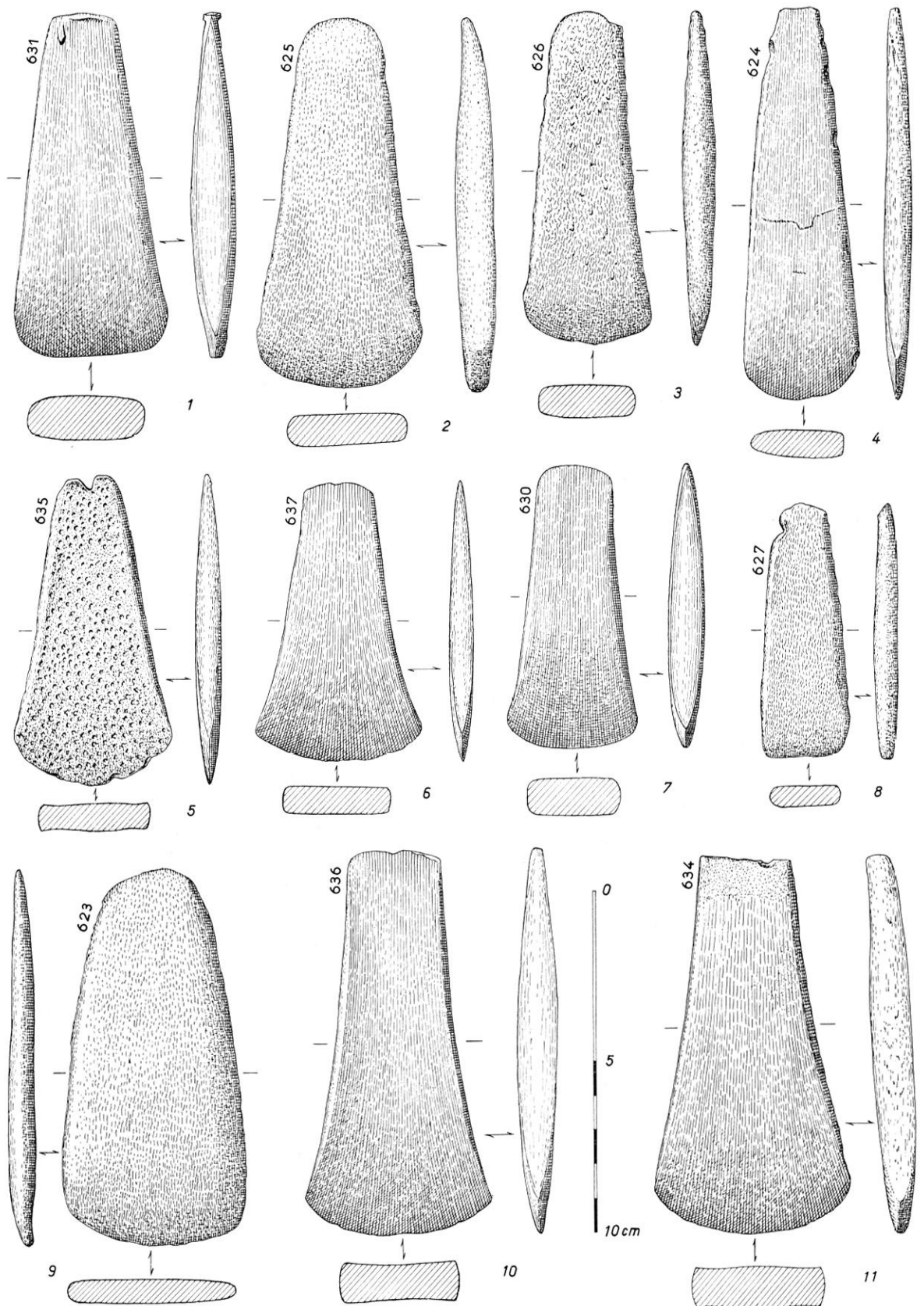
9) 1 petite hache à talon à anneau et nervure médiane présentant quelques coups de lime anciens et modernes, bavures assez bien arasées (fig. 20, n° 7) Saint-Laud (1855). L : 117,5 ; l : 25,5 ; e : 23. Musée Saint-Jean (coll. Drouineau). Bibl. : Dossiers Desmazières.

10-11) 2 haches à talon dont une à double anneau (L : 220) et une à un seul anneau (L : 200), trouvées ensemble dans les fondations

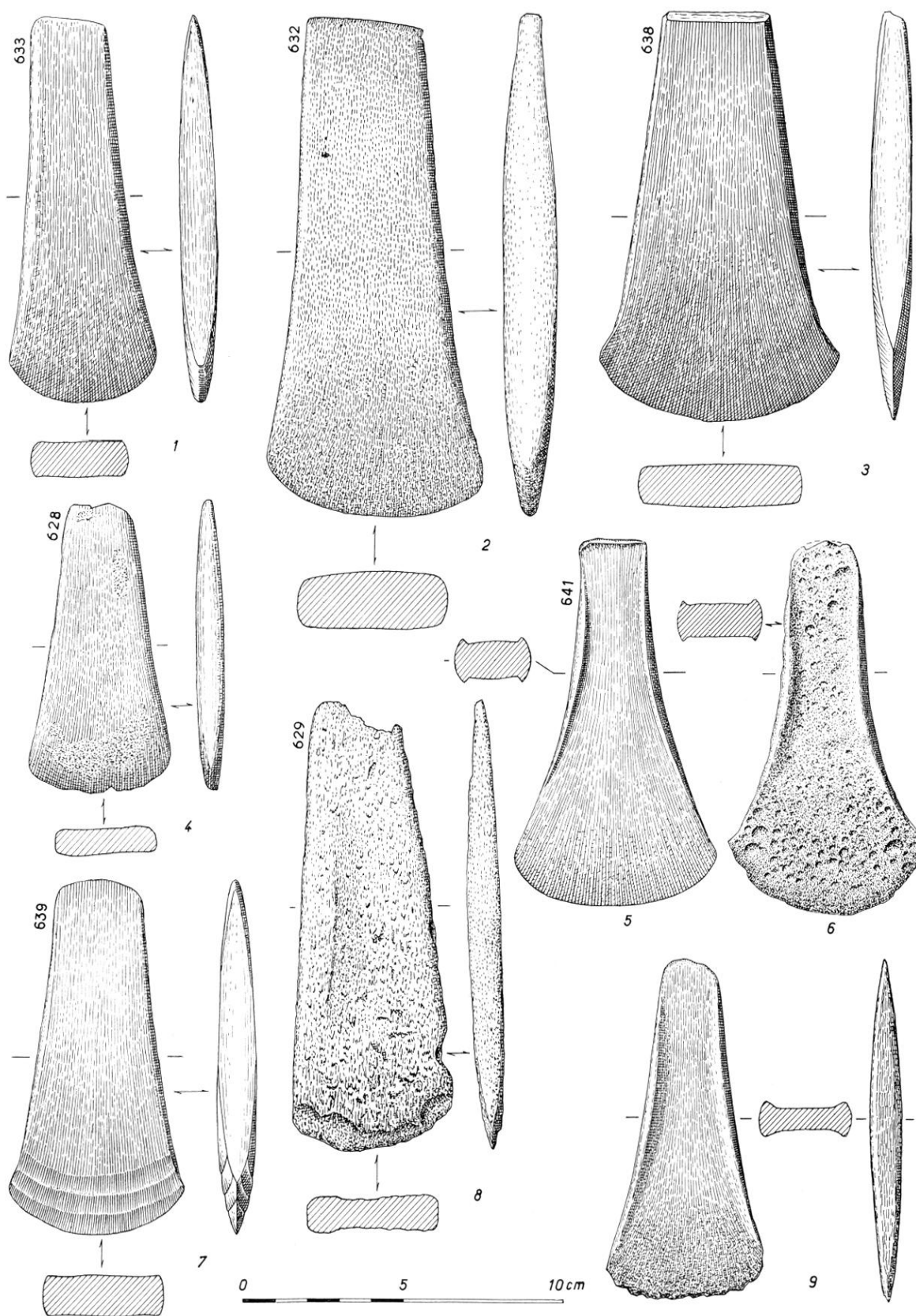
2. Les dimensions des objets sont indiquées en mm. L = longueur max. ; l = largeur max. ; e = épaisseur max. (sans tenir compte des anneaux des haches). Les chiffres indiqués entre parenthèses sont relatifs à des mensurations incomplètes (objets brisés). En ce qui concerne les bracelets : D 1 = diamètre horizontal ; D 2 = diamètre vertical ; les sections ont été mesurées dans l'axe vertical et les dimensions sont indiquées dans l'ordre : section verticale puis section horizontale.



1 Haches plates et haches à légers rebords. 1, 7, Angers ; 2, Chalennes-sur-Loire ; 3, Saint-Georges-sur-Loire ; 4, Chênehutte-Jes-Tuffeaux ; 5, Montfaucon-sur-Moine ; 6, Mazé ; 8, 10, la Poitevinière ; 9, Beaufort-en-Vallée ; 11, Anjou. (1, 4, d'après dessins Desmazieres ; 2, 3, 6, 7, 11, musée Saint-Jean ; 5, coll. privée ; 8, 10, coll. Fiévé ; 9, musée de Beaufort-en-Vallée).



2 Haches plates. Saumurois, les n^{os} 3, 5, 6, 8, 10, 11 peuvent être attribués aux marais de la Dive (Saint-Just-sur-Dive ou Pas-de-Jeu). (Musée de Saumur).



3 Haches plates et haches à légers rebords. 1 à 5, 7, 8, Saumurois ; 6, Angers ; 9, la Membrolle. (1 à 5, 7, 8, musée. de Saumur ; 6, coll. Fiévé ; 9, musée Saint-Jean).

d'une maison Montée Saint-Maurice (fig. 53, nos 11, 9). Bibl. : Desmazières 1921, p. 280 ; 1924, p. 33, 36 ; Dossiers inédits.

12-13) « 2 belles haches à talon munies de deux anneaux ». Les Terres noires en Saint-Laud. Bibl. : Desmazières 1924, p. 33, 47.

14-16) Des travaux exécutés en 1833 au confluent Sarthe-Mayenne mirent au jour, avec des ossements, les trois pièces suivantes :

1 épingle à tête biconique décorée de cercles concentriques étagés et à pourtour guilloché (fig. 47, n° 1). L : 164 ; diamètre de la tête : 23,5 ; diamètre max. de la tige : 5.

1 fragment de rapière à base trapézoïdale qui a subi un appointage moderne pour lui donner l'allure d'une pièce entière³, deux rivets sont en place (fig. 46, n° 2). Longueur de la partie authentique : env. 180 ; l : 55 ; e : 4.

1 petite hache à talon altérée (fig. 20, n° 3). L : 97 ; l : 19 ; e : 15. Musée Saint-Jean, nos 3487, 3485, 2721.

Bibl. : Desmazières 1921, p. 280 ; 1924, p. 34-47 ; Gruet 1945, p. 257-259, fig. 1, n° 3 ; 1972, p. 41, (fig. 9, n° 9).

17) 1 hache à douille ronde et anneau (fig. 53, n° 14). Fondations d'une maison adossée à l'ancienne enceinte de la ville rue Toussaint. L : 120. Bibl. : Desmazières 1921, p. 280 ; 1924, p. 33 ; dossiers inédits.

18) 1 petite hache à douille quadrangulaire et anneau (fig. 41, n° 7). Gare Saint-Laud. L : 80 ; l : 24 ; douille : 19 × 23. Musée Saint-Jean, n° 1747. Bibl. : Godard-Faultrier 1851, p. 11, 26 ; Port, I, p. 35 ; D.A.G., I, p. 61 ; Godard-Faultrier 1884, p. 286.

19-22) 4 haches de type inconnu. Les Fouassières. Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; Desmazières 1899, p. 178 ; 1921, p. 280 ; 1924, p. 34, 37.

23) « 1 belle hache » de type non précisé. Bibl. : Bourdon 1922.

24) 1 tesson à pâte noire, lustrée, à décor de bandes hachurées et de triangles hachurés (fig. 50, n° 2). Dragages de la Maine en 1971 à 400 m en aval du pont de la Basse Chaîne.

25) Épée draguée dans la Maine en 1970 à 5 à 600 m en aval du pont de la Basse Chaîne. Il s'agit d'une épée à poignée massive d'une longueur totale de 620. La fusée, à peu près cylindrique de section ovale (26,5 × 17,3), présente 4 bourrelets séparant des bandes décorées de spirales ; ce décor est visible sur la bande supérieure, il est à peu près effacé par usure sur les autres, de même sur la garde où il en subsiste une trace. Le pommeau, discoïde (48,2 × 38,6), est orné sur sa face supérieure de motifs semblables courant autour de 3 incisions circulaires qui entourent un bouton tronconique ; ce dernier est usé jusqu'à perforation. La fixation de la lame est assurée par 2 rivets placés à la garde, de part et d'autre d'une profonde échancrure circulaire d'environ 24 de diamètre. Le ricasso est long (environ 30) ; ensuite, les bords de la lame sont rectilignes et sub-parallèles sur la plus grande partie de leur longueur (fig. 45).

La poignée présente une usure très marquée, particulièrement accusée aux points de friction naturels de la main, et témoignant d'une utilisation prolongée. La lame est au contraire dans un état de fraîcheur remarquable, le fil des tranchants étant même resté intact par endroits ; seule la drague a causé quelques ébréchures ou éraflures. L'adjonction d'une lame neuve à une poignée ancienne pourrait expliquer le contraste entre les deux parties de cette arme, dont la radiographie ne manque pas d'intérêt (cf. addenda).

L'ensemble de la pièce est d'une teinte uniformément dorée, mais mate, probablement due au sable fin vaseux qui l'englobait. Nous discuterons plus loin des affinités de cette épée.

3. Les albums inédits de Chantre conservés au musée des Antiquités nationales contiennent un dessin de cette rapière accompagné de cette note : « trouvée en juillet 1883 à 7 m de profondeur dans les dragages faits au confluent de la Sarthe et de la Mayenne à 1200 m en amont de la ville, envoi de M. Michel (fils), conservateur adjoint du musée d'Archéologie d'Angers ».

26-28) A l'occasion des travaux du plan d'eau effectués en 1972, l'un de nous a pu recueillir des débris de grands vases sur la rive droite de la Maine, à 1700 m en aval du pont de la Basse Chaîne. Ces débris se trouvaient groupés en place dans l'argile flandrienne sur le flanc d'un ancien îlot de graviers würmiens. Ils comprennent :

la partie supérieure reconstituée d'un vase à col éversé décoré d'une ligne de légères cupules digitales sur la panse. Diamètre à l'ouverture : environ 290 ; diamètre à la panse : environ 310 (fig. 49, n° 1) ;

1. fragment de panse légèrement carénée avec amorce de col éversé. Diamètre à la panse : environ 280 (fig. 49, n° 2) ;

1. fragment de fond d'environ 130 de diamètre (fig. 49, n° 3).

Ces débris paraissent appartenir à 3 vases différents.

Un bracelet fermé avec «dessins géométriques» trouvé au pont de la Chalouère avec des monnaies n'est pas à retenir ici, étant probablement d'époque gauloise comme le dit Desmazières. Bibl. : Grille 1831 ; Desmazières 1895, p. 335 ; 1921, p. 280.

ANTOIGNÉ.

Les bracelets cités par Desmazières relèvent du Premier Age du Fer (voir chapitre suivant).

BARACÉ.

1 bracelet massif, sans décor, à section ovale et légers bourrelets aux extrémités (fig. 33, n° 15). D. 1 : 75 ; D 2 ; 65 ; section : 7 × 10. Musée Saint-Jean, n° 2734 (coll. Michel). Bibl. : Desmazières 1895, p. 337 ; Boell 1900, p. 81 ; Desmazières 1921, p. 283-284.

BAUGÉ.

1) 1 grande hache plate trapézoïdale, à surface rugueuse (fig. 52, n° 1). L : 171 ; l : 65 ; e : 9. Coll. Michel. Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; René 1901, p. 438 ; Desmazières 1911, p. 117, fig. 6 ; Cordier 1956, p. 411.

2) 1 petite hache plate à surface rugueuse, paline bleuâtre (fig. 52, n° 2). L : 70 ; l : 30 ;

e : 5. Coll. Fraysse (non retrouvée, connue par un dessin inédit de Desmazières 1929).

3) 1 hache de type inconnu (coll. Belouin). Bibl. : Desmazières 1899, p. 178.

4-6) 3 pointes de lance étiquetées « Forêt de Baugé (Chandelais) » au Musée Saint-Jean (nos 2747, 2748, 2749) (fig. 42, nos 10, 8, 1) : 1 exemplaire à douille carénée à la pointe, détérioré aux tranchants et au talon (L : 115, l : 41 ?, diamètre de la douille : 26 ?) ; 1 ex. à douille courte (L : 193 ; l : 38 ?, diamètre de la douille : 22 ?) ; 1 ex. à douille longue, carénée à la pointe et à œillets sur la douille (L : 115 ; l : 25,5 ; diamètre de la douille : 20). Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 49 ; Desmazières 1921, p. 284 ; Briard 1963, p. 576 ; Gruct 1972, fig. 9: n° 10.

Desmazières cite en outre comme provenant de l'arrondissement de Baugé 2 haches à talon, 1 hache à douille (L : 73) (Musée de Baugé, non retrouvée, connue par un dessin de Desmazières reproduit fig. 53, n° 22), quelques haches ou coins et des anneaux (coll. Le Bœuf, acquise par Bessonneau) (Desmazières 1921, p. 284). Ces objets n'ont pu être identifiés dans la collection Bessonneau.

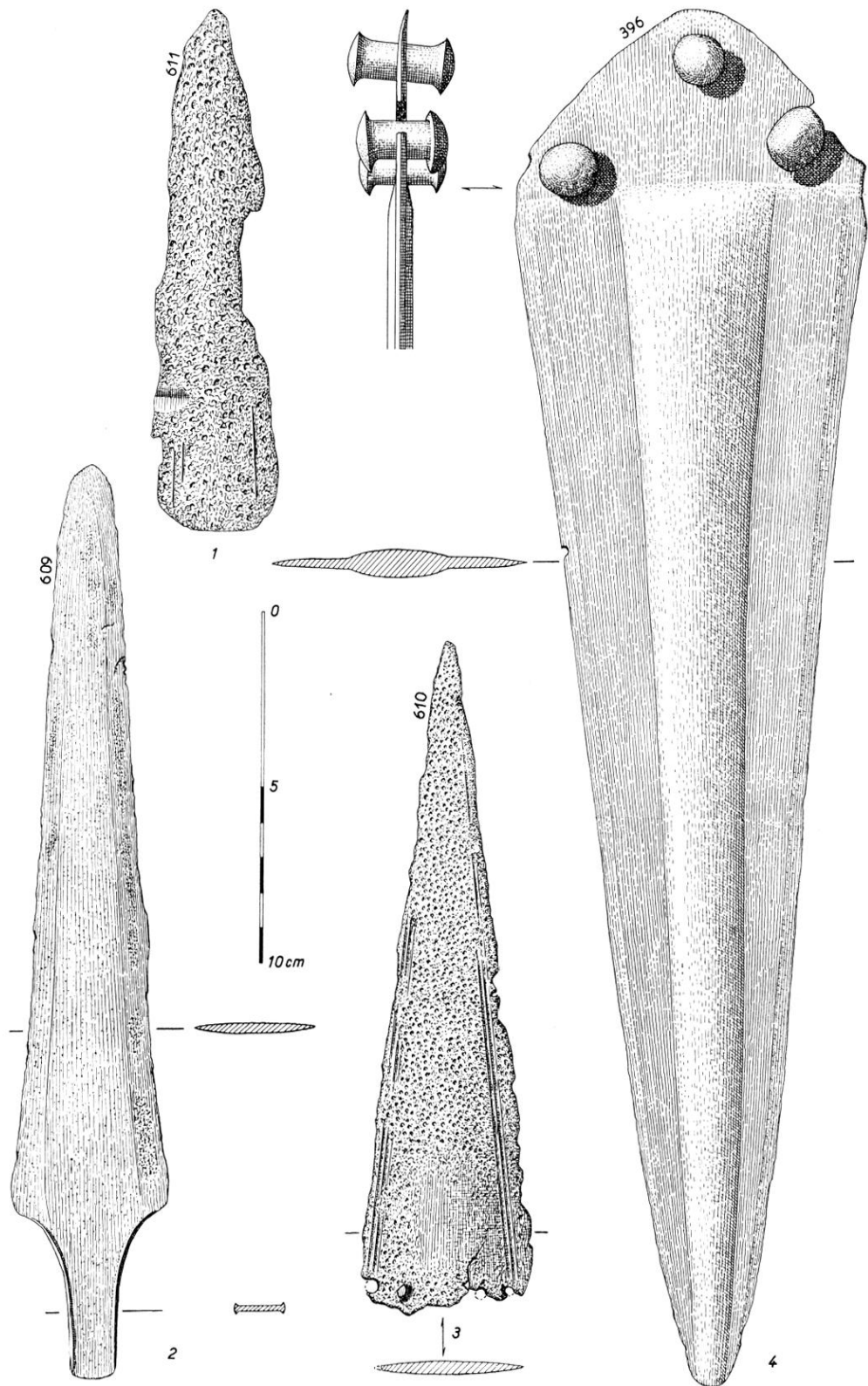
BEAUFORT-EN-VALLÉE.

Desmazières signale, tant dans son étude sur les haches plates (1911) que dans son inventaire de 1921, une dizaine d'objets répartis entre les musées de Paléontologie, Saint-Jean et J. Denais, que nous avons à peu près tous retrouvés :

1) 1 hache plate trapézoïdale à légers rebords (fig. 1, n° 9). Le Porteau. L : 145 ; l : 81,5 ; e : 10. Musée de Beaufort, n° 321.

2) 1 hache à talon à nervure médiane, tranchant et sommet abîmés, net décalage du moule dans le sens transversal (fig. 21, n° 5). L : 155 ; l : (39) ; e : 38. Musée Saint-Jean (dépôt du Musée de Paléontologie).

3) 1 hache à ailerons et anneau (brisé), bavures invisibles, surface corrodée (fig. 35, n° 2). Le Placeau. L : 150 ; l : 34 ; e : 33,5. Musée Saint-Jean (n° 1737, don Dubord).



4 Poignards et hallebarde. 1, 3, 4, Saumurois ; 2, Saint-Hilaire-Saint-Florent (hypogée du Bois-Brard). (Musée de Saumur).

4) 1 hache à douille de section quadrangulaire, tranchant brut, anneau malformé et léger décalage du moule dans le sens vertical. Grosses concrétions portant les empreintes d'autres objets et peut-être celle d'un tissu (fig. 39, n° 2); cette pièce aurait donc pu appartenir à un dépôt. La Touche Bruneau. L : 125 ; l : 37 ; douille : 34,5 × 38,5. Musée de Beaufort, n° 322.

5) 1 hache à douille « avec cannelures ». Les Marillères. L : 130 ; l : 50. Musée de Beaufort, n° 323 (non retrouvée).

6) 1 hache à douille de section quadrangulaire, tranchant brut (fig. 39, n° 1). L : 121 ; l : 34 ; douille : 34,5 × 40. Musée de Beaufort, n° 325.

7) 1 très petite hache à douille de section arrondie (fig. 41, n° 15). Jusson. L : 51 ; l : 16 ; douille : 16,5 × 20. Musée de Beaufort, n° 327.

8) 1 petite hache à douille à section quadrangulaire (fig. 41, n° 8). Montensais. L : 75 ; l : 24 ; douille : 16 × 22. Musée de Beaufort, n° 328.

9) 1 hache de type inconnu. Saint-Pierre-du-Lac.

10) 1 pointe de flèche à ailerons et pédoncule (fig. 47, n° 10). Moulins. L : 42 ; l : 19. Musée de Beaufort, n° 330.

11) 1 pointe de flèche analogue à la précédente (fig. 47, n° 9). L : 41 ; l : 18 ; e : 2,5. Musée Saint-Jean (coll. Préaubert).

Bibl. : Godard-Faultrier 1851, p. 11, 44 ; D.A.G., I, p. 128 ; Chantre 1875, p. 14-15 ; 1878-82, p. 738 ; Godard-Faultrier 1884, p. 284-287 ; Desmazières 1895, p. 321, 336 ; Spal (dossier II F 1-43) ; Boel 1900, p. 29, 81 ; Denais 1908, p. 80-81 ; Desmazières 1911, p. 117 ; 1921, p. 284, 287 ; Cordier 1956, p. 411.

Il faut en outre retenir cette indication du catalogue du Musée Saint-Jean : « n° 2365, époque celtique, fragment d'un vase en terre noire, strié, trouvé au Porteau, près de Beaufort, route des Rosiers, Dubord 1848 » (Godard-Faultrier, 1884, p. 403) ; ce renseignement est reproduit par le D.A.G. (I, p. 128) (« frag-

ments de poterie en terre noire, épaisse et grossière ») et par Boell 1900, p. 58. Grâce à un dessin inédit de Desmazières, nous avons pu retrouver au Musée de Paléontologie un lesson de cette provenance (don Dubord 1849) ; de pâte gris-noir, à dégraissant quartzeux, il est couvert d'impressions à coups d'ongle et peut appartenir à l'Âge du Bronze (fig. 50, n° 1 bis).

Quant aux « lamelles de bronze » signalées par Desmazières à Saint-Pierre-du-Lac, il pourrait s'agir de vestiges romains, ceux-ci étant nombreux à cet endroit.

BEAULIEU-SUR-LAYON.

2 petites haches à douille et anneau, l'une à section quadrangulaire (fig. 41, n° 9) ; L : 77 ; l : 24 ; douille : 20 × 23 ; l'autre à section arrondie (fig. 41, n° 14) L : 52,5 ; l : 16 ; douille : 17 × 20,5. Le Pont Barré, « dans une petite tombelle » d'après le registre d'entrées du Musée. Musée Saint-Jean, n° 2767 (coll. Michel).

BEAUPREAU.

A. Poilâne fournit, sur les trouvailles faites dans cette commune ou aux environs, une documentation très utilisable, avec mensurations et dessins des objets, ce qui nous a permis d'en retrouver une bonne partie (coll. Fiévé).

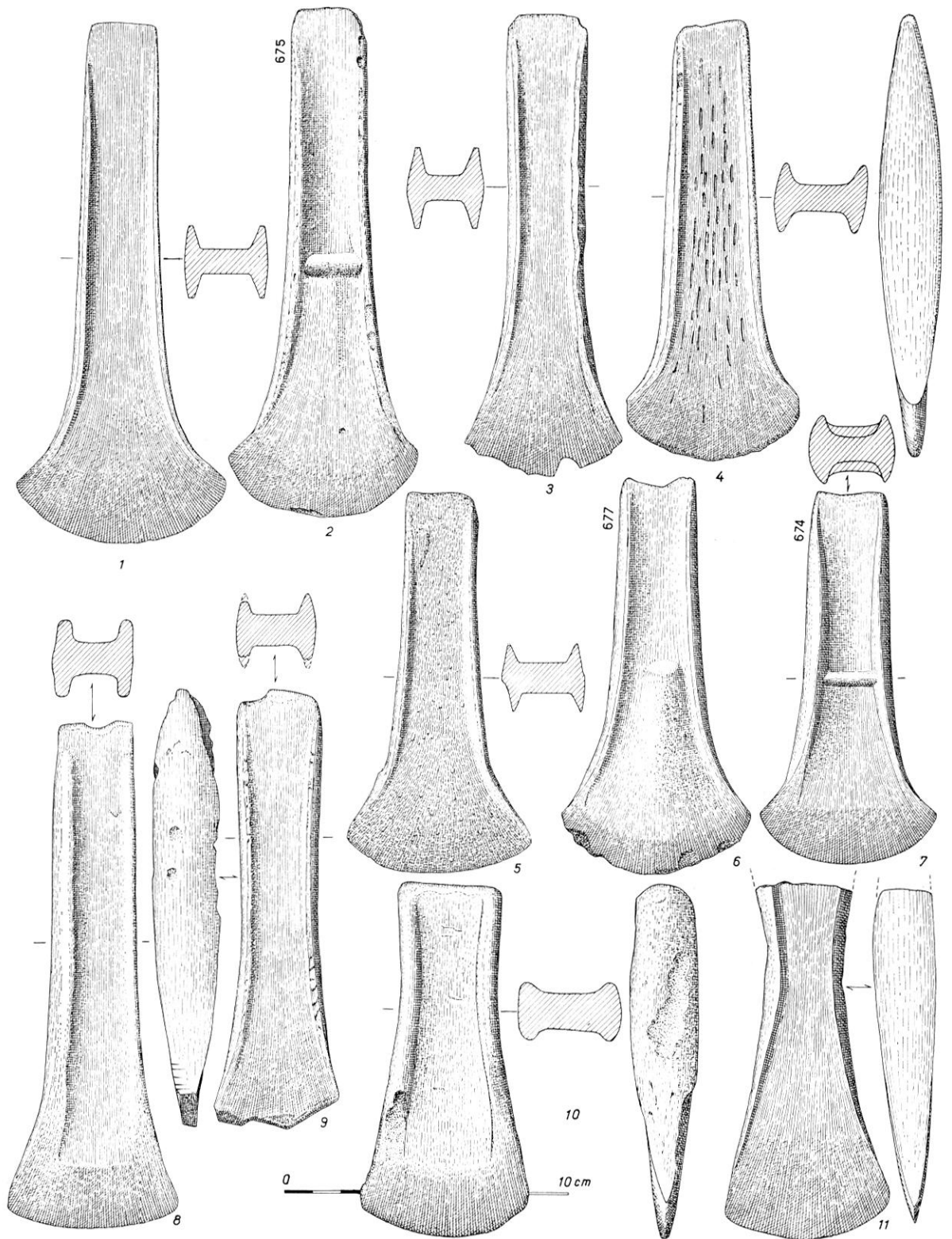
1) 1 hache à talon de type breton, à nervure médiane, anneau brisé, surface altérée, lame incurvée, brisée puis ressoudée (fig. 21, n° 4). L'Homme. L : 150 ; l : 41 ; e : 27,5. Coll. Fiévé (Dr Cesbron au Fület).

2) 1 talon de hache à talon (fig. 20, n° 5). L'Homme. L : (58) ; l : 19,5 ; e : 14,5. Coll. Fiévé (Dr Cesbron).

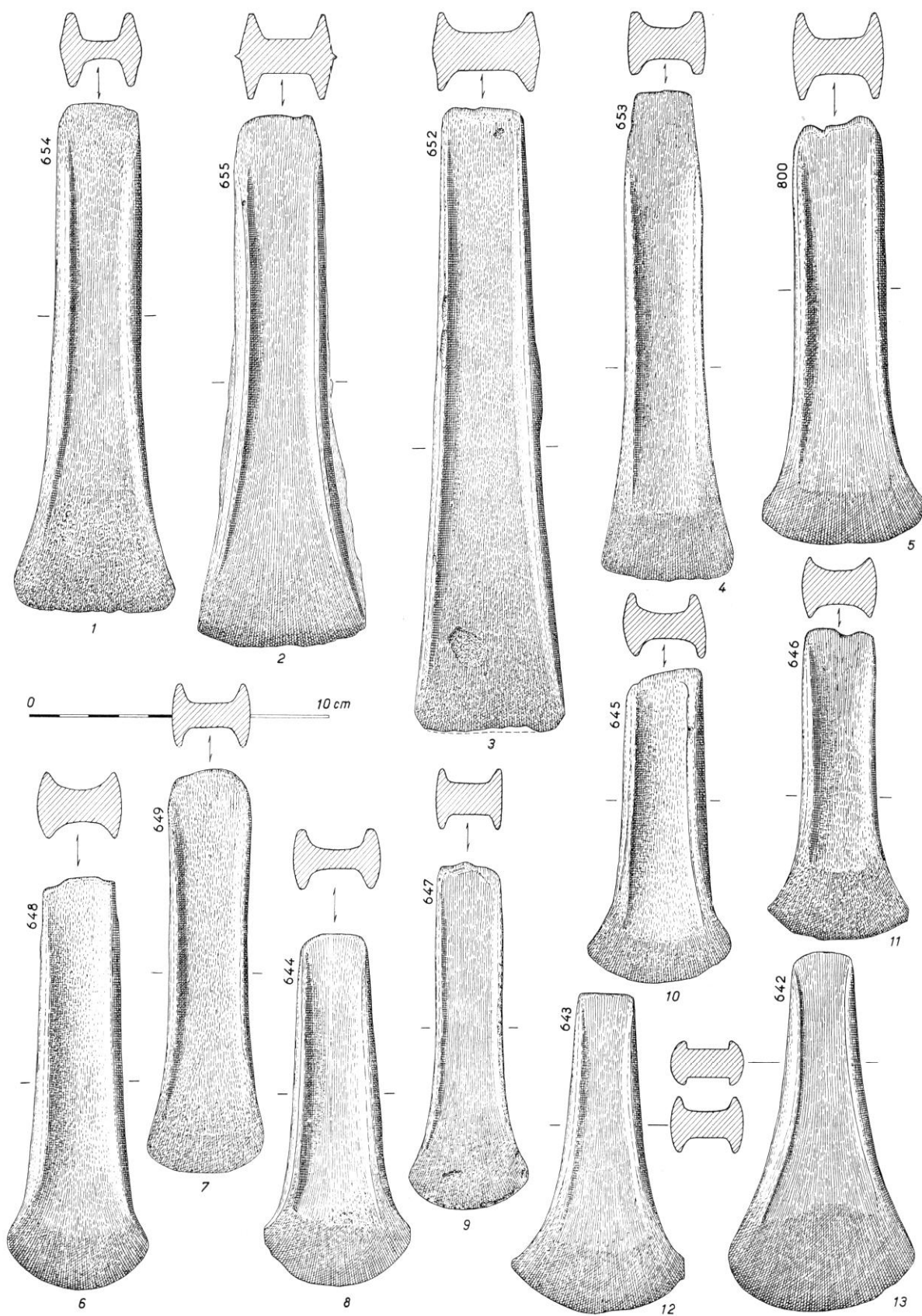
3) 1 hache à talon trapézoïdale, nervure médiane, bavures soigneusement arasées (fig. 44, n° 3). Marcillé. L : 162 ; l : 54 ; e : 28. Coll. Fiévé (Dr Sourice à Beaufort-en-Vallée).

4) 1 hache à talon trapézoïdale, à nervure médiane, identique à la précédente (fig. 53, n° 1). Marcillé. L : 161 ; l : 52. Coll. de Blacas.

5-6) 1 fragment proximal de hache à talon à nervure médiane (L : 81) et 1 fragment



5 Haches à rebords. 1, Chalonnes-sur-Loire ; 2, 6, 7, Saumurois ; 3, 5, 8, Anjou ; 4, Le Louroux-Béconnais ; 9, Trèves-Cunault ; 10, Saint-Jean-de-la-Croix ; 11, Candé. (1, 3, 5, 8, 9, 10, musée Saint-Jean ; 2, 6, 7, musée de Saumur ; 4, musée du Louroux-Béconnais ; 11, d'après dessin Desmazières).



6 Haches à rebords. Saumurois. (Musée de Saumur).

de tranchant provenant probablement d'une hache à talon (fig. 52, nos 9, 3). Coll. de Blacas.

7) 1 hache à talon trapézoïdale (fig. 53, n° 2). Trouvée en 1933 à La Touche de Saint-Martin... avec une « crosse en or » (?). L : 160 ; l : 50 ; e : 25 (M. Peneau à Angers).

8) 1 hache à ailerons brisés. L : 122 ; l : 36 (fig. 53, n° 20). « Environs de Beaupreau ». Coll. de Blacas.

9) 1 gros élément de collier creux, en bronze à profil biconique, semblable à ceux du dépôt de Réallon (Haute-Alpes) (fig. 44, n° 9). L'Houme. Diamètre : 31 ; e : 18 ; diamètre du trou : 16. Coll. Fiévé (Dr Sourice).

10) 1 aiguisoir en grès, à section rectangulaire et trou de suspension cylindrique (fig. 53, n° 26). Landreaudière. L : 62 ; l : 17.

11-13) 3 aiguisoirs perforés. 80×33×20 ; 75×26×8 ; 74×13×8 (fig. 53, nos 25, 17, 18). « Environs de Beaupreau ».

Desmazières (1921, p. 286) mentionne une hache à douille (coll. Fiévé), mais cette indication n'étant recoupée ni par ses notes manuscrites, ni par Poilâne, on peut craindre une erreur sur le type de hache et un double emploi avec le n° 1 de la liste ci-dessus. Chantre signale 4 « épées ou poignards » de Beaupreau (« hameau de Saint-Martin ») au musée de Saumur, mais il y a confusion évidente avec Saint-Martin-de-la-Place.

Bibl. : Chantre 1875, p. 14-15 ; 1878-82, p. 738 ; Boel 1900, p. 81 ; Desmazières 1921, p. 286 ; Poilâne 1924, p. 31-40, pl. I, nos 16 à 18, pl. II, nos 53, 70 ; 1927-28, p. 16-17, pl. I ; 1931, p. 192, 199 ; 1932, pl. VIII, nos 3, 7 ; pl. IX, n° 3 ; Desmazières 1933 ; Poilâne 1934, p. 34.

14) 1 bracet massif ouvert incisé, de section plano-convexe. Le décor, à peu près effacé devait comprendre des zones d'incisions transversales, notamment une assez étendue au milieu, et des séries encore visibles aux extrémités, combinées avec de petites stries longitudinales. Quelques traces fusiformes font supposer qu'il y avait également des panneaux ornés de losanges ovalisés. D 1 : 81,5 ; D 2 : 67 ; section : 7×17 (fig. 34, n° 4). Musée

Saint-Jean, pièce dépourvue de provenance mais figurée dans les notes manuscrites de Desmazières avec l'indication « environs de Beaupreau ». Bibl. : Gruet 1945, p. 256, fig. 1, n° 5.

15) 1 hache de type non précisé provenant de « l'arrondissement de Beaupreau », don Tristan Martin, registre d'entrées du musée Saint-Jean, p. 257. Non identifiée (se trouve peut-être dans le lot des haches dépourvues d'étiquettes et de nos de ce musée).

16?) 1 hache à talon à nervure médiane, bavures parfaitement arasées (fig. 12, n° 4) conservée par M. Champigneulle, pharmacien à Gesté. L : 162 ; l : 51,5 ; e : 25,5. Il peut s'agir d'une des haches citées par Poilâne ; elle est très ressemblante, notamment, au n° 3 de la liste ci-dessus.

BÉCON-LES-GRANITS.

1) Dépôt de haches à talon (en nombre inconnu) découvert en 1857, « entre deux pierres brutes, dans une carrière de granit ». Une seule pièce nous est parvenue : il s'agit d'une grande hache à talon massive à grosse nervure médiane et anneau, tranchant écrasé (fig. 19, n° 4). L : 194 ; l : 44 ; e : 37. Musée Saint-Jean, n° 1734. Bibl. : Godard-Faultrier 1851, p. 11, 33 ; Port, I, p. 282 ; Chantre 1875, p. 14-15 ; 1878-82, p. 739 ; D.A.G., I, p. 135 ; Godard-Faultrier 1884, p. 284 ; Desmazières 1895, p. 335 ; 1921, p. 281.

2) 1 hache à ailerons, sans anneau, sommet écrasé (fig. 35, n° 1). L : (167) ; l : 38 ; e : 43,5. Musée Saint-Jean, n° 2769 (coll. Michel).

BÉHUARD.

1 hache à talon très corrodée, trace d'une nervure médiane, bavures brutes, tranchant très émoussé, décalage du moule dans le sens vertical (fig. 21, n° 6). L : 149 ; l : (42) ; e : (25). Musée Saint-Jean, n° 10078.

BLAISON.

1 débris du pourtour d'un gros lingot plano-convexe (fig. 47, n° 13). Trouvé en 1866 dans une vigne au Haut Cheman, « sous des

blocs de grès amoncelés ». Musée Saint-Jean, n° 1753. Bibl. : Godard-Faultrier, 1884, p. 287 ; Desmazières 1921, p. 281 (Desmazières 1895 indique, sans doute par erreur, une hache ou un poignard) ; Giot, Bourhis, Briard, 1966, p. 34.

BOISSIÈRE-SUR-ÈVRE (LA).

1 hache à talon de type breton, à butée arrondie, nervure médiane, anneau brisé, bavures invisibles, tranchant ébréché (fig. 25, n° 6). L : 159 ; l : 40 ; e : 28. Musée Saint-Jean, n° 1735. Bibl. : Chantre 1875, p. 18-19 ; 1878-82, p. 739 ; Godard-Faultrier 1884, p. 284 ; Desmazières 1895, p. 339 ; 1921, p. 286 ; Poilâne 1924, p. 30 ; 1931, p. 192.

BRAIN-SUR-ALLONNES.

1 hache à talon sans anneau au voisinage des ruines médiévales de la Cave Peinte. Bibl. : Desmazières 1910, p. 1045 ; 1921, p. 288.

BREILLE (LA).

Plusieurs haches de type non précisé. Bibl. : Cornilleau 1872, p. 168 ; Desmazières 1895, p. 340 ; 1921, p. 288 ; Picard 1921, I, p. 288.

BRÉZÉ.

Dépôt de la Rivière-Marteau, 1100 m sud-ouest du clocher de Brézé, dans la vallée de la Dive. 3 haches à talon trouvées ensemble à cet endroit (autour de 1900 ?) sont conservées au château de Brézé ; il s'agit certainement des restes d'un dépôt.

Fig. 12, n° 1 — L : 172 ; l 1 : 19 ; l 2 : 23 ; l 3 : 47 ; e : 23,5. Fig. 12, n° 2 — L : 153 ; l 1 : 18 ; l 2 : 23 ; l 3 : 50 ; e : 29. Fig. 12, n° 3 — très corrodée et brisée en 3 fragments.

Le n° 1 présente un léger martelage sur un des flancs (l'autre est corrodé).

CANDÉ.

1) 1 hache à rebords brisée au talon. L : (115) ; l : 56 ; e : 20 (fig. 5, n° 11, d'après dessin Desmazières). Musée Saint-Jean (non retrouvée).

2) 1 hache à ailerons massive détériorée, bavures invisibles, tranchant arrondi (fig. 35, n° 8). L : (142) ; l : 42 ; e : 35. Musée Saint-Jean, n° 120 81. Bibl. : Desmazières 1921, p. 291.

Desmazières indique en outre 2 haches indéterminées (coll. Belouin). Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; Desmazières 1899, p. 178.

CHALONNES-SUR-LOIRE (cf. ANGERS).

1) *Dépôt de Pierre Cou* (dit aussi de Fourneau). Découvert en 1901, « à quelques pas du confluent Layon-Louet », ce dépôt aurait compris 1 hache polie en diorite, 2 haches à ailerons (L : 136 et L : 118), 18 bracelets, « plusieurs fragments assez considérables », 3 gros grains d'ambre et une pointe de lance à douille brisée (L : 150). « Une dizaine de bracelets formaient avec la terre qui les enveloppait une masse assez considérable qu'il a fallu désagréger en la plongeant dans l'eau chaude »... « Les autres bracelets, les haches, la lance et les grains d'ambre ont été recueillis séparément »... « Quelques-uns de ces curieux bijoux sont formés d'une sorte de ruban de bronze que le temps a rendu rigide ; les autres sont faits d'une tige très mince, arrondie avec soin et dont l'extrémité se termine en pointe. » Outre ces renseignements dus à l'abbé Urseau, qui fut le premier à rapporter la découverte, nous possédons quelques dessins de Desmazières, calqués sur des dessins de A. Michel, qui représentent quelques éléments du matériel entièrement disparu :

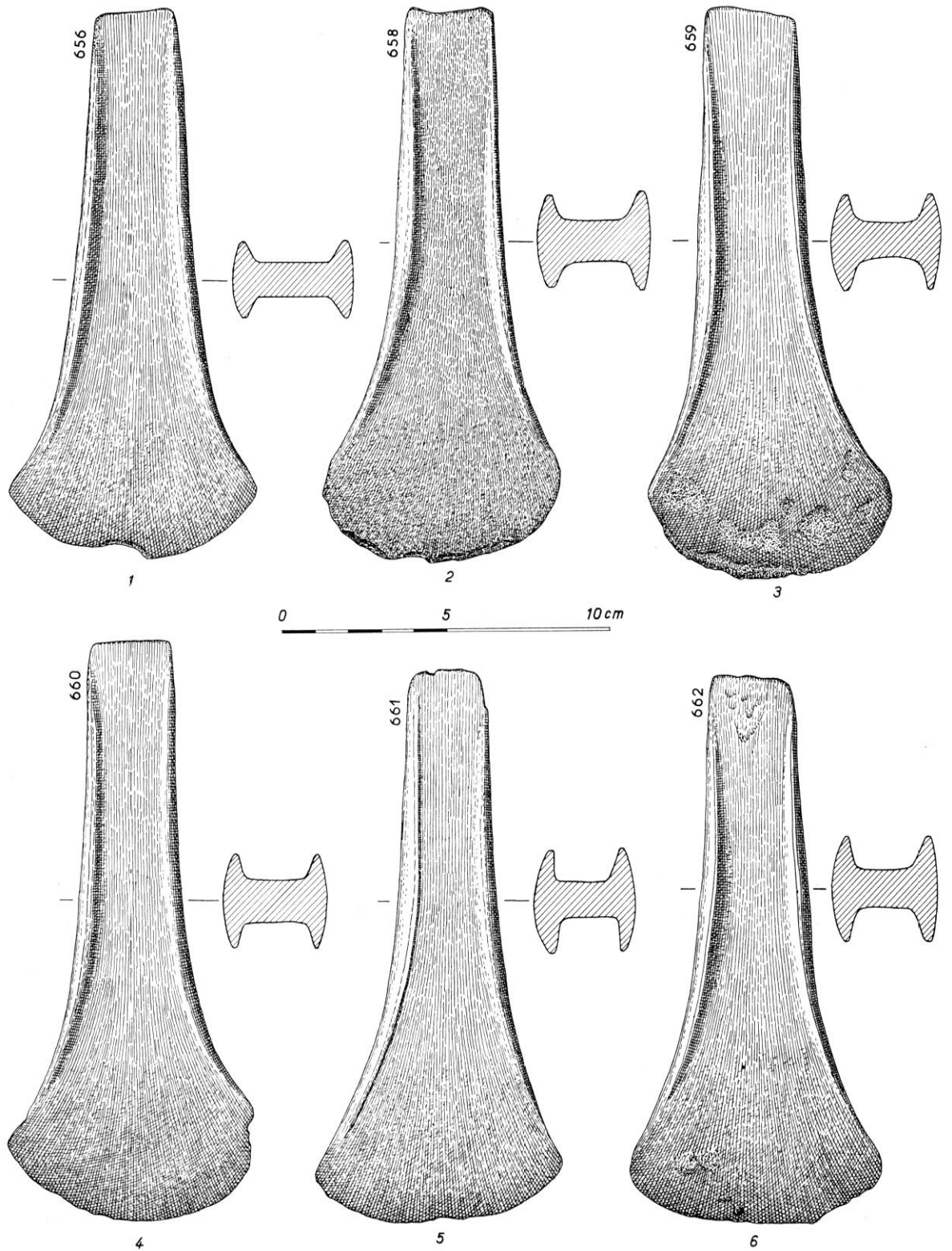
1 hache à rebords, L : 118 (ce qui fait supposer une erreur de Desmazières en ce qui concerne le type des deux haches citées) (fig. 11, n° 1).

1 pointe de lance à douille brisée, L : 150 (fig. 11, n° 2).

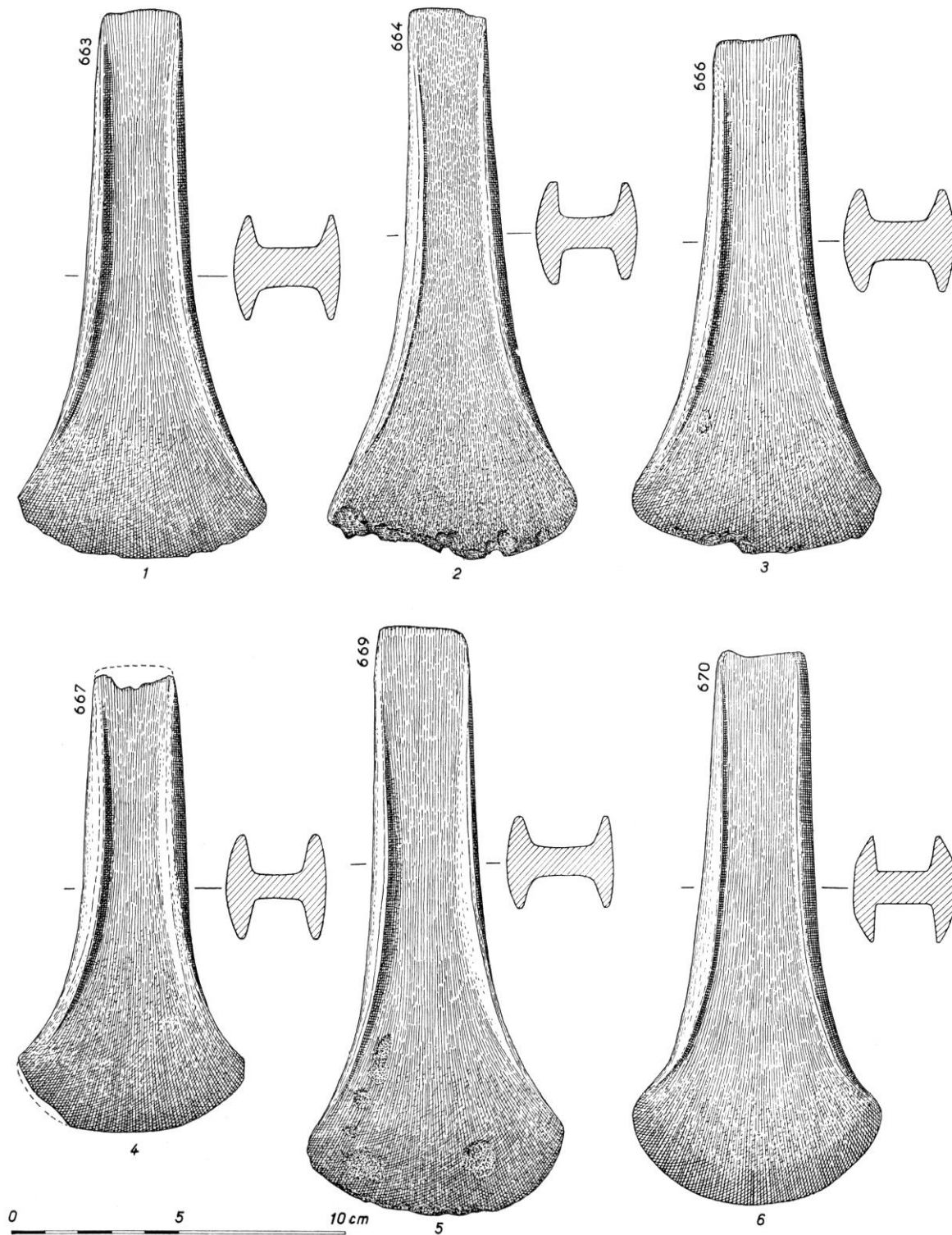
1 bracelet torsadé ; D 1 : 64 ; D 2 : 51 ; section : 5 × 4 (fig. 11, n° 4).

1 bracelet de section triangulaire aplatie ; D 1 : 53 ; D 2 : 55 ; section : 4 × 10 (fig. 11, n° 5).

1 bracelet de section sub-circulaire avec méplats (?) à extrémités aplaties et légèrement



7 Haches à rebords. Saumurois. (Musée de Saumur).



8 Haches à rebords. Saumurois. (Musée de Saumur).

retournées (?); D 1 : 60; D 2 : 55; section : 4×4 (fig. 11, n° 3).

1 bracelet en ruban orné de quatre nervures disposées deux à deux; D 1 : 56; section : 4×19 (fig. 11, n° 6).

1 fragment de bracelet en ruban orné de cinq nervures; section : 3×18 (fig. 11, n° 7).

1 perle d'ambre; D : 20; e : 7 (fig. 11, n° 8).

Bibl. : Urseau 1901, p. 487-488; Desmazières 1901, p. 191-193; Déchelette 1910, p. 73; Desmazières 1921, p. 281.

En dehors de ce dépôt, le site de Pierre Cou a livré, isolément semble-t-il, les objets suivants :

2) 1 hache plate trapézoïdale, à section rectangulaire (fig. 1, n° 2). L : 173; l : 64,5; e : 13. Musée Saint-Jean, n° 2760.

3-5) 3 haches à rebords, dont une retrouvée au Musée Saint-Jean (n° 2756); L : 170; l : 73; e : 23,5; cette pièce a subi un affûtage récent du tranchant (fig. 5, n° 1). Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55; Desmazières 1899, p. 178; 1911, p. 116; 1921, p. 281; Gruet 1972, fig. 9, n° 6.

6) 1 ciseau à talon, instrument original (fig. 20, n° 8). L : 180; l : 21,5; e : 22. Musée Saint-Jean, n° 2765 (coll. Michel).

CHAMBELLAY.

A environ 2 km au sud du bourg, dans les alluvions de la Mayenne, sur la rive gauche, à 350 m de la rivière, la ballastière des Terrinières a coupé sur son front nord, à 50 m de la route de Grez-Neuville à Chenillé, une fosse en forme de puits, à fond arrondi, probablement couverte à l'origine de quelques blocs bruts (fig. 48). La partie subsistante mesurait 0,70 m de profondeur, 0,45 m à 0,50 m de largeur et 0,50 m de longueur. Remplie d'un humus brun foncé mais sans charbon, la fosse renfermait encore les objets suivants :

1 bracelet lisse, ouvert, à extrémités amincies, surface un peu altérée (fig. 48, n° 1). D 1 : 68; D 2 : 50; section : $5,5 \times 5$. Un petit fragment osseux, probablement de radius, teinté par l'oxyde, était en compagnie de ce bracelet.

1 bracelet lisse à extrémités se recouvrant, surface altérée (fig. 48, n° 2) D 1 : 64; D 2 : 50; section : 5×5 .

1 bol entier à fond plat, retourné au fond de la fosse; ce vase présente trois mamelons disposés à peu près en triangle isocèle obtenus par élargissement du bord. Diamètre de l'ouverture : 180; diamètre du fond : 80; hauteur : 120; épaisseur moyenne : 8 à 9. Pâte jaunâtre avec quelques coups de feu rougeâtres et présentant de petites cavités laissées par des particules végétales décomposées (fig. 48, n° 3).

Les fragments d'un grand vase cylindrique, également retourné, probablement à quatre mamelons dont deux subsistent; le rebord présente un décor d'impressions digitales peu profondes et inégalement espacées. Diamètre de l'ouverture : environ 210; hauteur inconnue. Pâte grossière, brun clair et noirâtre, épaisseur moyenne : 10 à 12 (fig. 48, n° 4). Dégraissant composé de grains de quartz et de particules de charbon de bois atteignant 1 cm dans leur plus grande dimension.

1 débris de lame de silex craquelé par le feu (fig. 48, n° 5).

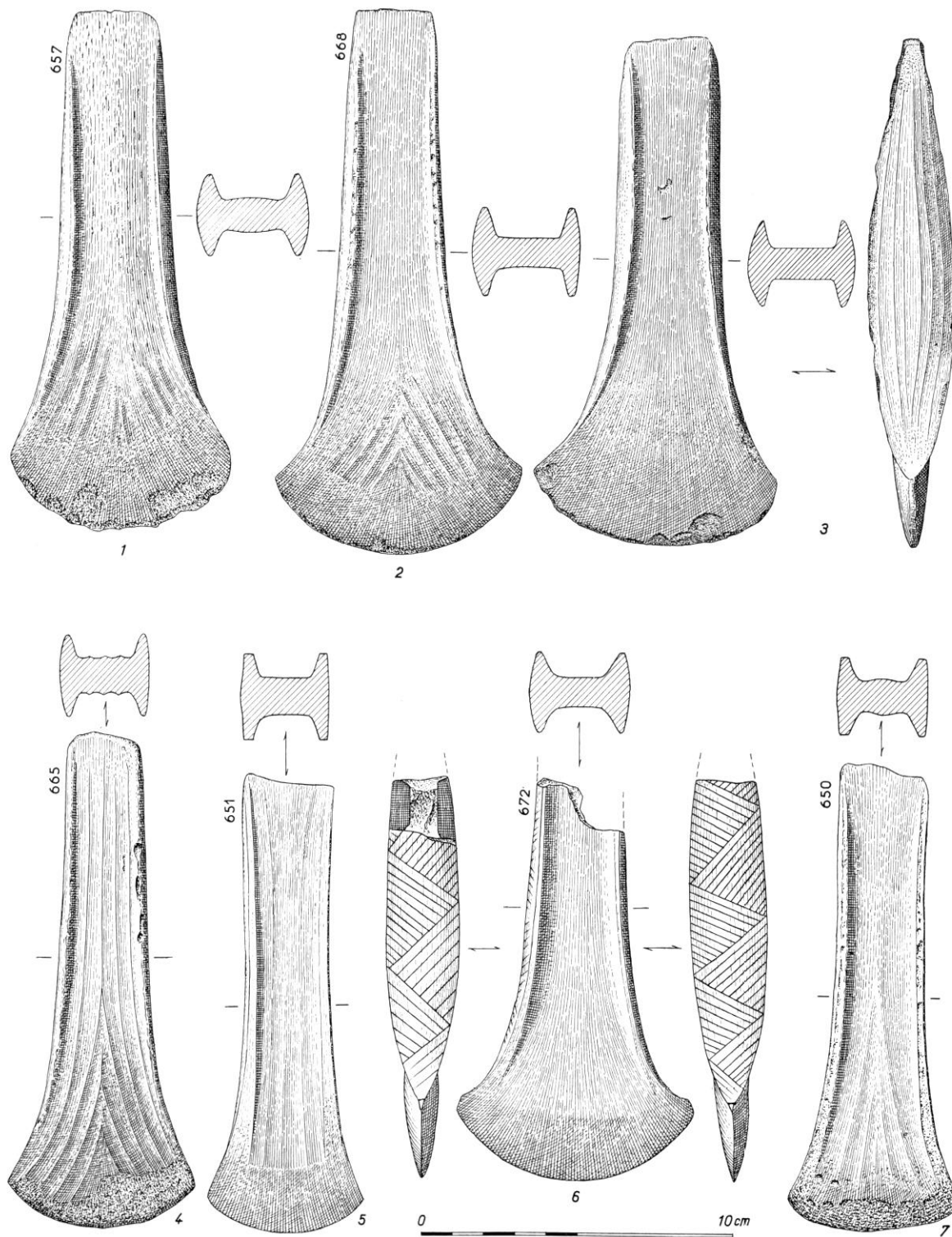
Il s'agit évidemment d'une sépulture par inhumation dont les ossements sont disparus en raison de l'acidité du milieu. A 20 m à l'ouest, l'exploitation a rencontré une autre fosse, plus large et plus évasée, contenant des charbons de bois.

CHAMP-SUR-LAYON (LE).

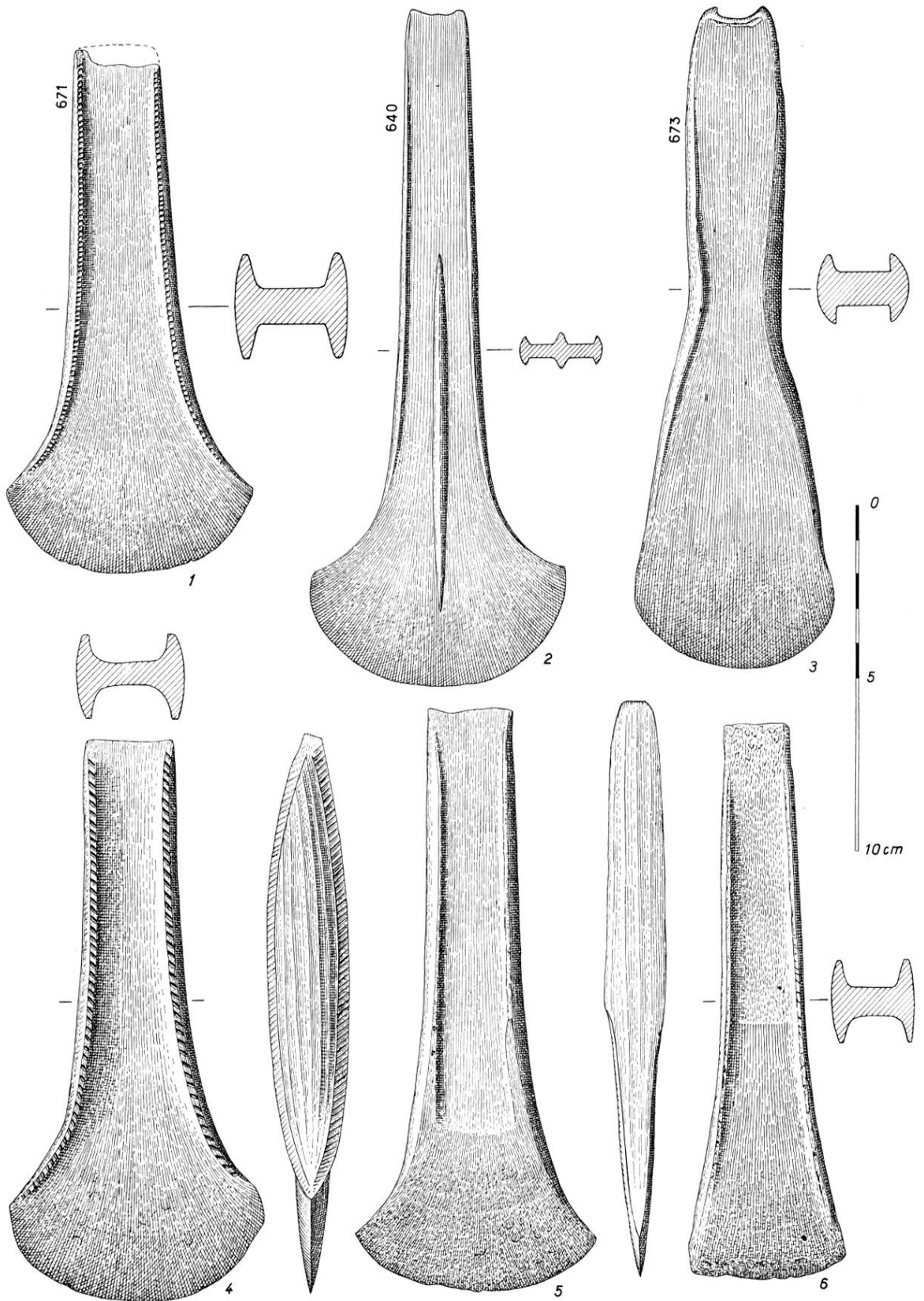
« On aurait trouvé une cachette renfermant plusieurs haches de bronze (renseignement de M. Maurier, maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire) » (Desmazières 1921, p. 281). Nous n'en savons pas davantage sur cette découverte.

CHAMPIGNÉ.

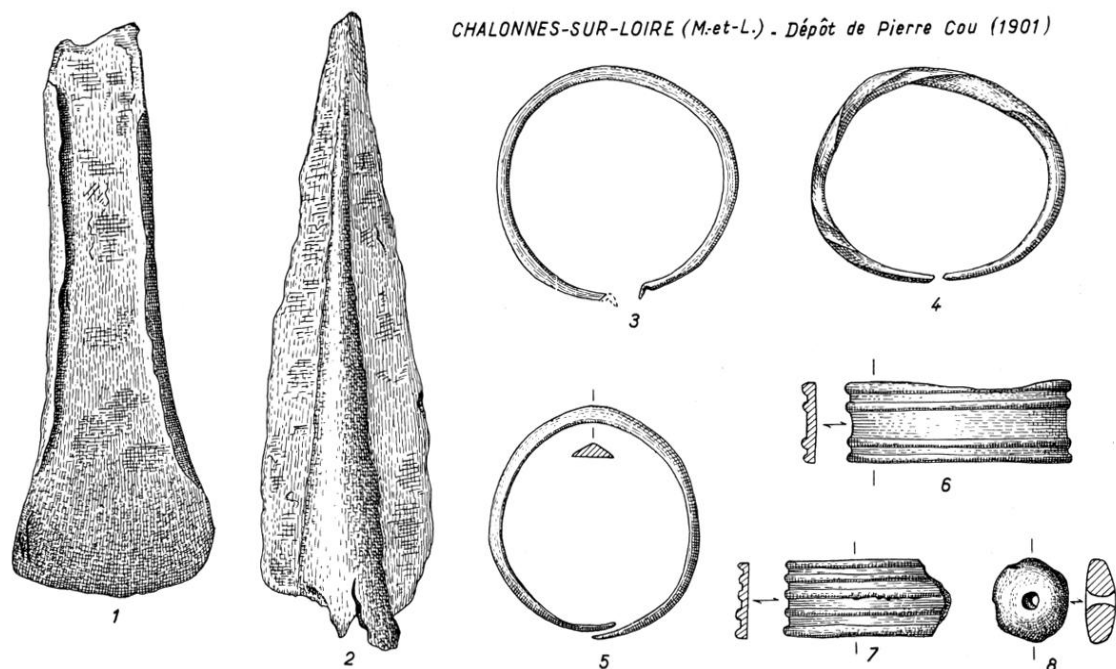
Bracelet massif ouvert, mais à extrémités jointives, section plano-convexe et très légèrement concave à l'intérieur (fig. 31, n° 2). Ce bracelet porte un décor incisé traité avec une remarquable sûreté et composé de 6 panneaux séparés par des doubles séries de 5 et 6 incisions transversales. Les figures qui remplissent les panneaux comprennent des triangles plus ou



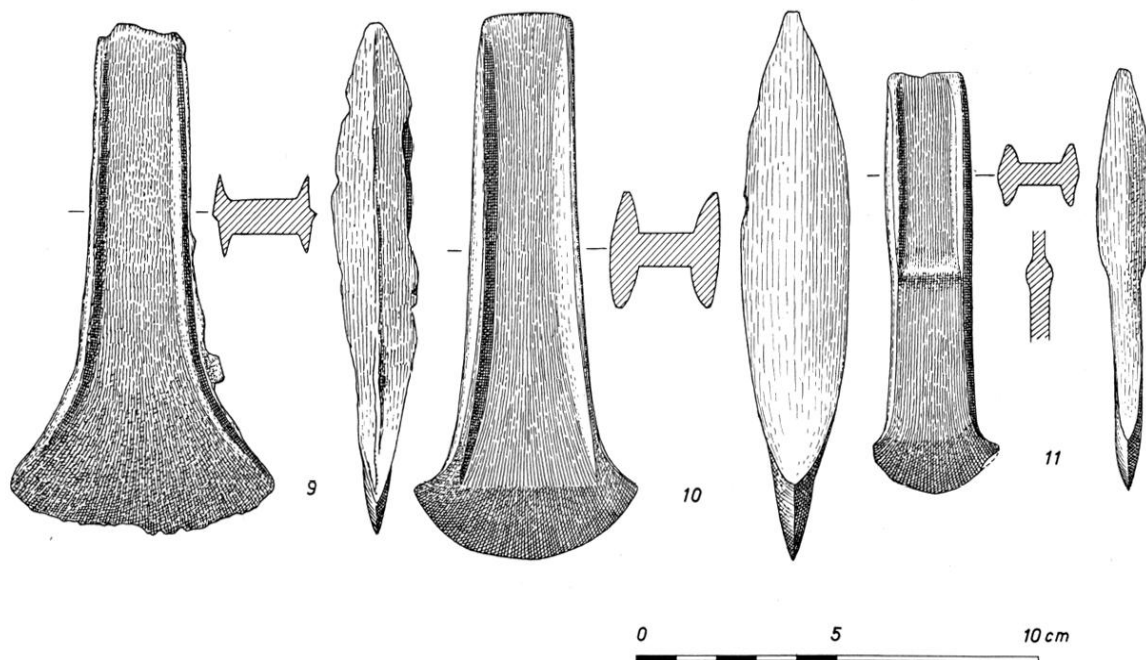
9 Haches à rebords décorés. Saumurois. (1, 2 4 à 7, musée de Saumur ; 3, Ashmolean Museum).



10 Haches à rebords et hache-spatule. Saumurois (1 à 3, musée de Saumur ; 4 à 6, musée de l'Armée).



SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE (M.et-L.) - Dépôt du Clos du Fresne (1900)



11 Chalennes-sur-Loire, dépôt de Pierre Cou : 1, hache à rebords ; 2, pointe de lance ; 3, 5, bracelets lisses ; 4, bracelet torsadé ; 6, 7, bracelets en ruban ; 8, perle d'ambre. Saint-Georges-sur-Loire, dépôt du Clos-du-Fresne : 9, 10, haches à rebords ; 11, hache à talon rudimentaire. (1 à 8, d'après dossiers Michel au musée Saint-Jean ; 9 à 11, musée Saint-Jean).

moins allongés et des losanges hachurés, un carré à côtés curvilignes et des bandes incurvées hachurées. D 1 : 94 ; D 2 : 76 ; section : 9 × 27. Musée Saint-Jean, n° 2710 (coll. Michel). Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 49 ; Desmazières 1895, p. 341 ; 1921, p. 291 ; Gruet 1945, p. 255, fig. 1, n° 7 ; Briard 1965, p. 132, fig. 43.

CHAPELLE-DU-GENET (LA).

1 hache à talon sans anneau (fig. 52, n° 16). Bourno. L : (145) ; l : 40 ; e : 25. Notes Desmazières (en possession à l'époque de M^{lle} Esseul à La Chapelle-du-Genêt).

CHAPELLE-ROUSSELIN (LA).

1) 1 hache à talon de type breton, sans nervure médiane, fortement décalée au coulage (fig. 21, n° 1). La Petite Brosse. L : 148 ; l : 37 ; e : 24. Coll. Fiévé (Dr Cesbron au Fület).

2) 1 hache à talon de type breton, à nervures médiane et latérales, bavures brutes, corrodée et boursouflée (fig. 44, n° 2). La Petite Brosse. L : 156 ; l : 38,5 ; e : 27. Coll. Fiévé (Dr Sourice à Beaufort-en-Vallée).

3) 1 moitié supérieure de hache à talon à nervure médiane (fig. 52, n° 10). La Petite Brosse. L : (80) ; l : (30). Coll. Fiévé (non retrouvée).

Bibl. : Desmazières 1899, p. 178 ; 1921, p. 286 (indique par erreur 3 haches à douille) ; Poilâne 1924, p. 36, pl. I, n°s 41, 42, 43 ; 1931, p. 194.

CHAPELLE-SAINT-FLORENT (LA).

Poilâne figure une moitié inférieure de hache à tranchant étalé dont il restitue la partie supérieure en hache à ailerons (fig. 53, n° 12). Il paraît plus vraisemblable de penser à une hache à talon à décor en écusson comparable à celles des musées de Saumur et d'Angers (voir fig. 28, n°s 4 à 6). La Boulaie. L : (92) ; l : 72. Bibl. : Poilâne 1932, p. 227 ; 1934, p. 35, pl. II.

CHATELAIS.

1 hache à douille de type armoricain, tranchant brut (fig. 39, n° 4). L : 119 ; l : 34 ;

douille : 35 × 39. Musée Saint-Jean (dépôt du musée de Paléontologie). Bibl. : Desmazières 1895, p. 342 ; 1921, p. 291 ; Gruet 1972, fig. 9, n° 39.

CHAUDRON-EN-MAUGES.

1) 1 hache à talon à butée arrondie, nervure médiane très probable malgré l'état de corrosion et décor ogival sur un flanc (fig. 21, n° 3). Il semble qu'il y ait eu décalage du moule dans le sens vertical. L : 149 ; l : 33 ; e : 25,5. Musée Saint-Jean, n° 435. Bibl. : Desmazières 1921, p. 286 ; Poilâne 1924, p. 30 ; 1931, p. 194.

2) 1 hache à talon de type breton, à nervure médiane peu saillante et décor ogival sur les flancs, tranchant émoussé (fig. 21, n° 2). L : 172 ; l : 38 ; e : 25,5. Musée Saint-Jean, n° 435 (non mentionnée par Desmazières et Poilâne).

CHAZÉ-HENRY.

1 hache à talon très corrodée, traces d'une nervure médiane, bavures arasées (fig. 23, n° 1). L : 134 ; l : 34 ; e : (24,5). Musée Saint-Jean (don Sagé).

CHEFFES-SUR-SARTHE.

1 hache à talon à nervure médiane, surface en grande partie corrodée, bavures à peu près invisibles, tranchant émoussé (fig. 12, n° 6). L : 160 ; l : 32 ; e : 27. Musée Saint-Jean, n° 1201 (don Goujon).

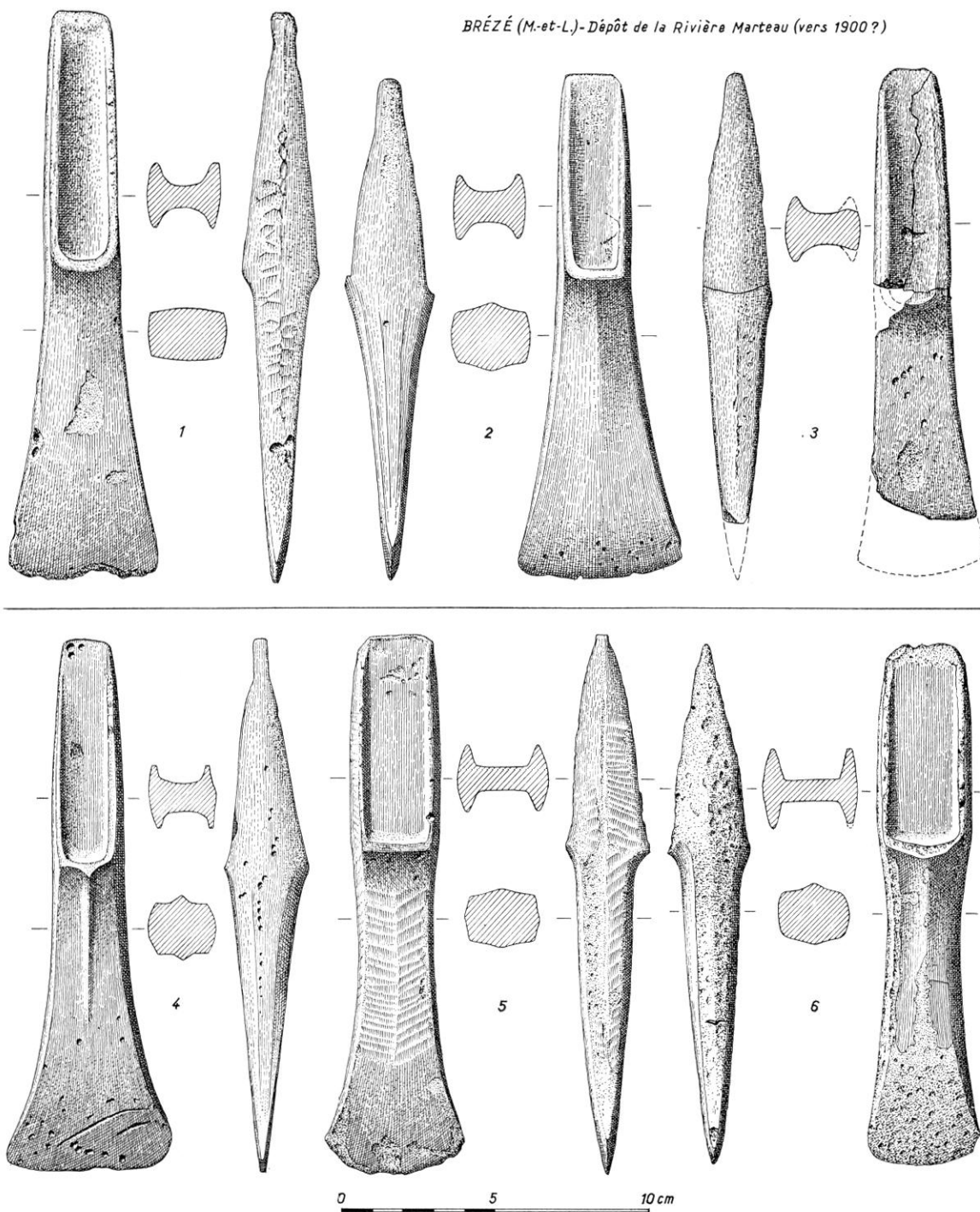
CHEMELLIER.

1 hache à talon. Le Champ de la Ronde. Coll. Guittonneau, instituteur à Saint-Rémy-la-Varenne. Bibl. : Desmazières 1895, p. 328-329, 340 ; 1921, p. 288. Picard 1921, I, p. 214.

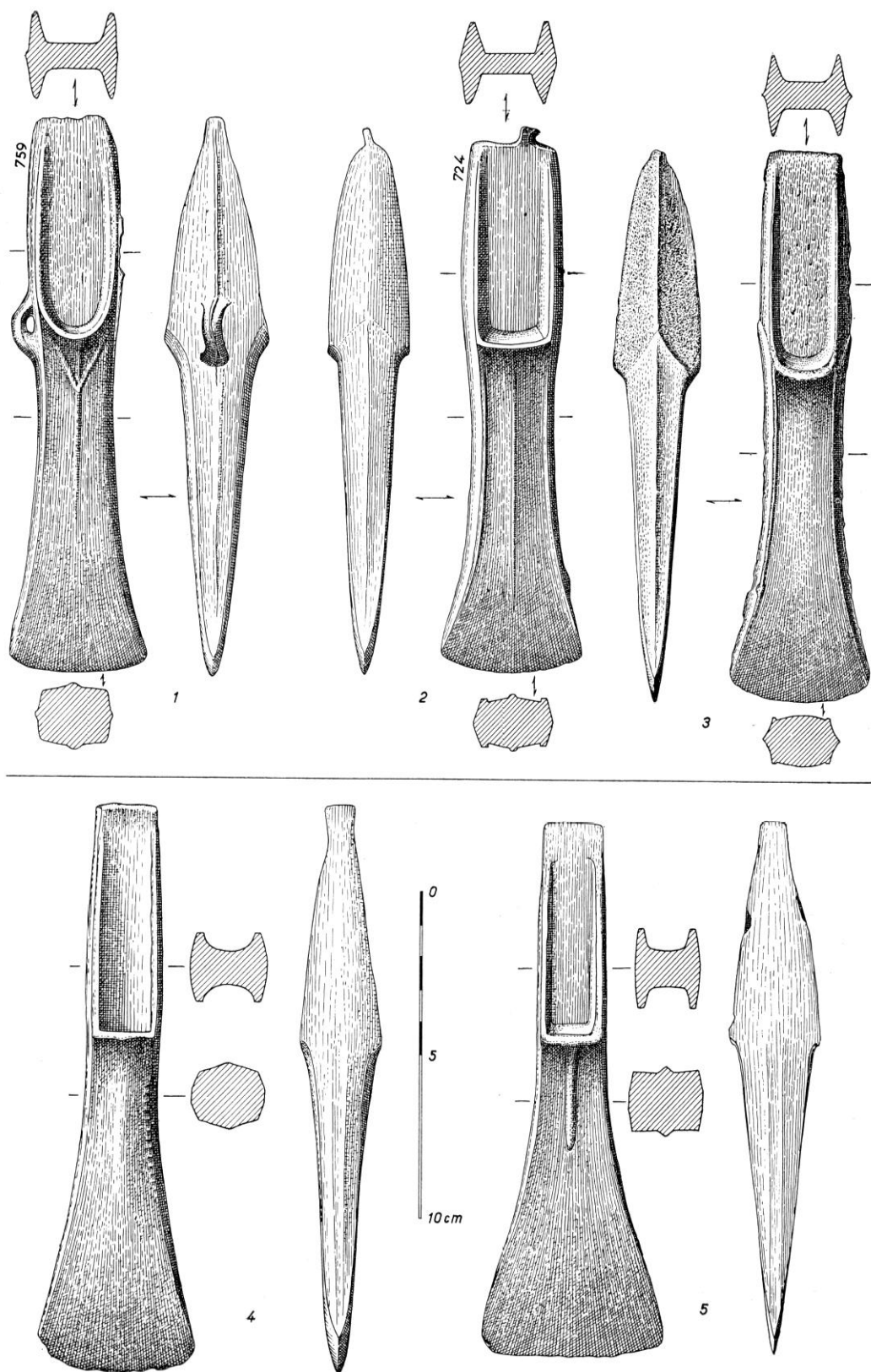
CHEMILLÉ.

1) 1 hache à douille écrasée, probablement arrondie à l'origine, tranchant ébréché, coups de lime sur les plats (fig. 40, n° 1). L : (124) ; l : 44 ; douille (45) × (34). M. David à Angers.

2) 1 bracelet massif ouvert, de section



12 Brézé, dépôt de La Rivière-Marteau : 1, 2, 3. Haches à talon. 4, Beaupreau ; 5, Mozé-sur-Louet ; 6, Cheffes-sur-Sarthe. (1 à 5, collections privées ; 6, musée Saint-Jean).



13 Dépôt de Distré. Haches à talon. (1, 2, musée de Saumur ; 3, musée de Chartres ; 4, 5, musée Saint-Jean)
(l'appartenance au dépôt est suspecte pour le n° 5).

arrondie avec méplat à l'intérieur, profondément altéré, D 1 : 70, D 2 : 65, section : 7×9 (fig. 33, n° 21, d'après dessins Desmazières et Gruet 1945). Musée Saint-Jean, coll. Michel (non retrouvé).

3-7) 5 haches de type indéterminé.

Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; Desmazières 1895, p. 338 ; 1899, p. 178 ; 1921, p. 286-287 ; Poilâne 1924, p. 41-42 ; 1931, p. 200.

CHÊNEHUTTE-LES-TUFFEAUX (voir TRÈVES-CUNAUT).

1) 1 poignard à deux rivets. L : 130 ; l : 24. Musée Saint-Jean, coll. Michel (non retrouvé). Un dessin de Desmazières (fig. 52, n° 18) permet d'apparenter ce poignard au type de Porcieux-Amblagnieu.

2) 1 pointe de lance à douille brisée (fig. 42, n° 4). L : (75) ; l : 31 ; diamètre douille : (17.). Musée Saint-Jean, n° 2755 (coll. Michel).

3) 1 pointe de lance « très effilée ». Coll. Ménière, pharmacien à Angers (non retrouvée). Nous figurons cette pièce (fig. 42, n° 9) d'après un dessin de Desmazières très probablement inférieur (peut-être de moitié) à la grandeur naturelle. Il pouvait s'agir d'une grande pointe de lance à tranchants légèrement infléchis.

4) Dans le camp de Chênehutte, situé sur le promontoire qui domine la Loire au-dessus du village des Tuffeaux, on a trouvé anciennement « une épée, des pendeloques, des bracelets de bronze d'époque gauloise » (dépôt ?) et, par la suite (1910), une hache plate en cuivre (coll. Urseau). Cette dernière pièce est décrite et dessinée par Desmazières (1911) : il s'agit d'un exemplaire grossier, de forme irrégulière, à surface rugueuse (fig. 1, n° 4). L : 118 ; l : 44 ; e : 8. Selon Port et le D.A.G., les trouvailles du camp de Chênehutte ont été déposées au musée de Saumur ; elles devraient donc se trouver parmi les nombreux objets non identifiés de ce musée.

Bibl. : Port 1874, I, p. 680 ; D.A.G., I, p. 282 ; Desmazières 1895, p. 340 ; 1910, p. 1050 ; 1911, p. 124-125, fig. 30 ; 1921, p. 288-289 ; Picard 1921, p. 214 ; Cordier 1956, p. 411.

CHOLET (environs).

A. F. Lièvre signale une découverte d'objet en or : « une sorte de diadème formé d'un long fil d'or de deux millimètres et demi de diamètre, passant derrière la tête et d'un bandeau frontal très étroit sur les tempes, plus large à mesure qu'il se rapproche du milieu du front, où il mesure vingt cinq millimètres. Une ligne de points tracés en creux et suivant tous ses contours en forme l'unique ornement. Le tout pouvait avoir 0,45 m de diamètre et peser environ 60 grammes. Ce précieux spécimen de l'orfèvrerie primitive de nos ancêtres fut trouvé, il y a peu d'années près de Cholet dans une sépulture gauloise. Par malheur, il tomba dans des mains qui le mutilèrent sans en soupçonner la valeur, et ne fut recueilli que faussé par M. Gaillard de la Dionnerie, dont il orne les riches collections » (Lièvre, 1890, p. 3) (il faut évidemment lire 0,45 m de longueur et non de diamètre).

Charbonneau-Lassay (1915, p. 13) reproduit ces renseignements en ajoutant que, d'après le témoignage du Dr Pissot, conservateur du Musée de Cholet, ce bijou aurait été recueilli « au milieu d'un mobilier nettement néolithique », avec des haches polies et un couteau en silex. D'après la description de Lièvre, on ne peut douter de l'appartenance de la pièce au type des « gargantillas » de Saint-Père-en-Retz (Loire-Atlantique) et de Saint-Laurs (Deux-Sèvres).

Nous ignorons la destination prise par ce remarquable objet. Sauf erreur, il ne se trouve pas au Musée des Antiquaires de l'Ouest qui, pourtant, recueillit la collection Gaillard de la Dionnerie à la fin du siècle dernier.

D'après Chantre, Desmazières, Poilâne et les musées d'Angers et de Cholet, on peut en outre attribuer aux « environs de la ville » ou à « l'arrondissement de Cholet » les 13 objets suivants :

1) 1 hache à rebords (fig. 52, n° 11). L : 112 ; l : 40 ; e : 22. Coll. Comte de Villoutreys. Bibl. : Poilâne 1924, p. 37-38, pl. II, n° 52 ; 1931, p. 195.

2) 1 « hache à bords droits élevés évoluant vers le talon » (fig. 52, n° 12). L : 90 ; l : 30 ;

e : 14. Coll. Fiévé. Bibl. : Poilâne 1924, p. 28, pl. I, n° 10 ; 1931, p. 189 ; 1932, pl. V, n° 3.

3) 1 hache à talon de type breton, avec traces de nervure médiane (fig. 52, n° 15). L : 136 ; l : 32. Coll. Comte de Villoutreys. Bibl. : Poilâne 1924, p. 38, pl. I, n° 20 ; 1931, p. 195 ; 1932, pl. VIII, n° 1.

4) 1 hache à talon à légères nervures médiane et latérales, bavures bien arasées, léger décalage du moule dans le sens transversal, tranchant écorné et très émoussé (fig. 24, n° 1). L : 167 ; l : (39,5) ; e : 28,5. Musée Saint-Jean, n° 35 229.

5) 1 hache à talon à nervure médiane, sommet écrasé (fig. 25, n° 2). L : (150) ; l : 46 ; e : 28,5. Musée de Cholet.

6) 1 hache à ailerons et anneau, bavures invisibles, léger pincement aux angles du tranchant (fig. 35, n° 4). L : 118,5 ; l : 36 ; e : 35. Musée Saint-Jean (dépôt du musée de Paléontologie). Bibl. : Desmazières 1921, p. 287 ; Poilâne 1931, p. 200.

7) 1 hache à ailerons et anneau, encoche rectangulaire au talon (fig. 35, n° 7). L : 136 ; l : 42 ; e : 35,5. Musée de Cholet. Bibl. : Poilâne 1924, p. 42, pl. II, n° 67 ; *id.* 1932, pl. IX, n° 2.

8) 1 hache à ailerons brisés et anneau (fig. 35, n° 6). L : 120,5 ; l : 34. Musée de Cholet.

9) 1 petite hache à douille à anneau, de section quadrangulaire, tranchant brut (fig. 41, n° 10). L : 74 ; l : 23,5 ; douille : 17×21. Musée de Cholet. Bibl. : Poilâne 1924, p. 42, pl. II, n° 64 ; 1931, p. 201.

10) 1 hache de type non précisé. Coll. Robinot de Saint-Cyr au château de la Roche-en-Guenroc à Caulnes (Côtes-du-Nord). Bibl. : Chantre 1875, p. 38-39 ; 1878-82, p. 741.

11) 1 hache de type indéterminé. Bibl. Poilâne 1924, p. 43.

12-13) 2 aiguisoirs à trou de suspension (fig. 53, nos 19, 27). L : 43 ; l : 24 et L : 57 ; l : 16. Coll. Comte de Villoutreys. Bibl. : Poilâne 1924, p. 42, pl. II, nos 71, 72 ; 1931, p. 201.

CONCOURSON.

1 morceau de poignard ou d'épée (coll. d'Achon). Bibl. : Desmazières 1899, p. 177 ; 1921, p. 289.

CORON.

« Haches et bracelets ornés vus autrefois chez des cultivateurs ». Bibl. : Desmazières 1921, p. 289.

COUDRAY-MACOUARD (LE).

Selon Picard, trouvailles de pierre polie et de bronze. Bibl. : Picard 1921, I, p. 212.

DENÉE.

1 hache à talon et anneau. Les Aireaux, 1935, à 0,60 m de profondeur. Bibl. : Desmazières 1935, p. 22.

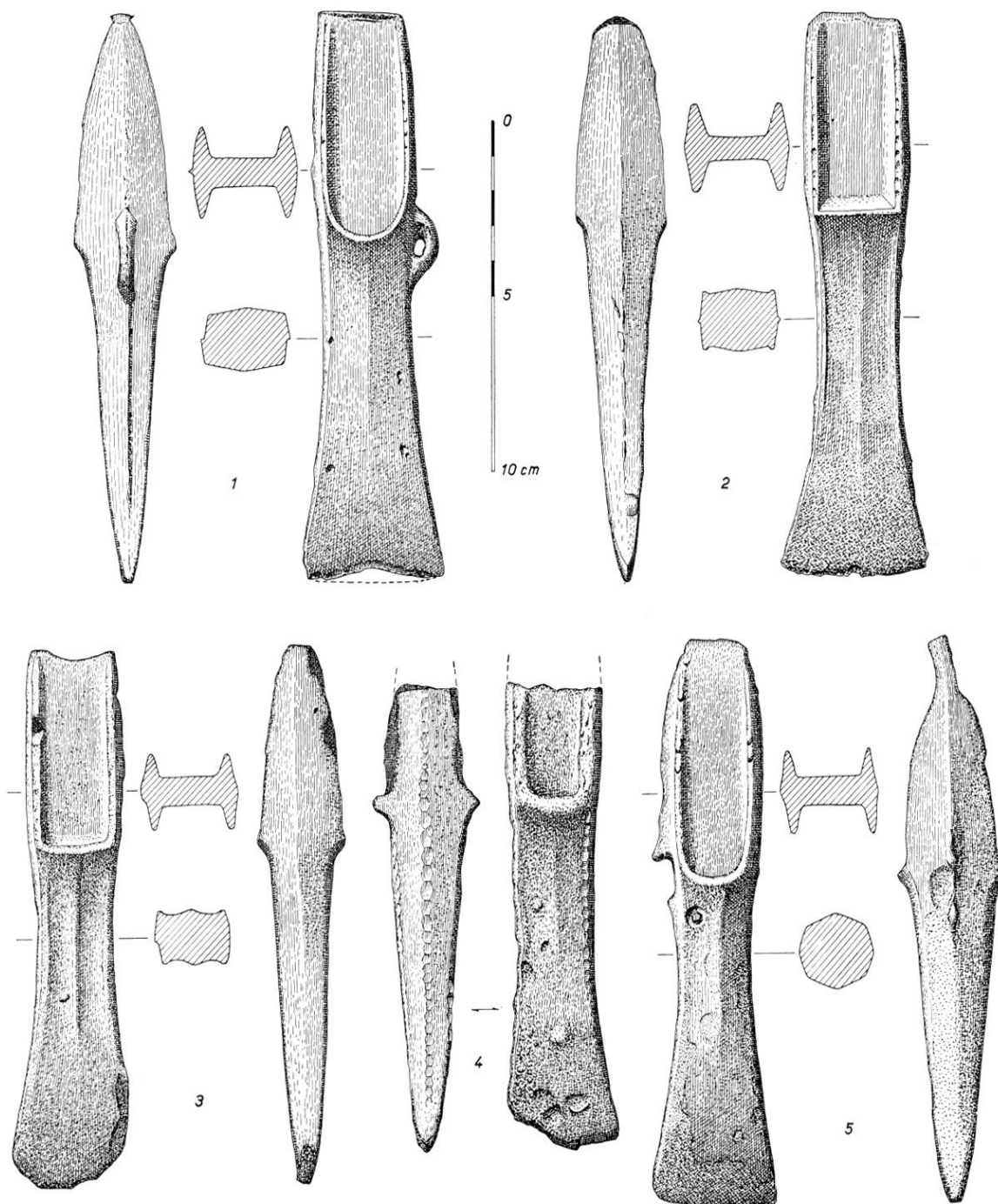
Il est permis de se demander si les « scories riches en cuivre pur » signalées dans cette commune et dont nous parlerons plus loin n'auraient pas été des lingots ou débris de lingots.

DISTRÉ.

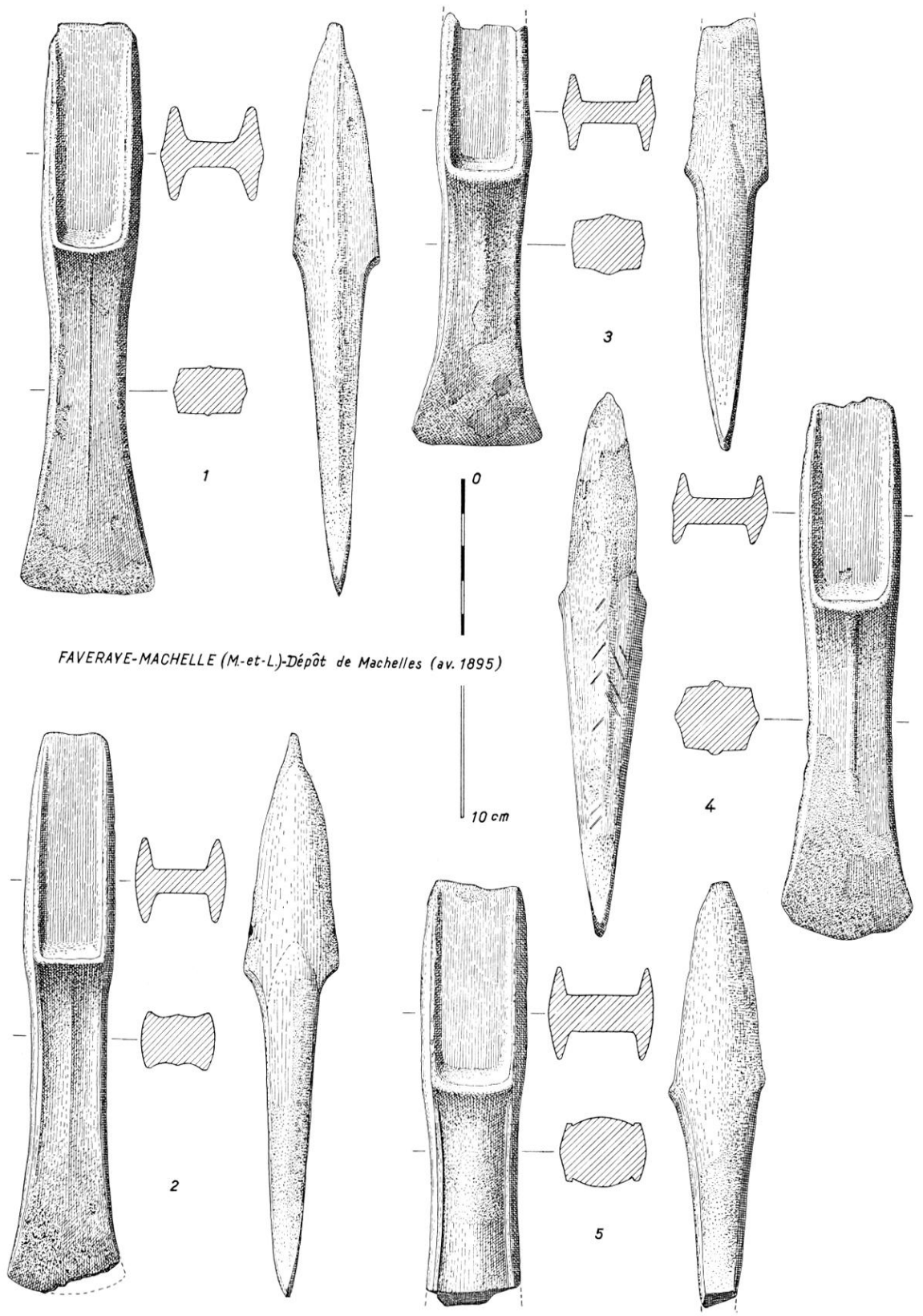
1) *Dépôt découvert en 1814.* Nous reproduisons ci-après la première relation de cette découverte, par Bodin (1821) qui, toutefois, nous laisse dans l'ignorance du point de trouvaille exact :

« en 1814, un laboureur de la commune de Distré, en défrichant un champ, heurta avec sa charrue un vase en terre grossière qui renfermait vingt-huit instrumens de bronze dont la forme n'a pu encore faire connaître l'usage ; ils diffèrent tous les uns des autres par les dimensions ; trois ont des anneaux, comme celui que j'ai déposé au cabinet d'histoire naturelle et antiquités à Angers ; le plus grand a sept pouces de longueur, le plus petit six pouces et tous environs deux pouces de largeur au tranchant. Vingt-sept de ces instrumens n'ont point été réparés à la lime en sortant des moules ; un seul l'a été, il conserve même quelques traces de ciselure faite pour l'orner.

DOUÉ-LA-FONTAINE (M.-et-L.) - Dépôt (av. 1899)



14 Dépôt de Doué-la-Fontaine. Haches à talon (le n° 5 est supposé provenir du dépôt). (Musée de Nemours).



15 Faveraie-Machelle, dépôt de Machelles. Haches à talon. (Musée de Nemours).

Parmi ces instruments, il y avait aussi une spatule de bronze dont il ne reste plus qu'une partie et une anse d'un petit vase de même métal qui aura été détruit par l'oxydation ; cette anse est cannelée ».

Il ressort de ce texte que le dépôt contenait 28 haches (ce qui a d'ailleurs bien été relevé par le D.A.G. et Desmazières) et que les longueurs allaient de 160 à 190 mm avec des largeurs de tranchants de l'ordre de 50 à 60 mm. Quant au type des haches, la seule figurée par Bodin est à talon et rien ne fait douter que toutes les pièces aient été de ce type. Nous ne voyons pas ce qui a pu faire écrire à Déchelette « 27 haches à douille », ni ce qui a fait accepter à Desmazières l'appartenance à ce dépôt d'une hache à douille du musée Saint-Jean.

Quant à « l'anse de vase cannelée », elle est interprétée par Godard-Faultrier comme un fragment de bracelet, ce qui paraît plausible. La pièce dite « spatule » pourrait faire penser à un fragment distal de hache à rebords à tranchant étalé, mais ce n'est là qu'une pure supposition.

Nous n'avons retrouvé que 3 pièces attribuables à ce dépôt :

1 hache à talon de type breton, sans anneau, à nervures médiane et latérales, décor « ogival » sur un flanc, léger décalage du moule, bavures brutes (fig. 13, n° 2). L : 169 ; l : 45 ; e : 27. Musée de Saumur, n° 724.

1 hache à talon sans provenance du musée de Saumur (n° 759) répond exactement au dessin de Bodin ; il s'agit d'une hache allongée, à anneau, à décor en trident, bavures brutes (fig. 13, n° 1). L : 171 ; l : 45 ; e : 34.

1 hache à talon de type breton, sans anneau, à nervures latérales et décor dit « ogival » sur les flancs, bavures brutes (fig. 13, n° 3). L : 169 ; l : 45,5 ; e : 28,5. Cette hache est conservée au musée de Chartres (n° 795) et porte l'étiquette : « bronze gaulois trouvé au nombre de 24 dans un grand vase près Saumur le 25 janvier 1816 ». Nous pensons pouvoir attribuer cette hache au dépôt de Distré. Il y a en effet concordance, avec une approximation admissible pour l'époque, de la

date de découverte, des conditions de dépôt et du nombre d'objets. D'autre part, Distré est distant de 4,5 km de Saumur. Enfin, le type et l'état de la pièce sont tout à fait conformes à ce que nous savons du dépôt.

Par contre, nous ne retiendrons pas 2 haches à talon sans anneau et à bavures bien arasées (fig. 13, n°s 4 et 5) qui sont étiquetées de ce dépôt au musée Saint-Jean (n°s 1738 et 1738 bis). Il s'agit certainement d'une erreur, Bodin ayant indiqué avoir offert 1 des 3 exemplaires à anneau. C'est d'ailleurs probablement à la suite d'une mauvaise interprétation du texte de Bodin que Chantre cite 3 haches du dépôt au musée d'Angers.

Bibl. : Bodin 1821, p. 11, pl. I, n°s 12, 13 ; Godard-Faultrier 1851, p. 11, 87 ; Millet de la Turtaudière 1865, II, p. 322 ; Chantre 1875, p. 48-49 ; 1878-82, p. 742 ; D.A.G., I, p. 345 ; Port 1876, II, p. 45 ; Godard-Faultrier 1884, p. 284 ; Mortillet 1894, p. 319 ; Desmazières 1895, p. 319, 341 ; Bousrez 1897, p. 89 ; Spal, dossier II F 1.43 ; Déchelette 1910, p. 73 ; Desmazières 1921, p. 289 ; Picard 1921, I, p. 213 ; Eluère 1972, p. 73-74.

2) 1 hache à douille de type armoricain à anneau malformé (fig. 39, n° 3). L : 133 ; l : 34 ; douille : 33 × 38. Musée Saint-Jean, n° 1738 *ter* (pièce n'appartenant pas au dépôt, don Beauregard). Bibl. : Spal, dossier II F 1.43.

DOUCES.

3 haches à talon. Coll. Léoty. Bibl. : Desmazières 1895, p. 339 ; 1921, p. 289.

DOUÉ-LA-FONTAINE.

1) Dépôt de 6 haches à talon « trouvées ensemble à 0,80 m de profondeur » ; le lieu exact de la découverte reste inconnu. Desmazières indique les 6 haches dans la collection Poullain ; nous en avons retrouvé 4 dûment étiquetées au musée de Nemours (n°s 1 à 4 ci-dessous) ; une cinquième hache dépourvue d'étiquette peut appartenir au dépôt. Les 5 pièces proviennent de moules différents. L'une d'elles (n° 4) présente un martelage d'une certaine régularité sur les arêtes et les

Tableau 1

Fig.	N°	Mensurations							A	Décor				Bavures			Tranchant			Etat		D
		L	L1	L2	l1	l2	l3	e		1	2	3	4	1	2	3	1	2				
14	1	>163	>98	>65	25	28	43	30	+					+				+		+		
14	2	162	104	58	29	30	44	27		+				+				+		+		
14	3	154	98	56	27	27		26		+	+			+				+		+		
14	4	>132	>100	>32		26		32		+	-	+		+				+		+		
14	5?	161	94	67		26	365	32	?	+				+				+		+		

bavures, bien discernable malgré l'état de corrosion⁴ (cf. tabl. 1).

Bibl. : Desmazières 1899, p. 177 ; Déchelette 1910, p. 74 ; Desmazières 1921, p. 299 ; Picard 1921, I, p. 213.

2) Dépôt de 6 haches à douille « dans un même tas à 0,60 m de profondeur » (1862) ; le lieu exact de la trouvaille n'est pas précisé. Il s'agit de 5 haches du type classique de Couville, dont 2 pouvant provenir d'un même moule et d'une petite hache à douille ovale et rétrécissement du corps, du type de Maure-de-Bretagne (cf. tabl. 2).

Tableau 2

Fig.	N°	L	l	Douille
41	1	72	27,5	21,5 x 28,5
41	2	71	26	22 x 28
41	3	71	26,5	22,5 x 28
41	4	76	25	17,5 x 23
41	5	73	23	16,5 x 22,5
41	6	60	20	19 x 22

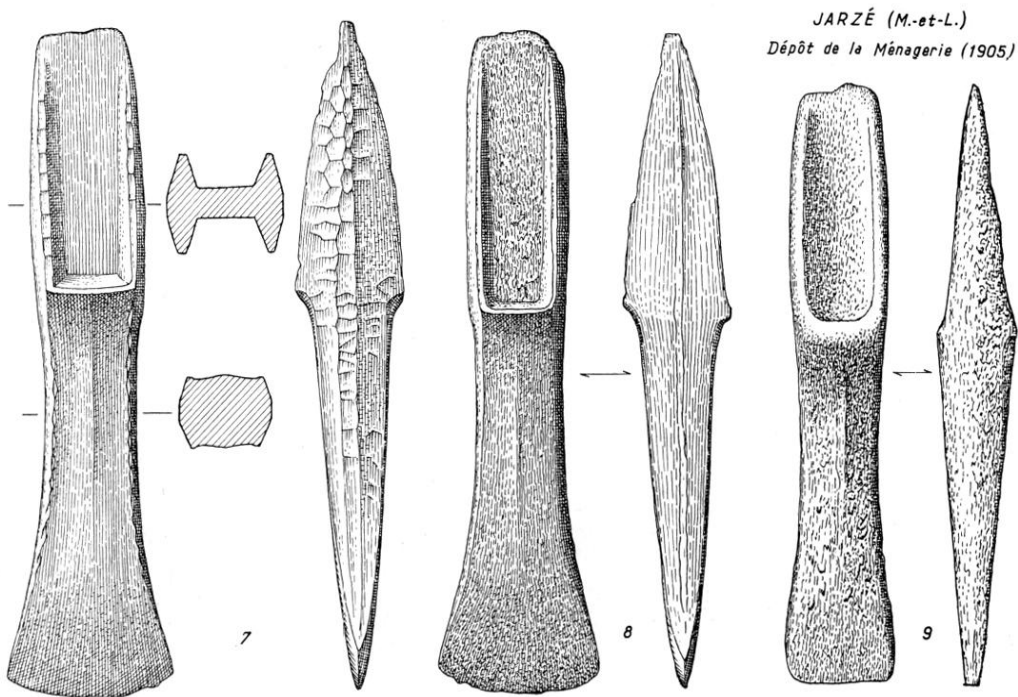
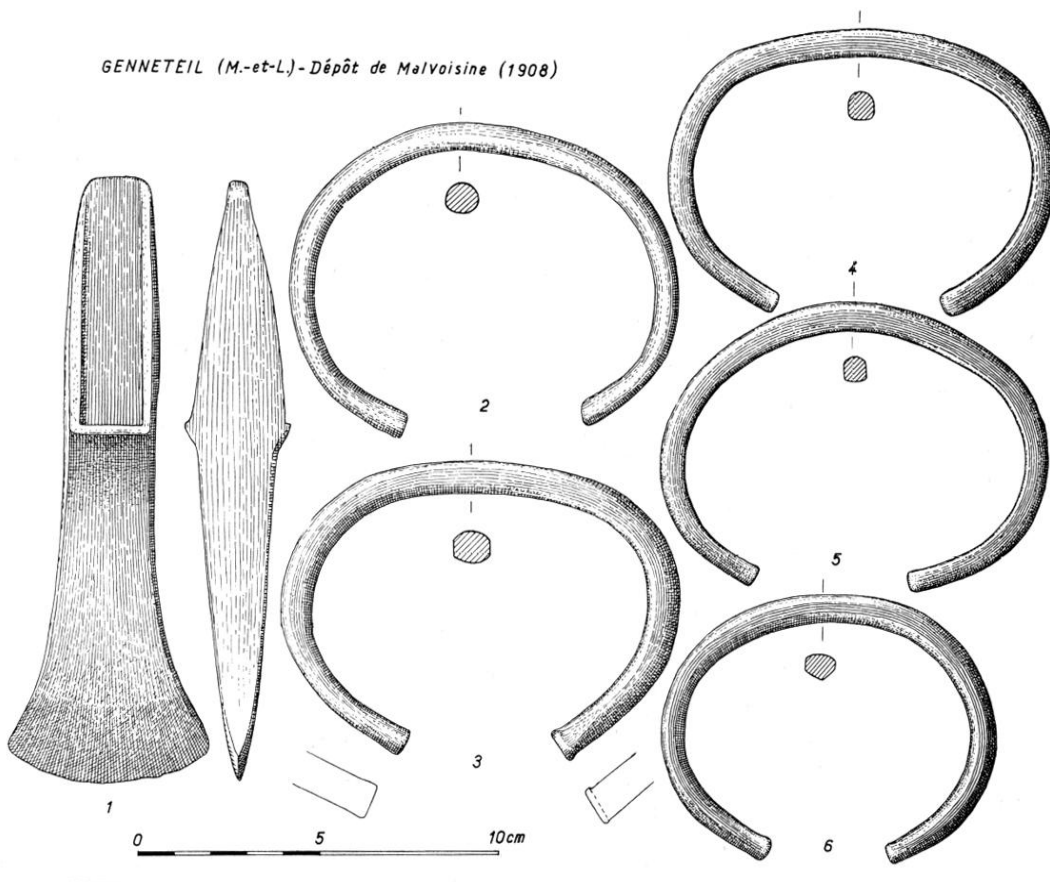
Musée Saint-Jean, n° 1745. Bibl. : Chantre 1875, p. 50-51 ; 1878-82, p. 742 ; Godard-Faultrier 1884, p. 285 ; Mortillet 1894, p. 319 ; Desmazières 1895, p. 319, 340 ; Déchelette 1910, p. 73 ; Desmazières 1921, p. 289 ; Picard 1921, I, p. 213 ; Gruet 1972, fig. 9, nos 40, 41.

3) 1 bracelet massif incisé, absolument fermé (ressoudé en deux points), de section triangulaire arrondie (fig. 31, n° 3).

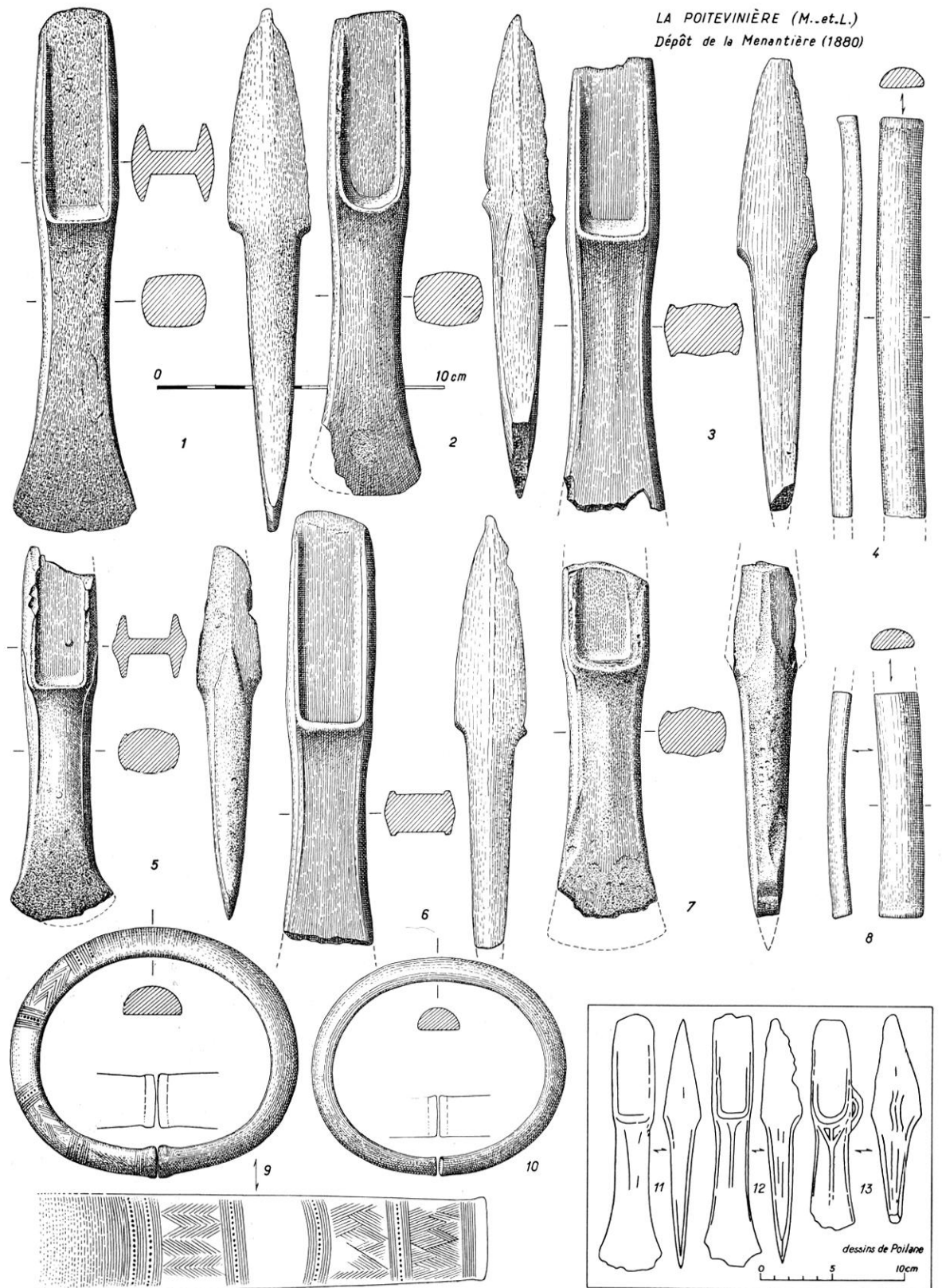
Le décor comporte trois grands panneaux garnis d'incisions curvilignes et de gros pointillés et deux petits panneaux divisés en diagonale en quatre triangles dont deux quadrillés et deux pointillés. Ces panneaux sont séparés par de larges séries de traits transversaux. Comme sur un des exemplaires de Champigné, un bombement simule la rencontre de deux extrémités renflées. D 1 : 80 ; D 2 : 78 ; section : 8 x 17. Musée Saint-Jean, n° 2 713 (coll. Michel). Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 49 ; Desmazières 1895, p. 340 ; 1921, p. 289 ; Picard 1921, I, p. 214 ; Gruet 1945, p. 255-256, fig. 1, n° 6 ; Briard 1965, p. 132.

4) 1 pointe de lance à douille assez longue et tranchants légèrement infléchis (fig. 42, n° 2). Cette pièce présente un décor original sur la douille : 2 losanges allongés et ovalisés, opposés de part et d'autre du trou de rivet et agrémentés de chevrons et de pointillés. La base de la douille présente en outre quelques traits transversaux. Un fin pointillé parcourt la lame de chaque côté de la douille ; quoiqu'invisible par endroits, il devait se prolonger jusqu'au voisinage de la pointe. La pièce s'est trouvée incurvée accidentellement et abîmée à la pointe et à la base. L : 235 ; l : 47 ; douille ovale à la base : 27,5 x 25. Musée Saint-Jean, n° 2751 (coll. Michel). Bibl. : Cat. exp. rétrosp. p. 49 ; Desmazières 1921, p. 289 ; Picard 1921, I, p. 214 ; Gruet 1945, p. 253-254, fig. 1, n° 1.

4. Abréviations employées dans les tableaux de haches à talon : L = longueur totale ; L 1 = longueur de la lame (mesurée de l'intérieur de la butée au tranchant) ; L 2 = longueur du talon ; l 1 = largeur au sommet ; l 2 = largeur à la butée ; l 3 = largeur au tranchant ; e = épaisseur max. ; A = anneau. Décor : 1 = nervure médiane ; 2 = nervures latérales ; 3 = décor sous l'épaule (trident, fossettes ou motifs plus ou moins apparentés) ; 4 = décor sur les flancs. Bavures : 1 = brutes ; 2 = assez bien arasées ; 3 = invisibles ou à peu près. Tranchant : 1 = brut ; 2 = émoussé, abîmé ; 3 = vif. État de surface : 1 = lisse ou à peu près ; 2 = altéré, corrodé. D = décalage des valves du moule.



16 Genneteil, dépôt de Malvoisine : 1, hache à talon ; 2 à 6, bracelets. Jarzé, dépôt de La Ménagerie : 7, 8, 9, haches à talon. (1 à 7, coll. Fraysse ; 8, 9, musée de Blois).



17 La Poitevinère, dépôt de la Menantière : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 13, haches à talon ; 4, 8, fragments de bracelets non incurvés ; 9, bracelet incisé ; 10, bracelet lisse. (2 à 7, 9, 10, coll. Fiévé ; 1, 8, musée de Beaufort-en-Vallée ; 11 à 13, dessins de Poilâne).

5) Picard parle en outre de poignards et de pointes de flèches mais ces renseignements nous paraissent trop vagues pour être retenus (Picard 1911, p. 8).

DURTAL.

1) Dépôt découvert en 1860 dans les fondations du château. L'inventaire exact en est inconnu ; d'après Desmazières, « une partie des objets de cette cachette fut vendue au poids sur le marché d'Angers ». Il semblerait que le contenu de ce dépôt ait été considérable, même en tenant compte d'un peu d'exagération de la part du Dr Boell : « un entassement d'un mètre cube de haches en bronze, entières ou cassées, de débris d'épées, de couteaux, de marteaux » ! Il subsiste au musée Saint-Jean les 37 objets suivants (nos 1746, 2720, 2745, 2746, 2750, 2764, 2768, 2768 bis) :

Haches à talon.

1 ex. de type breton, sans anneau, bavures invisibles. L : 141 ; l : 35 ; e : 26 (fig. 36, n° 8).

1 ex. de type breton, sans anneau, à nervures médiane et latérales, trace de décor ogival sur les flancs, bavures non arasées. L : 171 ; l : 47 ; e : 30 (fig. 36, n° 5).

1 ex. de type normand, sans anneau, à tranchant étalé, fossette triangulaire profonde sous la butée, trace de décor demi-circulaire sur les flancs, bavures invisibles. L : 175 ; l : 73 ; e : 25 (fig. 36, n° 1).

1 fragment de tranchant pouvant provenir d'une hache à talon ou à ailerons. L : (41) ; l : (35) ; e : (13,5) (fig. 36, n° 9).

Haches à ailerons.

2 fragments distaux brisés au niveau de la base des ailerons (fig. 36, nos 7, 10).

Haches à douille.

2 ex. de type armoricain à section quadrangulaire et tranchant brut. L : 124 ; l : 33 ; e : 41 et L : 131 ; l : 37,5 ; e : 40 (fig. 37, nos 1, 3).

2 ex. à section circulaire, l'un décoré d'un bouton sous les deux bourrelets de la douille, l'autre présentant un décor du genre dit « ailerons simulés » et cassé au tranchant.

L : 122 ; l : 46 ; e : 39 et L : (84) ; l : 40 ; e : 40 (fig. 37, nos 2, 8).

1 petite hache à douille à tranchant brut. L : 77,5 ; l : 27,5 ; e : 22 (fig. 37, n° 10).

2 fragments de parties supérieures de douilles circulaires, dont 1 décoré (fig. 37, nos 5, 9).

6 fragments distaux, de section quadrangulaire (fig. 36, n° 11 ; fig. 37, n° 11 ; fig. 38, nos 1, 2, 3, 4), le second de ces fragments (l : 68,5) provient d'une hache de grande taille, peut-être du type de Brandivy.

Marteaux.

1 ex. fait d'un fragment de hache à ailerons, à anneau non ouvert. L : 89 ; l : 27 ; e : 30 (fig. 36, n° 6).

1 ex. à douille circulaire. L : 71 ; l : 35 ; e : 25 (fig. 37, n° 4).

Pointes de lance.

1 ex. à douille brisée. L : (89) ; l : 32 ; diamètre douille : (17) et 2 débris (fig. 36, nos 2, 3, 4).

Épées, rapières.

8 fragments, de sections diverses (voir les coupes, fig. 38, nos 5 à 11, 13). L : (37) à (122), l'un présentant un défaut de coulage (11), un autre peut-être réutilisé en racloir (13).

Bracelet.

1 ex. massif à extrémités légèrement renflées et jointives. D 1 : 86 ; D 2 : 71,5 ; section : 7×10 (fig. 38, n° 15).

1 fragment d'objet indéterminé (fig. 38, n° 12).

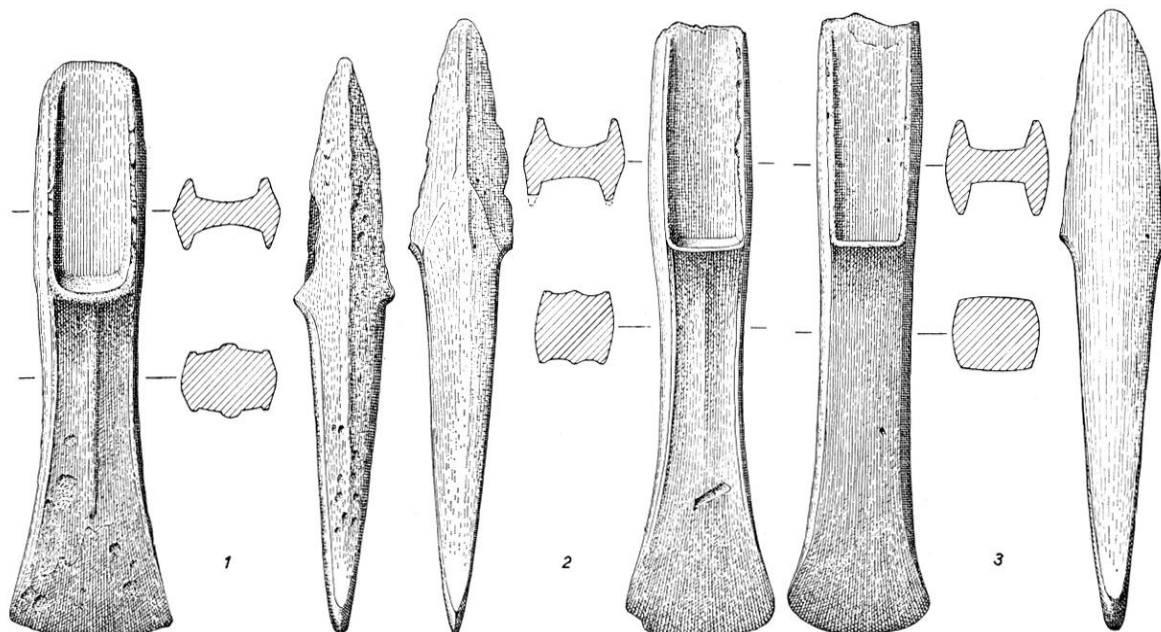
2 débris indéterminés (fig. 37, nos 6, 7).

1 culot en forme d'entonnoir (fig. 38, n° 14).

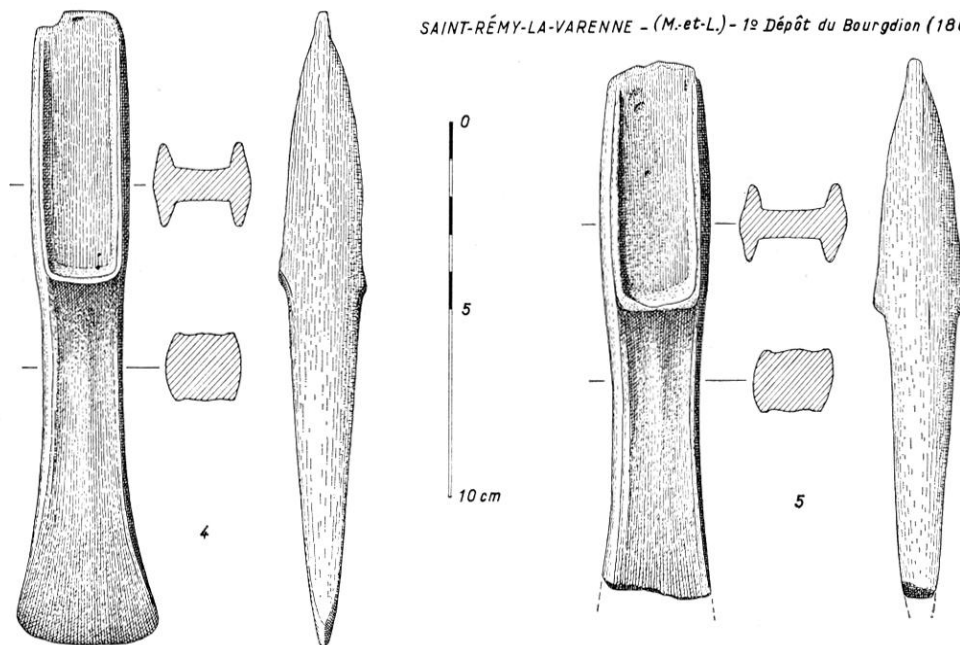
Cet ensemble correspond dans les grandes lignes à l'inventaire donné par Desmazières ; toutefois, nous avons en supplément 2 haches à douille entières ou à peu près.

Une petite hache polie en roche présentant un méplat de 1,5 au tranchant (L : 52,5 ; l : 39 ; e : 20) accompagne les objets de bronze au Musée Saint-Jean (n° 2214), mais peut-être s'agit-il d'une trouvaille faite à côté du dépôt (elle ne présente pas de traces d'oxyde).

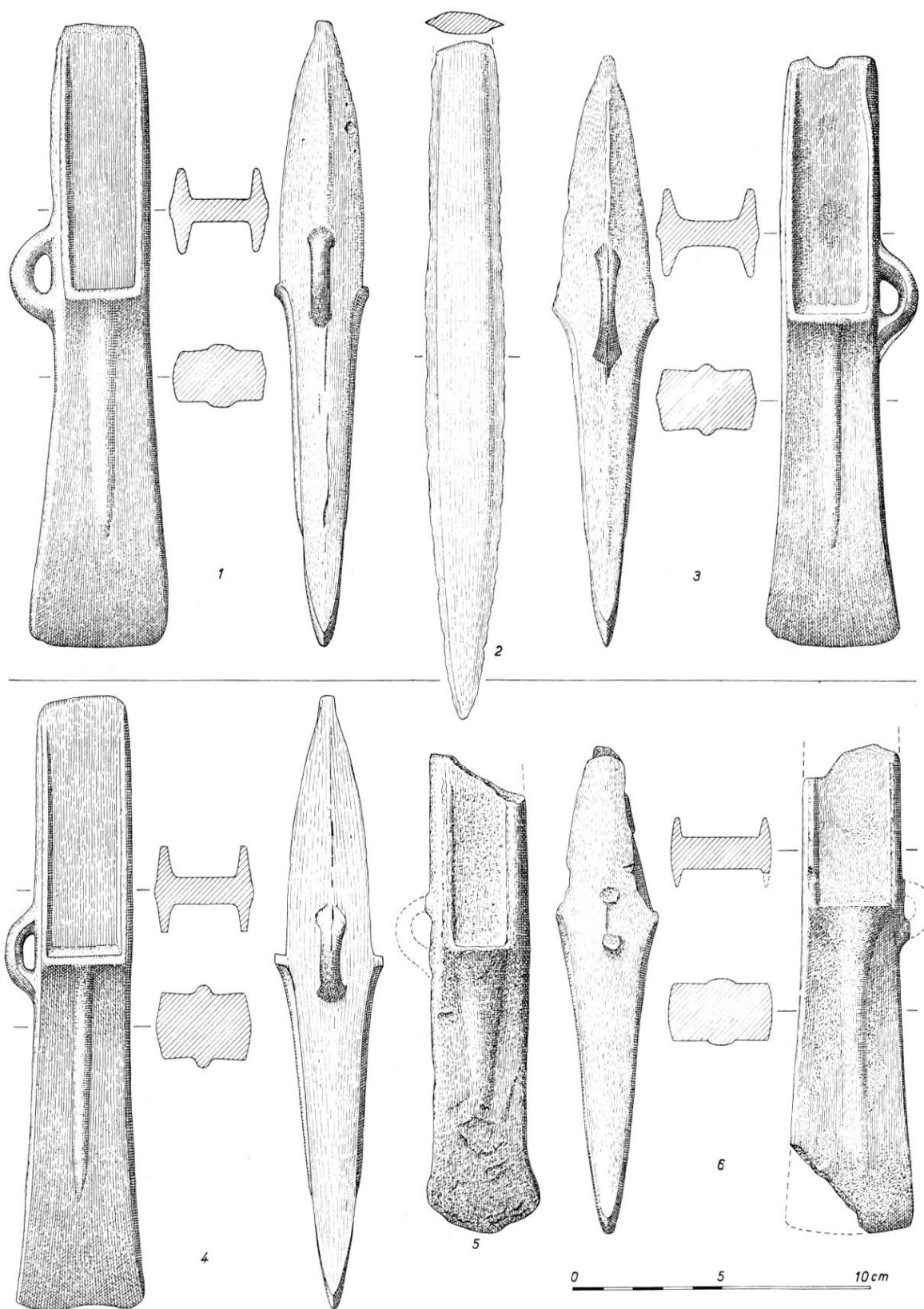
SAINT-RÉMY-LA-VARENNE (M.-et-L.) - Dépôt de la Bajoulière (av. 1895)



SAINT-RÉMY-LA-VARENNE - (M.-et-L.) - 1^o Dépôt du Bourgdion (1866)



18 Saint-Rémy-la-Varenne, dépôt de La Bajoulière : 1, 2, 3, haches à talon. 1^o Dépôt du Bourgdion : 4, 5, haches à talon. (Musée Saint-Jean).



19 Saint-Rémy-la-Varenne, 2^e dépôt du Bourgdion : 1, 3, haches à talon ; 2, lame de rapière. Haches à talon : 4, Bécon (dépôt ; 5, Le Pin-en-Mauges ; 6, Sainte-Gemmes-sur-Loire. (1 à 4, musée Saint-Jean ; 5, 6, collections privées).

Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 49 ; Chantre 1875, p. 52-53 ; 1878-82, p. 743 ; Port 1876, II, p. 88 ; Godard-Faultrier 1884, p. 285 ; Mortillet 1894, p. 319 ; Desmazières 1895, p. 319 ; Boell 1900, p. 81 ; Grosbois 1909 ; Déchelette 1910, p. 74 ; Desmazières 1921, p. 285 ; Gruet 1972, fig. 9, n° 24.

2) 1 hache à ailerons et anneau (fig. 35, n° 10). L : 119 ; l : 36,5 ; e : 34. Musée Saint-Jean, n° 2771 (n'appartient pas à la cachette du château).

ÉCOUFLANT.

1 hache à talon sans anneau, à nervure médiane (peu marquée) et latérales, décor ogival sur les flancs, bavures mal arasées (fig. 24, n° 3). Dans la Sarthe. L : 170 ; l : 43 ; e : 27,5. Musée Saint-Jean, n° 10 212. Bibl. : Desmazières 1921, p. 282 ; 1924, p. 33.

ÉPIEDS.

1) 2 haches plates dans les tourbières de la Dive. Bibl. : Desmazières 1911, p. 125 ; Cordier 1956, p. 411.

2) « On a signalé dans les tourbières de la Dive des découvertes de haches de bronze et bracelets aujourd'hui dispersées. Des flèches de bronze au Musée de Saumur » (Desmazières). Port parle de « plusieurs fibules en bronze » de même provenance, également recueillies par le Musée de Saumur. Nous n'avons malheureusement pu identifier aucune de ces trouvailles dans ce musée. Bibl. : Port II, p. 107-108 ; Desmazières 1895, p. 340 ; Préaubert 1905, p. 177 ; Desmazières 1921, p. 290 ; Picard 1921, I, p. 214.

FAVERAYE-MACHELLE.

1) *Dépôt du Bois de Lassay*. Découvert en 1847, « dans un pot enfoui dans le sable ». Port, le D.A.G., Déchelette et Desmazières signalent « une hache à bords droits et 6 bracelets massifs ». Conformément aux indications de Desmazières, 4 de ces bracelets sont conservés au musée Saint-Jean (n° 2740, coll. Michel) (fig. 33, nos 1, 2, 3, 14). Ils sont ouverts, à extrémités amincies, à sections ovoïdes

rectangulaires de $4 \times 5,5$; $5,5 \times 5,5$; $4,5 \times 5,5$; 4×4 . Les nos 1 et 14 sont intacts (D 1 : 74 ; D 2 : 48 et D 1 : 78 ; D 2 : 55), les deux autres sont déformés. Le n° 14 correspond exactement à un dessin de Spal, qui a permis de l'identifier au musée Saint-Jean, où il était attribué par erreur à Martigné-Briand, commune voisine. Les albums inédits de Chantre contiennent 2 dessins de bracelets portant cette indication : « 1846. Faveraye, canton de Thouarcé, dessins 1873, M. Rimbault vétérinaire à Thouarcé ». Ces bracelets, très ressemblants à ceux du musée Saint-Jean proviennent certainement du même dépôt. L'un est dépourvu de décor (D 1 : 73 ; D 2 : 47), l'autre présente des incisions obliques au voisinage des extrémités (D 1 : 77 ; D 2 : 53) (fig. 33, nos 4, 5). Quant à la hache dite « à bords droits », Spal nous en fournit le dessin, il s'agit d'un fragment de hache à talon à nervures médiane et latérales (fig. 33, n° 13). Spal signale en outre quelques objets et débris divers qui sont bien conservés au musée Saint-Jean ; on ne sait pourquoi ils ont échappé aux autres auteurs :

2 fils de bronze de 1 à 1,5 de diamètre, enroulés deux ou trois fois (bracelets?) et 3 fragments de fils semblables (fig. 33, nos 6, 7, 8) ;

1 poinçon à section circulaire (diamètre 5,5) et soie carrée (section : $4,5 \times 5,5$), pointe brisée L : (118,5) (fig. 33, n° 12).

1 tige brisée de 3 de diamètre et 80,5 de longueur (fig. 33, n° 11), présentant une extrémité aplatie, striée et perforée (on connaît des hameçons à extrémité proximale comparable).

2 tiges incurvées de 2,5 de diamètre (fragments d'hameçons?) (fig. 33, nos 9, 10).

Bibl. : Godard-Faultrier 1861, p. 171 ; D.A.G., I, p. 391 ; Chantre 1875, p. 56-57 ; 1878-82, p. 743 ; Port, II, p. 137 ; Mortillet 1894, p. 319 ; Desmazières 1895, p. 271, 332, 336 ; Desmazières 1899, p. 177 ; Spal (dossier II F 1.43) ; Déchelette 1910, p. 74 ; Desmazières 1921, p. 282 ; Spal, dossier 2 F 1 36.

2) *Dépôt de Machelles*. Desmazières indique 6 haches à talon rencontrées « dans un même tas à 0,60 m de profondeur. 5 haches sont étiquetées « Machelles » dans la collection

Tableau 3

Fig.	N°	Mensurations							A	Décor				Bavures			Tranchant			Etat		D
		L	L1	L2	11	12	13	e		1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2	
15	1	170	104	66	275	30	405	275		+					+			+		+		
15	2	166	99	67	215	275	35	30		+	+		+		+			+		+		
15	3	127	81	46		28	41	26		+			+		+			+			+	
15	4	161	100	61	26	30	40	275		+			+		+			+		+	+	+
15	5	(124)		60	29	32		30			+				+					+		

Poullain au musée de Nemours. 2 autres haches appartenaient à la collection Besson-
neau, mais n'ont pas été retrouvées. Le dépôt
aurait donc compris au moins 7 haches. Nous
possédons des dessins approximatifs de Spal
et de Desmazières représentant 2 haches
à anneau et grosse nervure médiane, probable-
ment celles de la collection Besson-
neau (fig. 53,
nos 7, 8).

Les caractéristiques des 5 haches du musée
de Nemours sont résumées dans le tableau 3.

Bibl. : Desmazières 1899, p. 177 ; Déchelette
1910, p. 74 ; Desmazières 1921, p. 282 ; dossiers
inédits ; Spall, dossier 2 F 1 36.

FAYE D'ANJOU.

1 « disque en bronze sans boucle ni aucun
moyen d'attachement ». Bibl. : Spal 1895.

FERRIÈRE-DE-FLÉE (LA).

1 épée de « type larnaudien » trouvée vers
1888 sous le dolmen du Bois de la Ferrière
ou Pierre Couverte. Bibl. : Desmazières 1921,
p. 292 ; Gruet 1967, p. 116, 299.

FIEF-SAUVIN (LE).

1) 1 pointe de lance à ailerons peu déve-
loppés (fig. 53, n° 21). Oppidum de la Ségourie.
L : 163 ; l : 25. Coll. Dr Galard. Bibl. : Poilâne
1912, fig. XI, n° 5 ; Desmazières 1921, p. 287 ;
Poilâne 1924, p. 38, pl. II, n° 57 ; 1931, p. 198,
pl. IX, n° 6.

2) Port parle de « fibules, d'anneaux de
bronze, de fragments d'épées, de couteaux,
de lances, d'œuvres d'art gauloises » (?)
recueillis dans les vestiges d'une villa romaine

(« Segora ») au lieu-dit le « Champ des Chirons »
entre le Grand et le Petit Nombault (Port, II,
p. 149). Certains de ces objets appartiennent
à l'époque gallo-romaine.

3) 3 aiguisoirs perforés dont un à trou
inachevé (fig. 50, nos 7, 8, 18). L : 87 ; l : 19 ;
e : 11 ; L : 71 ; l : 24 ; e : 6,5 ; L : 60 ; l : 14 ;
e : 20. Les 2 premiers au musée de Paléontologie,
le 3^e d'après dessin Desmazières. Bibl. :
Desmazières 1900.

4) 1 « vase polypode à 4 mamelons » trouvé
en arrachant un chêne à la Grande Forêt
(Poilâne 1934, p. 30). Il est évidemment
difficile de tabler sur cette indication, qui ne
concerne pas forcément l'Âge du Bronze.

FONTAINE-MILON.

Dépôt de l'Ouche Trollet. Découvert en 1876,
près du bourg, sous une pierre plate, ce dépôt
renfermait 1 hache à talon à anneau, 5 haches
de type indéterminé et 1 marteau à douille
(L : 80). Une ou plusieurs de ces pièces se
seraient trouvées au musée de Baugé vers 1920,
mais n'y ont pas été retrouvées. Bibl. : Desma-
zières 1921, p. 285.

FOUGERÉ.

Le D.A.G. fournit cette indication, que nous
reproduisons à tout hasard : « Épée de bronze
en 3 morceaux longue de 35 cm, trouvée en
1869 dans une sépulture, par des ouvriers
travaillant à l'agrandissement de l'église (Le
Beuf) ». Port précise « église Saint-Étienne »
et « épée de cuivre que l'on croit gauloise ».
Desmazières a ignoré cette trouvaille. Bibl. :
D.A.G., I, p. 412 ; Port 1876, II, p. 186 ;
Chantre 1878-82, p. 744.

FUILET (LE).

1) 1 hache plate de type primitif, très rugueuse, à bords à peu près rectilignes (fig. 52, n° 4). Le Héron, lieu-dit « les Épi-nettes », à proximité de la Divatte, en arrachant un arbre. L : 112 ; l : 45 ; e : env. 10. Coll. Poilâne. Bibl. : Desmazières 1911, p. 119, fig. 11 ; Poilâne 1912, fig. XI, n° 1 ; 1924, p. 27, pl. I, n° 3 (cite cette trouvaille sur Liré) ; Poilâne 1931, p. 188 ; 1932, pl. IV, n° 2 ; Gruet 1972, fig. 9, n° 1.

2-3) 1 hache à talon de type breton, brisée en deux, bavures fines, non retouchées, tranchant ébréché (fig. 23, n° 3) (L : 158 ; l : 40 ; e : 28) et 1 hache à talon de même type à nervure médiane (fig. 24, n° 4) (L : 170 ; l : 44 ; e : 29) ; la première retrouvée au musée de Cholet, la seconde dans l'ancienne collection Fiévé. La Fosse à l'Âne, près de la Divatte. Bibl. : Poilâne 1912, fig. XI, n° 4 ; Desmazières 1921, p. 287 ; Poilâne 1924, p. 29, pl. I, nos 12-13 ; 1931, p. 193, 1932, pl. VII, nos 1 et 2.

4) 1 hache à talon de type breton « vendue à Nantes par un chiffonnier ». Bibl. : Poilâne 1927-28, p. 17 ; 1931, p. 93.

GENNES.

1) « Cachette renfermant plusieurs haches de bronze » découverte peu avant 1905, « à très petite distance du dolmen de la Pagerie ». Bibl. : Préaubert 1905, p. 179.

2) 1 hache à rebords et 1 petite hache à douille quadrangulaire avec anneau (L : 55), coll. Desmazières (non retrouvées). Quelques autres haches de type non précisé recueillies « dans les environs du bourg », coll. d'Achon (non retrouvées). Des bracelets au musée de Saumur (ils devraient donc se trouver parmi les objets non identifiés de ce musée). 1 pointe de lance à patine bleue trouvée au lieu-dit « Sous le Puy » (coll. Achalme) et 1 autre semblable proposée à Desmazières pour achat en 1923 (non retrouvées). Bibl. : D.A.G., I, p. 441 ; Desmazières 1899, p. 177 ; Desmazières 1921, p. 290 ; Picard 1921, I, p. 213-214.

Le Musée des Antiquités nationales possède 1 phalère en bronze (n° 30 646) provenant

de Gennes, « trouvée près du monument Saint-Eusèbe, don Joly-Leterme » (transfert du musée de Cluny) et 1 autre phalère exactement semblable (n° 30 927) provenant du même transfert, mais sans indication d'origine. 2 autres phalères, semblables également, se trouvent au musée de Saumur sans indication d'origine non plus (nos 257 et 258). La parfaite identité de ces 4 pièces fait présumer leur appartenance à un même dépôt, qui ne paraît pas entrer dans le cadre chronologique de ce travail (Gallo-Romain ?).

GENNETEIL.

Dépôt de Malvoisine. Découvert en 1908, dans un champ, dans une zone de terre noire de 2 mètres carrés, ce dépôt comprenait 1 hache à talon sans anneau ni décor, parfaitement finie et 7 bracelets lisses ouverts à extrémités légèrement renflées. 6 de ces objets sont conservés dans la collection C. Fraysse :

Fig. 16, n° 1 — Hache à talon ; L : 160 ; l : 55 ; e : 30. Fig. 16, n° 2 — Bracelet ; D 1 : 110 ; D 2 : 80 ; section : 8 × 9. Fig. 16, n° 3 — Bracelet ; D 1 : 112 ; D 2 : 78 ; section : 8,5 × 10,5. Fig. 16, n° 4 — Bracelet ; D 1 : 107 ; D 2 : 76 ; section : 7,6 × 7,4. Fig. 16, n° 5 — Bracelet ; D 1 : 107 ; D 2 : 75 ; section : 6,7 × 6,5. Fig. 16, n° 6 — Bracelet ; D 1 : 92 ; D 2 : 70 ; section : 7 × 8.

Bibl. : Fraysse 1909 ; Desmazières 1921, p. 285.

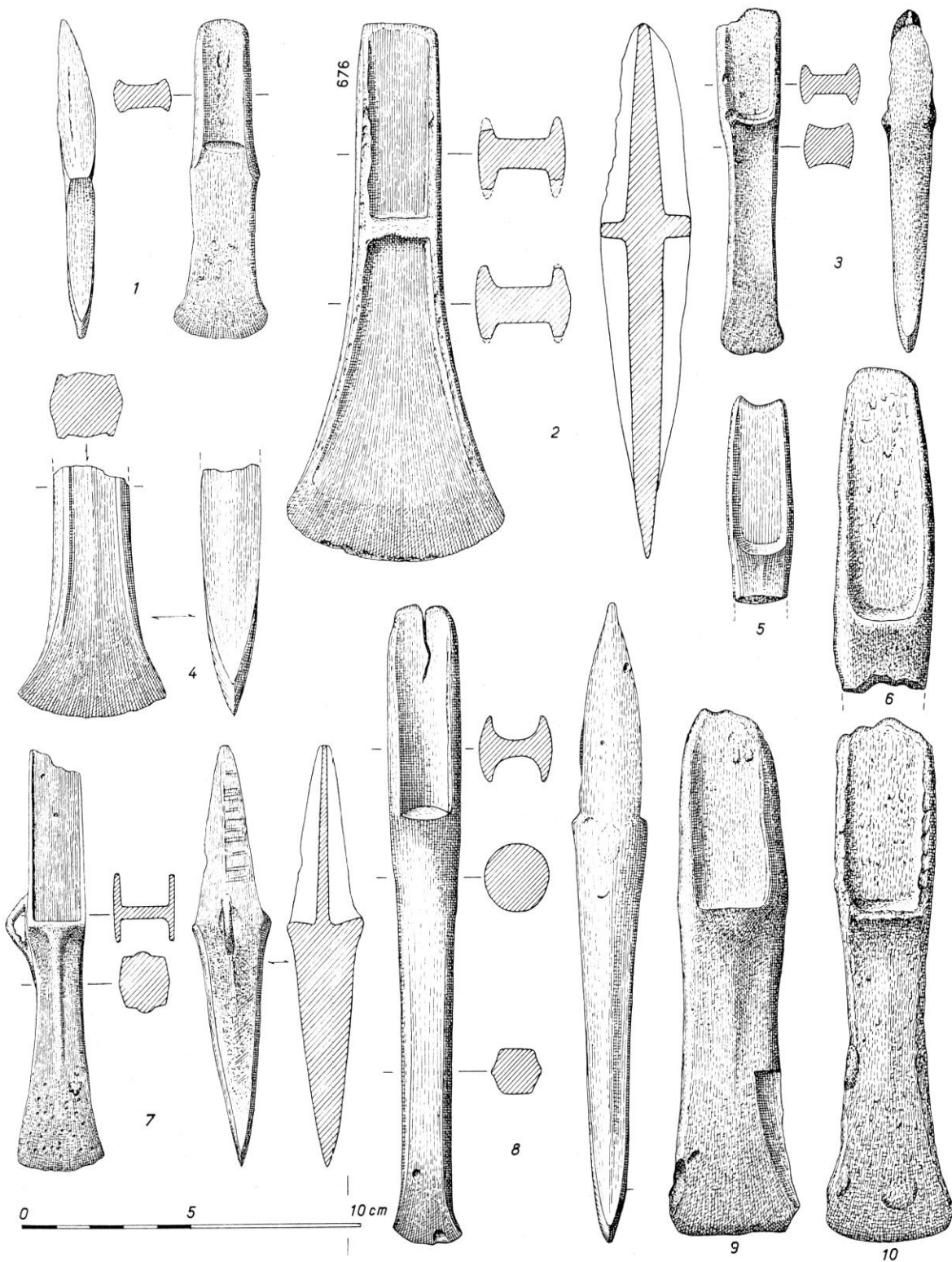
GESTÉ.

1) 1 hache à talon sans anneau, à nervure médiane, bavures arasées, tranchant écorné (fig. 52, n° 17). L : 152 ; l : 31 (coll. Poilâne, non retrouvée).

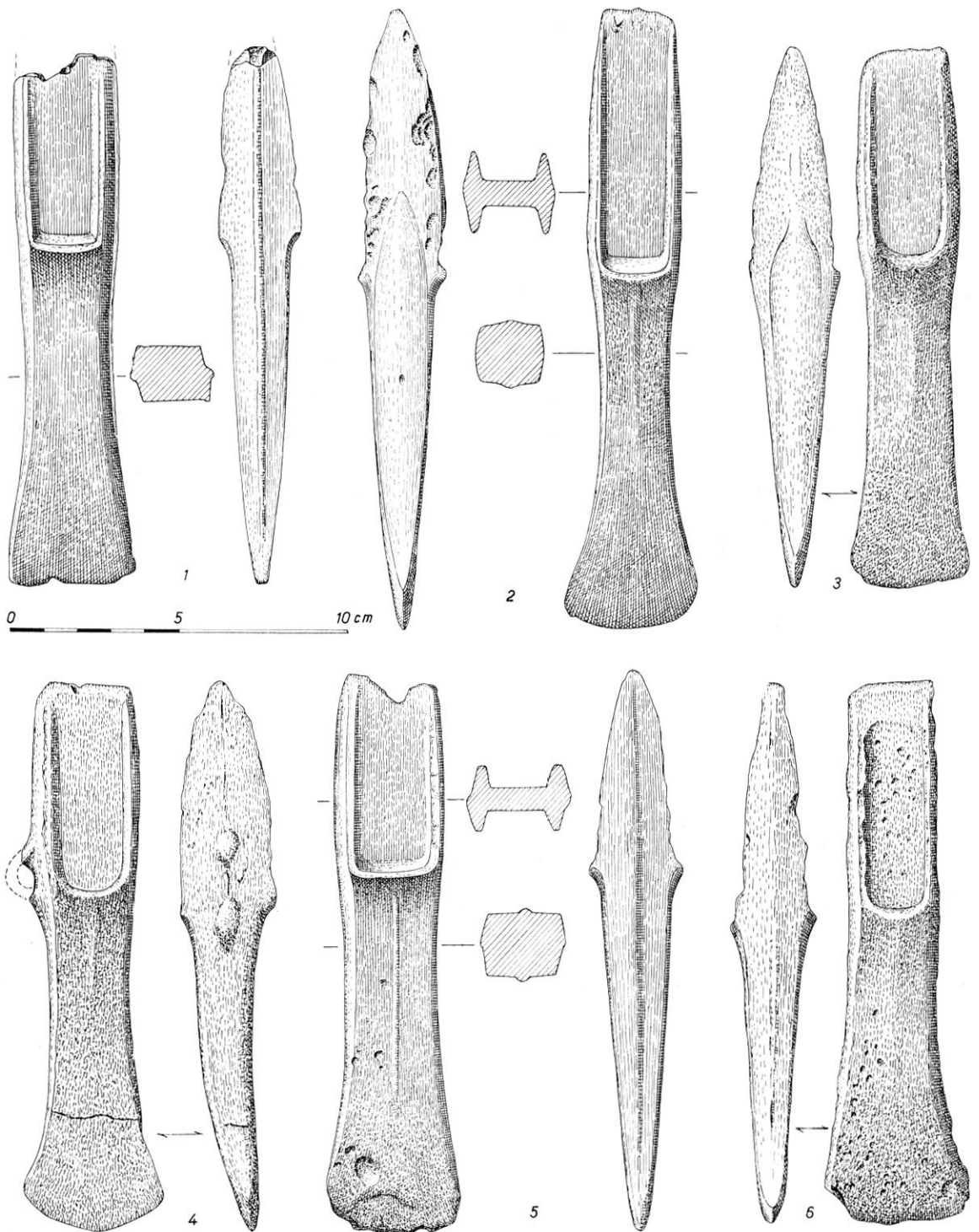
2) 1 hache à talon à décor en creux sous le talon, surface corrodée (fig. 29, n° 5). L : 133 ; l : 45,5 ; e : 19 (M. Poilâne Georges à Gesté).

3) 1 bracelet massif ouvert, sans décor, de section ovoïde-rectangulaire, à extrémités légèrement renflées, jointives (fig. 33, n° 16). D 1 : 79 ; D 2 : 61,5 ; section : 7,5 × 9. Musée Saint-Jean, n° 2735 (coll. Michel).

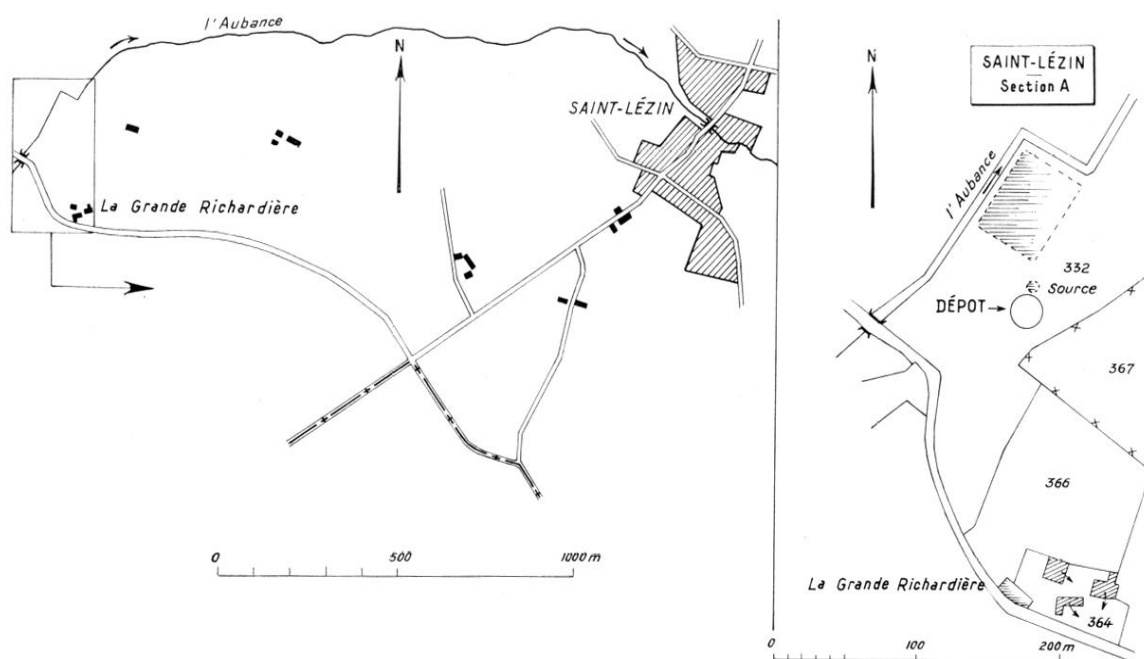
Bibl. : Desmazières 1895, p. 338 ; 1921, p. 287 ; Poilâne 1924, p. 31, pl. I, n° 19 ; 1931, p. 200.



20 Haches à talon entre rebords, haches et ciseau à talon. 1, La Poitevinière ; 2, Saumurois ; 3, 4, 7, Angers ; 5, Beaupreau ; 6, 9, Neuvy-en-Mauges ; 8, Chalennes-sur-Loire ; 10, Saint-Christophe-la-Couperie. (1, 3, 4, 7, 8, musée Saint-Jean ; 2, musée de Saumur ; 5, 6, 9, 10, coll. Fiévè).



21 Haches à talon. 1, La Chapelle-Rousselin ; 2, 3, Chaudron-en-Mauges ; 4, Beupreau ; 5, Beaufort-en-Vallée ; 6, Béhuard. (1, 4, coll. Fiévé ; 2, 3, 5, 6, musée Saint-Jean).



23 Situation du dépôt de la Grande Richardière à Saint-Lézin.

GONNORD (ou environs immédiats).

1-2) 1 hache à talon et 1 hache de type inconnu (coll. Versillé).

3) 1 racloir triangulaire à 3 nervures dirigées de la perforation centrale vers les angles (fig. 47, n° 5). 56 × 52 ; e : 5. Musée Saint-Jean. Bibl. : Gaudron et Soutou 1961, p. 586, fig. 2, n° 4.

4-8) 5 aiguisoirs à trou de suspension : 58 × 19 × 17 (en roche grise) ; 60 × 20 × 15 (id.) ; 43 × 13 × 12 (id.) ; 153 × 31 × 31 (en grès) ; (71) × 40 × 14 (en schiste) (fig. 50, nos 9, 13 à 16). Musée de Paléontologie (coll. Versillé).

GUÉDÉNIU (LE).

2 pointes de lance étiquetées « Forêt de Beaugé » au musée Saint-Jean (nos 2752 et 2753) sont attribuables à la commune du Guédéniau d'après des notes manuscrites de Desmazières. L : 122 ; l : 41 ; diamètre douille : 21 et L : 162 ; l : 37 ; diamètre douille : 26 (type de Tréboul) (fig. 42, nos 3, 5). Bibl. : Desmazières 1921, p. 285 ; Gruet 1972, fig. 9, n° 7.

HUILLÉ.

1 bracelet massif ouvert, sans décor visible (surface altérée), de section circulaire, à extrémités sans renflements, presque jointives (fig. 33, n° 17). D 1 : 65 ; D 2 : 61 ; section : 6 × 6. Musée Saint-Jean, n° 2737 (coll. Michel). Bibl. : Boell 1900, p. 82 ; Desmazières 1921, p. 285.

JALLAIS.

1-3) 2 haches à talon de type breton dont 1 à tranchant brisé (fig. 23, n° 4 ; fig. 52, n° 26) (L : (135) ; l : (28) ; e : 28 et L : 99 ; l : 24) et 1 hache à talon surbaissé et nervure médiane (fig. 52, n° 25) (L : 135 ; l : 31). Coll. Fiévé (Dr Cesbron) (seule la 1^{re} hache a été retrouvée). Bibl. : Poilâne 1924, p. 33-34, pl. I, nos 38, 39, 40 ; 1931, p. 194.

4-6) 3 petites haches à douille quadrangulaire et anneau, dont 2 contenant du « sable de fonderie » (1 seule retrouvée). Les Petites Landes, Aigremont. L : 78 ; l : 29 ; douille : 18 × 24 (fig. 41, n° 11) ; L : 75 ; l : 24 ; L : 78 ; l : 25 (fig. 53, nos 23, 24). Coll. Fiévé (Dr Cesbron). Bibl. : Desmazières 1921, p. 287 ;

Poilâne 1924, p. 40, pl. II, n^{os} 56, 59, 63 ; 1931, p. 200.

7) 1 hache à douille et anneau connue par un dessin de Desmazières (L : 113 sur le dessin) (fig. 53, n^o 13).

8) 1 hache de type indéterminé. Les Ouches (Le Beuf). Bibl. : D.A.G., II, p. 48. Chantre 1878-82, p. 745.

9) 1 bracelet massif ouvert sans décor, section demi-circulaire légèrement concave à l'intérieur, légers bourrelets aux extrémités (fig. 33, n^o 22). D 1 : 108 ; D 2 : 91 ; section : 8 × 16. Musée Saint-Jean, n^o 2711 (coll. Michel).

10) 1 lingot de bronze de section rectangulaire (fig. 44, n^o 6). Poids : 1,020 kg. La Primaudière, Champ des Petites Landes. L : 108 ; l : 50 ; e : 29. Coll. Fiévé (Dr Cesbron). Bibl. : Desmazières 1895, p. 300 ; Poilâne 1924, p. 35, pl. I, n^o 14 ; 1931, p. 194.

11) 1 lingot de bronze plano-convexe (fig. 53, n^o 16). Aigremont. Diamètre : 40 ; e : 14. Coll. Fiévé. Bibl. : Poilâne 1924, p. 35, pl. I, n^o 47 ; 1931, p. 194 ; Giot, Bourhis, Briard 1966, p. 34.

12) 1 grand aiguisoir à trou de suspension biconique, extrémités abrasées à plat (fig. 50, n^o 19). Le Cormier. L : 138 ; l : 45 ; e : 16,5. Coll. Fiévé (Dr Sourice). Bibl. : Poilâne 1924, p. 40, pl. II, n^o 73.

13) 1 aiguisoir perforé en roche vert clair (fig. 50, n^o 10). La Loitière. L : 55 ; l : 20,5 ; e : 10. Coll. Fiévé (Dr Cesbron) (non mentionné par Poilâne).

Nous ne retiendrons pas un grand affûtoir non perforé et une pendeloque en « callaïs » signalés par Poilâne, l'âge de ces objets restant discutable.

Enfin, c'est par erreur que le Frère René (*Rev. Bas Poitou*, 1901, p. 438) a cité 2 haches plates à Jallais (voir Desmazières 1911, p. 118, note 5).

JARZÉ.

Dépôt de La Ménagerie (ferme dépendant du château de Jarzé). Découvert en 1905, ce dépôt comprenait une quarantaine de haches

à talon « rangées symétriquement, profondément dans le sol, toutes du même type, variant seulement de longueur et de forme, semblant provenir d'au moins six moules, nervures aux côtés ». Vingt-cinq de ces pièces furent acquises par un antiquaire d'Évreux, ce qui permit à Coutil de signaler la découverte en 1912, toutefois, nous n'avons pu retrouver leur trace en Normandie. Le reste aurait été dispersé. Jusqu'à plus amples informations, nous ne connaissons plus de cet ensemble que 3 haches : 2 très corrodées, à légère nervure médiane, conservées au musée de Blois (fig. 16, n^{os} 8 et 9) (L : 170 ; l : 44,5 ; e : 31,5 et L : 157 ; l : 30,5 ; e : 22) et 1 en excellent état dans la collection Fraysse (fig. 16, n^o 7) (L : 175 ; l : 45 ; e : 29,5) ; cette dernière présente de légères nervures médianes et latérales et surtout un intéressant martelage sur les arêtes, les rebords du talon et les flancs. Une quatrième hache existerait au musée de Baugé, mais n'a pu être retrouvée.

Bibl. : Aubrée 1905 ; Coutil 1912 ; Desmazières 1921, p. 285-286.

JUBAUDIÈRE (LA).

Desmazières indique 1 « hache ou poignard » dans son inventaire de 1895, mais ne reproduit pas ce renseignement en 1921.

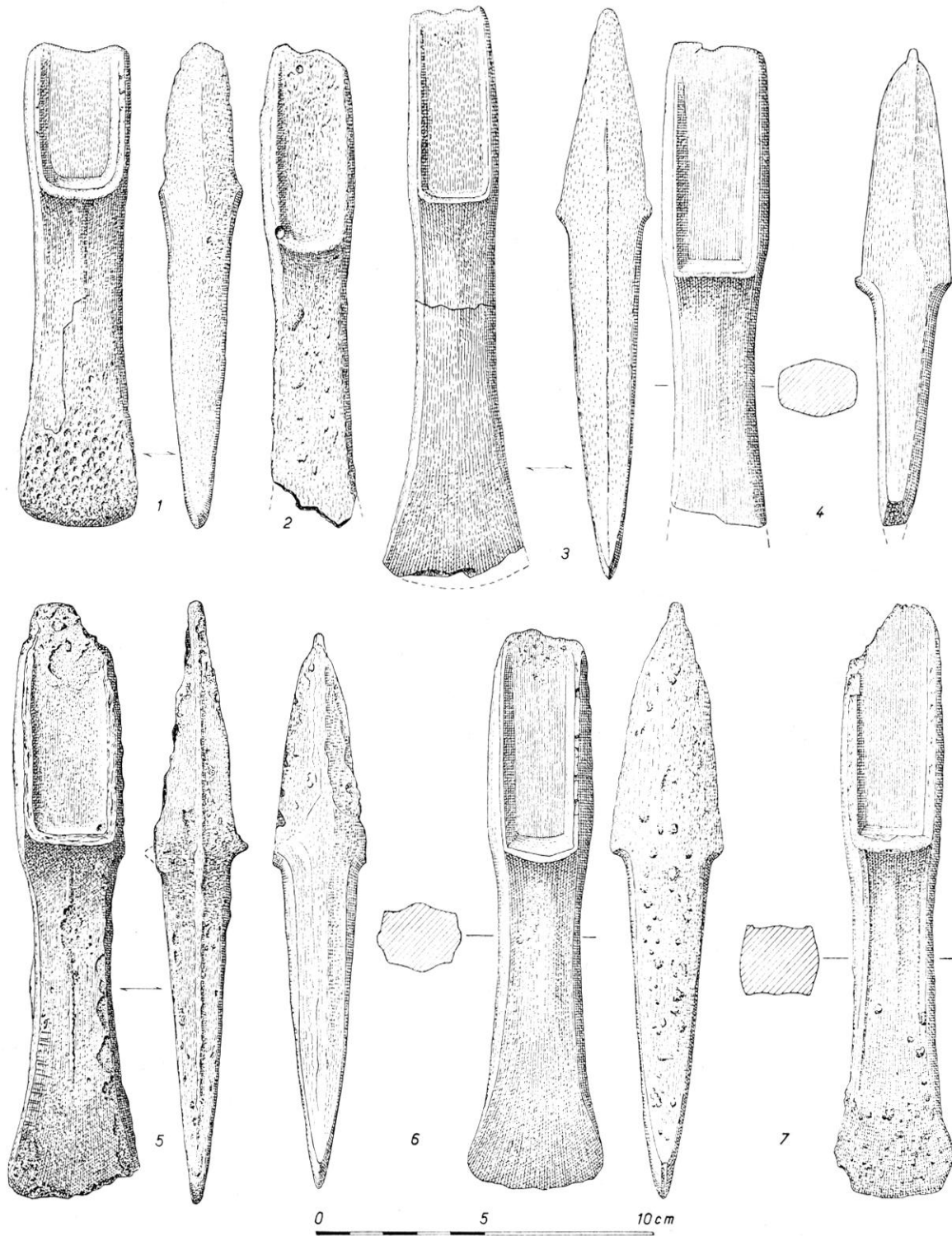
Bibl. : Desmazières 1895, p. 338.

JUMELLES.

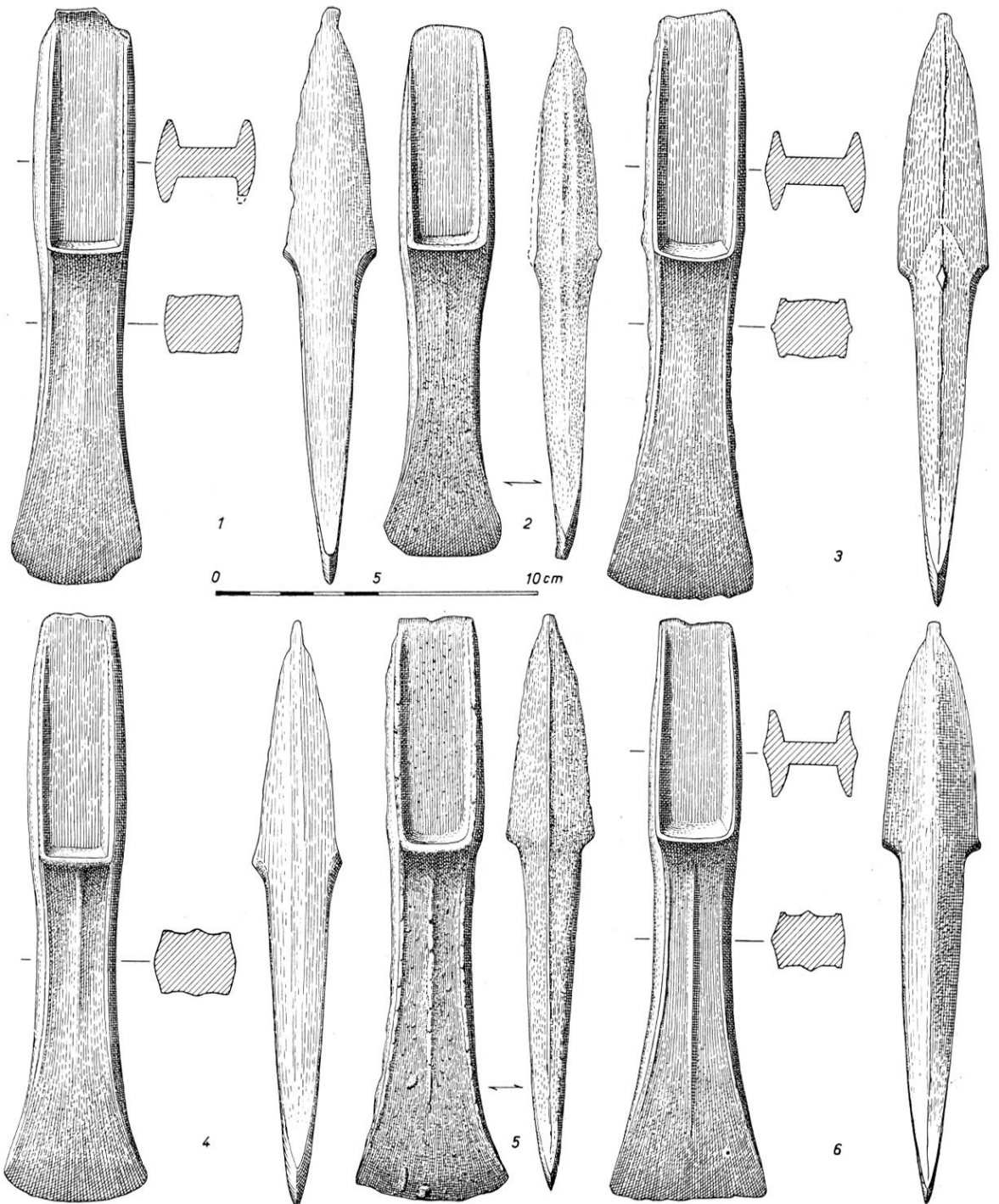
2 haches plates « en cuivre rouge, en tout conformes aux haches celtiques, mais moins épaisses au milieu, l'une avec ressaut pour faciliter l'emmanchement » (fig. 52, n^{os} 5, 6). L : 135 ; l : 65 et L : 95 ; l : 27. Dans les fossés du vieux château. Bibl. : Berthe 1846, I, p. 19 ; Desmazières 1911, p. 118, fig. 7 ; Cordier 1956, p. 411.

LION D'ANGERS (LE).

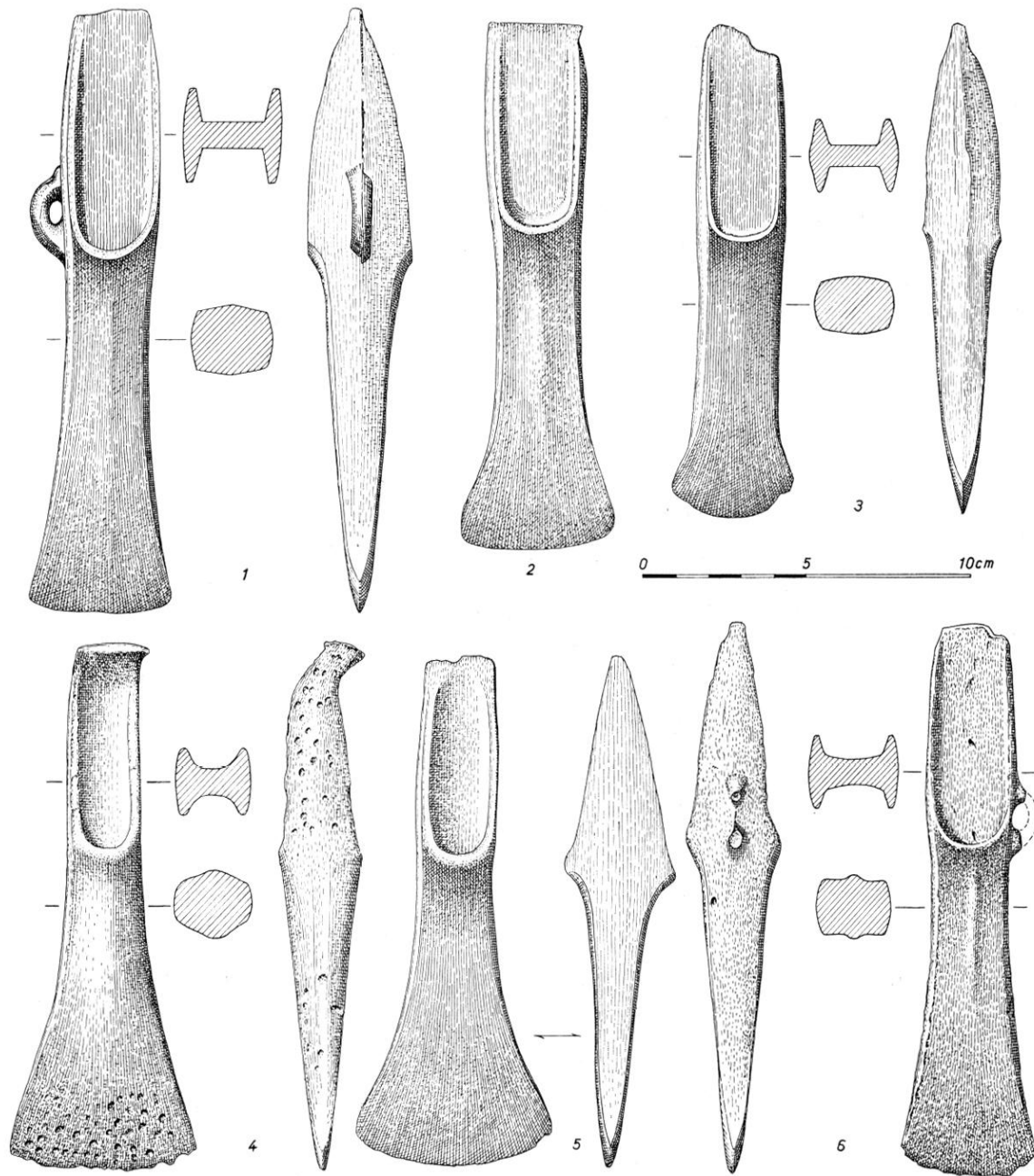
1 hache à talon de type breton, sans anneau, à nervure médiane peu marquée, bavures arasées mais encore visibles (fig. 26, n^o 1). L : 169 ; l : 42 ; e : 31,5. Musée Saint-Jean, n^o 2717 (coll. Michel).



23 Haches à talon. 1, Chazé-Henry ; 2, Le Puiset-Doré ; 3, Le Fuleit ; 4, Jallais ; 5, Saint-Lézin (dépôt de la Grande Richardière) ; 6, 7, Saint-André-de-la-Marche ; (1, musée Saint-Jean ; 2, 3, 6, 7, musée de Cholet ; 4, coll. Fiévé ; 5, coll. privée.)



24 Haches à talon. 1, Choletais ; 2, Angers ; 3, Écouflant ; 4, Le Fuilet ; 5, Saumurois ; 6, Saint-Cyr-en-Bourg (1, 2, 3, 6, musée Saint-Jean ; 4, coll. Piévé ; 5, musée de l'Armée).



25 Haches à talon. 1, 5, Anjou ; 2, Choletais ; 3, La Plaine ; 4, Saint-Clément-de-la-Place ; 6, La Boissière-sur-Èvre.
(1, 3, 4, 5, 6, musée Saint-Jean ; 2, musée de Cholet).

LIRÉ (cf. LE FUILLET).

LONGUÉ.

Entre La Touche et Les Peux, dans un site de surface qui a livré de nombreux tessons d'époques diverses, un tesson caréné noir, lustré, d'aspect Champs d'Urnes (fig. 50, n° 3).

LOUERRE.

2 haches à talon. Les Strées. Coll. Bonne-mère, puis coll. Baudouin (pièces non retrouvées au musée de Noirmoutier). Bibl. : Desmazières 1921, p. 290.

LOURESSE-ROCHEMENIER.

2 haches à talon. Le Champ Fort (1871), dans le voisinage du dolmen de la Bournée ou Pierre Couverte de Corbeau. Bibl. : Port II, p. 552 ; Desmazières 1895, p. 340 ; 1910, p. 1058 ; D.A.G., II, p. 118 ; Desmazières 1921, p. 290 ; Picard 1921, I, p. 214.

LOUROUX-BÉCONNAIS (LE).

1 hache à rebords à tranchant étalé, décor de fines incisions longitudinales au burin sur les plats, bavures parfaitement arasées, tranchant arrondi, décalage transversal du moule (fig. 5, n° 4). Availle. L : 144 ; l : 60 ; e : 22. Musée communal du Louroux-Béconnais.

LUÉ-EN-BEAUGEAIS.

« Bloc de bronze fondu », probablement lingot. La Tuffière. Bibl. : Desmazières 1901, p. 188 ; 1921, p. 286 ; Giot, Bourhis, Briard 1966, p. 34.

MARTIGNÉ-BRIAND.

Au lieu-dit le coteau de la Saulaie ou Le Clos de Pelouailles, Desmazières signale d'après Poullain des trouvailles de débris de poterie grossière présentant parfois « l'empreinte des doigts de nos ancêtres néolithiques » et des « débris de poterie d'une terre noire plus fine montrant des décors caractéristiques des vases néolithiques ». Malgré cette attribution au Néolithique, on peut se demander s'il ne

faudrait pas voir là des indices d'habitats protohistoriques sur ce coteau, qui a livré des vestiges préhistoriques et romains. Ces tessons n'ont malheureusement pas été conservés dans la collection Poullain. Bibl. : Desmazières 1895, p. 327 ; 1899, p. 173.

1 bracelet attribué à Martigné-Briand au musée Saint-Jean (n° 115 85) provient en réalité de Faveraye-Machelle (voir cette commune).

MAZÉ.

1) 1 hache plate trapézoïdale à surface lisse, talon peut-être cassé (fig. 1, n° 6). L : 56,5 ; l : 44 ; e : 8,5. Musée Saint-Jean, n° 2761 (coll. Michel). Bibl. : René 1901, p. 438 ; Desmazières 1911, p. 118, fig. 8 ; Cordier 1956, p. 411.

2) 1 hache à douille de type armoricain, bavures et tranchant bruts, douille remplie d'argile durcie (fig. 39, n° 5). L : 127 ; l : 36 ; douille : 36 × 38,5. Musée Saint-Jean (coll. Desmazières).

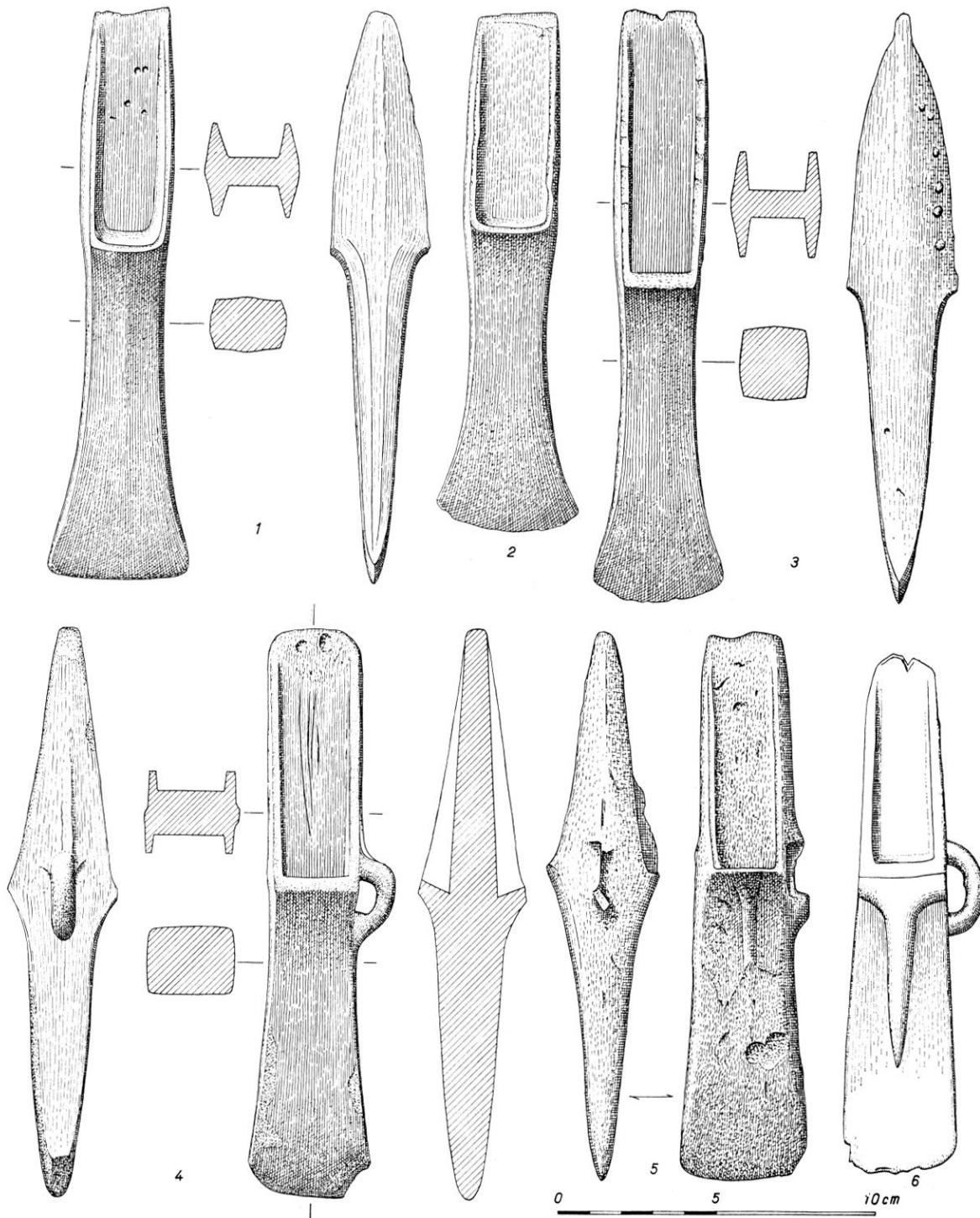
MEIGNANNE (LA).

1) 1 hache à talon massive, à surface corrodée, nervure médiane, traces de nervures latérales, tranchant très émoussé, anneau brisé (fig. 26, n° 5). L : 160 ; l : (39,5) ; e : 35,5. Musée Saint-Jean, n° 1752 A. Bibl. : Desmazières 1895, p. 335 ; 1921, p. 282.

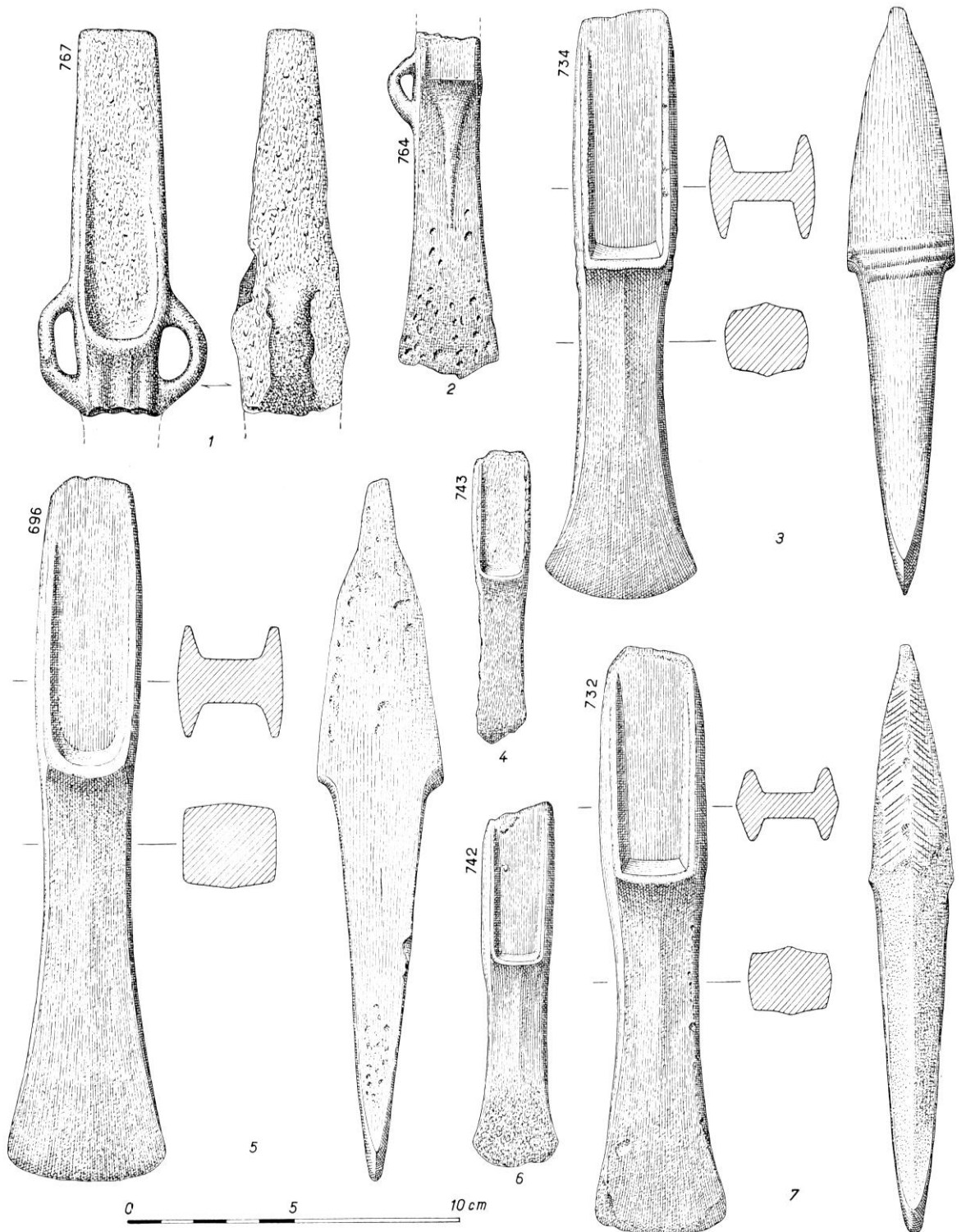
2) 1 petite hache à talon (ou ciseau ?) sans anneau. L : 105. Musée Saint-Jean (non retrouvée). Bibl. : Desmazières 1895, p. 335 ; 1921, p. 282.

3) 1 hache à ailerons terminaux et anneau, ailerons abîmés d'un côté, bavures invisibles, tranchant vif, avec pincement net (fig. 35, n° 9). L : 140,5 ; l : 44 ; e : 36,5. Musée Saint-Jean, n° 2770 (coll. Michel). Bibl. : Godard-Faultrier 1884, p. 286 ; Desmazières 1921, p. 282.

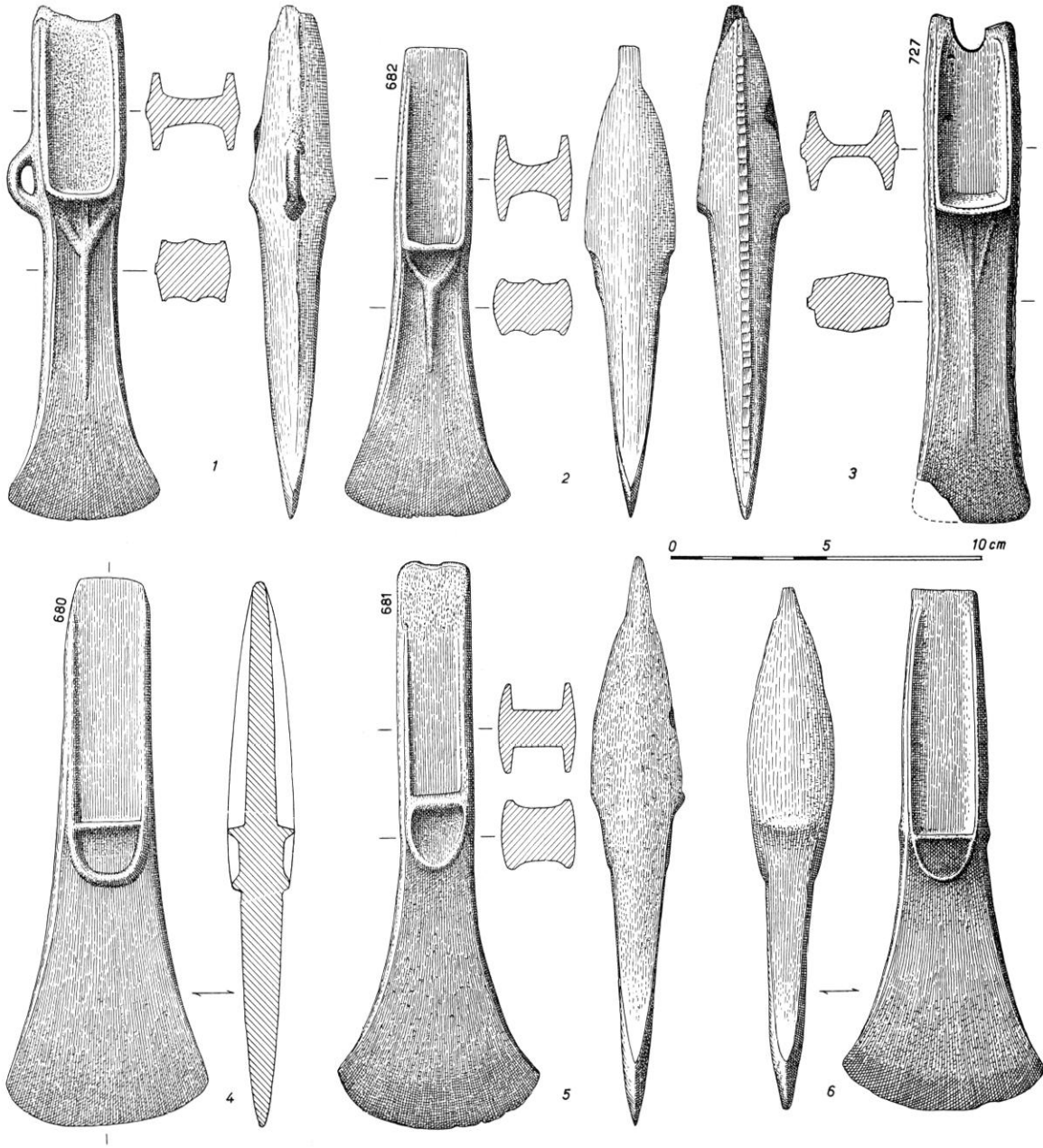
4) Quelques tessons attribuables au Bronze dans le tumulus du dolmen de Fessine : 3 tessons à pâte noire, provenant d'un grand vase caréné, décorés d'incisions en zigzag et un petit débris à pâte jaunâtre portant



26 Haches à talon. 1, Le Lion d'Angers ; 2, Anjou ; 3, Montjean ; 4, Le Puy-Notre-Dame ; 5, La Meignanne ; 6, Saint-Michel-et-Chanveaux (1 à 5, musée Saint-Jean ; 6, d'après dessin Desmazières).



27 Haches à talon, Saumurois. (Musée de Saumur).



28 Haches à talon. 1, Segré ; 2, 3, 4, 5, Saumurois ; 6, Anjou. (1, 6, musée Saint-Jean ; 2, 3, 4, 5, musée de Saumur).

un décor du même genre (fig. 50, nos 4, 5, 6). Fouille Gruet 1970.

MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE (LA).

1 hache à légers rebords, trapézoïdale, surface lisse (fig. 3, n° 9). L : 100 ; l : 50 ; e : 10. Musée Saint-Jean. Bibl. René 1901, p. 438 ; Desmazières 1911, p. 116, fig. 5 ; Cordier 1956, p. 411.

MÉRON.

Picard parle de trouvailles de « pierre polie et de bronze » à La Mothe Bourbon (ou Motte de Bourbon) à la limite de la Vienne. Bibl. : Picard 1921, I, p. 212.

MONFAUCON-SUR-MOINE.

1) 1 petite hache plate de type primitif, surface rugueuse, profil légèrement incurvé (fig. 1, n° 5). L : 83,5 ; l : 39,5 ; e : 6. M. Chené Joseph à Saint-André-de-la-Marche.

2) 1 hache à talon de type breton à nervure médiane, bavures bien arasées (fig. 53, n° 4). L : 173 ; l : 44. Coll. Fiévé.

3) 1 hache à douille quadrangulaire avec restes de « sable de moulage rougeâtre », décor de deux filets latéraux (fig. 44, n° 5). Charbonneau. L : 122 ; l tranchant : 41 ; douille : 27,5 × (38). Coll. Fiévé (Dr Sourice). Bibl. : Desmazières 1921, p. 287 ; Poilâne 1924, p. 36, 41, pl. II, n° 47 bis, 55 ; 1931, p. 200 ; 1932, pl. IX, n° 1.

MONTJEAN.

1 hache à talon sans anneau, bavures bien arasées (fig. 26, n° 3). Les Guibourgères. L : 173 ; l : 40 ; e : 35. Musée Saint-Jean (coll. Couffon).

MONTPOLLIN.

1 pointe de lance à douille longue (fig. 42, n° 11). L : 173 ; l : 48,5 ; diamètre douille : 29. Musée Saint-Jean, n° 2754 (coll. Michel).

MONTREVAULT.

1) 1 fragment de hache à ailerons, talon,

tranchant et ailerons brisés (fig. 35, n° 5). L : (72). Sous le vieux pont de Bohardy, sur le bord d'un affouillement creusé par l'Erve. Bibl. : Poilâne 1935, p. 70.

2) 1 petite hache à douille carrée, entièrement transformée en azurite, sommet et anneau brisés (fig. 41, n° 20). L : (72) ; l : (26) ; e : (20). Musée de Cholet (coll. Galard). Bibl. : Poilâne 1912, fig. XI, n° 6 ; 1924, p. 38, pl. II, n° 58 ; 1931, p. 198 ; 1932, pl. IX, n° 4.

MOULIHERNE.

1) 1 hache à ailerons à anneau brisé (fig. 35, n° 3). L : 140 (d'après dessin Desmazières). Coll. Colomb. Bibl. : Desmazières 1921, p. 286.

2) 1 hache à douille de type armoricain (fig. 40, n° 7). L : 130 (d'après dessin Desmazières). Coll. Colomb.

MOZÉ-SUR-LOUET.

1 hache à talon à décor de cannelures sur les plats et sur les flancs (fig. 12, n° 5). La Roche Sarrazin. L : 164 ; l 1 : 25 ; l 2 : 29 ; l 3 : 45,5 ; e : 27. B. Passini à Cholet.

NEUVY-EN-MAUGES.

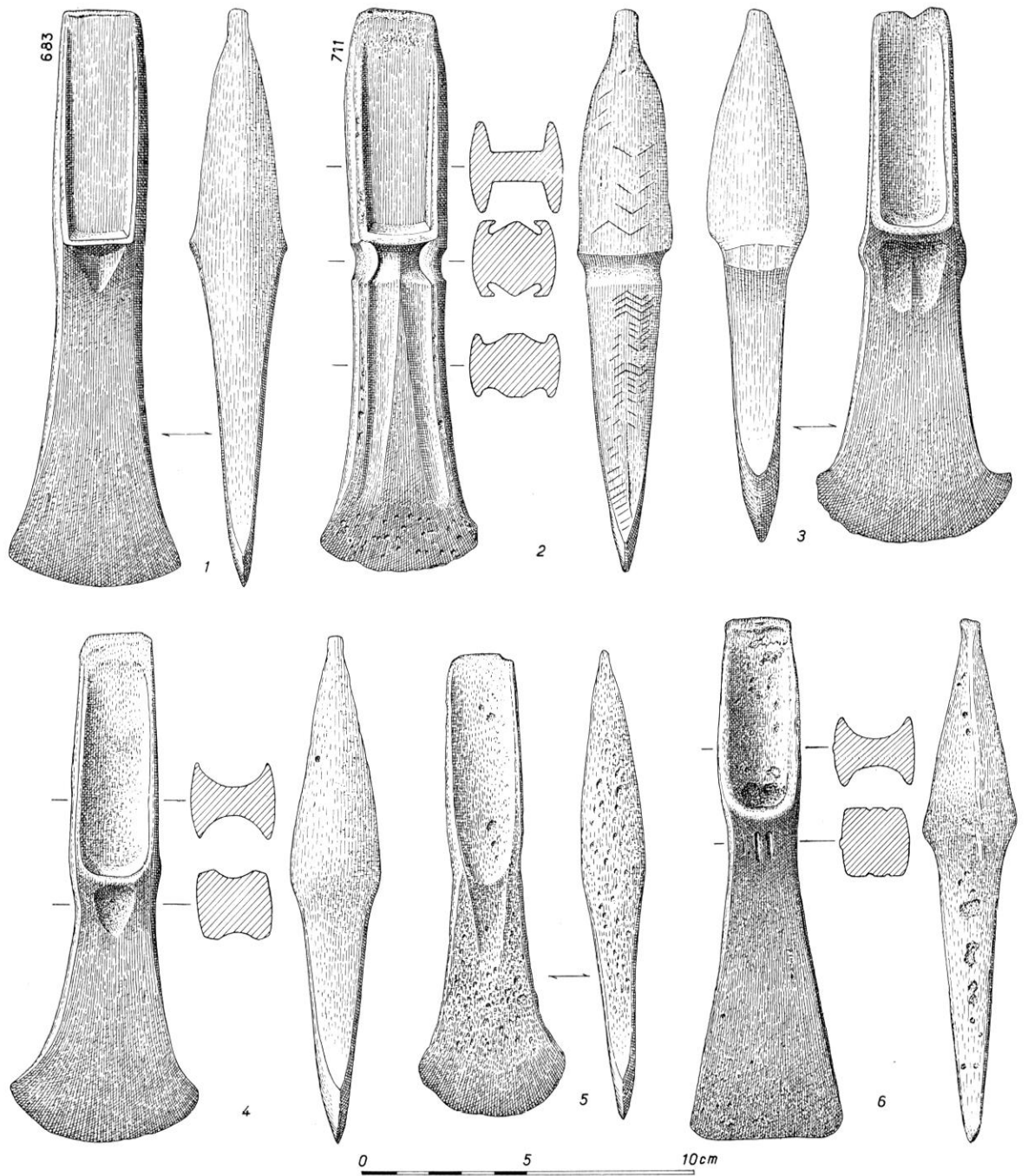
1 hache à talon de type breton, à nervure médiane, très corrodée (L : 147,5 ; l : 39) et un talon de hache (L : (91) ; l : (28) ; e : 31) (fig. 20, nos 9,6). Castel Mauges. Coll. Fiévé. Bibl. : Desmazières 1921, p. 287 (indique par erreur 1 hache à douille) ; Poilâne 1924, p. 36, pl. II, p. 49, 50 ; 1931, p. 194.

PARÇAY-LES-PINS.

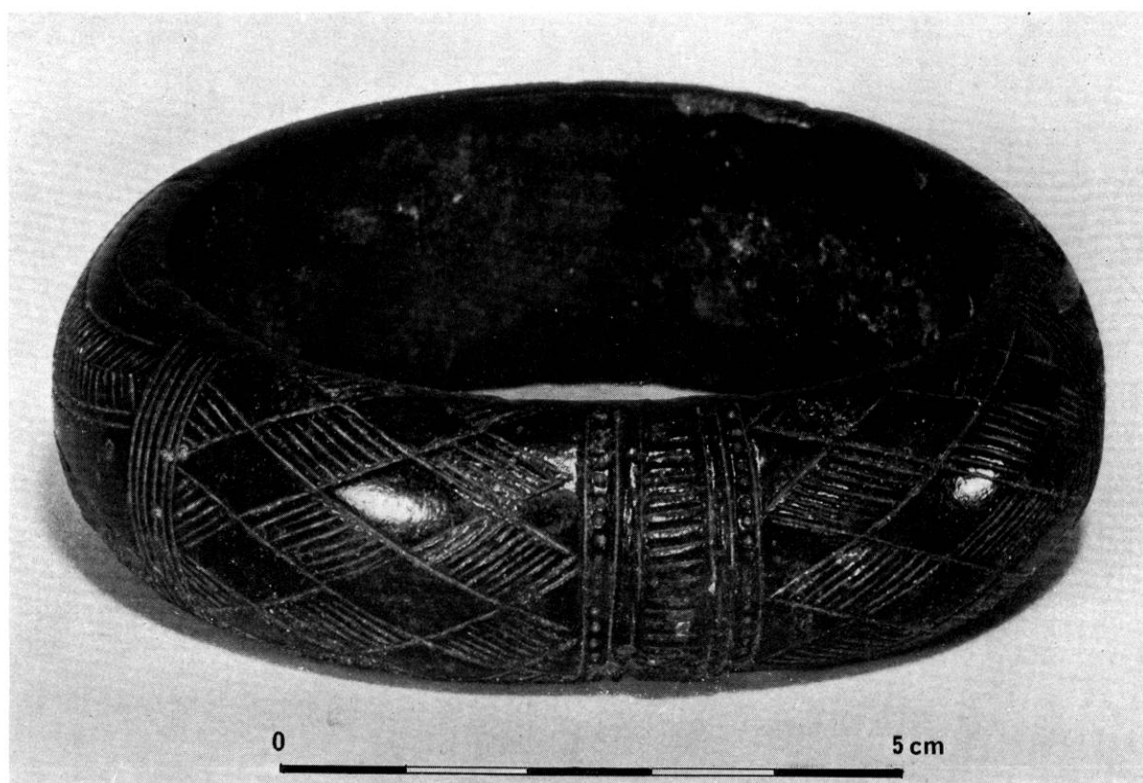
2 bracelets (coll. Belouin). Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; Desmazières 1899, p. 178 ; 1921, p. 286.

PIN-EN-MAUGES (LE).

1) 1 hache à talon massive, très corrodée, à grosse nervure médiane, anneau et talon brisés (fig. 19, n° 5). Le Domaine (Desmazières écrit « avec plusieurs autres »). L : (150) ; l : 38 ; e : 35. Coll. Fiévé.



29 Haches à talon. 1, 2, Saumurois ; 3, Anjou ; 4, Vern-d'Anjou ; 5, Gesté ; 6, Saint-Jean-des-Mauvrets. (1, 2, musée de Saumur ; 3, 4, musée Saint-Jean ; 5, 6, coll. privées).



30 Bracelet incisé de Saint-Michel-et-Chanveaux, détail.

119, fig. 10 et p. 131-132, fig. 2 ; Poilâne 1924, p. 27, pl. I, n° 4 ; 1931, p. 188 ; Cordier 1956, p. 411.

3) 1 hache plate régulière, rugueuse, à bords légèrement concaves (fig. 1, n° 10). La Volerie. L : 108 ; l : 49 ; e : 11,5. Coll. Fiévé (Dr Sourice à Beaufort-en-Vallée). Bibl. : Desmazières 1895, p. 338 ; René 1901, p. 438 ; Fiévé 1911 ; Desmazières 1911, p. 118 ; fig. 9 et p. 131-132, fig. 3 ; Poilâne 1924, p. 27, pl. I, n° 5 ; 1931, p. 188 ; Cordier 1956, p. 411.

4) 1 hache à rebords (fig. 52, n° 13). La Petite Papellerie. L : 155 ; l : 63 ; e : 28. Coll. Fiévé. Bibl. : Desmazières 1895, p. 338 ; Poilâne 1924, p. 33, pl. II, n° 54.

5) 1 petite hache à rebords peu élevés et localisés à la partie supérieure, suggérant une forme rudimentaire de hache à talon. La Petite Papellerie (on peut, semble-t-il,

identifier cette pièce à une « hache à bords droits avec rudiment de talon » signalée par Desmazières) (fig. 20, n° 1). L : 89,5 ; l : 27,5 ; e : 10,5. Musée Saint-Jean (coll. Préaubert). Bibl. : Desmazières 1895, p. 338 ; 1921, p. 287.

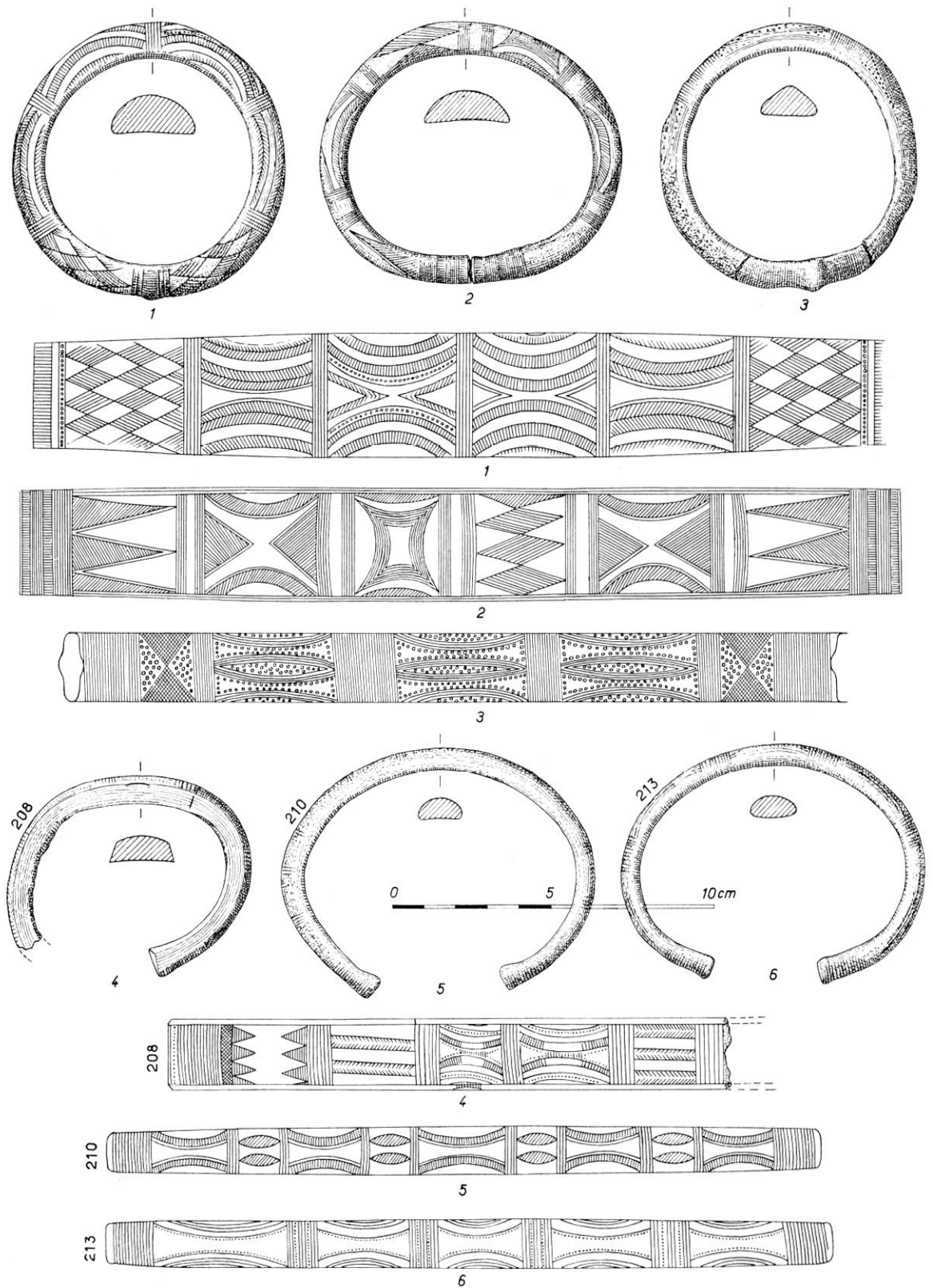
6) 1 hache à talon à nervure médiane, bavures arasées, talon écrasé (fig. 52, n° 19). L : 153 ; l : 34. Coll. de Blacas. Bibl. : Poilâne 1927-28, p. 16, pl. I, n° 2 ; 1931, p. 193.

7) 1 hache à douille quadrangulaire, brute, « contenant encore du sablon fin du moulage » (fig. 40, n° 2). L : 130,5 ; l : 33 ; douille : 33 × 37,5. Coll. Fiévé. Bibl. : Poilâne 1924, p. 40, pl. II, n° 66 ; 1931, p. 199.

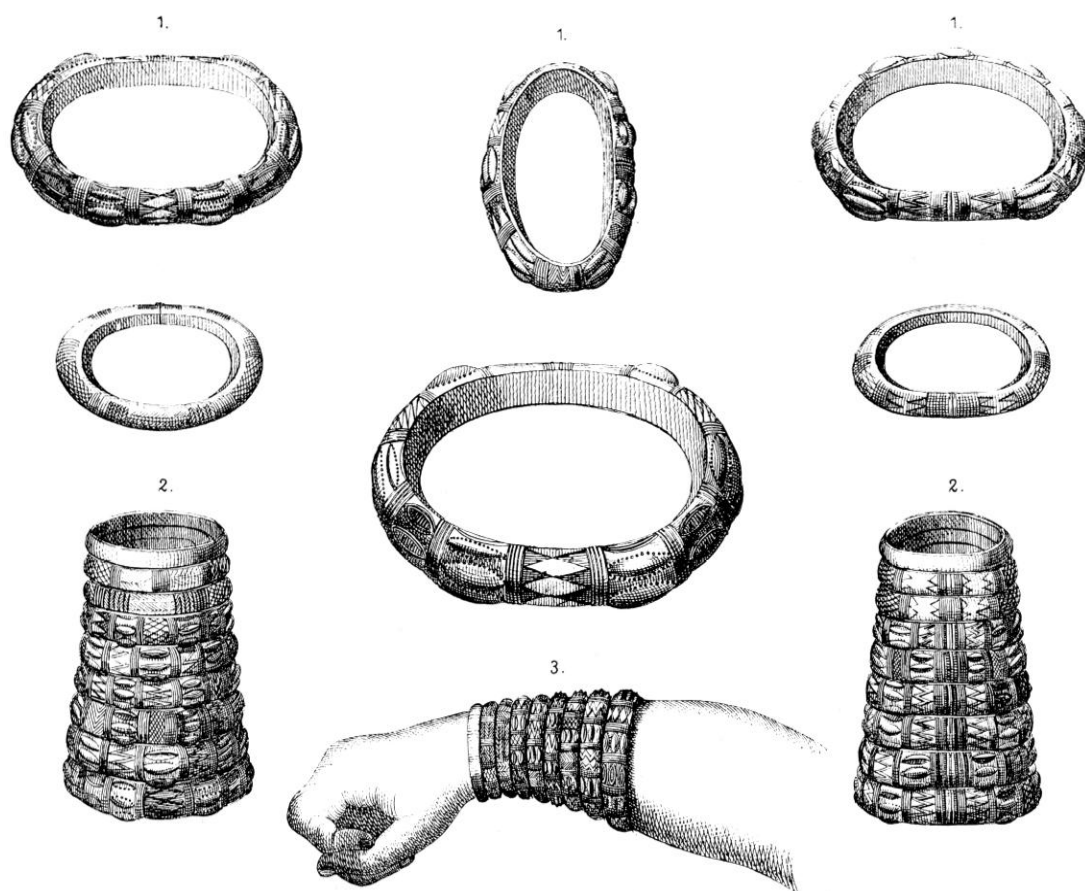
PONTS-DE-CÉ (LES).

Dépôt de Pouillé. « En 1861, un cultivateur des Quintes, en défonceant un champ à 1,60 m à peine de profondeur⁵, trouva près de

5. Cette profondeur paraît étonnante. Peut-être faut-il lire 0,60 m ?



31 Bracelets incisés. 1, Saint-Michel-et-Chanveaux ; 2, Champigné ; 3, Doué-la-Fontaine ; 4, 5, 6, Saumurois (décor peu visibles, restitués avec quelques incertitudes possibles). (1, 2, 3, musée Saint-Jean ; 4, 5, 6, musée de Saumur).

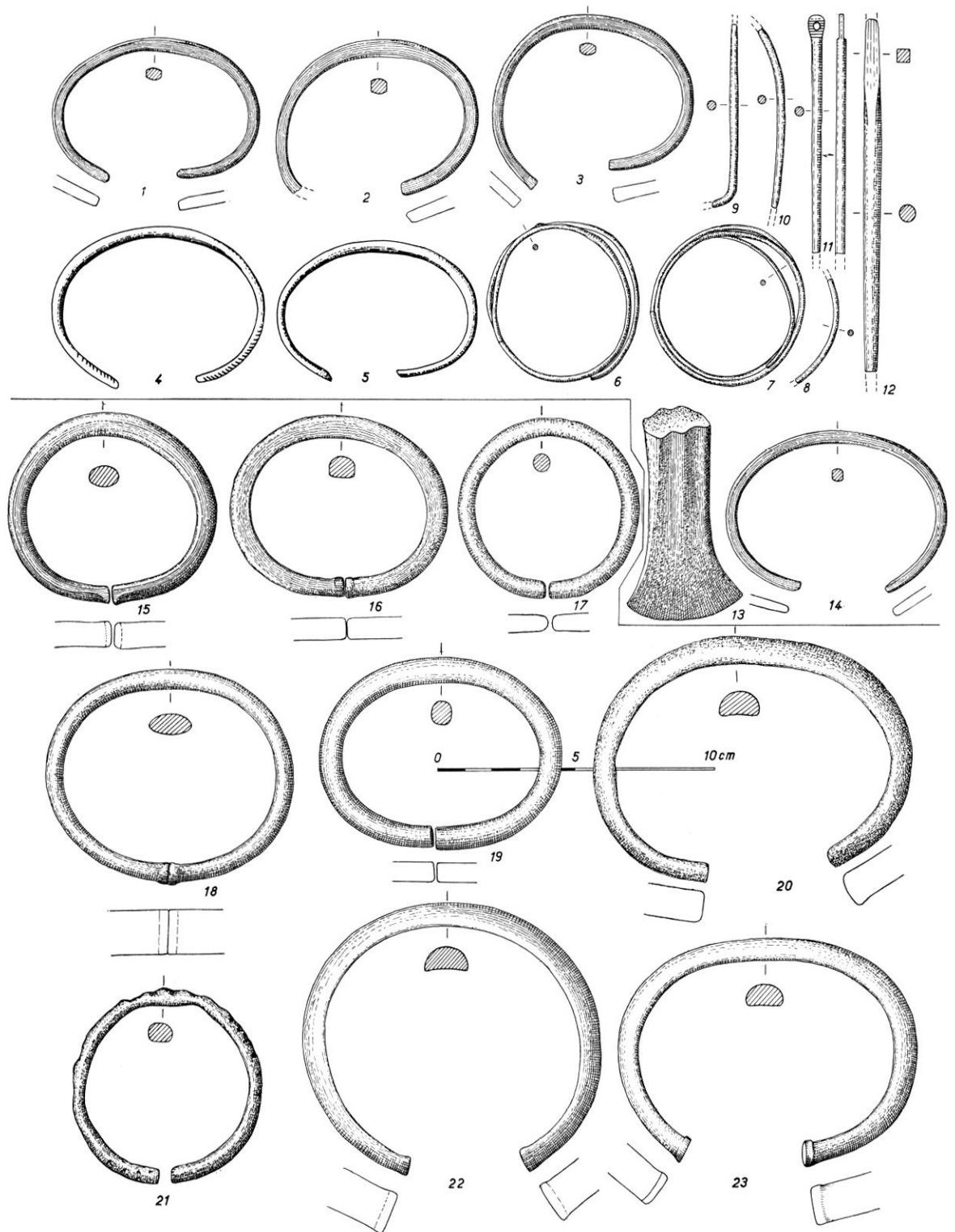


32 Les Ponts-de-Cé, dépôt de bracelets incisés de Pouillé (planche du Bulletin historique de l'Anjou, 1861).

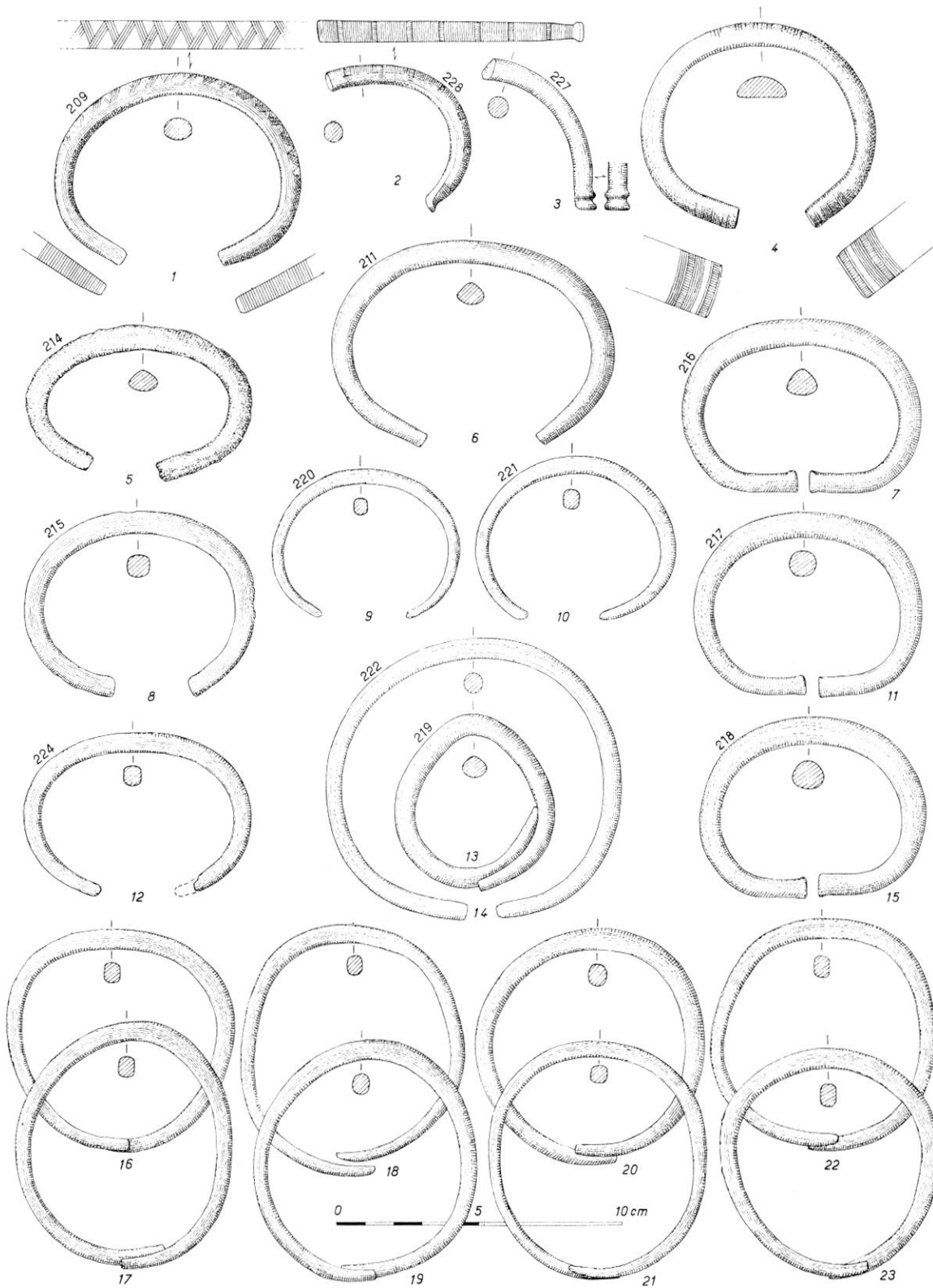
l'Authion, dans la commune des Ponts-de-Cé au lieu-dit Pouillé, un vase en terre de forme grossière. L'inspection de ce vase, ou plutôt de cette urne, annonçait que celui qui l'avait modelée connaissait à peine les notions les plus élémentaires de l'art du potier... ». Nous ne possédons rien de plus détaillé que cette ancienne relation de de Soland sur les circonstances de la découverte. Le vase contenait 9 bracelets massifs entiers, d'un poids total de 2 kg. D'après les dessins de de Soland (fig. 32), 8 d'entre eux étaient complètement décorés de panneaux comportant des incisions transversales obliques, en zigzag, des quadrillages, des triangles, des fuseaux... Si ces dessins anciens sont fidèles, et ils ne paraissent pas fantaisistes *a priori*, 6 des pièces présentent au surplus une ornementation en relief : bossettes en fuseau circonscrites de lignes ou de pointillés, ce qui paraît tout à fait

exceptionnel. Bien que signalés par Desmazières en 1895 comme appartenant à la collection de Soland aux Chaussées-les-Angers, ces magnifiques bracelets sont aujourd'hui disparus. Nous n'avons pu retrouver au musée Saint-Jean qu'un seul exemplaire massif, sans décor, à extrémités légèrement renflées et jointives, étiqueté « Les Ponts de Cé, Pouillé, dans un vase en terre grossière » (n° 2707, coll. Michel) (fig. 33, n° 18) (D 1 : 90 ; D 2 : 73 ; section : 7 × 15,5).

Bibl. : Godard-Faultrier, 1851, p. 115-117 ; 1861, p. 171 ; de Soland 1861 ; Mortillet (G.de), 1867, p. 249 ; Cat. exp. rétrosp., p. 49, 55 ; Port III, p. 153, 175 ; Mortillet 1894, p. 319 ; Desmazières 1895, p. 270-271, 313, 336 ; 1899, p. 178 ; Spal (dossier II F 1-43) ; Déchelette 1910, p. 74 ; D.A.G., II, p. 397-398 ; Desmazières 1921, p. 282 ; Briard 1965, p. 125.



33 Bracelets et objets divers. 1 à 14, Faveraie-Machelle, dépôt du Bois de Lassay ; 15, Baracé ; 16, Gesté ; 17, Huillé ; 18, 21, Les Ponts-de-Cé, dépôt de Pouillé ; 19, Soutaire-et-Bourg ; 20, Tiercé ; 21, Chemillé ; 22, Jallais ; 23, Saint-Christophe-la-Couperie. (1, 2, 3, 6 à 12, 14 à 20, 22, 23, musée Saint-Jean ; 4, 5, d'après dessin de Chantre ; 13, d'après dessin de Spal ; 21, d'après dessin de Desmazières).



34 Bracelets. 1, 2, 3, 5 à 15, Saumurois ; 4, Beaulieu ; 16 à 23, Anjou ? . 1, 2, 3, 5 à 15, musée de Saumur ; 4, 16 à 23, musée Saint-Jean.

PUISET-DORÉ (LE).

1) 1 hache à rebords à tranchant étalé, bavures bien arasées (fig. 52, n° 8). Les Humeaux, dans un vieux mur. L : 140 ; l : 59 ; e : 20. Coll. de Blacas.

2) 1 hache à talon de type breton, à tranchant brisé, très corrodée (fig. 23, n° 2). Le Buisson-Gouleau. L : (135) ; l : (28) ; e : (23). Musée de Cholet (coll. Poilâne).

3) 1 aiguiseur en grès, à section carrée et trou de suspension biconique (fig. 53, n° 29). Les Gastines. L : 125 ; l : 15. Coll. Poilâne.

Bibl. : Poilâne 1924, p. 39, pl. I, n° 11 ; pl. II, n° 68 (quelques autres trouvailles signalées par Poilâne ne paraissent pas à retenir ici : fragment de perle en verre, perle en roche jaspée, brunissoir) ; 1927-28, p. 16 ; pl. I, n° 6 ; 1931, p. 192, 199 ; 1932, pl. VIII, n° 2.

PUY-NOTRE-DAME (LE).

1 hache à talon surbaissé, avec anneau, tranchant ébréché, bavures bien arasées (fig. 26, n° 4). L : 167 ; l : (39) ; e : 34. Musée Saint-Jean, n° 2715.

RENAUDIÈRE (LA).

1 hache à talon surbaissé et à anneau, décorée d'une nervure médiane courte et large s'évasant sous la butée (fig. 44, n° 1). Les Landes. L : 171 ; l tranchant : 42 ; e : 34. M. Jean-Claude Tricoire à Courbevoie.

ROU-MARSON.

« Découverte de bracelets en bronze » sur laquelle nous n'avons aucun détail. Peut-être s'agissait-il d'un dépôt. Bibl. : de Soland 1881, p. 60 ; Desmazières 1895, p. 271 ; Spal, Dossier II F 1.43 ; 1921, p. 290 ; Picard, I, p. 212.

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE.

1) 1 hache à talon de type breton, à fort bombement médian (fig. 23, n° 6). La Blouère.

L : 154 ; l : 39 ; e : 28. Musée de Cholet (don Chauveau).

2) 1 hache à talon de type breton, à nervures latérales et léger bombement médian, talon ébréché (fig. 23, n° 7). La Blouère. L : 163 ; l : (35) ; e : 33. Musée de Cholet (don Griffon-Birot).

3) 1 « ornement en cuivre en forme de spirale » (?) (fig. 53, n° 15) (musée de Cholet).

Bibl. : Desmazières 1921, p. 288 (indique par erreur des haches à ailerons) ; Poilâne 1924, p. 36, 41-42, pl. II, nos 45, 46, 60 ; 1931, p. 195, 200.

SAINT-CHRISTOPHE-LA-COUPERIE.

1) 1^{er} dépôt des Guibourgères (ou Pelites Bourgères). Découvert en 1883, au cours d'un terrassement au village des Guibourgères. Une quinzaine d'objets étaient déposés dans une cavité circulaire d'environ 0,70 × 0,80 m creusée dans le schiste. Il n'a pas été remarqué de débris de poteries. Selon A. Poilâne, qui rassembla les souvenirs des témoins, les objets, rapidement dispersés, comprenaient des haches à rebords, des haches à talon de type breton, des lames d'épées, une lame de poignard flamulée analogue au n° 840 du Musée Préhistorique⁶, un couteau à soie, une « épingle double » (?), un « objet coudé analogue à un pic » (?).

Bibl. : Poilâne 1924, p. 29-30 ; 1931, p. 192.

2) 2^e dépôt des Guibourgères. Découvert en 1892 en creusant les fondations d'une maison, ce dépôt se trouvait dans une excavation circulaire creusée dans le schiste. Les objets furent dispersés. Ils comprenaient, selon Poilâne, qui les fit reconnaître au découvreur sur le Musée Préhistorique : 3 haches à rebords, l'une analogue à celle de Bourg Nouveau signalée ci-après, les 2 autres à tranchant étalé ; 1 pointe de lance, 1 poignard triangulaire à 2 rivets. Bibl. : Poilâne 1924, p. 27-28 ; 1931, p. 189.

3) 1 hache à rebords (fig. 52, n° 14). Bourg

6. G. de MORTILLET, *Musée préhistorique*, 2^e édition, 1903.

Nouveau (La Chauvinière). L : 108 ; l : 40. Coll. Poilâne. Bibl. : Poilâne 1912, fig. XI, n° 2 ; Desmazières 1921, p. 288 ; Poilâne 1924, p. 27, pl. I, n° 6 ; 1931, p. 189 ; 1932, pl. V, fig. 4.

4) 1 hache à talon de type breton, très corrodée, à nervure médiane peu marquée (fig. 20, n° 10). Les Loges. L : 147 ; l : 38 ; e : (27). Coll. Fiévé. Bibl. Desmazières 1921, p. 288 ; Poilâne 1924, p. 29, pl. I, n° 15 ; 1931, p. 193.

5) 1 hache à talon de type breton, à nervure médiane (fig. 52, n° 21). L : 152. Coll. Bernard, instituteur à Saint-Christophe-la-Couperie. Bibl. : Poilâne 1927-28, p. 17, pl. I, B ; 1931, p. 193.

6) 1 bracelet massif ouvert, de section plano-convexe à petits tampons (fig. 33, n° 23). D 1 : 107 ; D 2 : 76, section : 7 × 13. Musée Saint-Jean, n° 2708 (coll. Michel). Bibl. : Desmazières 1895, p. 338 ; 1921, p. 288 ; Poilâne 1924, p. 29 ; 1931, p. 193.

SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLAGE.

1 hache à talon à tranchant élargi, butée arrondie et bombement au dessous, bavures invisibles, sommet écrasé et recourbé (fig. 25, n° 4). L : 152 ; l : 56 ; e : 25. Musée Saint-Jean, n° 2719. Bibl. : Desmazières 1921, p. 283.

SAINT-CRESPIN-SUR-MOINE.

1 hache de type non précisé, vue au musée de Beaufort, non retrouvée.

SAINT-CYR-EN-BOURG.

1) 1 hache à talon de type breton, sans anneau à nervures médianes et latérales, décalage du moule dans le sens transversal (fig. 24, n° 6). La Bouchardière. L : 169 ; l : 46 ; e : 30. Musée Saint-Jean, coll. Couffon.

2) 1 hache à talon à large anneau et grosse nervure médiane (fig. 53, n° 10). La Bouchardière. L : 180 (d'après dessin de Desmazières). Coll. Desmazières (non retrouvée). Bibl. : Desmazières 1895, p. 297, 340 ; 1921, p. 291 ; Picard 1921, I, p. 213.

3) 1 hache à talon sans décor, disparue, connue par un dessin inédit de Desmazières (fig. 52, n° 24). Dimensions approximatives : L : 165 ; l : 45. Bibl. : Desmazières 1921, p. 291.

Desmazières signale dans cette commune les « débris d'un galgal ».

SAINT-FLORENT-LE-VIEIL.

1 hache à talon sans anneau ni décor, à tranchant détérioré (fig. 53, n° 6, d'après un dessin inédit de Desmazières). L : 140. Coll. Godron. Bibl. : Desmazières 1921, p. 288 ; Poilâne 1924, p. 31 ; 1931, p. 191.

SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE.

1) 1 hache à talon massive cassée au talon, au tranchant et à l'anneau, à large nervure médiane (fig. 19, n° 6). Trouvée dans le « Camp de César », site fortifié occupant le confluent de la Maine et de la Loire. L : (154) ; l : 44 ? ; e : 32,5. M. Quimbroc à Port-Thibault, cne de Sainte-Gemmes.

2) 1 fragment de rebord d'assiette à décor géométrique, type Champs d'Urnes (fig. 50, n° 1, d'après un dessin inédit de Desmazières). Champ Chaillou.

SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE.

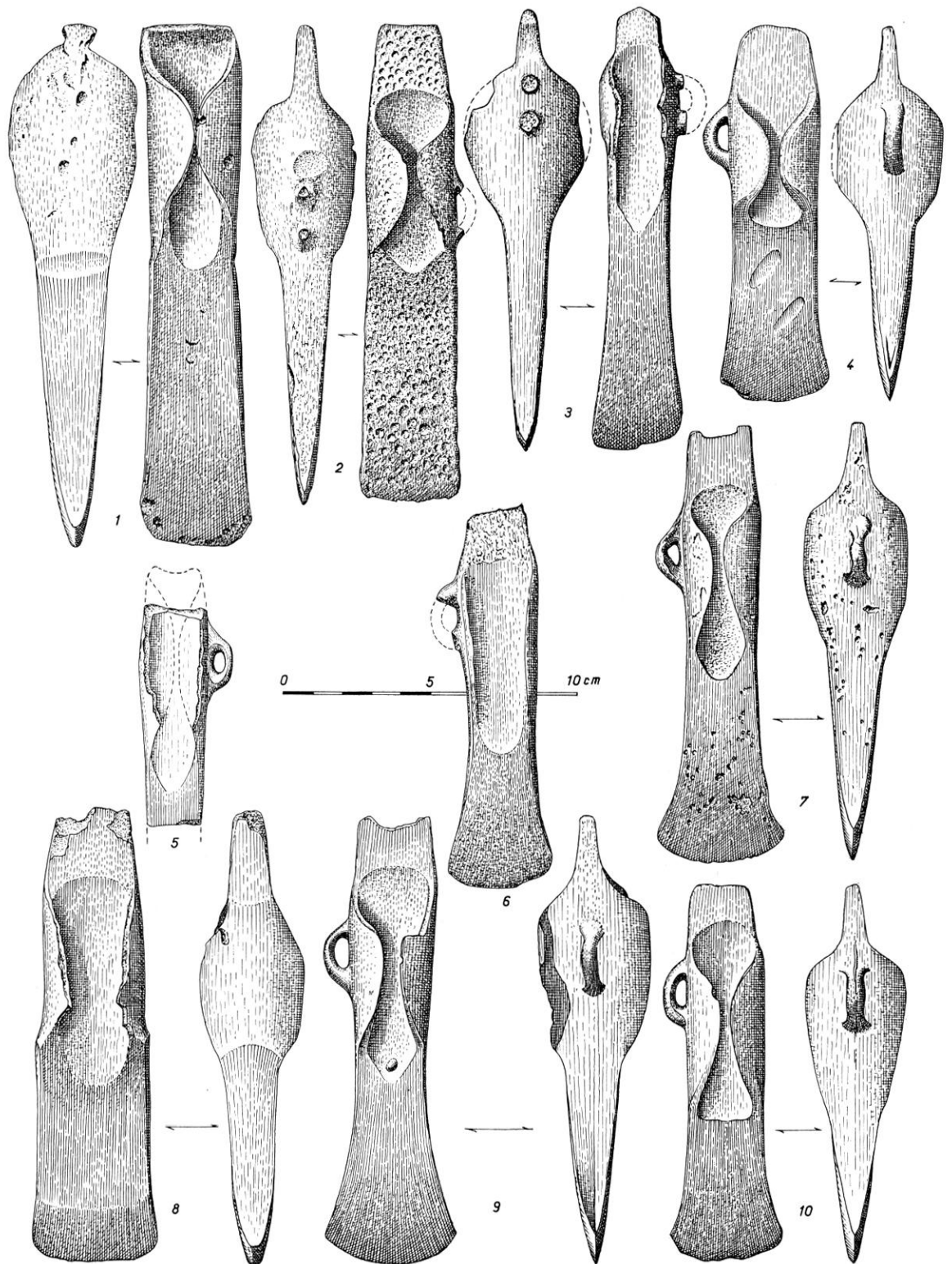
1) *Dépôt du Clos du Fresne*. Placé sous une pierre, à 0,80 m de profondeur (une étiquette du musée Saint-Jean dit « dans un vase en terre »), le dépôt comprenait 3 haches :

1 hache à rebords bruts, à tranchant largement étalé, surface rugueuse, larges bavures sur un flanc, décalage du moule dans le sens transversal (fig. 11, n° 9). L : 120 ; l : 64,5 ; e : 20,5.

1 hache à rebords à tranchant moins étalé, surface lisse, bavures invisibles, tranchant vif (fig. 11, n° 10). L : 128 ; l : 55 ; e : 27.

1 petite hache à talon rudimentaire (épaulement peu saillant) (fig. 11, n° 11). L : 99 ; l : 31 ; e : 14,5.

Musée Saint-Jean, nos 12 392, 12 393, 12 394 (entrées en 1900).



35 Haches à ailerons. 1, Bécon-les-Granits ; 2, Beaufort-en-Vallée ; 3, Mouliherne ; 4, 6, 7, Choletais ; 5, Montrevault ; 8, Candé ; 9, La Meignanne ; 10, Durtal. (1, 2, 4, 8, 9, 10, musée Saint-Jean ; 3, d'après Desmazières ; 5, d'après Poilâne ; 6, 7, musée de Cholet).

Tableau 5

N° Inv. Musée	N° Inv. Desmazières	Fig.	N°	Mensurations				Section			Surface			
				L	11	12	e	1	2	3	1	2	3	
626	91	2	3	97	21	40	10		+			+		
627	89	2	8	75	15	28	7		+			+		
634	205	2	11	110	29	60	12				+		+	
635	93	2	5	91	20	50	8				+		+	
636	90	2	10	114	30	58,5	12				+			+
637	92	2	6	82	24	51,5	8,5	+						+

Bibl. : Desmazières 1921, p. 283 ; Gruet 1972, p. 41.

2) 1 hache plate à surface rugueuse, section rectangulaire (fig. 1, n° 3). L : 141 ; l : 51 ; e : 14. Musée Saint-Jean, n° 1027. Bibl. : René 1901, p. 438 ; Desmazières 1911, p. 116, fig. 4 ; Cordier 1956, p. 411.

SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT.

Dans l'hypogée sous dalle du Bois Brard, avec un mobilier Seine-Oise-Marne, 1 poignard de type « occidental ». La pièce est entière, avec une soie courte à bords légèrement relevés par martelage (fig. 4, n° 2). L : 260 ; l : 47 ; e : 3. Musée de Saumur, n° 609. Bibl. : Bonstetten 1860, pl. II, fig. 4 ; Courtiller 1868, p. 22, pl. II, n° 1 ; Chantre 1875, p. 74-75 ; 1878-82, p. 745 ; D.A.G., II, p. 522 ; Desmazières 1921, p. 291 ; Picard 1921, I, p. 212 ; Burnez 1962, p. 453 ; Gruet 1967, p. 213, 300, fig. 67.

SAINT-JEAN-DE-LA-CROIX.

1 hache à rebords massifs, à rétrécissement médian, brisée au sommet (fig. 5, n° 10). L : (114) ; l : 58 ; e : 20. Musée Saint-Jean n° 2758.

SAINT-JEAN-DES-MAUVRETS.

1 hache à talon à décor de 2 sillons verticaux sous la butée (fig. 29, n° 6). L : 148 ; l : 45 ; e : 25,5. Propriétaire : M. Henry Franck à Angers.

SAINT-JUST-SUR-DIVE.

6 haches plates du musée de Saumur (coll. Baillou de la Brosse) peuvent être attribuées aux marais de la Dive sur cette commune ou sur celle de Pas-de-Jeu (Deux-Sèvres), d'après une lettre de Valotaire à Desmazières. Les caractéristiques de ces pièces sont résumées dans le tableau 57.

Bibl. : Desmazières 1911, p. 123-124 ; Cordier 1956, p. 411.

SAINT-LAURENT-DES-AUTELS.

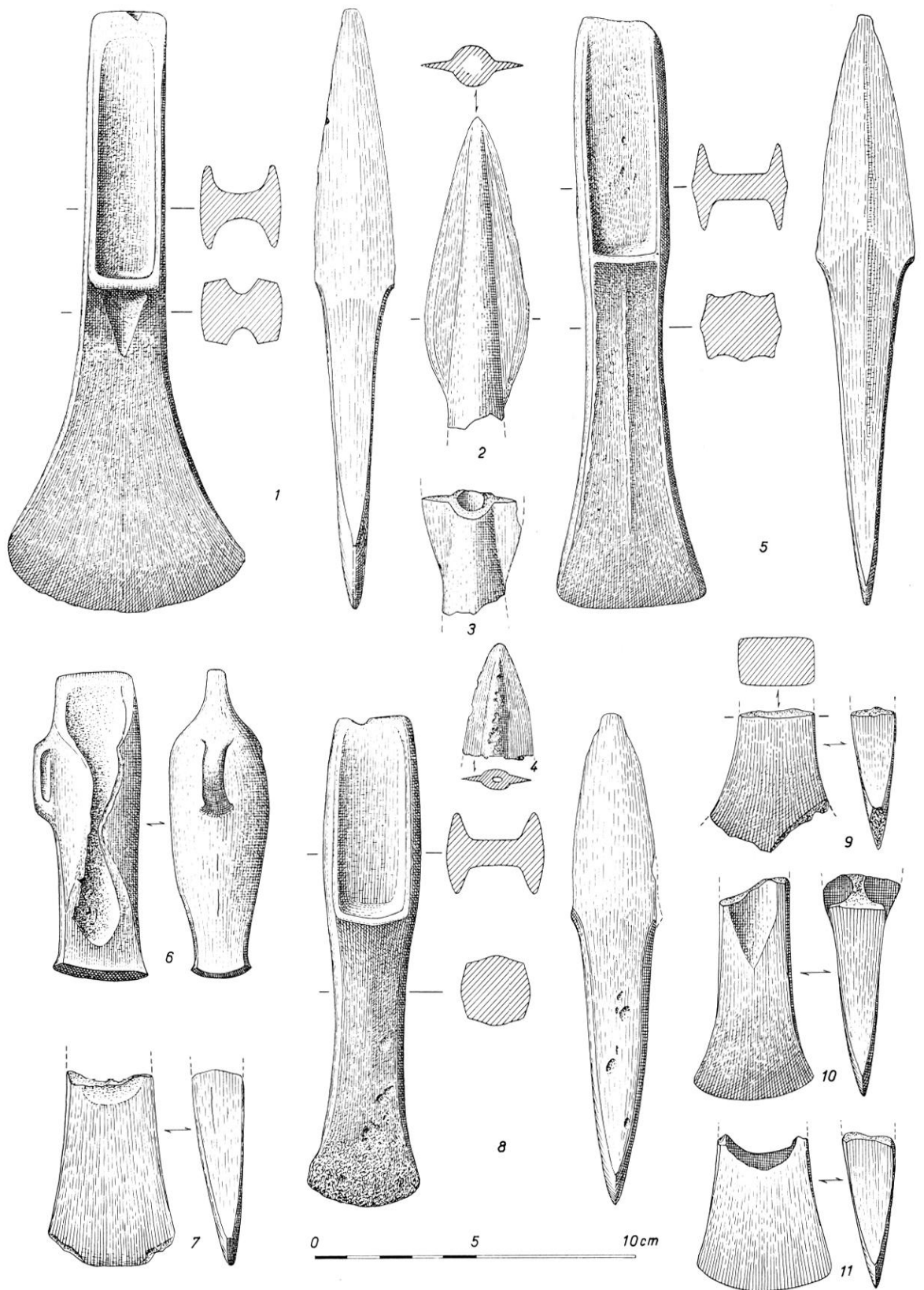
« Javelot en bronze, long. 0,115 m, trouvé à la forêt de la Foucaudière, Anjou, don de M. le baron Bertrand Geslin ». Serait au musée Dobrée à Nantes (recherche en cours).

Bibl. : Pitre de Lisle 1903, p. 21, n° 68 ; Poilâne 1924, p. 41 ; 1931, p. 201.

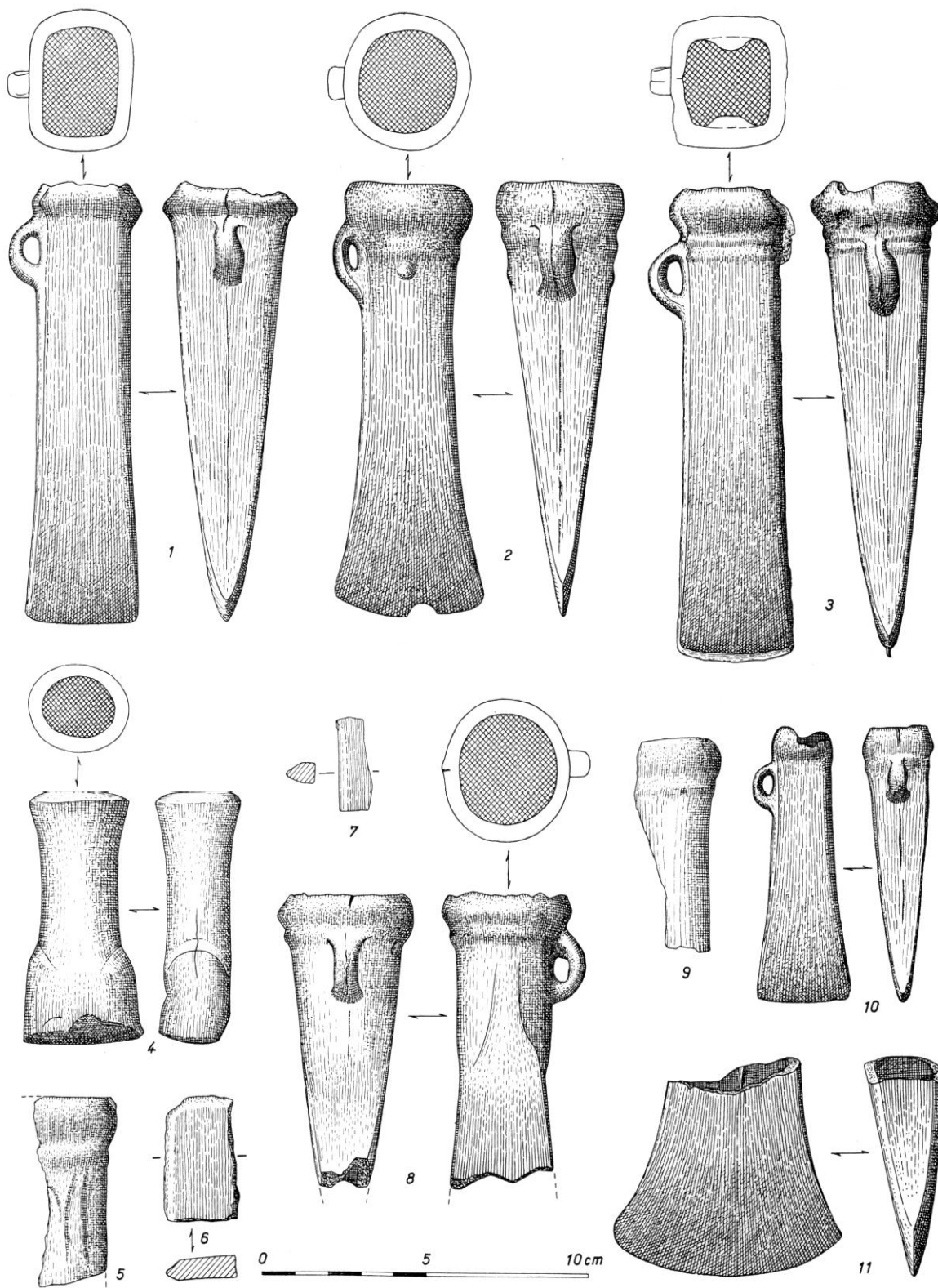
SAINT-LÉZIN.

Dépôt de la Grande Richardière. Dépôt mis au jour au printemps de 1964, en creusant des tranchées de drainage à 200 m au nord de la ferme de la Grande Richardière, dans le vallon de l'Aubance. Cadastre A 332, propriétaire M. Girard Louis (fig. 22). Selon les souvenirs des découvreurs (M. Girard et ses fils), le dépôt se trouvait à même la terre, sans vase ni pierres, à environ 0,50 m de profondeur, à proximité d'une source. Il comprenait une vingtaine (ou davantage?) de haches à talon, qui furent malheureusement en quasi-totalité réenterrées ou éparpillées

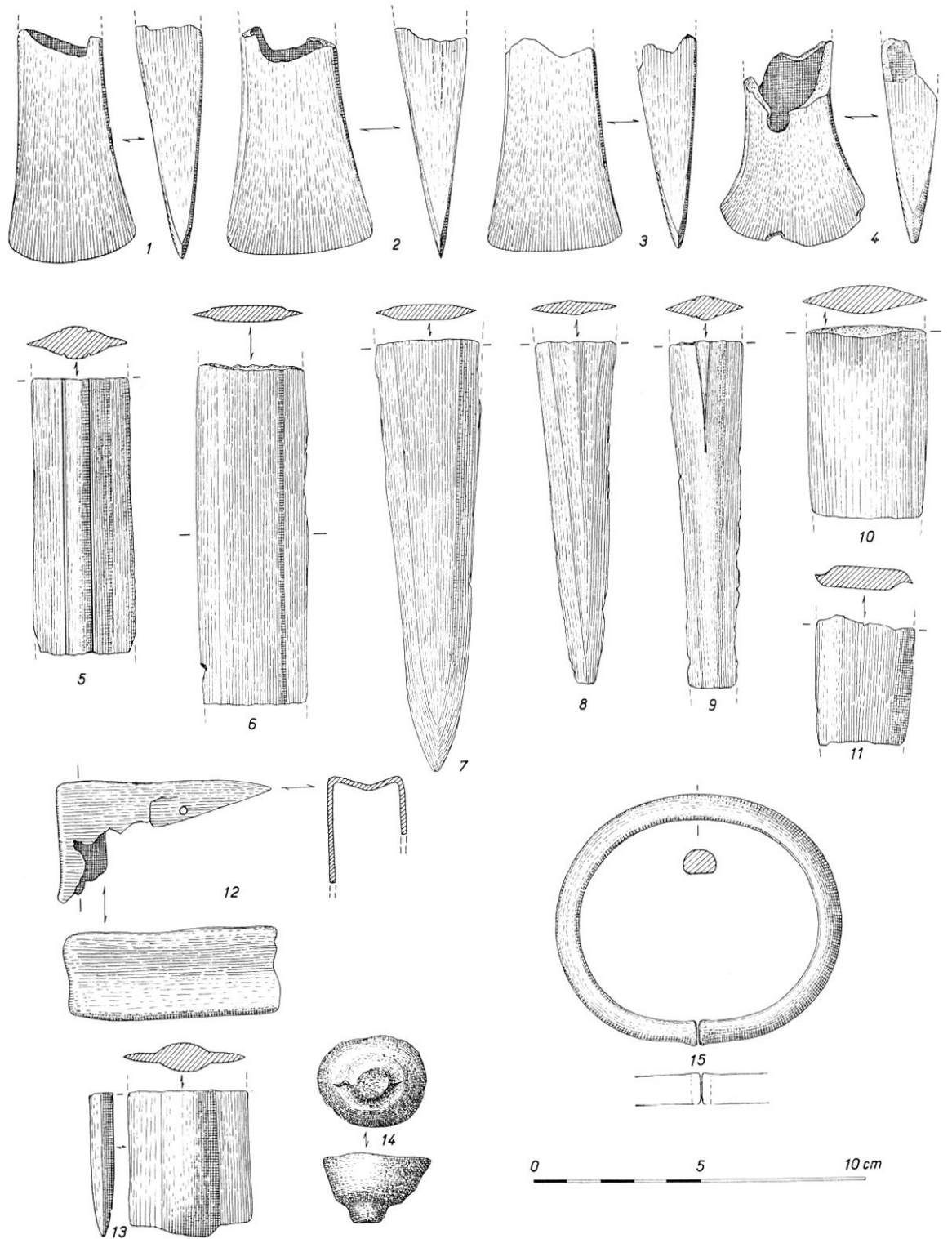
7. L = longueur ; l 1 = largeur au sommet ; l 2 = largeur au tranchant ; e = épaisseur max. Section : 1 = rectangulaire ou subrectangulaire ; 2 = arrondie ; 3 = à bords légèrement relevés. Surface : 1 = très rugueuse ; 2 = légèrement rugueuse ; 3 = lisse ou à peu près.



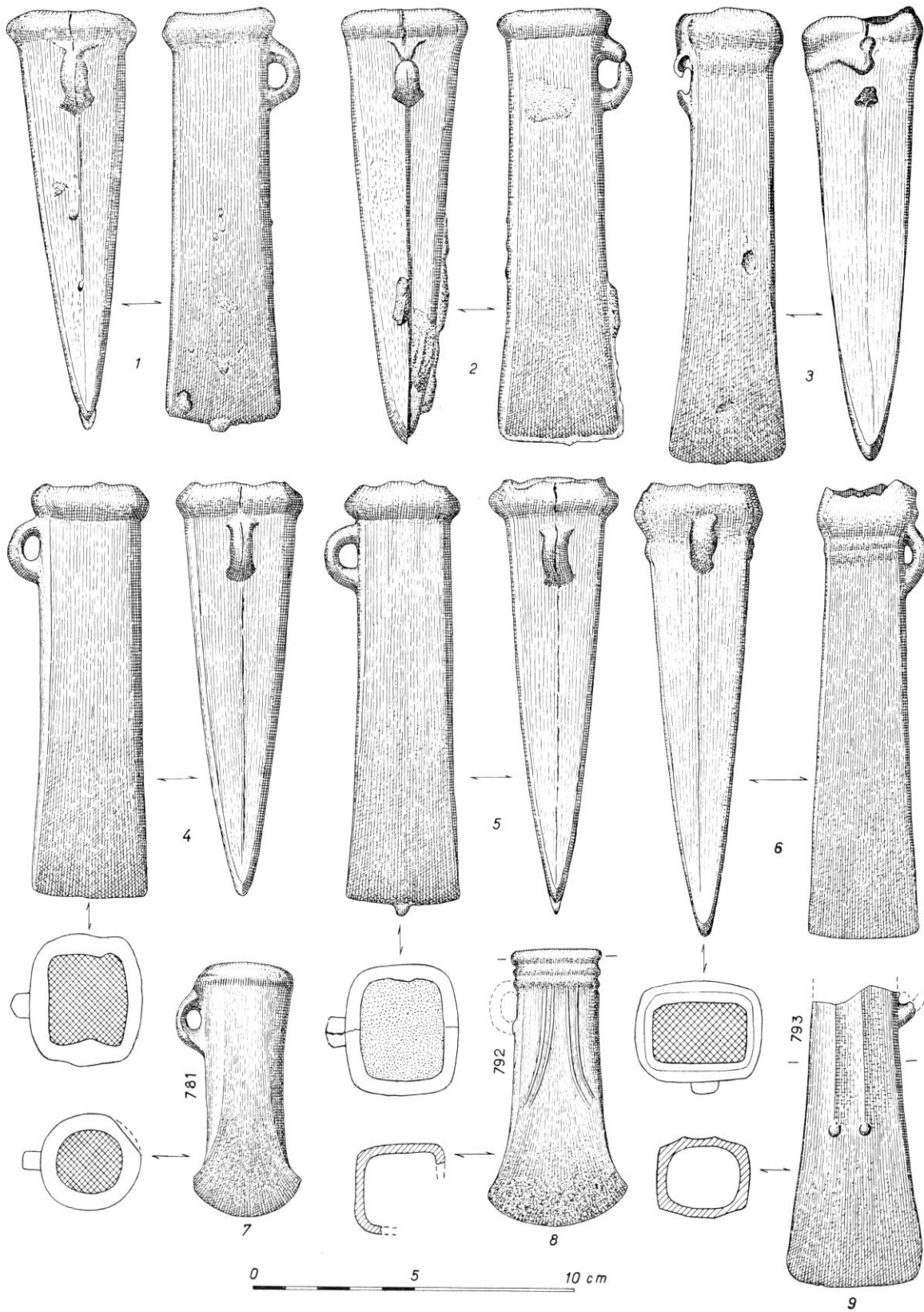
36 Durtal, dépôt du Château (1860) : 1, 5, 8, 9, haches à talon et fragment ; 2, 3, 4, pointe de lance et fragments ; 6, marteau à ailerons ; 7, 10, fragments de haches à ailerons ; 9, fragment de hache à talon ou à ailerons ; 11, fragment de hache à douille. (Musée Saint-Jean).



37 Durtal, dépôt du Château (1860) : 1, 2, 3, 5, 8 à 11, haches à douille et fragments ; 4, marteau à douille ; 6, 7, fragments indéterminés. (Musée Saint-Jean).



38 Durtal, dépôt du Château (1860) : 1 à 4, fragments de haches à douille ; 5 à 11, 13, fragments d'épées ; 12, fragment indéterminé ; 14, culot ; 15, bracelet. (Musée Saint-Jean).



39 Haches à douille. 1, 2, Beaufort-en-Vallée ; 3, Distré ; 4, Châtélais ; 5, Mazé ; 6 ; Saumur ; 7, 8, 9, Saumurois. (1, 2, musée de Beaufort ; 3, 4, 5, musée Saint-Jean ; 6, musée de Cholet ; 7, 8, 9, musée de Saumur).

sur place, ce qui laisse quelques chances d'en retrouver. Une seule est actuellement conservée (en possession de M. Champigneulle, pharmacien à Gesté); il s'agit d'une hache de type classique, à nervure médiane, très corrodée et abîmée. L. : 166 ; l : 40 ; e : 30 (fig. 23, n° 5).

SAINT-MACAIRE-EN-MAUGES.

1) 1 hache de type indéterminé. Registre d'entrée du musée Saint-Jean, don Tristan Martin 1857, non retrouvée. Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; Desmazières 1899, p. 178 ; 1921, p. 288.

2) A 100 m à l'est du beau menhir de la Brétellière, on aurait détruit en 1897 une tombe mégalithique composée d'un énorme bloc de quartz blanc reposant sur 5 ou 6 supports. On y aurait recueilli un grand instrument de bronze qui fut interprété par les cultivateurs comme une charrue ou une ancre. Il n'est malheureusement plus possible d'acquiescer des précisions sur cette découverte. Bibl. : Dossiers Desmazières ; Notes manuscrites Poilâne ; Gruet 1967, p. 220.

SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX.

3 haches de type indéterminé. Sur le chemin du bourg à Chevigné. Bibl. : Port 1878, III, p. 425 ; Desmazières 1895, p. 336 ; 1921, p. 283.

SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE.

Il semble hors de doute que cette commune ait livré un dépôt d'une certaine importance, dont « beaucoup de fragments et d'objets » se trouvent au musée de Saumur selon le D.A.G. D'après Courtiller, le dépôt comprenait pour le moins des haches, des poignards, des pointes de lance et des fragments d'épées. Malheureusement, on ne dispose, pour tous éléments d'identification, que de dessins très schématiques du catalogue du musée de Saumur représentant 2 petits poignards à soie plate, l'un avec un trou de rivet, et 2 fragments d'épées du type en langue de carpe avec une partie de la poignée. Nous n'avons retrouvé qu'un de ces derniers (fig. 46, n° 5). L : (125) ; l : 53 ; e : 10,5. Musée de Saumur, n° 599. Bibl. : Courtiller 1868, pl. II, nos 2 à 5 ; Chantre

1875, p. 14-15 ; 1878-82, p. 738 ; D.A.G., II, p. 614 ; Desmazières 1921, p. 291 ; Dion 1934, p. 283.

SAINT-MICHEL-ET-CHANVEAUX.

1) 1 hache à talon massive à grosse nervure médiane et anneau. Cette pièce n'est connue que par un dessin de Desmazières qui accuse les dimensions suivantes : L : 153 ; l : 35 ; e : 40 ? (fig. 26, n° 6). Anc. coll. Sagé à Pouancé. Bibl. : Dossiers Desmazières ; Gruet 1972, p. 44, fig. 9, n° 20.

2) Bracelet massif incisé, absolument fermé, de section plano-convexe (fig. 31, n° 1). Le décor, traité avec la même sûreté que celui du bracelet de Champigné, comporte 6 panneaux séparés par des séries de 5 et 6 incisions transversales. Sur 4 panneaux le décor est à base de bandes curvilignes hachurées ; sur les 2 panneaux extrêmes, il se compose de losanges hachurés ; ces deux derniers sont séparés par un léger renflement simulant la fermeture du bracelet (fig. 30). D 1 : 84,5 ; D 2 : 80,5 ; section : 11 × 26. Musée Saint-Jean, n° 2712 (coll. Michel). C'est sans doute par suite d'une confusion avec l'exemplaire décrit plus haut que ce bracelet est étiqueté « Champigné ». En fait, le registre d'entrées ne donne pas de provenance et la pièce est figurée dans les dossiers manuscrits de Desmazières avec l'indication « Saint-Michel-et-Chanveaux ». Nous retiendrons donc cette origine.

Bibl. : Gruet 1945, p. 255, fig. 1, n° 4 ; 1954 ; Morand 1952, p. 9, pl. 7 ; Gruet 1972, fig. 9, n° 42.

SAINT-PHILBERT-EN-MAUGES.

« Deux cercles d'or tordus assez larges pour avoir pu servir de bracelets », découverts entre 1886 et 1890, et « mystérieusement vendus » à un bijoutier de Nantes. Ces objets sont attribués à l'Âge du Bronze par Charbonneau-Lassay ; il peut s'agir de bracelets ou de torques torsadés. Bibl. : Charbonneau-Lassay 1915, p. 22.

SAINT-RÉMY-EN-MAUGES.

1 aiguisoir en grès à section carrée, trou de suspension biconique (fig. 53, n° 28).

L : 62 ; l : 14. Le Gatineau. Coll. Poilâne.
Bibl. : Poilâne 1924, p. 39, pl. II, n° 69 ;
1931, p. 198.

SAINT-RÉMY-LA-VARENNE.

1) *Dépôt de la Bajoulière*. Découvert près du dolmen de la Bajoulière, « sous une large dalle de grès », ce dépôt renfermait, selon Desmazières :

2 haches à talon de type breton, sans anneau, à nervures médiane et latérales, dont une avec décalage très net du moule (fig. 18, nos 1 et 2). L : 154 ; l : 45 ; e : 27 et L : 164 ; l : 41,5 ; e : 30.

1 hache à talon sans anneau ni décor (fig. 18, n° 3). L : 166 ; l : 40 ; e : 30.

Musée Saint-Jean (dépôt du musée de Paléontologie). Bibl. : Desmazières 1895, p. 336 ; 1921, p. 283 ; Gruet 1972, fig. 9, n° 22.

2) *1^{er} dépôt du Bourgdion (ou Bourrion)*⁸. Découvert en 1866 près du hameau de Bourgdion, le dépôt, placé entre deux blocs de grès à 0,50 m de profondeur, se serait réduit à 2 haches à talon de type breton, sans anneau, à nervure médiane peu marquée et nervures latérales émoussées, l'une à tranchant brisé (fig. 18, nos 4 et 5). L : 170 ; l : 39,5 ; e : 25 et L : (144) ; l : (30) ; e : 26 ; cette dernière avec net décalage transversal du moule. Musée Saint-Jean, n° 1736. Bibl. : Godard-Faultrier 1851, p. 11, 34 ; 1861, p. 274 ; Chantre 1875, p. 116-117 ; 1878-82, p. 746 ; Godard-Faultrier 1884 ; D.A.G., II, p. 581 ; Desmazières 1921, p. 283.

3) *2^e dépôt du Bourgdion*. Découvert en 1882 au lieu-dit Gandon, ce dépôt aurait compris d'après Godard-Faultrier :

2 grandes haches à talon très semblables, à large anneau et grosse nervure médiane (fig. 19, nos 1 et 3). L : 198 ; l : 46 ; e : 31 et L : 188 ; l : 46 ; e : 36.

1 lame de rapière brisée et incurvée (fig. 19, n° 2). L : (215) ; l : 27 ; e : 6,5.

Musée Saint-Jean, n° 1736 A. Bibl. : Godard-Faultrier 1884, p. 284 ; Spal (dossier II F 1-43) ; Desmazières 1921, p. 283.

4) Desmazières (1899, p. 178) cite en outre 5 haches de type non précisé ayant figuré à l'exposition rétrospective d'Angers en 1877 (Cat., p. 55). Nous ignorons s'il s'agit de trouvailles isolées ou si ces haches doivent grossir les dépôts ci-dessus, étonnamment faibles, il faut bien le remarquer.

SAINT-SIGISMOND.

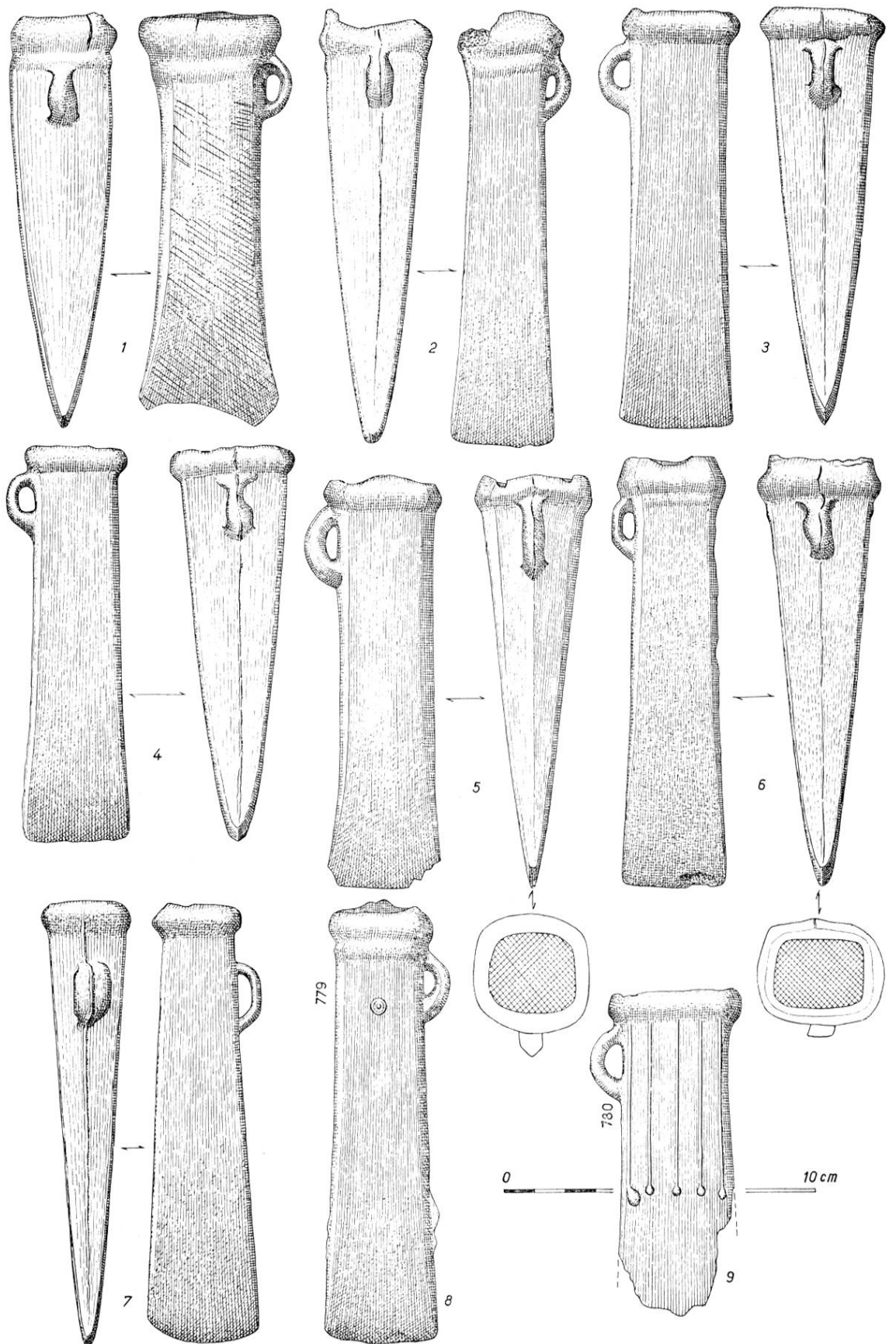
1 hache à talon sans anneau, à décor en trident (fig. 52, n° 22). A mi-distance de la Chandellerie et de la Haie Claire. L : 140 ; l : 43 ; e : 24. Bibl. : Poilâne 1932, p. 226-227 ; 1934, p. 33, pl. I.

SAUMUR (environs).

Le matériel livré par la région de Saumur est certainement considérable, le seul musée de Saumur détenant plus de 200 pièces⁹. Malheureusement, le nombre d'objets pourvus d'indications de provenance ou identifiables à l'aide de données bibliographiques reste dérisoire (Distré, Saint-Martin-de-la-Place). L'origine locale de l'ensemble ne paraît cependant pas suspecte, tant en raison de l'esprit dans lequel les collections furent réunies par Courtyiller que de leur homogénéité technique, et n'a d'ailleurs pas été mise en doute par Desmazières. Nous l'admettons donc également, tout en regrettant de ne pouvoir isoler de nombreux objets qui s'y trouvent avec certitude, notamment ceux des dépôts de Saint-Martin-de-la-Place et de Varennes-sur-Loire, les trouvailles des marais de la Dive (Épièdes et Saint-Just-sur-Dive), du camp de Chênehutte-les-Tuffeaux et de Gennes. A. Poilâne a donné, d'après Valotaire (conservateur), les dessins de 8 haches

8. Bien que Desmazières n'ait pas fait la distinction, il semble bien, si l'on en croit Godard-Faultrier (Inventaire..., 1884, p. 284, qu'il faille admettre les découvertes successives de deux cachettes au Bourgdion, l'une en 1866 (c'est sans doute par erreur que le D.A.G. indique 1856), l'autre en 1882.

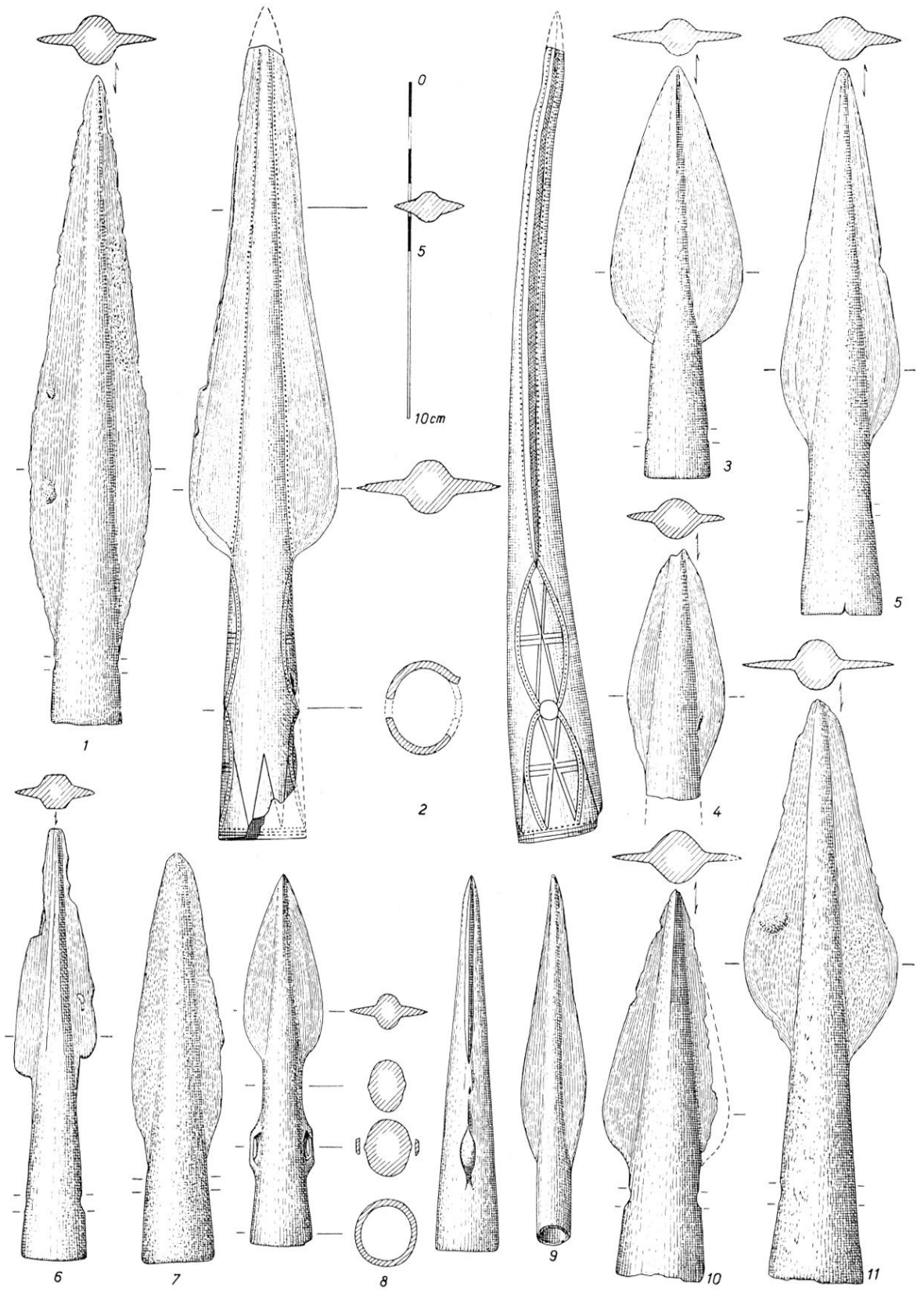
9. Pour la commodité d'utilisation du présent travail, nous avons indiqué sur les dessins (verticalement ou obliquement en haut à gauche des objets) les nos de référence à l'inventaire de G. Gaudron.



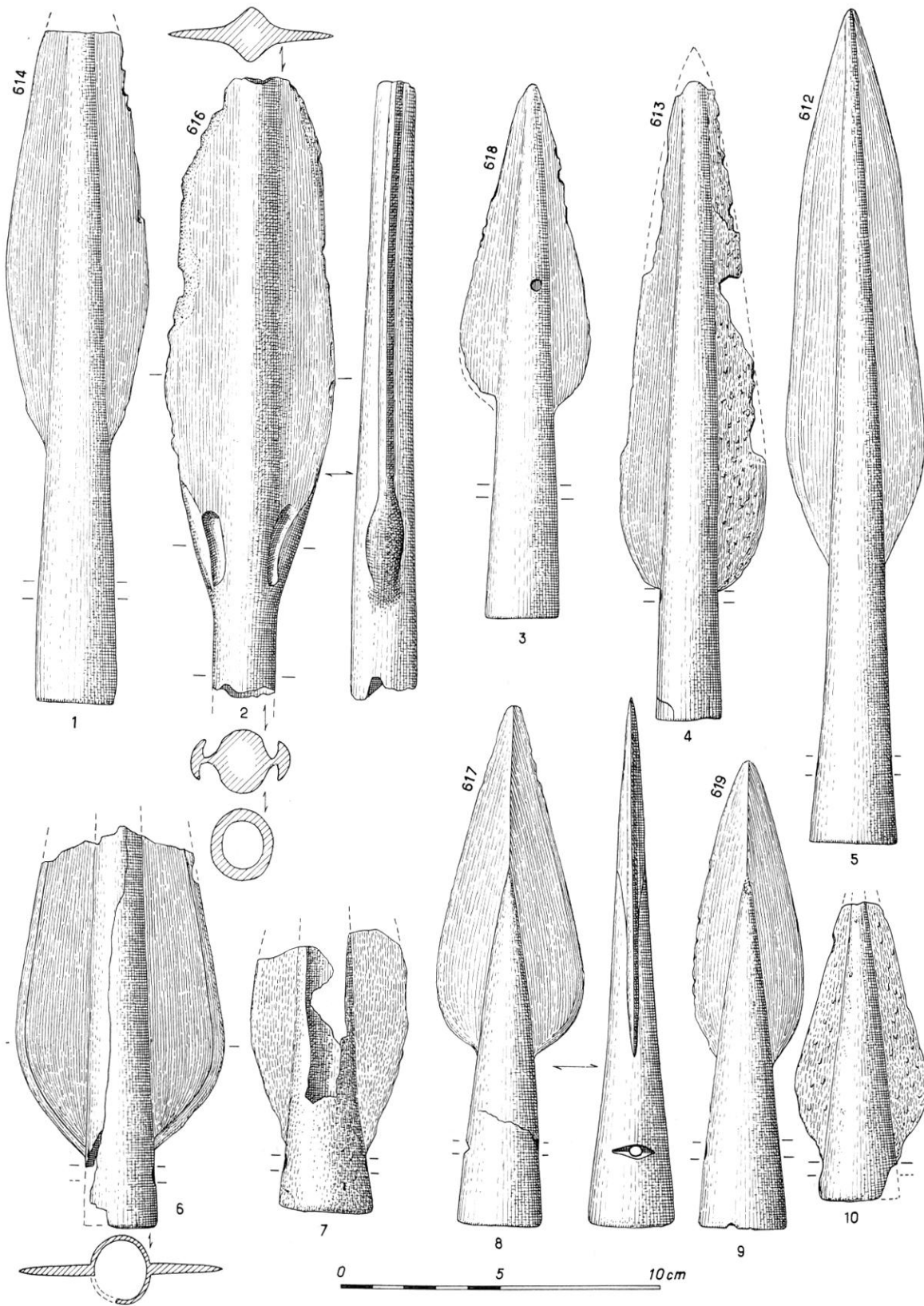
40 Haches à douille. 1, Chemillé ; 2, La Poitevineire ; 3 à 6, Segré ; 7, Moulherne ; 8, 9, Saumurois. (3 à 6, musée Saint-Jean ; 7, d'après Desmazières ; 8, 9, musée de Saumur ; 2, coll. Fiévé ; 1, coll. privée).



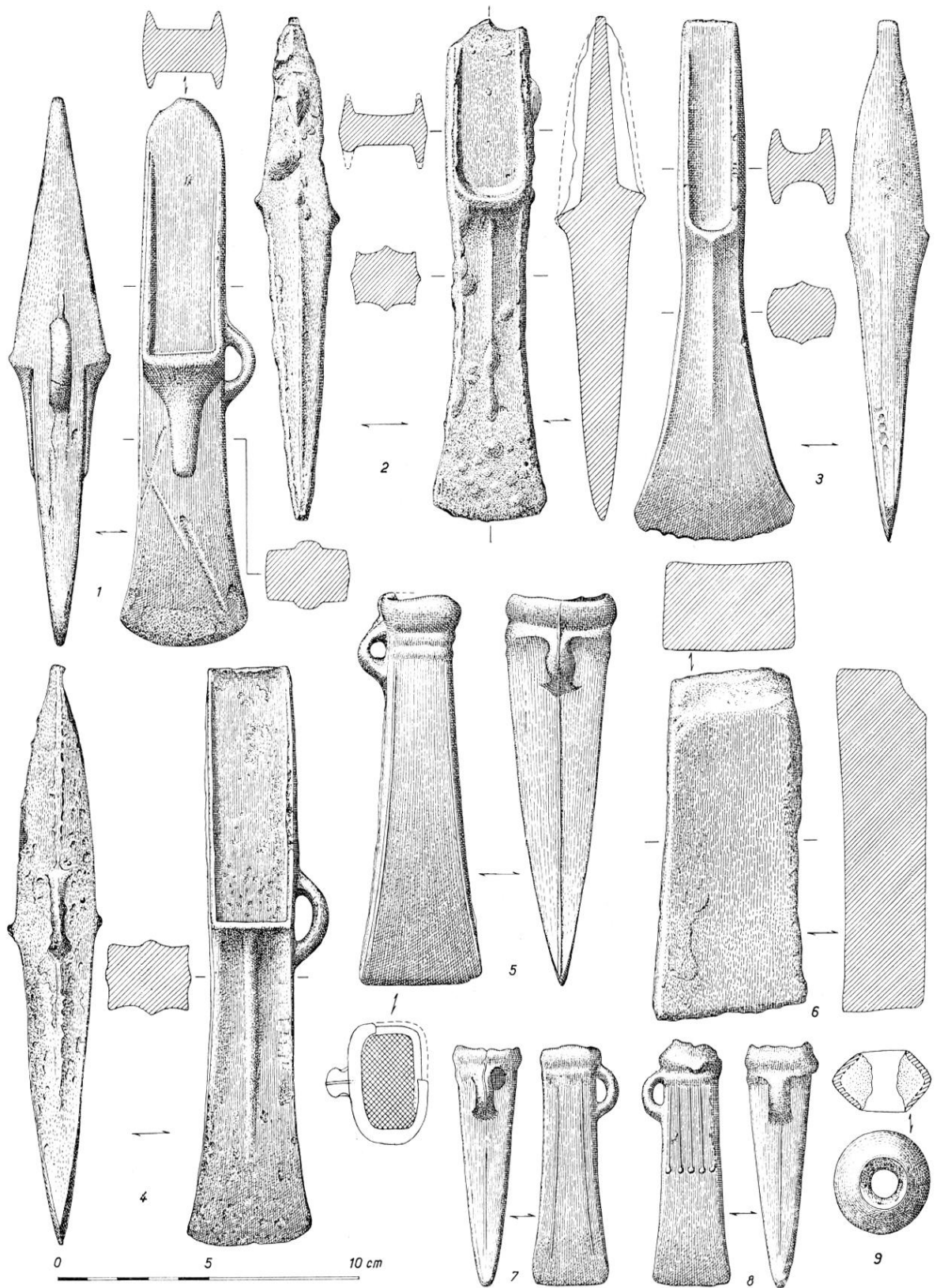
41 Petites haches à douille (types Couville et Maure-de-Bretagne, ciseaux, gouge, marteaux à douille. 1 à 6, dépôt de Doué-la-Fontaine ; 7, Angers ; 8, 15, Beaufort-en-Vallée ; 9, 14, Beaulieu-sur-Layon ; 10, Choletais ; 11, Jallais ; 12, 13, 16, 17, 18, 21, Saumurois ; 19, Anjou ? ; 20, Montrevault. (1 à 7, 9, 14, 19, 21, musée Saint-Jean ; 8, 15, musée de Beaufort-en-Vallée ; 10, 20, musée de Cholet ; 12, 13, 16, 17, 18, musée de Saumur ; 11, coll. Fiévé).



42 Pointes de lance. 1, 8, 10, Baugé ; 2, Doué-la-Fontaine ; 3, 5, Le Guédéniau ; 4, 9, Chênehutte-les-Tuffeaux ; 6, 7, Anjou ; 11, Montpollin. (1 à 5, 7, 8, 10, 11, musée Saint-Jean ; 6, coll. Fiévé ; 9, d'après Desmazières, échelle inconnue;.



43 Pointes de lance. Saumurois. (Musée de Saumur).



44 Haches à talon : 1, La Renaudière ; 2, La Chapelle-Rousselin ; 3, Beaupreau ; 4, environs de Saumur. Haches à douille : 5, Montfaucon ; 7, 8, Saumur. Fragment de lingot : 6, Jallais. Grain de collier : 9, Beaupreau. (2, 3, 5, 6, 9, coll. Fiévé ; 7, 8, Ashmolean Museum ; 1, 4, coll. privées).

Tableau 6

N° Inv. Musée	N° Inv. Desmazières	Fig.	N°	Mensurations				Section			Surface			Décor
				L	11	12	e	1	2	3	1	2	3	
623	199	2	9	110		57	7,5		+			+		
624	200	2	4	115	12	36,5	8,5		+			+		
625	195	2	2	108		52	11		+		+			
628	206	3	4	85	20	44	8		+			+		
629	201	3	8	131,5	29	50,5	10		+		+			
630	203	2	7	83	24	41	11		+				+	
631	204	2	1	101	23	49	13			+			+	
632	197	3	2	146	38	68	17		+			+		
633	196?	3	1	113,5	23	45	10			+			+	
638	198	3	3	(119)	(36)	74	13		+			+		
639 non retrouv.	237	3	7	103	28	54	12			+			+	+
	202	52	7	85	23	40	8							

Tableau 7 →

N° Inv. Musée	Fig.	N°	Mensurations				E	Décor			D
			L	11	12	e		1	2	3	
640	10	2	196	19	80	10		+			
641	3	5	108	22	62	12,5					
642	6	13	115	21	63	13,5					
643	6	12	102	20	58	18					
644	6	8	112	23	49	19,5					
645	6	10	97,5	24	47	20					+
646	6	11	99	23	46,5	19					
647	6	9	110	21	39	19					
648	6	6	131	24	46	21					
649	6	7	129	27	39	25,5					
650	9	7	140	29	55,5	23,5		+			
651	9	5	137	29	50	26		+			
652	6	3	200	28	51	25					
653	6	4	156	20	45	20					
654	6	1	163	27	53	23,5					
655	6	2	170	29	57	27					+
656	7	1	156	26	75	22					
657	9	1	156	29	70	25		+			
658	7	2	156	27,5	72	28					
659	7	3	163	29	74	28					
660	7	4	165	27	(75)	27					
661	7	5	156	22	72	29					
662	7	6	155	24	74	30					
663	8	1	156	25	76	30					
664	8	2	158	24	75	29					
665	9	4	149	24	59	25		+			
666	8	3	147	25	72	29					
667	8	4	(132)	26	68	30					
668	9	2	163	25	80	26,5		+			
669	8	5	166	27	76	25,5					
670	8	6	158	28	76	30					
671	10	1	152	27,5	76	30					+
672	9	6	(121)		77	24			+		
673	10	3	193	25	62	20					
674	5	7	122	25	59	22		+			
675	5	2	166	25	64,5	25		+			
676	20	2	150	25	66	27		+			
677	5	6	130	25	64	19		?			
800	6	5	135	29	53	27,5					

à rebords et à talon du musée de Saumur, mais toujours sans indications de provenance (Poilâne 1927-28, pl. II).

Haches plates. Malgré la précision toute relative des dessins et dimensions donnés par Desmazières, nous avons retrouvé la série à peu près complète des haches plates (voir aussi Saint-Just-sur-Dive) (cf. tabl. 6).

Haches à rebords. Les collections comprennent un ensemble assez varié de 39 pièces. Les types anciens à faibles rebords sont représentés par 3 pièces (nos 641, 642, 643). 4 autres sont de forme allongée, à tranchant étroit et bords rectilignes ou faiblement concaves, évoquant les types médocains (nos 652 à 655). Mais la majorité est constituée par de belles haches à rebords élevés, bords très incurvés, tranchant arrondi voire étalé. 5 exemplaires sont décorés de cannelures sur les plats (nos 650, 651, 657, 665, 668), 1 de coups de burins sur les rebords (n° 671), 1 autre de fines stries dessinant des triangles hachurés sur les flancs (n° 672). 3 exemplaires présentent une ébauche d'épaulement (nos 674, 675, 677), 1 un véritable talon entre rebords (n° 676). Nous reviendrons plus loin sur quelques formes particulièrement intéressantes (nos 640, 673) (cf. tabl. 7)¹⁰.

Bibl. : Gruet 1972, p. 41, fig. 9, n° 4.

10. L = longueur ; 11 = largeur au sommet ; 12 = largeur au tranchant ; e = épaisseur max. E = épaulement entre les rebords. Décor 1 = sur les plats ; 2 = sur les flancs ; 3 = sur les rebords. D = décalage des valves du moule.

Tableau 8

N° Inv. Musée	Fig.	N°	Mensurations						A	Décor				Bavures			Tranchant			Etat		D
			L	L1	L2	11	12	13		e	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	
678	—	—	137	70	67	23	28	56	15,5	—	—	—	—	—	—	+	—	+	—	—	+	—
679	—	—	162	102	60	26	30	49	20,5	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	+	—
680	28	4	165	91	74	26	30	64	21,5	—	—	+	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—
681	28	5	172	101	71	24	24,5	66,5	29	—	—	+	—	—	—	+	—	+	—	—	+	—
682	28	2	144	83	61	21	24	54	29	+	+	+	—	—	—	+	—	—	+	+	—	—
683	29	1	163	99	64	23	27	52	29	—	—	+	—	—	—	+	—	—	+	+	—	—
684	—	—	146	85	61	19,5	25	57	26	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—	—
686	—	—	151	90	61	18	23	51	28	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
687	—	—	160	96	64	18	24	44	28	+	—	—	—	+	—	—	—	+	—	—	+	—
688	—	—	163	93	70	18	23	55	30	+	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	—	—
689	—	—	159	94	65	17	22,5	49	29	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
690	—	—	166	101	65	18	24	48	28	+	+	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
691	—	—	151	85	66	19	22	40	30	—	—	—	—	+	—	—	—	+	—	—	+	—
692	—	—	142	82	60	21	23	57	28	+	+	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
693	—	—	168	102	66	20	27,5	50	31	+	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	—
695	—	—	177	109	68	29	29	51	26	+	+	—	+	—	+	—	—	+	—	—	+	—
696	27	5	199	117	82	26	29	48,5	37	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
697	—	—	174	102	72	22	25	49	28	+	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—
698	—	—	170	102	68	20	25	48	28	+	+	—	—	—	+	—	—	+	+	—	—	—
699	—	—	149	88	61	22	24	39	29	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
700	—	—	157	93	64	24	26	41	31	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
701	—	—	167	99	68	28	28	43	32	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
702	—	—	166	99	67	26	26	45	32	+	—	—	—	—	+	—	—	—	+	+	—	—
703	—	—	130	78	52	27	26	33	24	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
704	—	—	119	70	49	22	24	39	25	—	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
706	—	—	1572	962	61	23	25	36	30	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	+	+
707	—	—	164	100	64	26	26	41	33	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	+
708	—	—	155	98	57	25	27	32	24	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+
710	—	—	134	96	38	25	24	39	24	—	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+
711	29	2	159	93,5/96	63/65,5	25	28,5	49	28	+	+	—	+	—	—	+	—	—	+	+	—	+
712	—	—	162	98	64	25	27	42	28	+	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+
713	—	—	(104)	89	—	—	30	41	—	+	+	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+
714	—	—	168	103	65	30	30	48	26	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
715	—	—	173	105	68	25	27	49	30	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
716	—	—	179	108	71	24	29	46	27	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
717	—	—	180	111	69	25	28	46	31	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
718	—	—	169	103	66	26	29	45	28	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
719	—	—	177	111	66	26	30	42	31	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
720	—	—	177	103	74	27	28	43	31	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
721	—	—	174	106/110	68/64	27	30	45	30	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
722	—	—	171	105	66	26	28	45	30	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
723	—	—	170	101	69	27	30	43	27	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
724	—	—	169	101	68	29	30	45	27	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
725	—	—	169	105	64	25	28	46	27,5	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
726	—	—	164	100	64	23	30	39	31	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
727	28	3	155	96	59	28	31	402	30	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
728	—	—	163	97	66	27	28	45	27	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
729	—	—	155	94	61	26	30	44	29	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
730	—	—	166	97	69	26	29	44	25	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
731	—	—	169	103	66	24	28	43	28	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
732	27	7	166	101	65	27	29	38	25	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
733	—	—	(158)	>95	63	26	28	352	29	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
734	27	3	167	97	70	28	30	46	32	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
735	—	—	157	94	63	25	27	>40	26	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
736	—	—	159	95	64	24	27	41	27	+	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	+
737	—	—	(134)	91	—	—	29	40	23	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—

Tableau 8

N° Inv. Musée	Fig.	N°	Mensurations						A	Décor				Bavures			Tranchant			Etat		D	
			L	L1	L2	l1	l2	l3		e	1	2	3	4	1	2	3	1	2	3			
738	—	—	147	87	60	23	27	31	26	—	+	—	—	+	—	—	+	—	+	—	+	—	+
739	—	—	133	85	40	27	30	37	28	—	—	—	—	+	—	—	+	—	+	—	—	+	—
740	—	—	138	78	60	25	27	31	25	—	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—
741	—	—	155	93	62	26	27	38	24	—	+	+	—	—	—	+	—	+	—	—	—	+	—
742	27	6	103	58	45	21	20	25	19	—	+	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	+	—
743	27	4	>83	>47	36	17	16	(15)	15	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	+	—
744	—	—	177	109	68	24	30	42	29	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	—	+	—
745	—	—	161	97	64	27	27	40	28	—	?	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
746	—	—	(130)	992	392	292	27	452	27	—	—	+	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
747	—	—	174	110	64	25	26	45	32	—	—	—	—	—	+	—	—	+	—	—	—	+	—
748	—	—	170	102	68	24	29	46	25	—	—	+	—	—	—	+	—	—	+	—	—	+	—
749	—	—	173	106	67	26	29	46	31	—	—	—	—	—	+	—	—	—	+	—	—	+	—
750	—	—	173	107	66	22	28	38	29	—	—	—	+	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
751	—	—	151	85	66	22	28	43	30	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—	+
752	—	—	162	102	60	27	25	43	33	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—	—
753	—	—	165	95	70	24	24	42	33	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—	—
754	—	—	(133)	—	—	—	26	—	26	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	+	—
755	—	—	163	101	62	22	27	40	28	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—	—	+	—
756	—	—	165	97	68	25	24	35	29	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
757	—	—	162	95	67	25	27	34	28	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
758	—	—	116	72	44	19	17,5	28	16,5	—	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	+	—
759	—	—	173	105	68	28	25	45,5	34	—	+	+	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—	—
760	—	—	(131)	91	—	—	25	40	28	—	+	+	—	—	—	—	—	—	+	—	—	—	—
761	—	—	148	88	60	20	21	39	31,5	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+
762	—	—	170	97	73	28	27	42	31,5	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
763	—	—	155	93	62	29	27,5	31	33	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+
764	27	2	(98)	84	—	—	—	30	21	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+
765	—	—	134	69	65	21	21	24	23	—	+	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+
766	—	—	(129)	—	—	—	28	29	—	—	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+
767	27	1	(110)	—	87	24	25	—	35	—	++	+	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	+

Haches à talon. Les caractéristiques des haches sont résumées dans le tableau 8, mais le matériel est si considérable qu'il a fallu limiter l'illustration aux pièces présentant des particularités : nos 680, 681, 682, 683, 711, 727, 732, 734, 764 (ornementations diverses) ; 696 (grande taille) ; 742, 743 (petite taille) ; 767 (double anneau).

Haches à ailerons. Seul le type à ailerons terminaux et anneau est représenté :

- n° 768 (petit fragment) n° 773 ; L : 135 ; l : 31
- n° 769 ; L : 131 ; l : 43 n° 774 ; L : 113 ; l : 28
- n° 770 ; L : 137 ; l : 40 n° 775 ; L : 117,5 ; l : 28,5
- n° 771 ; L : 126,5 ; l : 37,5 n° 776 ; L : 124 ; l : 31
- n° 772 ; L : 129 ; l : 28 n° 777 ; L : (123) ; l : 45

Haches à douille. Elles comprennent 7 pièces de types assez variés et une dizaine de petites haches du type de Couville (cf. tabl. 9).

Tableau 9

N° Inv. Musée	Fig.	N°	L	Dimensions		Décor
				l tranch.	Douille	
779	40	8	127,5	36	33 x 41	+
780	40	9	>97		39 x 40,5	+
781	39	7	71	>32	31 x 27,5	
792	39	8	81	40	28 x 27	+
793	39	9	(88)	42		+
795			>122	46		+
?			(100)		42 x ?	+
Type de Couville						
782			75	30	22 x 27	
783			85	22	22 x 11	
784			81	29	23 x 23	
785			80	30	20 x 25	
786			80	31	19 x 22	
787			74	24	19 x 21	
788			71	23	22 x 28	
789			75	25	cassée	
790	41	12	71	25	22 x 27,5	+
791	41	13	74	24	18 x 22	+

Hache spéciale. 1 hache de type italique. Douille ronde, cloisonnée, présentant un relief simulant des ailerons et décorée d'incisions transversales par séries de quatre. Quelques incisions obliques à la base de l'anneau. Épaulement décoré de costules. Lame mince, à légers rebords et rainures latérales (fig. 47, n° 3). L : 174 ; diamètre max. douille : 38,5 ; l. à l'épaulement : 49 ; l. au tranchant : 53.

Cette hache, dont nous discuterons plus loin a été figurée très schématiquement par Courtiller (Cat., pl. I, n° 16).

Ciseaux. 2 ciseaux à douille circulaire :

n° 796. L : 111 ; l. tranchant : 14 ; diamètre douille : 26 (fig. 41, n° 16). n° 797. L : (75,5) ; tranchant brisé ; diamètre douille : 24,5 (fig. 41, n° 17).

Gouge. 1 exemplaire à douille circulaire cannelée (n° 799). L : 89 ; l. tranchant : 16 ; diamètre douille : 21 (fig. 41, n° 18).

Poignards. 2 exemplaires triangulaires, sans nervure :

n° 611. L : 148 ; l : 36 ; e : 6,5 ; traces de 2 stries latérales, pièce abîmée et très corrodée (fig. 4, n° 1).

n° 610. L : 191 ; l : 51,5 ; e : 3,5 ; traces de 3 stries latérales, 4 trous de rivets, dont 1 avec petit rivet en place, surface altérée (fig. 4, n° 3).

Bibl. : Courtiller 1868, p. 22, pl. II, n° 7 ; Gruet 1972, p. 40.

Hallebarde. 1 grand spécimen à large nervure médiane et 3 gros rivets en place, patine sombre, état de conservation parfait (n° 396). L : 392 ; l : 104 ; e : 7 (fig. 4, n° 4). Bibl. : Courtiller 1868, p. 22, pl. II, n° 6 ; Desmazières 1921, p. 291 ; Cordier 1969, p. 49-50, fig. 1, n° 2 ; Gruet 1972, p. 40, fig. 9, n° 11.

Pointes de lance. 1 exemplaire à trous de rivets au ras des tranchants (n° 613). L : > 187 ; l : 45 ; diamètre max. douille : 20 (fig. 43, n° 4).

2 exemplaires du type de Tréboul, l'un à trous de rivets obtenus par incisions transversales :

n° 617. L : 153 ; l : 46 ; diamètre max. douille : 26 (fig. 43, n° 8). n° 619. L : 135,5 ; l : 33,5 ; diamètre max. douille : 26,5 (fig. 43, n° 9).

3 exemplaires à douille longue :

n° 612. L : 243 ; l : 44 ; diamètre max. douille : 30 (fig. 43, n° 5). n° 618. L : 157 ; l : 41,5 ; diamètre max. douille : 22,5 (fig. 43, n° 3). n° 614. L : > 196 ; l : 43 ; diamètre max. douille : 25 (fig. 43, n° 1).

3 exemplaires à douille courte et trous de rivets au ras des tranchants :

n° ?. L : (87,5) ; l : 41 ; diamètre max. douille : 40,5 (fig. 43, n° 10) ; n° ?. L : (83) ; l : 50 ; diamètre max. douille : 22,5/28 (fig. 43, n° 7) ; n° ?. L : (116) ; l : 65 ; diamètre max. douille : 23? (fig. 43, n° 6), ce dernier est décoré sur chaque aileron d'un trait incisé parallèle au tranchant.

1 exemplaire à œillets, déjà signalé (Briard 1963, Cordier 1965), pointe brisée, œillets non ouverts, douille incomplète, patine luisante (n° 616). L : 182 ; l : 52 ; diamètre max. douille : 19/21 (fig. 43, n° 2).

4 fragments sans caractères particuliers.

Épées. 1 épée à poignée massive surmontée d'un pommeau et d'un petit tenon cylindrique, pointe légèrement brisée (n° 597) (fig. 46, n° 3). L : 640 ; l à la garde : 52,5.

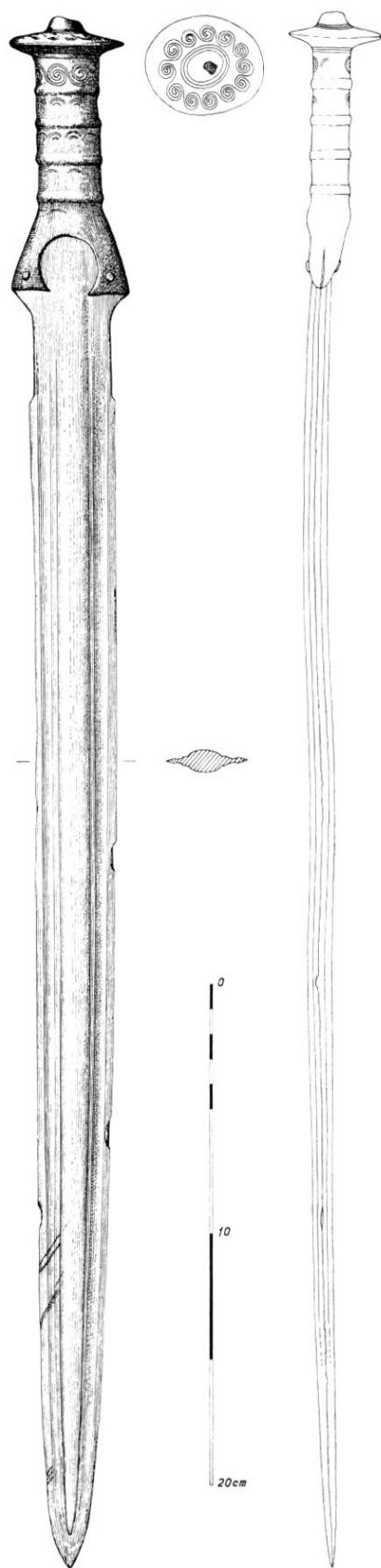
Plusieurs fragments pourraient être attribués au dépôt de Saint-Martin-de-la-Place en supposant quelque fantaisie dans les dessins de Courtiller. Le n° 601 par exemple (fig. 46, n° 6) se rapproche du dessin n° 4, pl. II, de Courtiller, sous réserve du nombre de trous de rivets, qui ne concorde pas ; ce fragment provient d'une épée de type atlantique. On peut en rapprocher le fragment n° 588 (fig. 46, n° 7) et quelques débris de lames. Le fragment n° 602 (fig. 46, n° 8) appartient à un type proto-hallstattien.

Rapière. 1 rapière très effilée, à base trapézoïdale à 2 trous de rivets dont 1 avec rivet en place (n° 598) (fig. 46, n° 1). L : 482 ; l : 34,5 ; e : 5,5.

Couteau. 1 exemplaire à douille ovale, trou de rivet au milieu, lame à nervure médiane (n° 608) (fig. 47, n° 8). L : (72,5) ; diamètre max. douille : 23,5 × 15.

Rasoir. 1 exemplaire à double tranchant, à bélière brisée (n° 207) (fig. 47, n° 11).

Racloir. 1 « racloir triangulaire » semblable



45 Épée à poignée massive. Angers.

à celui de Gonnord (n° 206) (fig. 47, n° 4) : $51 \times 51,5$; e : 5. Bibl. : Gaudron et Soutou 1961, p. 13, fig. 2, n° 3 ; Gruet 1972, p. 46, fig. 9, n° 14.

Bracelets. Au nombre de 17, dont 5 incisés.
 1) *Bracelets incisés.* N° 208 : bracelet incomplet et déformé, section trapézoïdale arrondie à l'extérieur, légèrement concave à l'intérieur, $7,5 \times 20$. Décor de panneaux ornés de dents de loup, de bandes curvilignes et de bandes longitudinales garnies de traits en épi, légers bourrelets aux extrémités (fig. 31, n° 4).

N° 209 : bracelet ouvert, section ovale, décor d'incisions obliques alternées (effacé en partie) et d'incisions transversales aux extrémités. D 1 : 85 ; D 2 : 63 ; section : 7×9 (fig. 34, n° 1).

N° 210 : bracelet ouvert, décor à peu près invisible composé de panneaux comportant des bandes curvilignes et probablement des losanges ovalisés, section demi-circulaire, légers bourrelets aux extrémités. D 1 : 96 ; D 2 : 72 ; section 6×13 (fig. 31, n° 5).

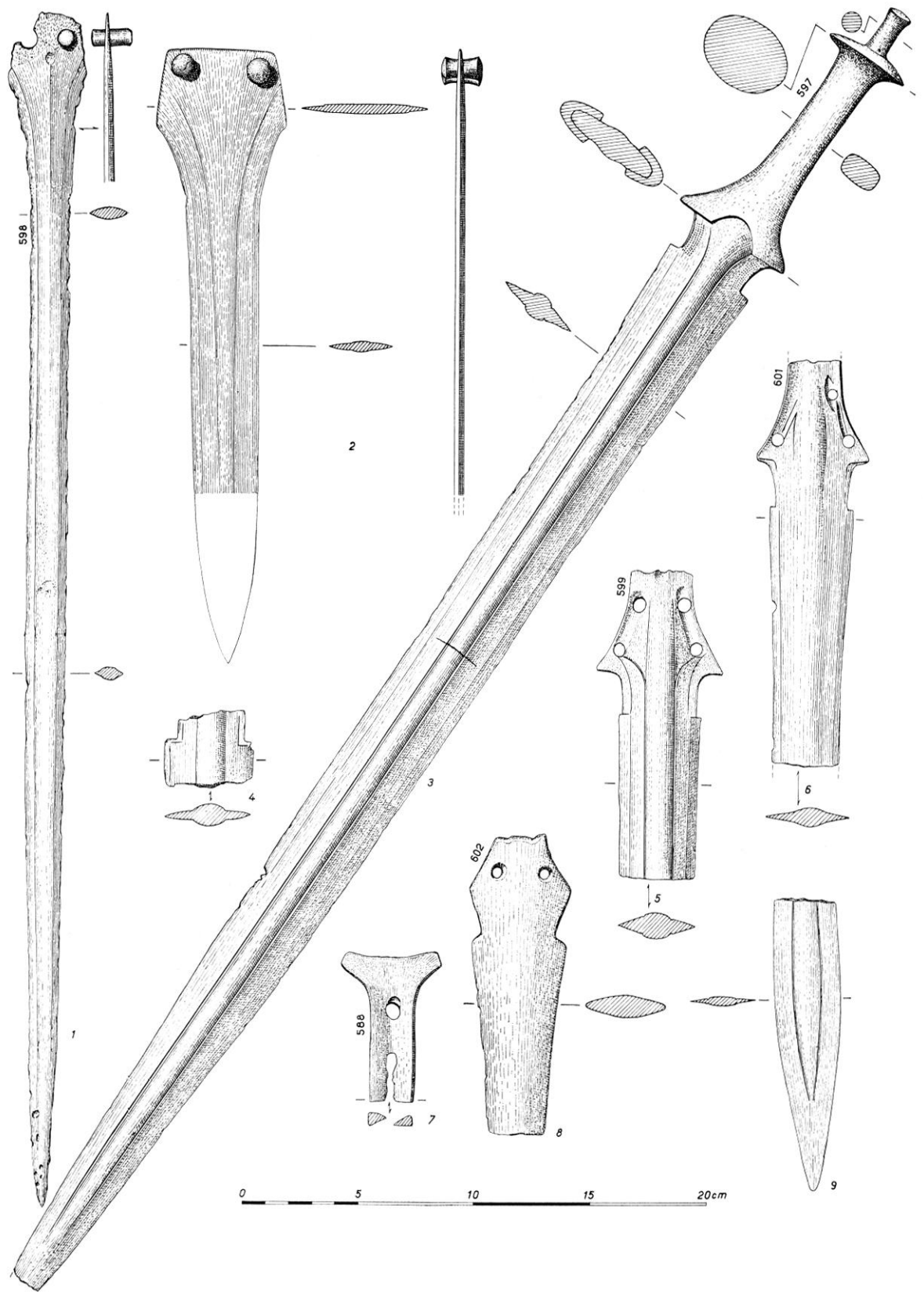
N° 213 : bracelet ouvert, décor presque effacé, composé d'incisions transversales et d'arceaux bordés de pointillés, section demi-circulaire, légers bourrelets aux extrémités. D 1 : 94 ; D 2 : 69 ; section 6×14 (fig. 31, n° 6).

N° 228 : fragment à décor d'incisions transversales, section arrondie à légers méplats, petit tampon à l'extrémité conservée, section : $6,5 \times 6,5$ (fig. 34, n° 2).

2) *Bracelets non incisés.* Les sections sont arrondies avec ou sans méplats, les extrémités amincies (n°s 220, 221), à légers bourrelets (n°s 216, 218), à bourrelet et petit tampon (n° 227). 1 exemplaire déformé et enroulé (n° 219). Les caractéristiques sont résumées dans le tableau 10.

Tableau 10

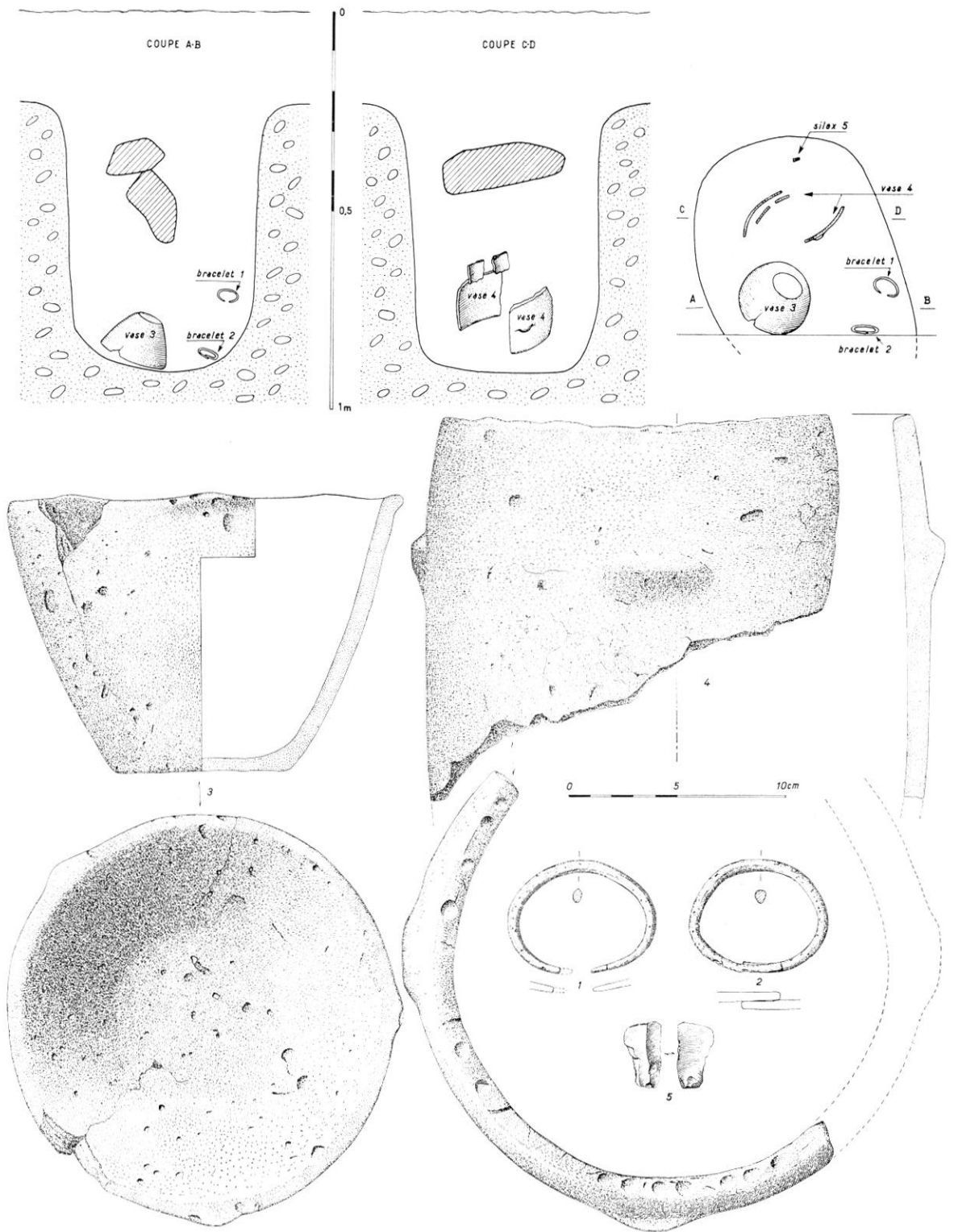
N° Inv. Musée	Fig.	N°	D1	D2	Section
211	34	6	98	68	7 x 9,5
214	34	5	78	50	7,5 x 9
215	34	8	60	60	7,5 x 7,5
216	34	7	83	58	9 x 10
217	34	11	80	61	8,5 x 9
218	34	15	79	59	9 x 10
219	34	13			7 x 9
220	34	9	65,5	50	4,5 x 4,5
221	34	10	67	54	5,5 x 5
222	34	14	104	92	6 x 6
224	34	12	77,5	64	6 x 6
227	34	3			7 x 7



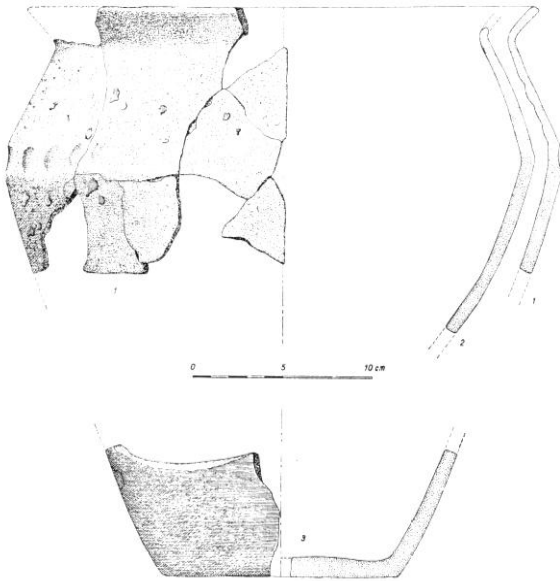
46 Rapières et épées. 1, 3, 6, 7, 8, Saumurois ; 2, Angers ; 5, Saint-Martin-de-la-Place ; 4, 9, Anjou? (1, 3, 5 à 8, musée de Saumur ; 2, 4, 9, musée Saint-Jean).



47 Objets divers. 1, épingle à tête discoïde, Angers ; 2, id., Saumurois ; 3, hache à douille de type italique, Saumurois ? ; 4, racloir triangulaire, Saumurois ; 5, id., Gonnord ; 6, bélière de rasoir ou de pendeloque, Anjou ? ; 7, talon de lance conique, Anjou ? ; 8, couteau à douille, Saumurois ; 9, 10, pointes de flèches pédonculées, Beaufort-en-Vallée ; 11, rasoir, Saumurois ; 12, talon de lance cylindrique, Anjou ? ; 13, fragment de lingot plano-convexe, Blaison ; 15, id., Saumurois ; 14, fragment de moule de hache à talon, Anjou. (1, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, musée Saint-Jean ; 2, 3, 4, 8, 11, 15, musée de Saumur ; 10, musée de Beaufort-en-Vallée).



48 Chambellay, sépulture des Terrinières. 1, 2, bracelets ; 3, 4, vases ; 5, fragment de lame en silex (dépôt de fouilles d'Angers).



49 Fragments de grands vases. Angers (dépôt de fouilles d'Angers).

Épingle. 1 épingle à tête biconique, semblable à celle d'Angers (n° 234) (fig. 47, n° 2). L : (89) ; diamètre max. tête : 24 ; diamètre max. tige : 4.

Lingot. 1 débris de lingot plano-convexe (n° 622) très semblable à celui de Blaison (fig. 47, n° 15). 78,5 × 48 × 24.

Des objets provenant des « environs de Saumur » sont conservés dans quelques autres musées : *Musée Saint-Jean*. N° 2766, marteau à douille (fig. 41, n° 21). L : 56 ; l : 33 ; douille : 23 × 19,5. Bibl. : Gruet 1972, p. 44, fig. 9, n° 38.

Musée de Cholet. 1 hache à douille rectangulaire, à tranchant brut (fig. 39, n° 6). L : 131 ; l : 33 ; douille : 30,5 × 39.

Musée de l'Armée. N° B 15, hache à rebords d'allure médocaine (fig. 10, n° 6). L : 160 ; l : 48 ; e : 23. N° B 16 a, hache à rebords à tranchant étalé (fig. 10, n° 5). L : 169 ; l : 77 ; e : 21. N° B 16 b, hache à rebords à tranchant étalé, rebords ornés de coups de burin obliques, flancs décorés de 2 bandes d'incisions obliques et de cannelures longitudinales (fig. 10, n° 4). L : 162 ; l : 78 ; e : 25. N° B 8, hache à talon à nervures médiane et latérales, bavures brutes (fig. 24, n° 5). L : 169 ; l : 46 ; e : 27.

Bibl. : Chantre 1875, p. 122-123 ; 1878-

82, p. 747 ; Robert 1889, p. 66-67 (renseignements complémentaires et dessins fournis par J.-P. Mohen).

Ashmolean Museum (Oxford). N° 1927-2079 (« near Saumur »), hache à rebords à tranchant étalé et décor de légères cannelures sur les flancs (fig. 9, n° 3). L : 153 ; l : 76 ; e : 26. N° 1927-2190 (« bought at Saumur, 1863 »), hache à douille du type de Couville décorée sur chaque plat de deux fines nervures parallèles aux bords (fig. 44, n° 7). L : 75 ; l : 25 ; douille : 21 × 23. N° 1927-2191 (« bought at Saumur »), hache à douille du type de Couville décorée sur chaque plat de cinq fines nervures verticales terminées en globules (fig. 44, n° 8). L : 76 ; l : 25 ; douille : 21 × 23. Ces trois haches proviennent de l'ancienne collection John Evans. La troisième est citée dans son « Âge du Bronze... » (p. 133) et dans les Statistiques de Chantre (1875, p. 122-123 ; 1878-82, p. 747).

Musée de Chartres. Dans son Catalogue de ce musée, M^{lle} Eluère a attribué à un dépôt de Saumur une série de 9 pièces portant le n° 795 (3 haches à talon et 6 haches à douille dont 3 du type de Couville). Or une seule de ces pièces est pourvue d'une étiquette qui nous a permis de l'attribuer au dépôt de haches à talon de Distré (voir cette commune). Le registre des entrées indique globalement à l'année 1862 : « 795, 6 haches en bronze et 1 fragment (idem), don Calluet président de la Commission administrative du musée de Chartres, remis par les exécuteurs testamentaires M. Leroy et Hurtaut », et ceci sans aucune mention de provenance ni de relation spéciale entre les objets. Il semble donc bien que l'affectation d'un n° unique à ces pièces ne repose sur rien de plus que leur âge « gaulois » et leur entrée simultanée au musée, dans un même legs. Il faut d'ailleurs ajouter que Calluet avait amassé des antiquités d'origines très diverses. Il n'y a donc pas de raison d'envisager pour ces pièces une provenance de la région de Saumur et peut-être même pas forcément de la région de Chartres.

Bibl. : Eluère 1972, p. 72-77.

Enfin, une hache à talon des environs de Saumur est conservée par la famille Dufossé à Angers (fig. 44, n° 4). Il s'agit d'une pièce

de grande taille (environ 180), à butée assez basse et forte nervure médiane s'apparentant au type de Rosnoen.

SAVENNIÈRES.

1 aiguiseur rectangulaire et plat, à trou de suspension (fig. 50, n° 11). L : (55,5) ; l : 17 ; e : 7. Musée Saint-Jean, n° 4989.

SEGRÉ.

1) 1 hache à talon à anneau, tranchant élargi, décor en trident, nervures latérales, bavures bien arasées (fig. 28, n° 1). L : 156 ; l : 48,5 ; e : 28. Musée Saint-Jean, n° 2716.

2-5) 4 haches à douille de type armoricain, à douille quadrangulaire ou légèrement arrondie et tranchant brut :

fig. 40, n° 3 ; L : 123 ; l : 36 ; douille : 37,5 × 39.

fig. 40, n° 4 ; L : 118, l : 33 ; douille : 32 × 39.

fig. 40, n° 5 ; L : 123 ; l : > 35 ; douille : 38 × 38.

fig. 40, n° 6 ; L : 128 ; l : 32 ; douille : 34,5 × 40.

Musée Saint-Jean (dépôt du musée de Paléontologie).

Desmazières indique en outre, à la suite de Capitan, « quelques haches à douille provenant de l'arrondissement de Segré » (coll. Besson-neau, exp. anthr. Paris 1900). On peut se demander si un dépôt de haches à douille n'aurait pas été découvert à Segré ou aux alentours.

Bibl. : Desmazières 1921, p. 292 ; Capitan 1900, p. 405.

SEICHES-SUR-LE-LOIR.

1) 1 aiguiseur brisé, à perforation inachevée (fig. 50, n° 17). L : (70) ; l : (23) ; e : 22. Musée Saint-Jean.

2) 1 aiguiseur à extrémité proximale brisée anciennement (fig. 50, n° 20). L : 58,5 ; l : 13 ; e : 12,5. Coll. Fiévé (Dr Sourice).

SOULAIRE-ET-BOURG.

1 bracelet massif, sans décor, à section arrondie, extrémités non renflées et presque jointives (fig. 33, n° 19). D 1 : 89 ; D 2 : 65 ;

section : 8 × 7. Musée Saint-Jean, n° 2739 (coll. Michel).

THOUARCÉ.

7 haches de type non précisé et des « instruments mêlés sans description suffisante ». L'indication par Desmazières (1921) de « 3 bracelets unis, tige carrée et débris de plusieurs autres » n'est pas à retenir pour cette commune, car elle fait double emploi avec ce que nous avons dit de la cachette du Bois de Lassay en Faveraye, commune attenante à Thouarcé.

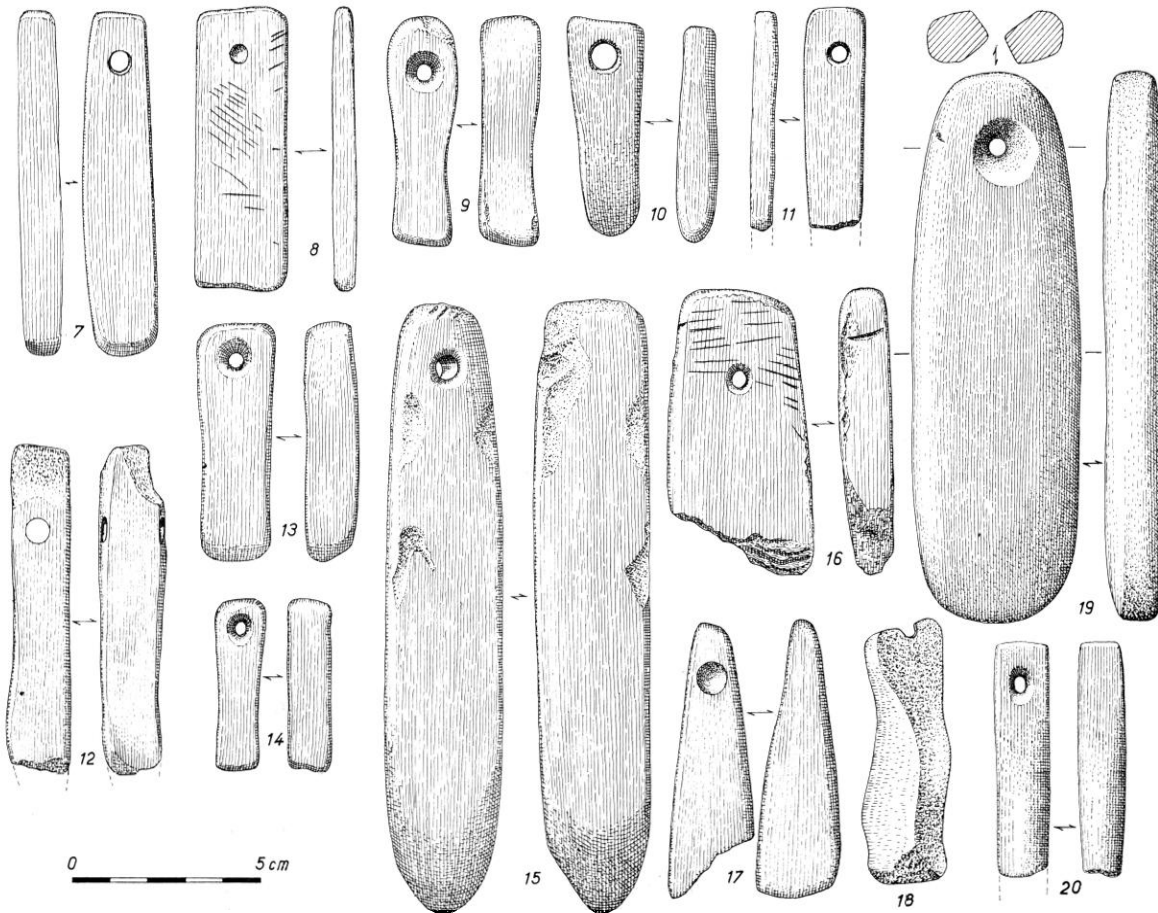
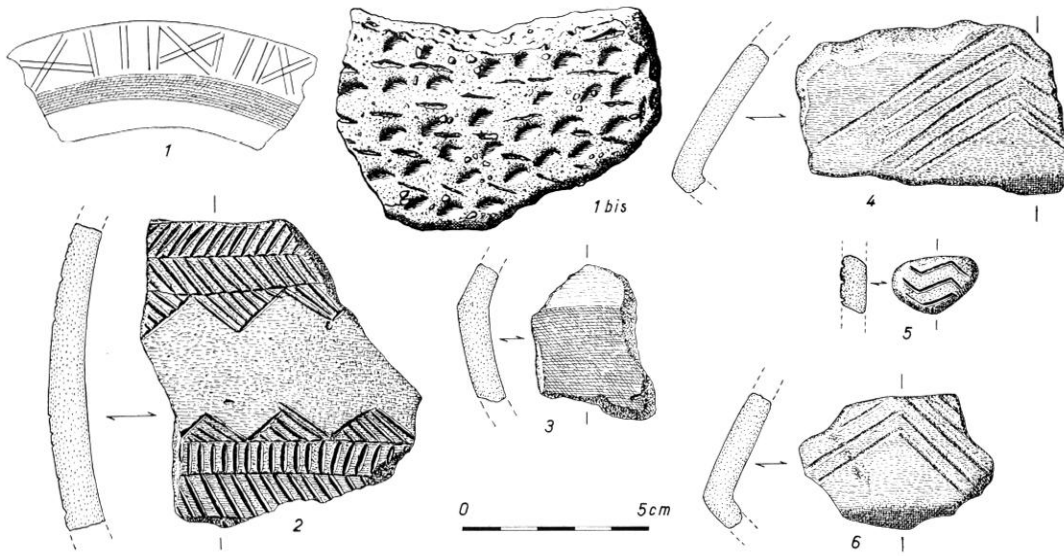
Bibl. : Cat. exp. rétrosp., p. 55 ; Desmazières, 1899, p. 178 ; 1921, p. 283.

THOUREIL (LE).

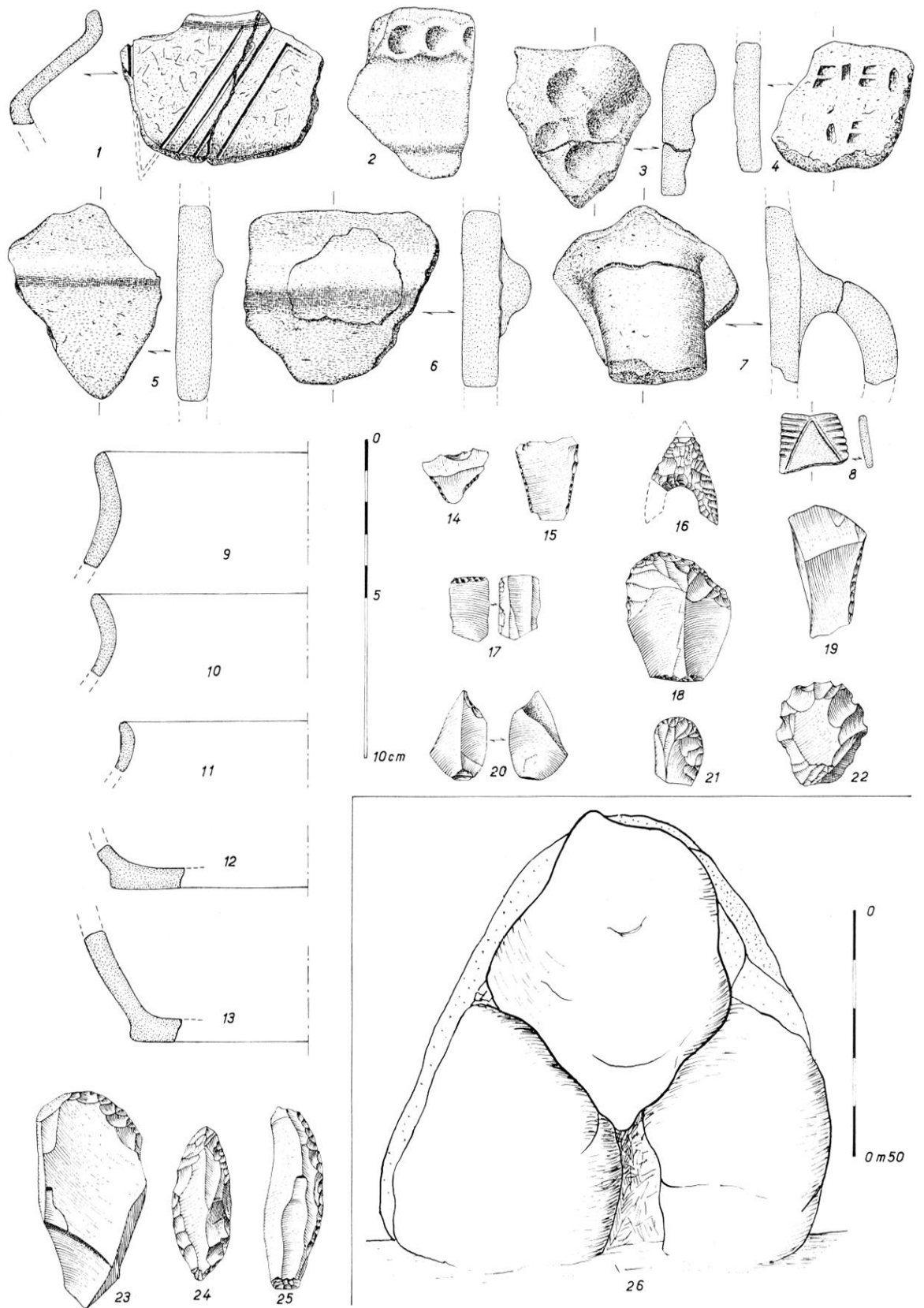
A 1500 m du Thoureil en direction de Saint-Georges-des-Sept-Voies, le site des Varennes de Cumeray comprend, dans un rayon d'une cinquantaine de mètres, un beau menhir de 3,30 m de hauteur, un petit menhir douteux, deux dolmens et deux tumulus très plats (Gruet 1967, p. 248-252). Celui du nord-est a été fouillé en 1939 par J. et C. Fraysse (voir Âge du Fer). Celui de l'est (cadastre B 2416), le plus proche du grand menhir, fouillé par M. Gruet en 1964, s'est révélé constitué d'une pierraille de blocs de grès et de calcaire posés à plat, avec au centre un gros bloc prismatique de 3,30 m de longueur présentant l'allure d'un menhir couché. Le matériel archéologique, réparti dans toute la masse du tumulus, comprenait :

1 bloc de grès placé debout, mamelonné naturellement, simulant la partie inférieure d'un tronc féminin avec les cuisses (fig. 51, n° 26) ;

de nombreux silex taillés (225), dont 85 retouchés comprenant notamment : 1 pointe de flèche à base concave, 2 flèches tranchantes ; 5 petits tranchets, 1 pointe de flèche foliacée (?), 1 gros microburin, 24 grattoirs, 2 racloirs, 3 perçoirs, 2 petits couteaux à dos bien retouchés, 13 coches sur éclats, lames ou lamelles, 23 lames ou lamelles plus ou moins retouchées sur un ou deux bords (fig. 51, nos 14 à 25) ;



50 Tesson. 1, Sainte-Gemmes-sur-Loire ; 1 bis, Beaufort-en-Vallée ; 2, Angers ; 3, Longué ; 4, 5, 6, La Meignanne (tumulus du dolmen de Fessine, Aiguais). 7, 8, 18, le Fief-Sauvin ; 9, 13, 14, 15, 16, Gonnord ; 10, 19, Jallais ; 11, Savennières ; 12, Anjou (dans la Loire) ; 17, 20, Seiches. (1, 18, d'après dessins Desmazières ; 1 bis, 7, 8, 9, 13, 14, 15, 16, musée de Paléontologie ; 10, 19, 20, coll. Fiévé ; 11, 12, 17, musée Saint-Jean ; 2 à 6, fouilles Gruet).



51 Le Thourel, tumulus des Varennes de Cumeray. Céramique : 1 à 8, tessons divers ; 9 à 13, profils de rebords et de bases de vases. Industrie lithique : 14, 15, 19, flèches tranchantes et petit tranchet ; 16, pointe de flèche à base concave ; 17, lamelle à troncature retouchée ; 18, 21, 22, 23, grattoirs ; 20, microburin ; 24, pointe de flèche foliacée ; 25, lame à retouches marginales ; 26, stèle féminine (hauteur : 0,92 m) (fouilles Gruet 1964).

des outils en grès : 6 perceurs et 1 fragment de meule ;

600 tessons à cassures anciennes et émoussées n'offrant pas de possibilités de reconstitution, comprenant notamment : des fragments indiquant des vases à fond plat d'une douzaine de centimètres de diamètre et des vases à rebord droit ou légèrement éversé ; quelques décors : fines cannelures, impressions digitales, bourrelets surajoutés, impressions quadrangulaires, triangles hachurés ; des moyens de préhension : 1 mamelon et 2 débris d'anses (fig. 51, nos 1 à 13) ;

1 dent de cheval.

Il serait imprudent de prétendre dater ce tumulus, mais on peut retenir que le matériel céramique évoque davantage l'Âge du Bronze que le Néolithique.

Bibl. : Giot 1967, p. 363.

TIERCÉ.

1 grand bracelet ouvert de section plano-convexe, à surface entièrement corrodée. D 1 : 144 ; D 2 : 80 ; section : 9 × 14 (fig. 33, n° 20). Cette pièce se trouve au musée Saint-Jean (n° 2709) sans indication de provenance au registre d'inventaire, mais elle est figurée dans les notes manuscrites de Desmazières avec l'indication « Tiercé ».

TRÈVES-CUNAUT.

1 hache à rebords à tranchant détérioré, bavures arasées (fig. 5, n° 9). Près du dolmen du Ruisseau d'Enfer ou Pierre Couverte de Chênehutte. L : 144 ; l : (44) ; e : 24. Musée Saint-Jean. Bibl. : Desmazières 1921, p. 288 (citée sur Chênehutte-les-Tuffeaux).

VARENNES-SUR-LOIRE.

« Découverte en 1862 de 12 haches celtiques en beau bronze sur un point de la vallée au-dessous même de l'étiage » (Port). Le D.A.G. cite 16 haches de Varennes au musée de Saumur ; il s'agit probablement de la même cachette. On peut se demander pourquoi Desmazières ne cite pas cette découverte.

Bibl. : Port 1878, III, p. 661 ; D.A.G., II, p. 723 ; Picard 1921, p. 214 ; Dion 1934, p. 283.

VERN-D'ANJOU.

1 hache à talon surbaissé, tranchant étalé, fossette triangulaire sous la butée, bavures invisibles (fig. 29, n° 4). La Chapelle Gracien. L : 143 ; l : 55 ; e : 27. Musée Saint-Jean, n° 7950. Bibl. : Desmazières 1921, p. 292.

VIIHERS.

1 hache à talon à tranchant légèrement étalé, sans décor, bavures non arasées (fig. 52, n° 20). Dimensions approximatives : L : 160 ; l : 55 ; e : 25 (d'après un dessin daté de juillet 1923, conservé dans les dossiers inédits de Desmazières).

VILLEBERNIER.

Desmazières indique, dans son « Essai... » de 1895, 12 haches à Villebernier, mais ne reproduit pas cette indication dans son inventaire de 1921. On pourrait penser à une confusion avec la commune voisine de Varennes-sur-Loire, mais Picard parle de deux lots de haches distincts... il est vrai que ce dernier n'est pas toujours très précis.

Bibl. : Desmazières 1895, p. 340 ; Picard 1921, I, p. 214.

VIVY.

Haches en nombre inconnu et de type non précisé dans les buttes de sable des Monteaux. Bibl. : Port, II, p. 699 ; Desmazières 1895, p. 340 ; 1921, p. 291.

OBJETS SUPPOSÉS ANGEVINS, SANS PROVENANCE PRÉCISE.

Le musée Saint-Jean conserve un certain nombre d'objets dépourvus d'indications d'origine. Nous avons retenu les suivants comme provenant vraisemblablement de l'Anjou, aucune objection typologique ne paraissant s'y opposer. Les indications d'acquisition de quelques haches rendent d'ailleurs leur provenance régionale à peu près assurée : n° 1742 (« vente Grille »), n° 1743 (don Labussière), n° 1749 (don Savigné). Il en est de même

Tableau 12

N° Inv. Musée	Fig.	N°	L	L1	Mensurations				e	A	Décor				Bavures			Tranchant			Etat		D				
					L2	11	12	13			1	2	3	4	1	2	3	1	2	3	1	2					
14			148	89	59		20	37	30	+																	
14			164	100	64	19	22	53	24																		
1738	13	5	162	98	64	20	23	57,5	29,5		+																
1738b	13	4	175	105	70	20	24	52	27																		
1742	25	1	174	105	69	23	27	42,5	32	+																	
1743	25	5	144	89	55	22	23	59,5	34,5																		
1749	26	2	153	90	63	25	28,5	44	27,5																		
2723			130	75	55	21	20	34	28		+																
2723			(146)		51		28		24																		
?	28	6	159	85	74	22	28	64	27				+	+													
?	29	3	151	89	62	24	29	59	30																		

Tableau 11

N° Inv. Musée	Fig.	N°	L	11	12	e
1748	5	8	165	36	56,5	25
2756	5	5	124	24	62,5	22
2756	1	11	118	21	46	11
2759	5	3	150	28	54	28

pour les 2 haches à talon (nos 1738 et 1738 bis) que nous avons exclues du dépôt de Distré¹¹.

Haches à rebords (cf. tabl. 11).

Haches à talon. (cf. tabl. 12).

Haches à ailerons. 2 exemplaires à ailerons terminaux :

n° 677 : L : 152 ; e : 39 (tranchant détérioré et pincé de chaque côté) ; n° ? : L : 124 ; l : 38 ; e : 34 (sommet « encoché »)

Haches à douille. 3 petits exemplaires du type de Couville :

L : 69 ; l tranchant : 24 ; douille : 20 × 25.

L : 70 ; l tranchant : 26 ; douille : 23 × 27.

L : 82 ; l tranchant : 27 ; douille : 19 × 21.

Marleau. 1 exemplaire : L : 68 ; douille ovale de 21 × 16 (n° 2774) (fig. 41, n° 19).

Pointe de lance. 1 exemplaire banal :

L : 122,5 ; l : 29 ; diamètre douille : 22,5 (n° 14) (fig. 42, n° 7).

Épées. Quelques fragments peu importants, probablement de type atlantique, dont les nos 2753 (fig. 46, n° 4) et 2746 (fig. 45, n° 9).

Rasoir ou pendeloque. 1 fragment décoré d'incisions sur le pourtour de la bélière et sur le pédoncule (n° 2203) (fig. 47, n° 6).

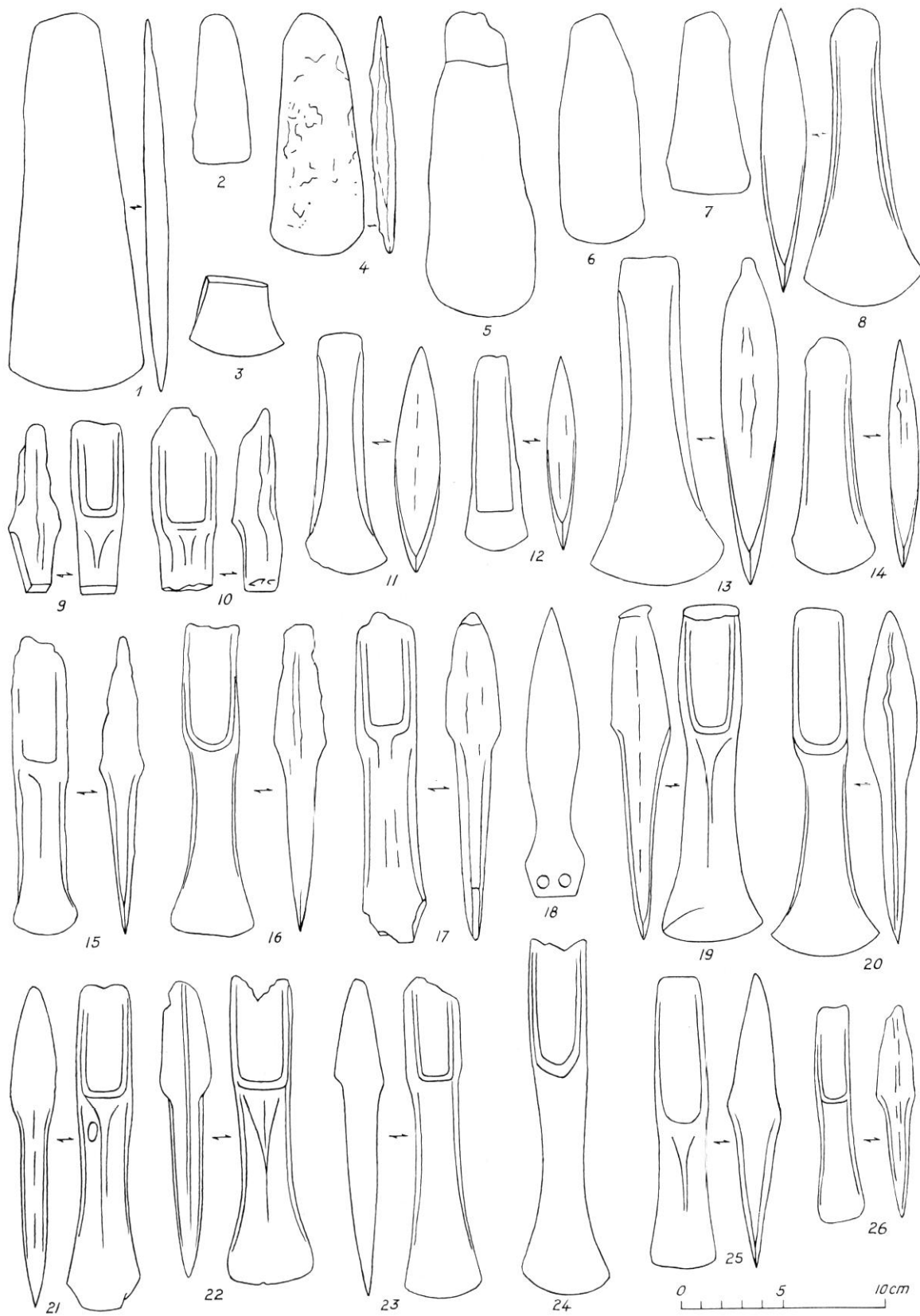
Bracelets. 8 bracelets lisses formant une série très homogène ; les diamètres vont de 75 à 80 (fig. 34, nos 16 à 23). Le catalogue Michel porte : n° 2852, « 9 bracelets et 2 tibias provenant de la tombe d'une jeune vandale », sans indication du lieu de découverte.

Moule. 1 débris de la partie supérieure d'un moule de hache à talon (n° 2762) (fig. 47, n° 14).

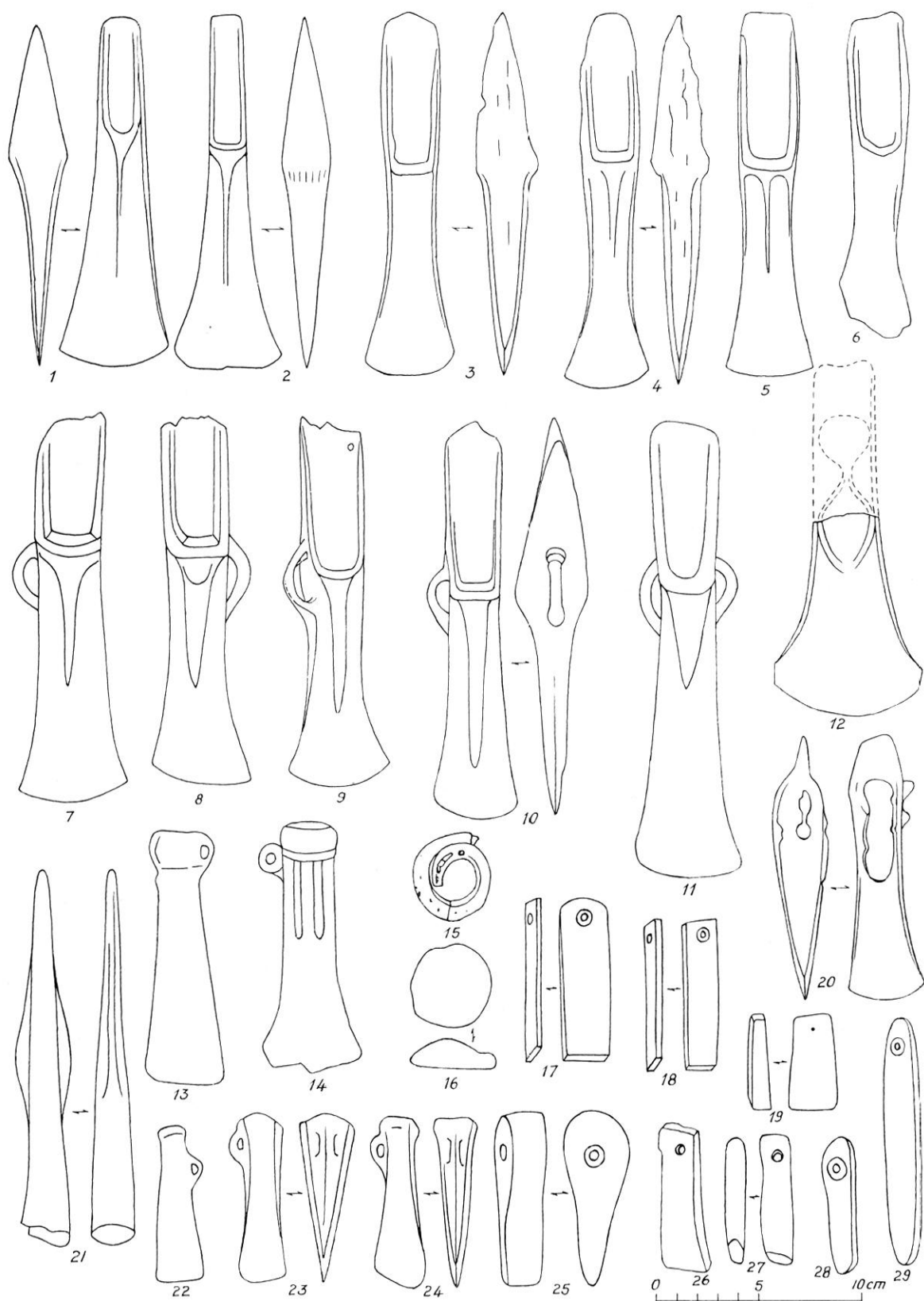
Objets divers. 1 talon de lance conique (n° 1066). L : 42,5 ; diamètre : 17 (fig. 47, n° 7). 1 talon de lance tubulaire. L : 85 ; diamètre : 13 à 15 (fig. 47, n° 12). 1 aiguisoir en grès étiqueté « dans la Loire, don Renou » (n° 2080). L : 82 ; section : 17 × 17 (fig. 50, n° 12).

Une pièce de la collection Fiévé nous est restée de provenance inconnue, quoique bien probablement locale : c'est une petite pointe de lance à douille assez longue passant de la

11. Par contre, nous n'avons pas cru devoir retenir un beau couteau du type de Courtavant, dont la présence en Anjou serait assez surprenante, et quelques épingles à tête globuleuse probablement originaires de l'est. Le musée détient d'ailleurs un certain nombre d'objets étrangers à la région, notamment : 16 faucilles du célèbre dépôt de Briod (dons Z. Robert et P. de Farcy), 1 hache à ailerons terminaux des environs de Dijon (don Briot), des haches à talon et à douille de la Manche (Cherbourg, Bion, Cathmo, Montjoie), de l'Ille-et-Vilaine (La Chapelle-Chaussée), une pointe de flèche pédonculée d'un dolmen des environs de Gramat (Lot), etc.



52 Objets non retrouvés. 1, 2, Baugé ; 3, 9, Beaupreau ; 4, Le Fuilet ; 5, 6, Jumelles ; 7, Saumurois ; 8, Le Puiset-Doré ; 10, La Chapelle-Rousselin ; 11, 12, 15, Cholet et environs ; 13, 19, La Poitevinière ; 14, 21, Saint-Christophe-la-Couperie ; 16, La Chapelle-du-Genêt ; 17, Gesté ; 18, Chênehutte-les-Tuffeaux ; 20, Vihiers ; 22, Saint-Sigismond ; 23, Le Pin-en-Mauges ; 24, Saint-Cyr-en-Bourg ; 25, 26, Jallais. (D'après dessins de Berthe (5, 6, de Desmazières (1, 2, 7, 16, 18, 20, 24., de Poilâne (les autres n^{os})).



53 Objets non retrouvés. 1, 2, 17, 18, 20, 25, 26, Beaupreau ; 3, Le Pin-en-Mauges ; 4, Montfaucon ; 5, Maine-et-Loire ; 6, Saint-Florent-le-Vieil ; 7, 8, Faveraye-Machelle ; 9, 11, 14, Angers ; 10, Saint-Cyr-en-Bourg ; 12, La Chapelle-Saint-Florent ; 13, 16, 23, 24, Jallais ; 15, Saint-André-de-la-Marche ; 19, 27, Choletais ; 21, Le Fief-Sauvin ; 22, Baugé ; 28, Saint-Rémy-en-Mauges ; 29, Le Puiset-Doré. (D'après dessins de Coffyn (5), Desmazières (2, 6 à 11, 13, 14, 22), Poilâne (les autres n^{os})).

section ronde à la section hexagonale. L : 127 ; l : 25,5 ; douille de 20 à 22 de diamètre max. (fig. 42, n° 6).

Le musée de la Société historique et archéologique de Libourne détient une hache à talon supposée du Maine-et-Loire (n° 219, legs F. Morin). L : 166 ; l : 43 ; nervure médiane (fig. 53, n° 5). Bibl. : Coffyn 1966, p. 35, 38.

La collection Bessonneau contenait trois haches plates sans indication de provenance qui figurèrent à l'exposition universelle de Paris en 1900. Nous n'avons pas retrouvé ces pièces, dont l'origine locale n'est nullement assurée, la collection contenant de nombreux objets étrangers à la région. Bibl. : Capitan 1900, p. 405 ; René 1901, p. 438.

* * *

Le présent inventaire recense un minimum de 861 objets de l'Age du Bronze provenant de 26 dépôts et de 118 communes au total (voir les tableaux récapitulatifs). En ce qui concerne le nombre d'objets, cette statistique est en progression de plus de 100 % par rapport au chiffre auquel parvenait Desmazières voici une cinquantaine d'années. Nos informations demeurent cependant, en majeure partie, d'origine ancienne. Les musées qui nous ont fourni l'essentiel du matériel étudié ici n'ont pratiquement rien reçu depuis plusieurs dizaines d'années¹². La quasi-totalité des découvertes de dépôts, une vingtaine, remonte au XIX^e siècle ; les dernières en date sont celles de Brézé (autour de 1900 ?), de Chalennes-sur-Loire (1901), de Jarzé (1905), de Genneteil (1908), de Saint-Lézin (1964). Aucune découverte n'est connue entre 1908 et 1964, ce qui est fort suspect pour une province indiscutablement favorisée. La dispersion des dépôts est également des plus attristante : il n'en existe que quatre (Doué-la-Fontaine et Faveraye) dont nous ayons pu étudier la totalité supposée ou presque du matériel, et bien peu dont nous possédions un inventaire sûr. Les cas les plus affligeants sont ceux de Durtal, dont la plus grande partie des objets fut vendue au poids, et des Ponts-de-Cé, dont il ne subsiste que le seul bracelet inorné et banal.

Pour tout l'Anjou, nous ne disposons que de deux sites funéraires étudiables, le tumulus du Thoureil, qui n'a donné qu'un maigre matériel et les fosses de Chambellay, dont nous n'avons qu'une connaissance très incomplète. Exception faite de la crypte du Bois Brard, seules des trouvailles anciennes de Beaulieu-sur-Layon, de Cholet, de Fougeré et de Saint-Macaire-en-Mauges sont indiquées en relation avec des sépultures, mais les renseignements restent fort vagues.

Quant aux habitats, la bibliographie ne nous fournit que quelques indices possibles à Martigné-Briand. Il existe cependant un certain nombre de sites susceptibles d'avoir été occupés ou fortifiés à l'Age du Bronze. On peut citer en premier lieu trois remarquables éperons barrés avec rempart conservé, dont l'intérêt n'avait d'ailleurs pas échappé à Desmazières (1910) :

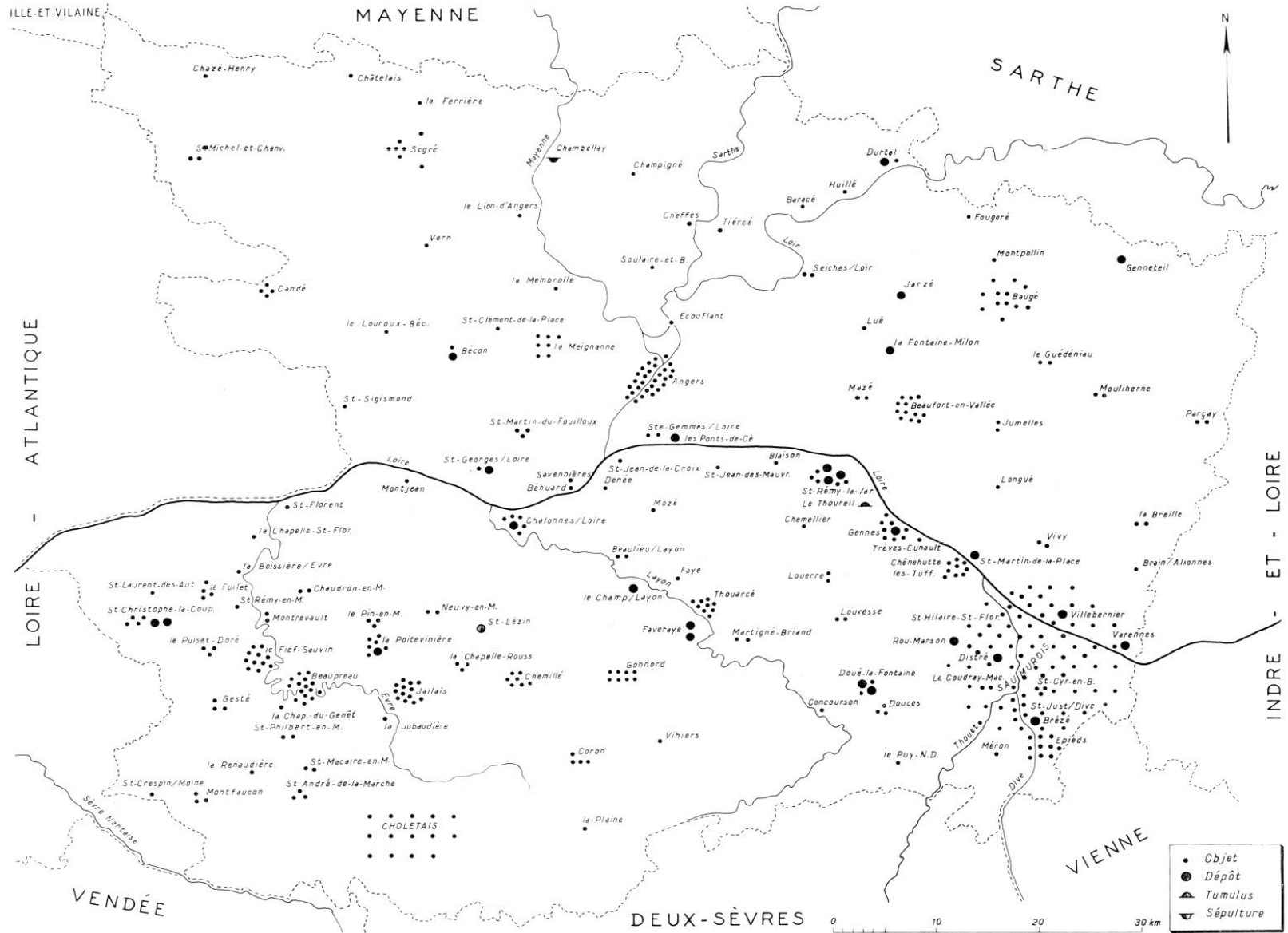
Chênehutte-les-Tuffeaux, promontoire dominant la Loire au-dessus du bourg (240 × 370 m), trouvailles du Néolithique, de l'Age du Bronze (hache plate et dépôt), de la Tène (« grossière céramique d'origine plus ancienne » que la sigillée) et du Gallo-Romain ;

Gennes, Sous-le-Puy, éperon de Saint-Eusèbe, pointes de lances de l'Age du Bronze, phalères gallo-romaines ;

Le Fief-Sauvin, La Ségourie (135 m × 250 m), trouvailles du Néolithique, de l'Age du Bronze (pointe de lance), de la Tène III, « murus gallicus », vestiges romains.

Deux autres éperons bien placés ont livré des objets de l'Age du Bronze, mais ne présentent pas de traces de fortifications :

12. Les dernières entrées d'objets protohistoriques dans les musées d'Angers et de Saumur remontent respectivement à 1949 et 1930.



54 Répartition des découvertes de l'Âge du Bronze en Anjou.

Louresse-Rocheménier, le Champ Fort (deux haches à talon) ;

Durtal, éperon du château (dépôt).

Enfin quelques hauteurs fortifiables sont à retenir :

Chalonnès sur Loire, Pierre Cou, Paléolithique, Néolithique, Bronze (dépôt), gallo-romain ;

Angers, la Cité, surface réduite, élevée, dominant la Maine, trouvailles de haches polies, de haches de bronze (Montée Saint-Maurice, rue Toussaint) ;

Jarzé, La Ménagerie (dépôt).

Peut-être des recherches et sondages systématiques sur des sites privilégiés de ce genre parviendraient-ils à déceler des traces d'habitats ? En attendant, il faut convenir que notre ignorance est pratiquement totale sur ce chapitre.

Il en résulte que notre documentation se réduit presque exclusivement à un matériel métallique. On est d'ailleurs surpris du peu de variété de ce matériel. Les haches en constituent environ 70 % ; les bracelets forment un ensemble assez important, mais de nombreux types d'objets non négligeables et nullement rares sont fort peu représentés ou manquent totalement : épées, poignards, couteaux, rasoirs, faucilles, erminettes, mors, pendeloques et autres objets d'ornement...

La répartition géographique générale des découvertes (fig. 54) met en évidence une plus grande densité dans la partie de l'Anjou située au sud de la Loire, avec une richesse remarquable dans le Saumurois¹³ et des zones de concentration moins importantes dans les Mauges et la vallée du Layon. Au nord de la Loire, le semis reste assez clairsemé. Les vallées de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir ne paraissent avoir exercé aucun attrait particulier, si ce n'est à Angers même, où une importante série de trouvailles est connue. Faut-il en conclure à une origine protohistorique de l'agglomération ? Desmazières n'avait pas manqué de poser la question, mais n'osait y répondre affirmativement : « il faut arriver à l'Âge du Fer, à l'époque celtique, et surtout à l'époque gauloise, pour essayer d'étudier avec plus de précision l'emplacement de notre cité angevine » (Desmazières 1924, p. 40). Il est cependant tentant de poser le problème dès l'Âge du Bronze, même sans méconnaître les conditions particulièrement favorables qui sont réalisées dans une grande ville pour la mise au jour et la récupération des vestiges archéologiques en général. On ne peut guère concevoir sans quelques antécédents une prospérité attestée à l'époque gauloise par des découvertes comme celle du trésor de monnaies de la Chalouère (Grille 1831) et des relations commerciales aussi brillantes à l'époque hallstattienne que celles qui sont révélées par le magnifique griffon recueilli dans les sables de la Loire à peu près au droit d'Angers.

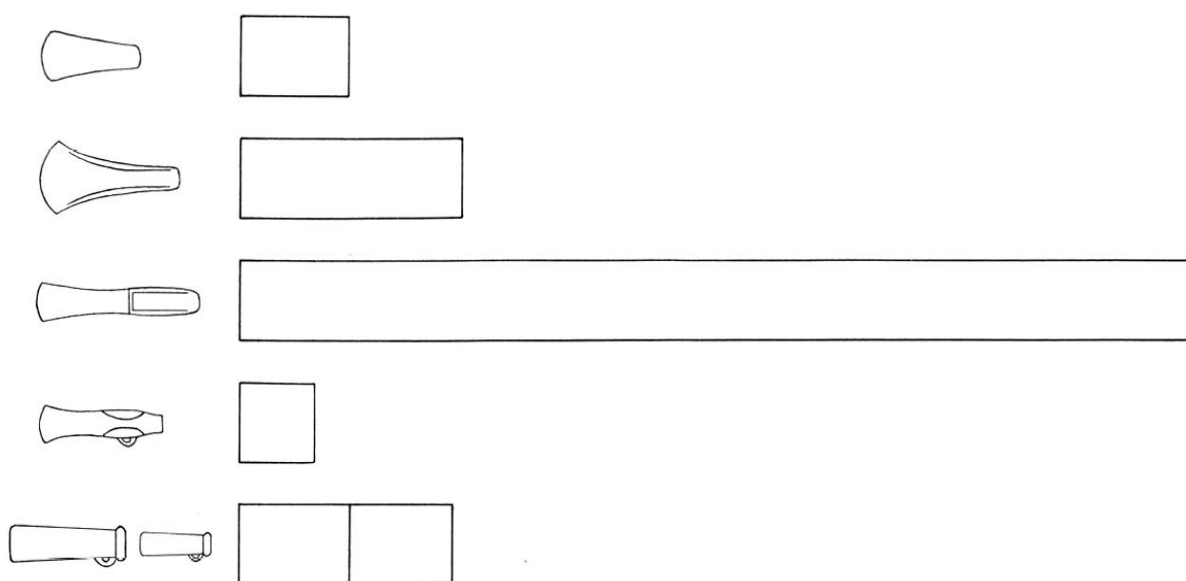
Si nous comparons la répartition des découvertes de l'Âge du Bronze à celle des dolmens (Gruet 1967, p. 287), nous constatons d'appréciables divergences : la zone riche en dolmens, qui s'étend du Baugeois à la vallée du Loir n'offre qu'un semis très clairsemé à l'Âge du Bronze ; contraste inverse dans les Mauges, étonnamment dépourvues de dolmens. Seul le Saumurois conserve une prospérité constante du Néolithique au Bronze. Avec la répartition des instruments perforés (Gruet et Cordier 1961), le recouvrement est remarquable à la densité près ; peut-être faut-il y voir l'effet d'un synchronisme au moins partiel.

La répartition numérique et le semis géographique des différents types de haches (fig. 55, 56) fournissent d'excellents schémas des périodes de prospérité de la protohistoire angevine, incontestablement situées au Bronze ancien et moyen.

Le substrat chalcolithique, la civilisation campaniforme.

A quel moment et dans quelle ambiance culturelle apparaissent les premiers types métalliques en Anjou ? Il est bien difficile de répondre à cette question en l'absence de stratigraphies et

13. Faute de précisions les trouvailles du Saumurois ont été représentées par un semis schématique sur les cartes (fig. 54 et 56).



55 Importance numérique des différents types de haches de l'Âge du Bronze en Anjou.

d'ensembles clos bien datés. Tout porte à croire que la période d'édification de la belle série des mégalithes angevins a immédiatement précédé l'introduction du métal. Un rôle déterminant a dû être joué par la civilisation campaniforme, qui se manifeste par des introductions secondaires dans certains mégalithes (Champtocé, Chacé). Grâce à de récents travaux de synthèse¹⁴, le matériel campaniforme français est relativement bien connu, de même les grandes lignes de la répartition géographique. Les zones de fortes densités les plus proches de l'Anjou se localisent sur le littoral sud-armoricain, la basse Loire et la Vendée¹⁵. En dehors d'un petit noyau au nord du Poitou¹⁶, la diffusion vers l'intérieur reste faible. En Anjou, les connaissances étaient encore inexistantes voici une dizaine d'années ; il est maintenant possible de se livrer à un premier inventaire de documents :

Champtocé. Allée couverte de Pontpiau, 2 gobelets de type armoricain (fig. 57, n^{os} 1, 2) introduits ultérieurement.

Chacé. Ossuaire semi-mégalithique de La Grésille, 1 écuelle de type pyrénéique (fig. 57, n^o 3) avec 4 vases de type Peu-Richard et 9 vases apparentables à un faciès spécial de la civilisation Seine-Oise-Marne.

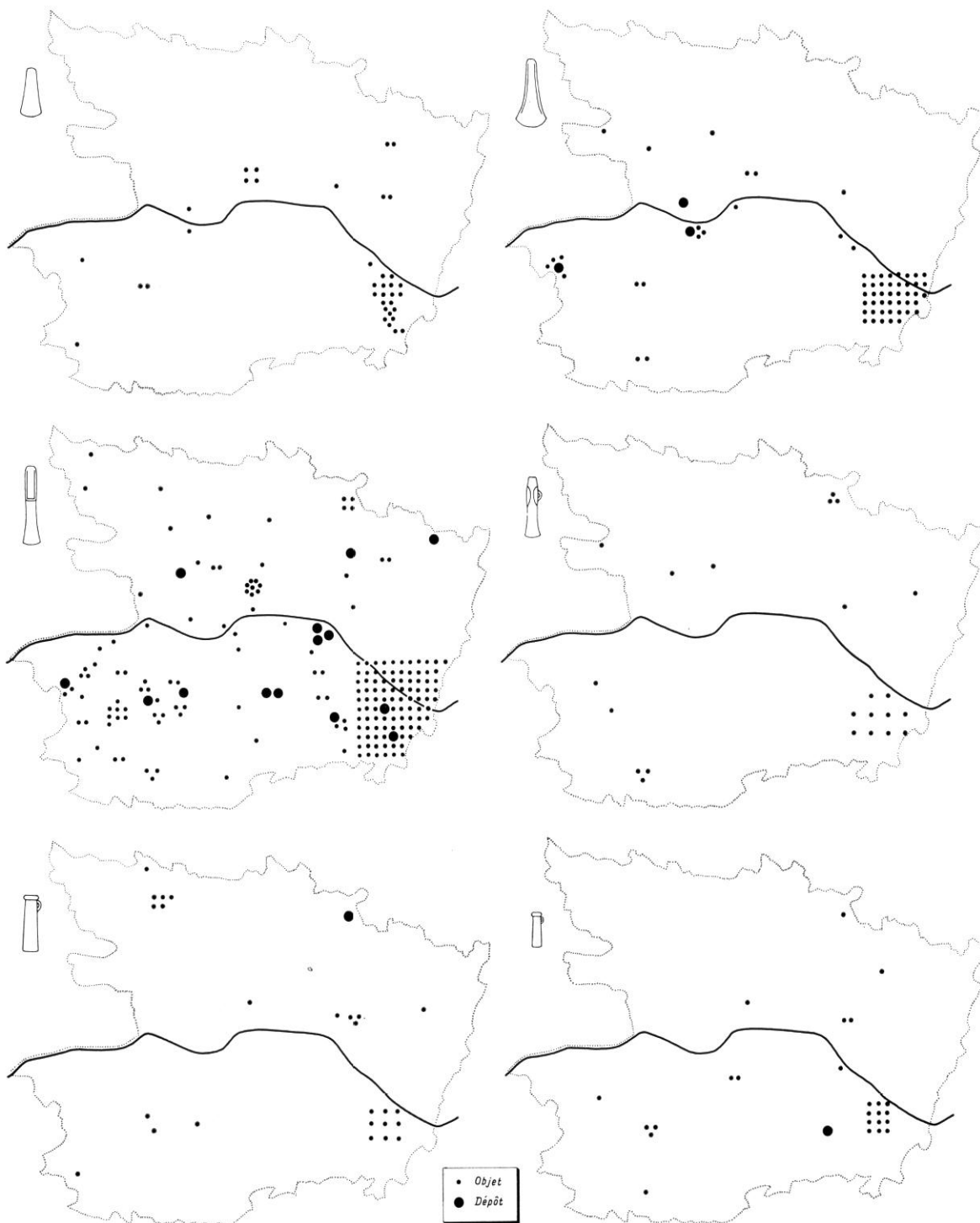
Vivy. Dans le curage de l'Authion au Gué d'Arcy, un important fragment de gobelet (fig. 57, n^o 4).

Le Fief-Sauvin. 1 brassard d'archer en roche sombre présentant une perforation à chaque extrémité (fig. 57, n^o 5). L : 97 ; l. : 27 ; é. : 9,5. Coll. Fiévé. De cette collection, Desmazières mentionne une pièce de dimensions comparables, mais biforée à chaque extrémité (Desmazières 1900, p. 28). Il cite également, dans une certaine collection Grandin à Gesté, « une curieuse plaquette en pierre

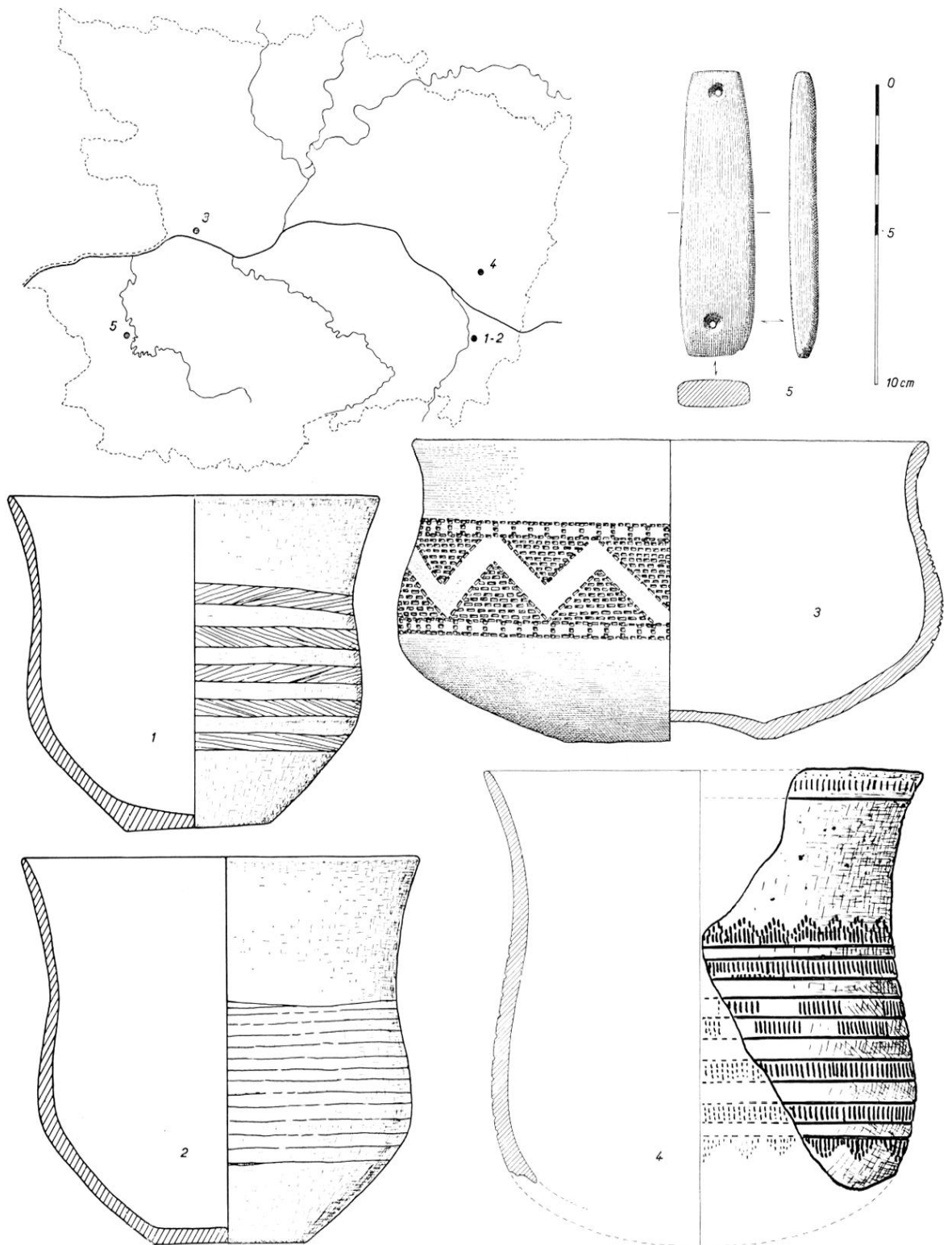
14. J. L'HELGOUACH, La céramique campaniforme en Armorique, répartition, formes, décors, *Actes Colloque Atlantique*, Rennes, 1961, p. 57-88 ; R. RIQUET, J. GUILAINE et A. COFFYN, Les campaniformes français, *Gallia Préhist.*, 1963, p. 63-128 ; F. TREINEN, Les poteries campaniformes en France, *Gallia Préhist.*, 1970, p. 53-107, 263-332.

15. R. JOUSSEAUME, La Préhistoire en Vendée, *Soc. Emul. Vendée*, 1972, p. 24-36.

16. J.-P. PAUTREAU, La céramique campaniforme dans le Centre-Ouest, formes et décors, *Bull. Soc. archéol. hist. Charente*, 1971, p. 315-338.



56 Répartition des différents types de haches de l'Âge du Bronze en Anjou.



57 Civilisation campaniforme en Anjou. 1, 2, gobelets, Champtocé ; 3, écuelle, Chacé ; 4, fragment de gobelet, Vivy ; 5, brassard d'archer, le Fief-Sauvin. (1 à 4, fouilles et recherches Gruet ; 5, coll. Fiévé). Carte : 1-2, Chacé ; 3, Champtocé ; 4, Vivy ; 5, le Fief-Sauvin.

très mince présentant la forme d'un rectangle de 0,10 m de long sur 0,029 m de large, légèrement arrondi aux extrémités ; cette plaque est percée à chaque bout de trous permettant de passer une petite cordelette... » (provenance des « environs du Fief-Sauvin ») (Desmazières 1895, p. 302). Il est difficile de dire si le Fief-Sauvin a livré deux ou trois brassards d'archer ou si, par suite de changement de propriétaire ou d'erreurs de Desmazières sur le nombre de perforations, les indications de 1895 et de 1900 se rapportent au seul objet que nous avons retrouvé dans la collection Fiévé.

Saint-Hilaire-Saint-Florent. Le poignard « occidental » de l'hypogée du Bois Brard est très probablement dérivé des poignards à soie en cuivre de moindre dimension qui sont habituellement associés au complexe campaniforme. Toutefois, le peu de renseignements dont on dispose sur la céramique recueillie voici un siècle dans ce monument (« fragments de vases en terre noire épaisse et grossière ») ne suggère pas la présence de vases campaniformes. Bien que signalé anciennement, ce poignard est resté peu connu des auteurs qui ont disserté sur la question. Quelques autres exemplaires de ces pièces fort rares ont été recueillis dans les dolmens et sépultures du Centre-Ouest et du Sud-Ouest¹⁷, mais rivalisent rarement avec le spécimen du Bois Brard, que l'on peut comparer à celui de Saverdun (Ariège)¹⁸. La Loire a fourni deux exemplaires de grande taille, mais en mauvais état, à Nantes (Pont de Pirmil, Briard 1965, p. 64) et Orléans¹⁹. On semble fondé à chercher des relations vers la péninsule ibérique. Il serait intéressant de connaître la composition de cette remarquable pièce angevine.

Un des objets les plus anciens du matériel métallique angevin est également le « collier » d'or de Cholet, associé à un mobilier « nettement néolithique » avec haches polies et couteau en silex. L'inventaire de ces « gargantillas » reste peu fourni : Plouharnel (dolmen de Rondosse, 2 exemplaires), Saint-Père-en-Retz (sous une table de dolmen avec des haches plates), Saint-Laurs. Déchelette leur cherchait déjà des relations au Portugal, idée reprise par J. Briard (1965, p. 71), qui rappelle une association à des pointes de Palmella du Campaniforme portugais.

Dans le cadre des données actuelles sur la civilisation campaniforme, on pourrait situer au début du second millénaire avant J.-C. l'introduction du métal dans la région qui nous occupe.

Le Bronze ancien, le phénomène des haches plates.

Le phénomène le plus marquant du Bronze ancien en Anjou réside incontestablement dans la diffusion des haches plates en cuivre : 36 pièces sont recensées ici, dont une vingtaine groupées dans la région saumuroise. Hormis la Vendée, où l'on dénombre actuellement quelque 70 haches plates, aucune concentration comparable n'apparaît dans le Centre-Ouest. Toutefois, à la différence de la Vendée, on ne remarque aucun dépôt ; toutes les trouvailles sont sporadiques. Plus de 50 % des haches sont de type primitif, à surface rugueuse et bords rectilignes ou légèrement convexes. La tendance à la concavité des bords et à l'étalement du tranchant va de pair, sauf rares exceptions, avec l'amélioration des techniques de moulage et de finition. Sur ce dernier point, on retiendra l'exemplaire à tranchant décoré d'ondes concentriques du musée de Saumur (fig. 3, n° 7) ; quelques pièces comparables sont connues en Irlande²⁰ mais une telle recherche esthétique reste exceptionnelle au niveau technique de ce type de hache.

17. Trizay et Bois-en-Ré (Charente-Maritime), Châteaubernard (Charente), Bernet-Saint-Sauveur et le Terrier-de-Cabut (Gironde), le Moustier (Lot-et-Garonne), etc. (C. BURNEZ, R. RIQUET et Th. POULAIN, La grotte n° 2 de la Trache, commune de Château-Bernard (Charente), *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1962, p. 445-455 ; R. RIQUET, J. GUILAINE et A. COFFYN, *op. cit.* ; A. COFFYN et L. MOISAN, Le site de Rangau, commune du Moustier (Lot-et-Garonne), *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1969, p. 211-215 ; F. TREINEN, *op. cit.*, fig. 42).

18. J. GUILAINE, « L'épée » du Vernet près Saverdun (Ariège) et la question des groupes épicanpaniformes, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1966, p. CCIII-CCIX.

19. A. NOUËL et M. DAUVOIS, Les découvertes des Âges du Bronze et du Fer dans le département du Loiret, supplément, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1959, p. 318-326.

20. P. HARRISON, The axes of the Early Bronze Age in Ireland. *Prähistorische Bronzefunde*, 1969, pl. I (nos 20, 21), pl. 40 (n° 16).

Desmazières s'était préoccupé, voici un demi-siècle, de cet aspect caractéristique de la Proto-histoire angevine et posait, à la suite du Dr Baudouin en Vendée, le problème d'une métallurgie angevine du cuivre à partir de ressources métallifères régionales. Comme nous le verrons plus loin, nous ne disposons d'aucune observation probante sur ce point. Des relations particulièrement actives avec la Vendée seraient plutôt à envisager pour expliquer l'indéniable prospérité du Saumurois, qui semble avoir rayonné sur les régions voisines, Loudunais et Chinonais notamment.

Quelques haches à légers rebords (Beaufort-en-Vallée, La Membrolle, Saumurois) peuvent être placées au voisinage des haches plates, dont elles diffèrent peu par la forme générale. Toutefois leur composition témoigne d'un stade métallurgique nettement plus avancé.

Les autres types du Bronze ancien ne sont représentés que par 2 poignards et la grande hallebarde du musée de Saumur. Cette dernière est indiscutablement le plus bel instrument de ce type que l'on connaisse actuellement en France, où une quinzaine d'exemplaires se répartissent en Bretagne et dans les vallées de la Somme, de la Seine, de la Loire, de la Charente (Briard 1965, Cordier 1969). Rappelons qu'un exemplaire a été dragué en Loire à une cinquantaine de kilomètres en amont de Saumur (Luynes, Indre-et-Loire). L'origine britannique du type est classiquement admise depuis longtemps.

Le Bronze moyen.

La prospérité attestée au Bronze ancien se poursuit remarquablement à l'époque suivante, comme en témoigne l'abondance des haches à rebords élevés. Nous en dénombrons un minimum de 70, dont quelque 60 % dans le Saumurois. Il est fort regrettable de manquer de précisions sur l'origine de celles du musée de Saumur. L'homogénéité de certaines séries, aussi bien dans les formes que dans l'état physique, suggère fortement l'existence de dépôts. On peut se demander, notamment, si le dépôt de Varennes-sur-Loire, dont les haches (au nombre de 12 ou 16) sont indiquées au musée de Saumur par le D.A.G., ne comprenait pas, en totalité ou en partie, les pièces des figures 7 à 9 ; malheureusement, la bibliographie ne nous fournit pas le moindre renseignement sur le type des haches de ce dépôt, nous ignorons même si elles appartenaient à un type unique. Hors du Saumurois, nous disposons de quatre dépôts comportant des haches à rebords, dont deux sur la Loire, presque vis-à-vis (Chalonnnes et Saint-Georges). A Chalonnnes-sur-Loire (dépôt de Pierre Cou), des bracelets torsadés et des bracelets en ruban ornés de nervures sont associés à une ou deux haches à rebords. Ces deux types de bracelets sont connus dans des dépôts de la fin du Bronze moyen, par exemple celui de Chéry (Cher)²¹, où ils sont en compagnie de quelques débris de haches à rebords et d'une bonne série de haches à talon. L'association constatée à Pierre Cou n'est donc pas suspecte, malgré l'ancienneté et les incertitudes possibles de nos informations à son sujet. Rappelons que l'on y a signalé trois perles d'ambre, malheureusement disparues. Sans nous engager dans l'abondante littérature relative aux gisements et au commerce de cette matière, il nous faut cependant retenir l'intérêt particulier de sa présence dans un dépôt angevin du Bronze moyen. Les formations cénomaniennes locales recèlent des noyaux d'ambre susceptibles d'avoir permis la fabrication de perles, mais les difficultés d'extraction rendent cette origine peu probable. En synchronisme avec le dépôt de Pierre Cou se placeraient ceux du Clos du Fresne à Saint-Georges-sur-Loire (deux haches à rebords et une petite hache à talon rudimentaire) et des Guibourgères II à Saint-Christophe-la-Couperie (deux haches à rebords et un « poignard triangulaire à deux rivets »). Sur la Loire également, se situe, en amont de l'Anjou, le dépôt de Luynes (I.-et-L.), qui comprenait une hache à rebords et trois bracelets²². Nous trouvons des haches à rebords associées à des haches à talon dans un dépôt, celui

21. J. BRIARD, G. CORDIER et G. GAUCHER, Un dépôt de la fin du Bronze moyen à Malassis, cne de Chéry (Cher), *Gallia Préhist.*, 1969, p. 37-73.

22. G. CORDIER, J.-P. MILLOTTE, R. RIQUET, L'Âge du Bronze en Touraine, *Gallia Préhist.*, 1959-1961 (1961, p. 150-151).

des Guibourgères I à Saint-Christophe-la-Couperie. C'est un type de dépôt mixte fréquent, on le sait, en Vendée, en Saintonge et en Médoc.

Le problème de la diffusion des haches à rebords dans l'ouest de la France a préoccupé bien des auteurs depuis l'abbé Breuil, Margaret Dunlop, E. Patte, jusqu'à R. Riquet, A. Coffyn et Mme Roussot-Larroque²³. Comme le remarque cette dernière, des notions typologiques seraient d'abord à définir pour préciser la mesure du rayonnement médocain. Si l'on s'en tient au type présentant une « indiscutable originalité médocaine », caractérisée par la rectitude des lignes, la longueur des rebords et l'étréoussure relative du tranchant, une seule hache angevine lui appartient (fig. 6, n° 3) et représente même exactement le type « grand médocain » de Berchon. Trois autres peuvent lui être rattachées, mais moins typiquement (fig. 6, nos 1, 2, 4). Il est certes fort intéressant de constater la présence de telles pièces en Saumurois, mais il reste que, dans leur ensemble, nos haches à rebords angevines s'apparentent bien davantage, par leurs contours curvilignes, à des formes vendéennes. La tendance à la courbure des bords et à l'étalement du tranchant semble même poussée, dans cette partie du val de Loire, à un degré qui suggère une certaine originalité régionale. Les collections du Saumurois, en particulier, nous offrent des pièces élégantes, témoignant d'une certaine recherche artistique dans les formes et les décors, comme d'un indéniable souci de finition.

Les décors méritent une attention particulière. Les cannelures divergentes qui ornent cinq pièces du musée de Saumur (fig. 9) ont été remarquées depuis longtemps sur des haches à rebords vendéennes : Mouzeuil (au moins 4 exemplaires), Pétosse (dépôt de la « plaine de Pétosse », 14 exemplaires), Velluire (dépôt de Massigny, 3 exemplaires)²⁴. Ce type de décor se retrouve également dans le sud-ouest avec une fréquence sous-estimée jusqu'ici. A. Coffyn, qui s'est récemment attaché à cette recherche, a pu recenser les haches à rebords à décor cannelé au nombre de 14 dans la Gironde, 6 dans les Charentes, 10 dans la Dordogne et 2 dans le Lot-et-Garonne²⁵. L'attribution chronologique de ces pièces reste difficile à préciser. A. Coffyn se fonde sur leur association fréquente à des haches à talon dans les dépôts du Médoc et des Charentes pour envisager une date « postérieure au plein Bronze moyen ». En Vendée, les 14 haches cannelées sur les plats de Pétosse sont associées à 36 autres haches à rebords et 8 haches à talon, mais les dépôts de Mouzeuil et de Velluire se composent uniquement de haches à rebords. La Vendée ne saurait donc être exclue comme zone d'origine possible de ce motif ornemental. Il est incontestable, en tout cas, que les haches saumuroises qui en sont pourvues sont d'affinités plutôt vendéennes. Nous trouvons là une confirmation de la continuité de relations déjà manifestes à l'époque des haches plates. Il serait d'ailleurs intéressant de procéder à un examen minutieux du matériel vendéen, car ces cannelures ne sont parfois perceptibles qu'en éclairage oblique. Mais où retrouver les 388 haches à rebords recensées en 1930 par le Dr Baudouin²⁶ pour le seul département de la Vendée ?

Les rebords décorés d'incisions au burin (fig. 10, nos 1 et 4) sont fort rares, mais également représentés en Vendée dans les dépôts de Pétosse et de Velluire. Quant aux décors sur les flancs, nous ne les trouvons que sur 4 exemplaires saumurois. Ils consistent en cannelures longitudinales

23. H. BREUIL, Quelques haches ornées découvertes dans l'ouest de la France, *A.F.A.S.*, Montauban, 1902, p. 926-931 ; M. DUNLOP, L'Âge du Bronze en France, *L'Anthr.*, 1938, p. 452-502, 1939, p. 35-48 ; E. PATTE, Haches à bords droits du Bocage et de la Gâtine, *Gallia*, 1947, p. 173-175 ; R. RIQUET, Brèves rencontres (entre le Néolithique et le Bronze), *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1959, p. 189-200 ; — L'Âge du Bronze autour de l'estuaire girardin, *Bull. Soc. Ét. scient. Angers*, 1959, p. 62-72 ; A. COFFYN et R. RIQUET, Les cadres culturels préhistoriques autour de l'estuaire de la Gironde, *Rev. hist. Bordeaux*, 1964, p. 1-30 ; J. ROUSSOT-LARROQUE, Un dépôt du Bronze moyen en Charente-Maritime, la cachette du Terrier des Ajones à Trizay, *Gallia Préhist.*, 1968, p. 260-265.

24. R. de ROCHEBRUNE, Découverte de haches celtiques et d'un torque gaulois à Velluire, *Rev. Bas Poitou*, 1901, p. 277-283 ; O. de ROCHEBRUNE, Collections de Terreneuve appartenant à Octave de Rochebrune..., 1880 ; H. BREUIL, *op. cit.*, 1902 ; Musée Dobrée (Mouzeuil).

25. A. COFFYN, Les haches à décor cannelé dans l'ouest de la France, *Recueil Soc. archéol. hist. Charente-Maritime*, 1973, p. 45-58.

26. M. BAUDOUIN, L'origine du Bronze dans l'ouest de la France, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1930, p. 565-568.

et incisions obliques (fig. 9, n° 3 et fig. 10, nos 4 et 5) et en triangles hachurés alternés (fig. 9, n° 6), ornementation dont nous ne connaissons aucune réplique sur des haches à rebords françaises. Par contre, les chevrons en arête de poisson ou en zigzag, bien représentés sur des haches de Pétosse et de Velluire, manquent sur nos exemplaires saumurois.

C'est dans une tout autre direction que nous amène à regarder la magnifique hache « spatuliforme » à nervure médiane du musée de Saumur (fig. 10, n° 2). Cette pièce entre dans une famille de haches comprenant des formes assez variées, qui a fait l'objet d'enquêtes anciennes (Coutil 1915)²⁷ et a récemment retenu l'attention de plusieurs protohistoriens en Allemagne et en France : E. Gersbach²⁸, J.-C. Courtois²⁹, R. Riquet³⁰ et surtout J.-P. Millotte³¹, qui en a heureusement précisé la typologie. Élimination faite des expressions « hache spatuliforme », « commode pour désigner des pièces trop dissemblables » et « hache-spatule », que J.-P. Millotte souhaite voir réserver à des pièces d'allure plus effilée (type Voreppe), la désignation d'une hache comme celle du musée de Saumur semble laisser les auteurs en peine d'une formule concise. J.-P. Millotte propose « hache à corps grêle et tranchant fortement arrondi » ; R. Riquet écrit « variété à soie longue et tranchant crescentiforme ». On pourrait proposer « type de Saint-Aubin », par référence à une pièce typique et bien connue, puisque figurée depuis longtemps dans un ouvrage classique³². La zone d'origine de ces haches, comme d'ailleurs de toute la famille spatuliforme, est indiscutablement helvétique ; elles n'ont que peu essaimé en dehors des régions périphériques, Jura et Rhône. L'ouest semblait en être dépourvu jusqu'ici. Il reste difficile de préciser la position chronologique de ces pièces ; on ne peut que pencher pour la fin du Bronze ancien ou le début du Bronze moyen. Quant à leur destination, la vieille idée de Coutil de « haches d'honneur » ou d'apparat ne semble nullement à rejeter, encore que la nervure qui orne l'exemplaire de Saumur puisse répondre à un souci de renforcement d'une lame remarquablement mince autant qu'à une recherche esthétique.

Dans la même direction doit être recherchée l'origine de la hache à rebords à constriction médiane et talon encoché n° 673 du musée de Saumur (fig. 10, n° 3). La pièce se rattache au type de Porcieu-Amblagnieu (Isère), dépôt anciennement connu³³ où ce type se trouve en compagnie de poignards à deux rivets et de faucilles à bouton ou bourrelet transversal (fin du Bronze moyen)³⁴. Là aussi, ce genre de hache, constituant probablement un aboutissement technologique du groupe spatuliforme, s'est peu répandu en dehors de la zone éponyme (« Rhône culture »). Il faut rappeler ici la présence d'un poignard du type de Porcieu-Amblagnieu à Chênehutte-les-Tuffeaux, près de Saumur.

Nous n'insisterons pas sur les formes de transition (fig. 5, nos 2, 7 ; fig. 20, n° 2) qui ne pouvaient manquer de se manifester dans un matériel aussi abondant ; elles sont largement répandues dans l'ouest, comme dans le bassin parisien. On les a parfois désignées « haches à talon entre rebords », expression assez impropre puisqu'elles ne présentent généralement qu'un bourrelet et non un vrai talon s'élevant jusqu'au niveau des rebords, comme le montre un exemplaire exceptionnel du musée de Saumur (fig. 20, n° 2).

27. L. COUTIL, Haches-spatules et ciseaux à dimensions anormales de l'Âge du Bronze (haches d'honneur et de luxe). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1915, p. 250-267 ; — A propos des spatules de l'Âge du Bronze, *A.F.L.A.S.*, Montpellier, 1922, p. 514-515.

28. E. GERSBACH, Ein Randleistenbeil der Frühen Bronzezeit von Möhlin (Aargau), *Badisch Fundberichte*, 1956, p. 45-58.

29. J.-C. COURTOIS, Note sur des objets inédits de l'Âge du Bronze conservés dans les musées de Lyon, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1957, p. 262-273 ; — L'Âge du Bronze dans les Hautes-Alpes, *Gallia Préhist.*, 1960, p. 47-108.

30. R. RIQUET, Brèves rencontres... (*op. cit.*), p. 198-199, fig. 3, n° 15.

31. J.-P. MILLOTTE, Un type d'outil du Bronze ancien, les haches-spatules, essai typologique, *Rev. archéol. est.*, 1958, p. 26-42.

32. E. CHANTRE, Études paléolithiques dans le bassin du Rhône, Âge du Bronze, 1875-1876, pl. 11, n° 4.

33. J. DÉCHELETTE, *Manuel d'Archéologie...*, II, *Âge du Bronze*, p. 173, 175.

34. A. BOCQUET, L'Isère pré- et protohistorique, *Fac. Sc. Grenoble*, 1968, I, p. 34, II, pl. 50.

C'est en arrivant à la phase des haches à talon que la prospérité métallurgique de l'Anjou s'affirme d'une façon vraiment éclatante (fig. 55). Nous recensons ici plus de 300 haches, dont une centaine provenant de dépôts et le reste de trouvailles isolées. Dans les deux cas, nos chiffres sont certainement très inférieurs à la réalité : d'une part, il subsiste bien des incertitudes sur le contenu des dépôts qui, à l'exception de trois (Jarzé, Distré et Saint-Lézin), paraissent curieusement maigres ; d'autre part, nous avons un contingent d'une soixantaine de haches de type inconnu qui doit renfermer une bonne proportion de haches à talon.

Les dépôts sont au nombre de 14. Les plus importants numériquement sont ceux de Jarzé (une quarantaine de haches) de Distré (28 haches et 2 objets divers) de Saint-Lézin (une vingtaine de haches ?) ; viennent ensuite ceux de La Poitevinière (10 haches et 4 bracelets ou fragments), du Bois de Lassay à Faveraye (1 hache, 6 bracelets et des objets divers), de Genneteil (1 hache et 7 bracelets), de Doué-la-Fontaine et de Faveraye (chacun 6 haches) et les trois dépôts de Saint-Rémy-la-Varenne, qui n'auraient contenu que 2 ou 3 objets chacun, ce qu'on a quelque peine à croire. On ignore totalement le volume des dépôts de Bécon, de Brézé et de Saint-Christophe-la-Couperie (Les Guibourgères I). Enfin, il est à supposer très fortement qu'un contingent de haches à talon aussi important que celui du musée de Saumur comprenne des pièces provenant de dépôts sur lesquels la bibliographie nous fournit des estimations parfois étonnamment faibles (Saint-Rémy-la-Varenne) ou même de cachettes totalement inconnues dans la littérature.

Ces incertitudes statistiques rendent fort difficile l'analyse des dépôts, comme toute étude typologique d'ensemble. Les deux dépôts dont nous avons la meilleure connaissance sont ceux de Doué et de Faveraye, dont le matériel est expatrié à Nemours. Dans les deux cas, nous avons affaire à des haches allongées, de type breton, avec ou sans nervure médiane. On retiendra les traces d'un décor buriné en épi sur les flancs d'une des haches de Faveraye et le martelage des arêtes et des bavures d'une de celles de Doué. Ce dernier genre de façonnage, probablement décoratif, bien représenté à Saffré (Loire-Atlantique), se retrouve sur une des haches du dépôt de Jarzé, dont nous ne connaissons que trois pièces sur quarante. Elles sont longilignes, comme celles des dépôts de La Poitevinière et de Saint-Rémy-la-Varenne (Le Bourgdion, La Bajoulière). Le dépôt de Distré nous montre trois haches de même allure, dont une avec un décor en trident typiquement normand.

Un type particulier semble avoir été produit dans Les Mauges, où il avait été entrevu par Poilâne sous la désignation « type Mauge lourd ». Il s'agit d'une hache à talon étroit et butée arrondie, lame trapézoïdale ornée d'une nervure assez forte ; la butée présente une conformation assez caractéristique et la flèche du tranchant est généralement faible. Quatre haches de ce type proviennent de Beaupreau (comparer les n^{os} 4, fig. 12, 3, fig. 44, 1 et 2, fig. 53). Un exemplaire semblable se retrouve dans le dépôt de Saffré, où J. Briard en avait déjà remarqué l'originalité³⁵.

Comme de coutume, les conditions de dépôt nous restent mal connues. Nous pouvons retenir l'enfouissement entre deux pierres brutes (Bécon, Le Bourgdion I), sous une dalle à proximité d'un dolmen (La Bajoulière), dans une cavité circulaire creusée dans le schiste (Saint-Christophe-la-Couperie), dans un vase (Distré, Faveraye).

Si nous considérons la typologie d'ensemble des haches à talon angevines, nous constatons que les pièces sont en quasi-totalité longilignes, à tranchant peu élargi et sans anneau, de type breton. Il n'y a rien là de surprenant, ce type étant abondamment représenté dans tout l'ouest de la France, y compris le Médoc. Les décors de nervures médianes et latérales sont également des plus fréquents, de même les décors ogivaux sur les flancs. Il est plus étonnant, étant donné la situation géographique, de ne rencontrer qu'un faible pourcentage de formes à tranchant étalé, répandues en Normandie. On ne peut guère retenir dans ce genre que quelques haches de Gesté, Saint-Clément-de-la-Place, Vern, du Saumurois et du musée d'Angers. Les décors d'inspiration classiquement normande sont également rares : nous ne trouvons de tridents typiques que sur une hache du dépôt de Distré, une du dépôt de La Poitevinière, une de Segré, une de Saint-Sigismond et trois du musée

35. J. BRIARD, Nouveaux dépôts de haches à talon découverts en Bretagne, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1966, p. 565-582.

de Saumur (nos 682, 727, 759, fig. 28). Des motifs d'inspiration voisine (fossettes, cordons en arc de cercle, etc) se retrouvent des haches de La Chapelle-Saint-Florent, du dépôt de Durtal, du musée de Saumur (nos 681, 683, fig. 28, 29) et du musée Saint-Jean. Sont à noter également quelques décors en chevrons (Mozé-sur-Louet et musée de Saumur, nos 711, 732, fig. 12, 27, 29) et un exemple de bourrelets transversaux sur les flancs (musée de Saumur, n° 734, fig. 27). On retiendra deux exemplaires avec rebords du talon prolongés en demi-cercle sous la butée (fig. 28, nos 4 et 6) ; ces formes britanniques se retrouvent surtout en Normandie et dans le bassin de la Seine (type « à écusson »).

Au point de vue géographique, le semis des découvertes se généralise au moment des haches à talon (fig. 56) et fait apparaître un nouveau centre de prospérité : les Mauges. Trois dépôts (La Poitevine, Saint-Lézin, Les Guibourgères I à Saint-Christophe-la-Couperie) et un grand nombre de trouvailles isolées s'y concentrent. Il n'est pas possible de mettre entièrement au compte du patriotisme local les conclusions de Poilâne dans son « Age du Bronze dans les Mauges », y compris son idée d'une métallurgie autochtone. La question de l'exploitation de gîtes métallifères locaux demeure cependant entière. Les trouvailles de malachite (carbonate de cuivre) à Ingrandes, Chalonnes-sur-Loire, Saint-Aubin-de-Luigné, Rochefort, Beaulieu-sur-Layon, Chavagnes, ne sont que de rares curiosités, bonnes uniquement pour les vitrines de minéralogistes. A peine plus importants pratiquement sont les filonets de chalcoppyrite liés à la bande de microgranites étendue de Denée à Mozé. Quelques morceaux de scories très riches en cuivre, souvent cités, ont été trouvés anciennement à Denée, dans un jardin, « entre la Grande Cour et la Blairie »³⁶. Le filon de chalcoppyrite de Bralles, au sud des mines d'or gallo-romaines de Saint-Pierre-Montlimart, a les honneurs de la « Carte des gîtes minéraux » de Permingeat et Chauris, avec trois autres gisements bretons lointains, mais comme ces derniers, il est classé en quatrième catégorie et n'a guère plus qu'un intérêt d'indice³⁷. L'utilisation d'un tel filon, difficile à exploiter, est très peu probable à l'Age du Bronze.

La situation est tout autre en ce qui concerne l'étain. Nous ne sommes qu'à 100 à 150 km des minerais alluvionnaires faciles de l'embouchure de la Vilaine et à 50 km seulement des filons d'Abbaretz-Nozay, très probablement exploités dès l'Age du Bronze. Ces filons de quartz minéralisés en étain se prolongent même jusqu'à Angers, jalonnés par l'étain alluvionnaire des « flats » de la vallée de l'Erdre et par le gisement de Beaucozéz aux cristaux de cassitérite de très grosse taille. Rien pourtant ne prouve, pour ces derniers sites, une exploitation ancienne.

Aucune trace d'atelier de fondeur n'est signalée en Anjou. Il faut sans doute invoquer ici une lacune des recherches. On est de même fort surpris de ne posséder, pour tout l'Anjou, qu'un seul débris de moule (de hache à talon), sans origine connue (musée Saint-Jean).

Les gîtes d'or, alluvionnaires sinon miniers, leur exploitation possible et les échanges commerciaux qui s'en seraient suivis auraient-ils joué un rôle dans la prospérité des Mauges au Bronze moyen ? On ne saurait l'affirmer, mais on ne peut manquer de retenir, à la suite encore de Poilâne (1913) et comme J. Briard, l'abondance des découvertes dans le secteur des anciennes mines de Saint-Pierre-Montlimart. Il faut d'ailleurs remarquer la présence dans les Mauges de quelques objets d'or, sur la plupart desquels nous manquons malheureusement de détails : Beaupreau (?), Cholet, Saint-Philbert-en-Mauges. Cette dernière découverte peut être rapprochée de celle d'Abbaretz (Loire-Atlantique), où un torque torsadé en or trouvé à proximité immédiate des anciennes exploitations d'étain est interprété par J. Briard (1965, p. 146-148) comme ayant pu appartenir au « trésor » d'un mineur ou prospecteur.

36. DESVAUX, Statistique de Maine-et-Loire, 1834, 1^{re} partie, p. 230 ; MENIÈRE, Essai sur la minéralogie du département de Maine-et-Loire, *Mém. Soc. Acad. M.-et-L.*, 1865, p. 184-185 ; O. DESMAZIÈRES, Les haches plates..., p. 127-128 ; A. SARAZIN, Denée ou la vie campagnarde aux temps anciens, 1961, p. 10.

37. PERMINGEAT et CHAURIS, Carte des gîtes minéraux de France, Massif armoricain, *B.R.G.M.*, 1961 ; L. CHAURIS et J. GUIGUES, Gîtes minéraux de France, vol. I, Massif armoricain, *Mém. B.R.G.M.*, n° 74, 1969 ; J. GUIGUES et P. DEVISMES, La prospection minière à la Bâtée dans le Massif armoricain, *Mém. B.R.G.M.*, n° 71, 1969.

Souvent associés aux haches à talon (Bignan, Chéry) et se prolongeant probablement jusqu'au début du Bronze final (association à une épingle à tête en trompette et col renflé à Cossé-le-Vivien, Mayenne), les bracelets incisés du type de Bignan, bien étudiés par J. Briard (1965, p. 123-135) sont remarquablement représentés en Anjou. C'est d'abord le dépôt peu connu des Ponts-de-Cé, qui renfermait 9 exemplaires, dont 8 magnifiquement décorés, certains en relief si l'on en juge d'après les dessins publiés par de Soland (fig. 32), qui restent notre seule source d'information, les originaux étant disparus. Les beaux exemplaires de Saint-Michel-et-Chanveaux, de Champigné et de Doué ont déjà été décrits et figurés (Gruet 1945), leurs décors de registres garnis de figures curvilignes ou de triangles et losanges hachurés ou pointillés sont de type classique. J. Briard a donné de ces figures un répertoire étendu, enrichi récemment par le dépôt de Chéry³⁸. Deux des pièces angevines, sont fermées, mais ornementées d'un bourrelet simulant la rencontre d'extrémités renflées (fig. 30) ; on les comparera à des exemplaires normands : Rougemontiers et Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Eure)³⁹. Trois autres exemplaires saumurois, à décor également classique, mais altérés, étaient restés inconnus (fig. 31, nos 4, 5, 6).

Toujours dans le voisinage chronologique des haches à talon, les rapières à base trapézoïdale méritent l'attention. Elles se réduisent malheureusement à deux exemplaires : Angers et Saumur. C'est fort peu pour 100 km de val de Loire compris entre la Loire inférieure et la Touraine, où ces armes sont nettement mieux représentées.

Le Bronze final.

Il n'est pas douteux que la hache à talon soit restée largement en usage au Bronze final. On la retrouve en compagnie de haches et de marteaux à douille dans les dépôts de Durtal et de Fontaine-Milon. Elle côtoie même des types launaciens à Azay-le-Rideau (I.-et-L.). On pensera aussi à l'extraordinaire hache à talon saumuroise à décor de petits ailerons (fig. 29, n° 2) évidemment inspiré des haches à ailerons fonctionnels.

Le dépôt II du Bourgdion à Saint-Rémy-la-Varenne s'apparente au groupe breton de Rosnoen par ses grandes haches à talon massives à grosse nervure médiane et une lame de rapière, malheureusement dépourvue de sa soie, mais de section bien typique. Il est fort intéressant de trouver dans cette partie du val de Loire un jalon aussi caractéristique de ce groupe bien étudié par J. Briard, qui l'a classé au Bronze final I (1965, p. 151-162). Si l'on en juge par l'unique hache qui nous en est parvenue, le dépôt de Bécon pouvait se rattacher à ce groupe. Selon des dessins de Desmazières, 2 haches du dépôt de Machelles à Faveraye lui appartiennent également. Enfin, quelques haches isolées s'apparentent à ce type : Angers, La Meignanne, Le Pin-en-Mauges, Saint-Cyr-en-Bourg, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Saint-Michel-et-Chanveaux, Saumur. Le groupe de Rosnoen se manifeste également en Vendée : dépôt de La Ruelle à Saint-Hilaire-de-Riez⁴⁰ et hache isolée de La Bretonnière (musée des Sables-d'Olonne).

La disparition des trois haches à talon à double anneau signalées à Angers est des plus regrettable, mais nous possédons un dessin de l'une d'elles et les trouvailles ne semblent pas pouvoir être mises en doute ; un quatrième exemplaire existe au musée de Saumur (fig. 27, n° 1). Ce type de hache et son origine ibérique attireraient déjà, voici un siècle, l'attention de Cartailhac⁴¹. G. Childe et H. N. Savory⁴² en ont étudié la diffusion dans des travaux qui situent le centre de production

38. J. BRIARD, G. CORDIER, G. GAUCHER, *op. cit.*, 1969.

39. L. COUTIL, *L'Âge du Bronze en Normandie* (Eure, Seine-Inférieure, Orne), A.F.A.S., Rouen, 1921, p. 791-810 (pl. 6).

40. M. BAUDOIN, Contribution à l'étude du Préhistorique dans les marais modernes : le Préhistorique à l'îlot du Loison, de Saint-Hilaire-de-Riez, dans le Marais septentrional de Vendée, *Congrès préhist. Fr.*, Périgueux 1905, p. 421-432 (p. 423-26).

41. *Matériaux*, 1879, p. 191-192.

42. G. CHILDE, Double-looped palstaves in Britain, *Antiqu. Journal*, 1939, p. 320-323. H.-N. SAVORY, The Atlantic Bronze Age in South West Europe, *Proc. prehist. Soc.*, 1949, p. 128-155.

sur le littoral nord-ouest de la péninsule ibérique, travaux repris par J. G. D. Clark⁴³. J. Briard revient sur la question à propos du dépôt de Pen-ar-Prat (Finistère) (1965, p. 210-211), ainsi que Coffyn à propos de celui de Créon (Gironde)⁴⁴ et par la suite Guilaine⁴⁵. Dans les deux cas, le contexte indique le Bronze final III (haches à ailerons terminaux et à douille au Folgoët, haches à ailerons subterminaux à Créon). En regroupant les données fournies par ces auteurs, nous parvenons à recenser treize exemplaires en France (voir la fig. 58). Il est remarquable que quatre d'entre eux soient concentrés dans la partie angevine du val de Loire.

On est surpris du peu de vogue de la hache à ailerons : 25 exemplaires recensés (fig. 55, 56). Ils appartiennent à des types de l'ouest, ne justifiant pas de commentaires particuliers ; on remarquera seulement un exemplaire massif (Candé).

À l'extrême fin du Bronze, les trouvailles demeurent clairsemées par rapport au Bronze moyen. Elles consistent en majorité en haches à douille d'allure armoricaine (une quarantaine d'exemplaires) ; quelques décors sont à noter (n^{os} 779, 780, 793 du musée de Saumur). Le dépôt mal connu de Fontaine-Milon appartenait probablement à cette phase (un marteau à douille). Peut-être existait-il un autre dépôt à Segré, d'où proviennent quatre haches à douille armoricaines. Il est fort regrettable de ne connaître que par 35 objets le dépôt de Durtal, qui devait constituer le plus important ensemble angevin. Malgré la présence de quelques haches à talon attardées, ce dépôt se place au Bronze final III en compagnie de quelques grands ensembles atlantiques de l'ouest et du centre-ouest : La Prairie de Mauves (Loire-Atlantique), Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire), Vénat (Charente), Challans (Vendée), pour ne citer que quelques exemples importants. La plupart des épées de Durtal, quoique brisées, se rattachent probablement au groupe en langue de carpe. On peut retenir la présence d'un beau marteau à douille de type peu commun. Quelques affinités normandes sont traduites par une hache à talon à tranchant étalé et décor triangulaire, ainsi que par une petite hache à douille du type de Couville. Les haches armoricaines sont concurrencées par les haches à douille ronde du Plainseau.

Comme on pouvait le prévoir étant donné la proximité de la zone de production, le type de Couville se montre fort bien représenté en Anjou : une trentaine d'exemplaires (fig. 55 et 56). Le Saumurois en a livré dix-huit, dont quatre décorés (fig. 41, n^{os} 12, 13 et fig. 44, n^{os} 7, 8). Le dépôt de Doué-la-Fontaine en contenait cinq, accompagnés d'un exemplaire à douille arrondie du type Maure-de-Bretagne. Deux autres trouvailles de ce type miniature sont connues : Beaufort-en-Vallée et Beaulieu-sur-Layon.

La présence en Saumurois d'une grosse hache décorée du type de Brandivy (musée de Saumur, n^o 780) (fig. 40, n^o 9) est à noter ; un fragment du dépôt de Durtal pourrait aussi appartenir à ce type, qui ne semble guère avoir essaimé hors de la Bretagne. On en retrouve un exemplaire en Vendée (Saint-Cyr-en-Talmondaise, musée de Fontenay-le-Comte).

La hache italique du musée de Saumur pose un épineux problème. On ne sait vraiment que décider au sujet de cet instrument absolument insolite en zone atlantique, mais que Courtiller a cependant représenté schématiquement dans son catalogue (pl. I, n^o 16) sans aucune remarque particulière après avoir affirmé son souci de rassembler des documents essentiellement régionaux. Les haches de type italique sont exceptionnelles en France ; on en connaît cependant quelques-unes dans le sud-est et sur la Loire aux environs de Blois. Il faut également penser aux apports italo-grecs attestés à l'époque suivante.

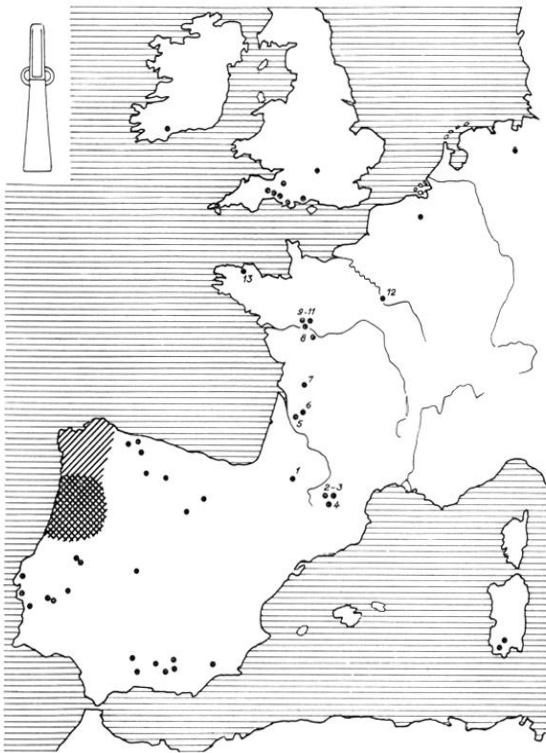
Rien de bien important à dire des autres instruments à douille du Saumurois, ciseaux, gouge, marteau, qui se retrouvent dans les grands dépôts atlantiques.

Le groupe des pointes de lance est représenté avec variété. Un des premiers éléments à noter

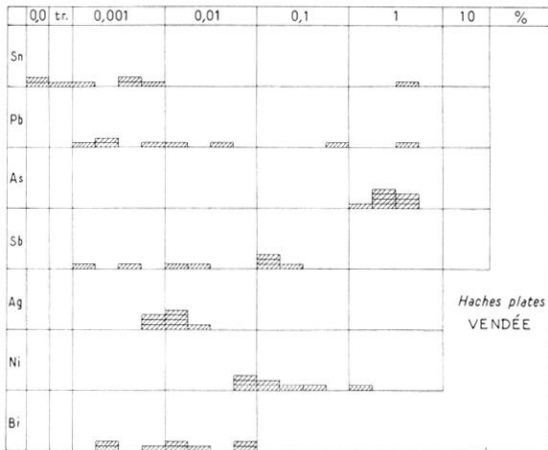
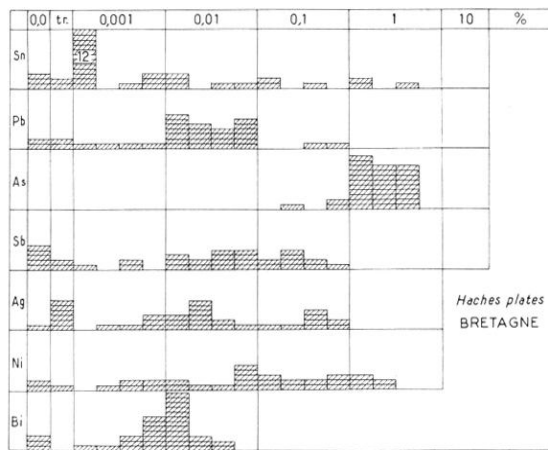
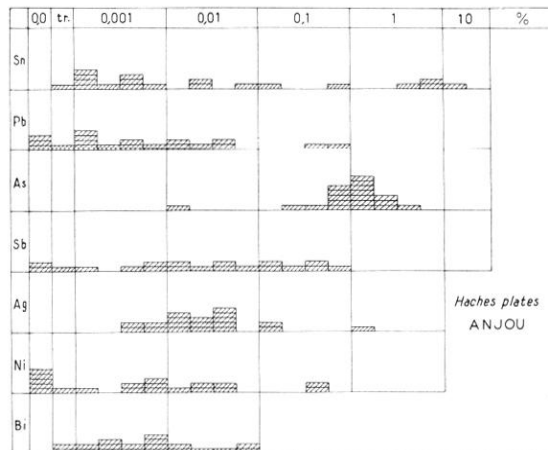
43. J.-G.-D. CLARK, *L'Europe préhistorique*, 1955, p. 400-401.

44. A. COFFYN, Le dépôt de bronze de Créon (Gironde), *Rev. hist. archéol. Libournais*, 1968, p. 43-47.

45. J. GUILAINE, L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège, *Mém. Soc. préhist. fr.*, 1972, p. 234-235.



58 Répartition des haches à talon à double anneau (d'après G. Childe et H. N. Savory, complétée pour la France) : 1, Tarbes (Hautes-Pyrénées) ; 2, 3, Arignac (Ariège) ; 4, « Haute-Ariège » ; 5, Créon (Gironde) ; 6, Saint-Émilion (id.) ; 7, Herpes (Charente) ; 8, Saumurois ; 9 à 11, Angers ; 12, La Vallée-au-Bac (Seine-et-Marne) ; 13, Le Folgoët (Finistère). La zone d'origine est quadrillée, la zone de forte densité est hachurée.



59 Comparaison des diagrammes d'impuretés des haches plates d'Anjou, de Bretagne et de Vendée (diagrammes établis suivant le système de Waterbolk et Butler). →

est la présence dans le Saumurois de deux pièces typiques du groupe de Tréboul. On était jusqu'ici mal renseigné sur la diffusion de ce type en direction de la Loire moyenne ; une origine britannique est considérée comme probable par J. Briard. Les influences britanniques, déjà remarquées au Bronze ancien sont d'ailleurs attestées au Bronze moyen et final par une pointe de lance à œillets sur la douille (Baugé) et une à œillets à la base des ailerons (Saumur). Nous n'y insisterons pas,

la question ayant fait l'objet d'une étude spéciale de J. Briard, qui du reste n'a pas ignoré ces deux pièces angevines. Rappelons qu'un des meilleurs exemplaires français a été dragué en Loire un peu en amont de Saumur, à Langeais (Indre-et-Loire) (Cordier 1965). Les relations des quelques lances à douille longue (Montpollin, musée de Saumur) sont moins aisées à définir ; ces types sont représentés en Bretagne (groupe de Rosnoën), mais également fréquents dans l'est de la France et le bassin parisien. On remarque aussi au musée de Saumur quelques exemplaires à douille très courte et trous de rivets au ras des ailerons. Enfin, c'est dans une direction nordique que sont à rechercher les affinités de la belle lance décorée de Doué-la-Fontaine, déjà comparée par l'un de nous (Gruet 1945) à un exemplaire de Janville (Oise)⁴⁶.

L'objet le plus édifiant de l'Âge du Bronze angevin est incontestablement la magnifique épée à poignée massive découverte récemment à Angers. Quelques pièces approchantes ont été signalées en France : Tarascon (Bouches-du-Rhône), Anse (Rhône), Beynost et Villeneuve (Ain), Tournus et Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Ray-sur-Saône (Haute-Saône), Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)⁴⁷. Comme celle d'Angers, ces trouvailles proviennent en général de dragages et sont dépourvues de contexte. On est frappé par la localisation sur le Rhône et la Saône. Déchelette parlait de « type hongrois » d'après celle de Beynost, dont l'authenticité est d'ailleurs aujourd'hui contestée. La plupart des auteurs qui ont signalé ces trouvailles les ont abusivement groupées sous le titre général de « type de Liptov ». Müller-Karpe s'est livré depuis à une étude poussée et à une typologie fine de ces épées⁴⁸. Originaires de Bavière, elles auraient essaimé vers l'est jusqu'en Pologne, vers le nord où elles atteignent la Baltique, vers l'ouest à travers la Suisse jusqu'au bassin Rhône-Saône. Cependant, malgré des relations évidentes, les exemplaires français ne s'assimilent pas sans difficulté aux types allemands. C'est le cas de notre spécimen d'Angers qui, très proche du type d'Erlach par la forme de la poignée et le style de l'ornementation, en diffère cependant par la présence de quatre bourrelets et de quatre bandes décorées sur la fusée. Ce détail n'est pas négligeable, car l'ornementation ternaire est de règle sur le type d'Erlach comme sur tous les types voisins. Nous serions donc amenés à l'hypothèse d'une imitation réalisée en dehors de la zone de production.

Müller-Karpe date les épées du type d'Erlach du Hallstatt A 1 (Bronze final II) en Bavière et celles de Suisse (Port) d'une phase légèrement postérieure, Hallstatt A 2/B 1 (Bronze final III). On ne peut que se référer à ces datations pour l'épée d'Angers. Quant aux voies par lesquelles un tel objet a pu parvenir en Anjou, le problème paraît entier dans l'état actuel des données de répartition.

Mis à part cette pièce hors série, les épées se réduisent à quelques fragments probablement atlantiques du dépôt de Durtal et à un modeste matériel conservé au musée de Saumur. Une pièce surtout attire l'attention : la belle épée à poignée métallique n° 3, fig. 46. Cette forme est exceptionnelle ; une radiographie serait souhaitable pour être éclairé sur le mode d'insertion de la lame dans la poignée. On peut supposer que certaines poignées à pommeau cylindrique d'Azay-le-Rideau⁴⁹ ou de Vénat⁵⁰ pouvaient, après adjonction de plaques en matière périssable, revêtir un aspect

46. I. COUTIL, A propos des lances ornées de gravures, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1935, p. 151-152.

47. P. MOUTON, Musée de Langres, armes et outils de l'Âge du Bronze (coll. J. et C. Royer), *Rev. archéol. Est*, 1954, p. 46-55 ; — Une enquête sur les épées du type de Liptov en France, *ibid.*, 1954, p. 233-234 ; L. ARMAND-CAILLAT, Trouvailles archéologiques dans la Saône à Anse (Rhône) et aux abords de Châlon, *Gallia*, 1957, p. 128-142 (p. 129-130) ; H. TINTANT, Une épée de bronze inédite du type de Liptov ; *Rev. archéol. Est*, 1958, p. 74-77 ; G. POIROT, Épée de bronze (type de Liptov) trouvée à Blénod-lès-Pont-à-Mousson (M.-et-M.), *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1958, p. 474-476 ; J.-P. MILLOTTE, Informations archéologiques, circonscription de Besançon, *Gallia Préhist.*, 1965, p. 83-102 (p. 84) ; L. BONNAMOUR, *L'Âge du Bronze au Musée de Châlons-sur-Saône*, 1969, p. 24.

48. H. MULLER-KARPE, *Die Vollgriffswertler der urnenfelderzeit aus Bayern*, München, 1961.

49. G. CORDIER, J.-P. MILLOTTE, R. RIQUET, La cachette de Bronze d'Azay-le-Rideau (I.-et-L.), *Gallia Préhist.*, 1959, p. 57-71 (pl. 3, n° 24).

50. G. CHAUVET, Une cachette d'objets en bronze trouvée à Vénat, ene de Saint-Yriex près Angoulême, *Bull. Mém. Soc. archéol. hist. Charente*, 1894, p. 141-394 (pl. IV, n°s 17-19).

extérieur à peu près identique. Les autres pièces sont des fragments de type atlantique et un fragment de type proto-hallstattien comparable à une pièce d'Azay-le-Rideau⁵¹.

Le petit couteau à douille ovale du musée de Saumur est classique dans les dépôts du Bronze final atlantique : Prairie de Mauves, Vénat, Azay-le-Rideau, Saint-Genouph, etc.

Aux mêmes dépôts se rattachent les racloirs triangulaires perforés dont deux spécimens sont connus en Anjou (Gonnord et Saumurois). Le Dr Baudouin consacrait déjà un essai d'inventaire à ce type d'instrument au début du siècle⁵². G. Gaudron et A. Soutou en ont étudié la répartition et y ont vu le jalonnement d'une voie commerciale joignant la Bretagne au Roussillon, en relation avec le trafic de l'étain (Gaudron et Soutou 1961).

En ce qui concerne les autres menus objets susceptibles d'attirer l'attention, nous noterons les deux épingles à tête discoïde, étonnamment semblables, d'Angers et de Saumur (fig. 47, nos 1 et 2). Ce type appartient en principe au Bronze final de l'est. On retiendra également le talon de lance conique typiquement launacien du musée de Saumur (fig. 47, n° 7).

La céramique est maigrement représentée. La bibliographie ne nous fournit que quelques indications de tessons ou de vases d'âge protohistorique possible, d'ailleurs disparus (Beaufort-en-Vallée, Le Fief-Sauvin, Martigné-Briand). Quelques tessons recueillis dans le tumulus du dolmen de Fessine à La Meignanne sont attribuables au Bronze ancien, de même un tesson dragué dans la Maine à Angers. Le tumulus du Thoureil n'a fourni qu'un matériel bien fragmentaire. La survivance jusqu'au Bronze de l'outillage lithique qu'il renfermait n'aurait rien d'in vraisemblable ; la pointe de flèche à base concave, en particulier, peut appartenir à des contextes fort tardifs, comme l'un de nous l'a déjà fait remarquer⁵³. Il est bien regrettable de ne connaître que par un dessin de Desmazières le remarquable rebord d'assiette « champs d'urnes » du camp de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Notre documentation a été heureusement enrichie par les découvertes récentes de Chambellay et d'Angers. La connaissance du site de Chambellay demeure certes bien incomplète, mais le matériel livré par l'unique fosse funéraire fouillée est aisément attribuable au Bronze final. On retrouve, en particulier, des bols à fond plat de profil superposable au n° 3 (fig. 48) dans les niveaux de cette époque de la grotte de La Baume de Gonvillars (Saône-et-Loire)⁵⁴. Quant au grand vase en forme de pot de fleur à quatre mamelons (n° 4, fig. 48), il est comparable à un exemplaire recueilli dans un ciste sous tumulus, également du Bronze final, à La Hogue des Platons (Jersey)⁵⁵. Un des vases d'Angers (fig. 49, n° 1) est identique à celui qui contenait le dépôt de la fin du Bronze moyen de Chéry (Cher), mais une telle forme n'a rien de spécifique.

Au point de vue chronologique, nous ne disposons régionalement d'aucun repère absolu, mais nous pouvons, sans risques d'écarts considérables, adopter pour l'Anjou les cadres proposés par J. Briard (1965, p. 298) pour la zone atlantique (cf. tableau ci-après).

2000

« Gargantilla » (sépulture des environs de Cholet).

BRONZE ANCIEN I - Poignard occidental (hypogée du Bois Brard).

II - Haches plates de type primitif, poignards triangulaires (Saumurois).

III - Hallebarde (Saumur).

Haches plates de type évolué et haches à légers rebords (Beaufort-en-Vallée, La Membrolle).

51. *Op. cit.*, pl. 3, n° 22.

52. M. BAUDOUIN, Deux tranchets triangulaires à trous en bronze de Mareuil-sur-le-Lay (Vendée), les tranchets triangulaires en général, *A.F.A.S.*, Lille, 1909, p. 845-858.

53. G. CORDIER, La pointe de flèche à base concave en Touraine. *Rev. archéol. Est*, 1965, p. 129-137.

54. P. PÉTREQUIN, La Grotte de la Baume de Gonvillars. *Annales litt. Univ. Besançon*, 1970, p. 50 et fig. 40, nos 3 et 5.

55. J. HAWKES, The Archeology of the Channel Island, vol. II, The Bailiwick of Jersey, *Soc. Jers.*, 1927, p. 135-137, 298-299. Matériel au musée de Jersey.

BRONZE MOYEN I - Haches à rebords élevés (Saumurois).
 Dépôts de Chalennes-sur-Loire, Saint-Christophe-la-Couperie (Les Guibourgères II), Saint-Georges-sur-Loire.

II - Pointes de lance du type de Tréboul (Saumurois).

III - Rapières à base trapézoïdale (Angers, Saumurois).

Dépôts de Distré, Doué-la-Fontaine, Faveraye (Bois de Lassay), Jarzé, Saint-Christophe-la-Couperie (Les Guibourgères I), Saint-Rémy-la-Varenne (La Bajoulière, Le Bourgdion I), La Poitevineière, Saint-Lézin.

Bracelets massifs incisés (Champigné, Doué-la-Fontaine, Saint-Michel-et-Chanveaux).

Dépôt des Ponts-de-Cé.

1000/1100

BRONZE FINAL I - Haches à talon de type breton et haches à talon du type de Rosnoën.
 Dépôts de Bécon, Saint-Rémy-la-Varenne (Le Bourgdion II), Faveraye (Machelles).

II - Haches à ailerons terminaux.

III - Haches à talon à double anneau (Angers, Saumurois).

Haches à douille, ciseaux, gouges et marteaux à douille.

Épées du groupe langue de carpe.

Épée à poignée massive apparentée au type d'Erlach (Angers).

Dépôts de Doué-la-Fontaine, Durtal, Fontaine-Milon, Segré (?), Saint-Martin-de-la-Place.

Épingles à tête discoïde (Angers, Saumurois).

Racloirs triangulaires (Gonnord, Saumurois).

700

Pour résumer dans les grandes lignes les relations de l'Anjou pendant l'Âge du Bronze, il faut d'abord souligner l'importance des influences vendéennes au Bronze ancien et au début du Bronze moyen (haches plates et haches à rebords). Quelques apports plus lointains apparaissent cependant à ce moment : « gargantilla » et poignard « occidental » d'origine ibérique, hallebarde d'origine britannique, haches à rebords de types médocain et rhodanien, perles d'ambre.

La fin du Bronze moyen marque un véritable essor, qui tend à faire supposer une métallurgie autochtone, dont les types auraient connu une certaine pérennité. Des affinités armoricaines se manifestent avec des groupes connus : Tréboul (pointes de lance), Bignan (bracelets incisés).

Ce n'est cependant qu'au Bronze final que s'affirmeront les rapports avec la Bretagne et la Normandie : haches à talon du type de Rosnoën, haches à douille armoricaines et normandes (type de Couville). Les échanges ibériques sont attestés par les haches à talon à double anneau et les apports britanniques par les lances à œillets. Comme on pouvait le présumer, les influences de l'est sont peu perceptibles ; l'épée à poignée massive d'Angers (type d'Erlach) ouvre cependant des horizons inattendus.

En définitive, l'Anjou s'insère bien dans la zone atlantique, avec toutefois, comme caractère original, une certaine giration des relations culturelles dominantes qui, du Bronze ancien au Bronze final, semblent passer progressivement du sud-ouest (Vendée et Médoc) et au nord-ouest (Bretagne et Normandie).

On ne peut manquer de remarquer la prospérité de la région saumuroise à toutes les époques et la diversité des influences et des échanges qui s'y manifestent.

Il est à souhaiter qu'une amélioration des documents de base, dont les lacunes et les incertitudes sont indéniables, permette de préciser ces vues schématiques.

Composition des objets (cf. tabl. 14).

Une série de 80 objets a été soumise aux techniques d'analyses spectrographiques du Laboratoire d'Anthropologie de la Faculté des Sciences de Rennes⁵⁶. L'exploitation exhaustive des résultats obtenus demandera, certes, de nombreuses autres investigations régionales et extra-régionales. Mais cette première tentative permet déjà quelques considérations qui ne manquent pas d'intérêt grâce, en particulier, à l'existence en Anjou de bons ensembles d'objets du Bronze ancien et moyen.

Dix-neuf haches plates, la plupart saumuroises, ont été étudiées. Nous avons comparé le diagramme obtenu avec celui fourni par P. R. Giot, J. Bourhis et J. Briard pour la Bretagne⁵⁷ et avec un essai tenté à l'aide des premiers résultats connus en Vendée⁵⁸. Il ressort une relative concordance (se reporter à la fig. 59). Conformément aux données déjà connues, l'importance de l'arsenic est notable dans les pièces angevines, mais en légère infériorité par rapport aux haches bretonnes. Son pourcentage n'atteint 4 % que dans un seul cas et 2 % dans deux cas seulement, la moyenne est de 1,11 %. La différence est encore plus sensible avec la Vendée, où, pour 8 haches analysées, la teneur moyenne en arsenic atteint 2,48 %. Il est vrai que cet échantillon est très insuffisamment représentatif du stock vendéen (70 pièces recensées), mais il offre l'intérêt de révéler une remarquable homogénéité. Le nickel, qui retenait l'attention des auteurs précités à propos des haches bretonnes (moyenne 0,4 %) est en pourcentage voisin dans les haches vendéennes (près de 0,3 % en moyenne), mais accuse une baisse curieuse dans les haches angevines (moyenne 0,04). L'antimoine et le bismuth restent généralement faibles, de même l'argent, sauf une exception pour une hache d'Angers (environ 1 %). Comme on pouvait le prévoir, le plomb est infime partout ; le cas d'une hache de La Mothe Achard (Vendée) est totalement insolite avec 4 % de plomb.

Les teneurs en cuivre des haches angevines sont conformes aux prévisions dans la majorité des cas. Elles sont même, dans l'ensemble, relativement élevées : 98 et 99 % pour près de la moitié des haches. Des formes évoluées, comme les n^{os} 636 et 637 du musée de Saumur sont encore exemptes d'étain. Celui-ci apparaît cependant dans quatre haches du Saumurois à raison de 4 %, 4,3 %, 4,5 % et 9,2 %. Il s'agit de pièces de type moyen. Il est tentant de voir là un trait d'originalité saumuroise, mais une meilleure connaissance du matériel vendéen reste à acquérir avant d'adopter cette idée. En tout cas, cette constatation plaiderait en faveur d'une certaine perdurance du type, ce qui concorderait avec la vogue qu'il a indiscutablement connue dans la région de Saumur.

La présence de l'étain s'affirme avec l'apparition des haches à rebords. Les haches à faibles rebords de La Membrolle et d'Angers présentent des teneurs en étain de 11 et 12,3 % ; ce sont déjà des compositions du Bronze moyen. Les haches à rebords élevés permettent d'intéressantes observations. On notera tout d'abord la constance du pourcentage en étain des haches saumuroises de formes vendéennes (n^{os} 659, 664, 665, 666) : 12 à 12,7 %. Ceci confirme l'homogénéité technique de ces haches, dont nous avons envisagé l'appartenance possible à un même dépôt (Varennes-sur-Loire?). Toutefois, l'une d'elles s'originalise par une certaine teneur en plomb (2 %). Deux autres formes vendéennes du Saumurois (n^{os} 671 et 672) et une troisième de Saint-Georges-sur-Loire présentent des teneurs en étain légèrement inférieures : environ 9 et 10 %. Par contre, dans une hache médocaine typique (musée de Saumur, n^o 652), le pourcentage s'élève (13,7 %). Il en est de même pour une hache de Trèves-Cunault voisine de ce type (13,8 %). Il aurait été intéressant

56. Voir l'exposé des méthodes et résultats dans P.-R. GIOT, J. BOURHIS, J. BRIARD, Analyses spectrographiques d'objets préhistoriques et antiques, *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique*, Rennes, 1964-65 et 1969.

57. *Op. cit.*, 1964-65, p. 11.

58. Voir les *Travaux...*, 1964-65, p. 62 ; 1969, tableau n^o 12 et J. FERRIER et J. ROUSSOT-LARROQUE, Poignard et haches plates de Vendée, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1971, p. 83-88.

Tabl. 14. Résultats d'analyses spectrographiques d'objets protohistoriques de l'Anjou. — : non décelé ; ∞ : environ ; < : inférieur à ; + : échantillon corrodé. Les impuretés ont été déterminées spectrographiquement par arc continu sur globule. Les teneurs en cuivre ont été déterminées par électrolyse, les teneurs indiquées entre parenthèses sont données par différence. Les fortes teneurs en étain et en plomb ont été vérifiées par gravimétrie.

	Fig.	N°	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
HACHE PLATE													
Angers	1	7	96,4	0,006	0,50	0,20	0,60	1 -	0,04	0,006	0,07	-	0,001
Chalennes	1	2	97,2	0,003	0,01	1,50	0,01	0,025	0,03	0,007	0,015	0,001	0,002
Mazé	1	6	(99)	0,09	-	0,60	0,009	0,015	0,005	<0,001	<0,001	<0,001	-
St-Georges/Loire	1	3	99,0	0,001	0,015	0,60	0,04	0,08	0,015	0,01	-	-	-
Saumurois (n°623)	2	9	97,2	0,003	0,03	0,70	0,10	0,007	0,30	0,07	-	-	-
" (n°624)	2	4	96,9	0,002	0,025	2	0,25	0,008	0,25	0,07	-	-	-
" (n°625)	2	2	93,6	4	0,001	1	0,40	0,01	0,10	0,001	<0,001	-	-
" (n°626)	2	3	(99)	0,001	0,001	1	0,004	0,007	-	0,003	-	-	-
" (n°627)	2	8	99,1	0,45	-	0,40	-	0,003	-	0,003	-	-	-
" (n°628)	3	4	94,0	4,3	0,003	0,50	0,008	0,01	<0,001	0,002	-	-	-
" (n°629)	3	8	95,9	<0,001	0,006	4 -	0,04	0,01	0,02	0,03	0,006	-	-
" (n°630)	2	7	(99)	0,015	0,003	0,50	0,015	0,025	0,003	0,002	<0,001	0,002	-
" (n°631)	2	1	(99)	0,001	0,001	0,70	0,007	0,025	-	0,005	-	0,05	-
" (n°632)	3	2	95,3	0,50	0,01	2	0,05	0,015	0,004	0,01	<0,001	-	-
" (n°633)	3	1	94,2	4,5	0,002	1,2	0,02	0,008	0,006	0,001	-	-	-
" (n°634)	2	11	(98)	0,003	<0,001	1,2	-	0,004	-	0,002	-	-	-
" (n°635)	2	5	90,0	9,2	0,25	0,1	<0,001	0,025	0,005	<0,001	<0,001	-	<0,001
" (n°636)	2	10	97,7	0,02	0,001	1,3	0,007	0,03	0,001	0,015	0,08	-	0,001
" (n°637)	2	6	(98)	0,001	-	1,5	0,001	0,015	-	0,006	-	-	-
POIGNARD													
Saumurois (n°611)	4	1	93,2	4,1	0,001	2	-	0,01	-	0,006	0,007	-	0,01
HACHE A REBORDS													
Angers	3	6	85,3	12,3	0,50	0,15	0,70	1	0,01	0,02	0,005	-	0,001
La Membrolle	3	9	88,2	11	0,15	0,25	0,30	0,08	0,015	0,002	-	-	-
St-Georges/Loire	11	9	83,5	14,5	0,70	1 -	0,05	0,05	0,20	0,002	0,001	-	<0,001
"	11	10	88,4	10,4	0,35	0,70 -	0,04	0,04	0,10	0,001	0,001	-	-
St-Jean-de-la-Croix	5	10	88,5	10,7	0,25	0,15	0,15	0,05	0,15	0,006	0,015	0,005	0,001
Saumurois (n°652)	6	3	(95)	13,7	0,20	0,30	0,15	0,05	0,15	0,005	<0,001	0,001	-
" (n°659)	7	3	87,0	12,4	0,20	0,15	0,008	0,015	0,04	<0,001	0,025	-	-
" (n°664)	8	2	(96)	12,7	0,30	0,15	0,007	0,007	0,10	<0,001	0,001	-	-
" (n°665)	9	4	(97)	12,0	0,09	0,20	0,025	0,05	0,25	<0,001	0,015	-	0,002
" (n°666)	8	3	85	12,5	2 -	0,40	0,04	0,06	0,15	<0,001	<0,001	-	<0,001
" (n°671)	10	1	(90)	9,1	0,003	0,03	<0,001	0,05	0,002	<0,001	<0,001	-	-
" (n°672)	9	6	(90)	9,4	0,008	0,08	0,004	0,015	0,01	0,008	0,02	<0,001	-
" (n°676)	20	2	93,1	5,6	0,005	0,08	0,001	0,001	0,007	0,001	0,005	0,001	0,001
Trèves-Cunault	5	9	(95)	13,8	0,10	0,40	0,25	0,03	0,40	0,005	0,03	0,001	-
RAPIERE													
(lame) Angers	46	2	(92)	13 -	3 -	0,80 -	0,07	0,04	0,30	<0,001	0,005	-	<0,001
(rivet) "	46	2	(93)	13 -	2 -	0,70 -	0,05	0,03	0,30	<0,001	0,50	-	0,003
HACHE A TALON													
Bécon	19	4	87,6	10,04	0,20	0,25	0,10	0,15	0,06	0,08	0,015	0,002	-
Cheffes	12	6	82,7	15,6	0,25	0,40	0,20	0,05	0,30	0,005	0,003	0,001	0,001
Distre	13	4	86,6	12,0	0,50	0,20	0,08	0,25	0,01	0,02	0,01	-	-
"	13	2	(97)	11,3	0,10	0,15	0,08	0,04	0,50	0,002	0,001	0,001	<0,001
Durtal	36	1	92	5,3	0,005	0,20	0,01	0,001	0,01	0,002	<0,001	0,002	<0,001
"	36	5	(95)	14,0	0,06	0,25	0,15	0,01	0,60	0,003	0,005	-	-
Ecouflant +	24	3	82,8	12,3	0,25	0,30	0,15	0,03	0,40	0,004	0,02	0,001	0,001
Jarzé	16	8	81,9	16,5	0,30	0,50	0,15	0,015	0,30	0,01	0,03	0,001	-
Mozé/Louet	12	5	(94)	15 -	0,20	0,40	0,10	0,015	0,30	0,002	0,01	<0,001	-
Puy-Notre-Dame	26	4	85,0	10,3	3,5	0,07	0,15	0,04	0,005	0,004	-	-	<0,001
St-Cyr-en-Bourg	24	6	84,0	14,5	0,15	0,30	0,20	0,03	0,80 -	0,005	0,07	-	0,005
St-Rémy-la-Varenne	18	3	86,6	12,2	0,20	0,30	0,20	0,03	0,50 -	0,005	0,01	0,001	-
"	19	1	86,8	11,9	0,35	0,30	0,10	0,10	0,15	0,04	0,001	0,002	-
"	19	3	88,1	10,7	0,50 -	0,30	0,20	0,05	0,10	0,07	<0,001	0,002	-
Saumurois (n°682)	28	2	(98)	10,5	0,04	0,20	0,30	0,02	0,15	0,001	0,025	-	0,002
" (n°696)	27	5	83,2	14,8	0,90	0,20	0,25	0,08	0,30	0,007	0,007	0,005	<0,001
" (n°727)	28	3	(95)	13,5	0,10	0,40	0,25	0,03	0,30	0,004	<0,001	<0,001	-
" (n°733)	"	"	(95)	14,0	0,10	0,15	0,08	0,015	0,40	0,002	0,003	0,001	-
" (n°767)	27	1	(98)	11,0	0,05	0,015	0,015	0,02	0,001	0,003	<0,001	-	-
Vern-d'Anjou	29	4	(95)	13,8	0,20	0,30	0,20	0,03	0,40	0,002	0,04	0,002	0,001
CISEAU A TALON													
Chalennes	20	8	87,0	11,5	0,40	1 -	0,03	0,06	0,10	0,002	-	-	-
BRACELET INCISE													
Champigné	31	2	88,0	10,3	0,15	0,08	0,10	0,005	0,25	0,005	0,15	0,005	-
St-Michel-et-Chanveaux	31	1	93,8	4,1	0,04	0,30	0,10	0,005	0,50	0,005	0,50	0,01	-
POINTE DE LANCE													
Doué-la-Fontaine	42	2	(97)	12,3	0,025	0,15	0,005	0,001	0,005	0,002	0,06	-	0,002
HACHE A AILERONS													
Beaufort-en-Vallée	35	2	83,0	11,5	4,0	0,40	0,50	0,10	0,20	0,02	0,008	-	-
Candé	35	8	87,5	10,5	0,25	0,15	0,04	0,025	0,03	0,009	0,01	0,03	-
Durtal	36	7	68,3	10,5	20,0	0,05	0,03	0,01	<0,001	0,005	0,005	-	-
La Meignanne	35	9	82,8	14,5	1,7	0,04	0,10	0,05	0,01	0,002	<0,001	-	-
Saumurois (n°768)	"	"	80,5	11,8	6,5	0,06	0,10	0,08	0,06	0,005	<0,001	-	-

Tableau 14 (suite)

	Fig.	N°	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
MARTEAU A AILERONS													
Durtal	36	6	85,3	8,7	5,2	0,25	0,40	0,07	0,05	0,015	-	-	-
HACHE A DOUILLE													
Châtelais	39	4	60,5	3,7	33,7	0,05	0,004	0,008	0,005	0,01	-	-	-
Durtal	37	11	80,8	10,8	5,0	0,09	0,20	0,10	0,15	0,003	0,02	-	0,002
"	38	2	77,6	15,3	6,3	0,001	0,04	0,025	0,02	<0,001	<0,001	-	0,003
Segré	40	6	35,0	2,0	60,0	0,009	0,08	0,003	0,006	0,50	<0,001	-	-
HACHE A DOUILLE (COUVILLE)													
Doué-la-Fontaine ⁺	41	1	64,8	9,3	22,3	0,10	0,06	0,025	0,01	0,03	0,03	-	-
"	41	5	65,0	3,8	28,8	0,06	0,01	0,025	0,02	0,05	-	-	-
MARTEAU A DOUILLE													
Durtal	37	4	75,7	18,2	5,4	0,10	0,15	0,07	0,03	0,005	<0,001	-	-
EPÉE													
Durtal	38	5	85,6	7,5	5,0	0,20	0,10	0,06	0,01	0,015	0,001	0,002	<0,001
"	38	10	84,7	7,6	5,4	0,15	0,15	0,04	0,10	0,003	0,005	-	0,002
Saumurois (n°601)	46	6	83,6	11,7	2,3	0,06	0,10	0,15	0,06	0,005	0,03	-	0,002
" (n°602)	46	8	83,5	12,5	3,3	0,10	0,15	0,10	0,02	0,006	-	-	-
LINGOT PLANO-CONVEXE													
Blaison	47	13	96,7	0,05	0,10	0,20	0,07	0,006	<0,001	0,05	<0,001	0,001	-
Saumurois (n°622)	47	15	97,6	0,003	0,20	0,03	0,005	0,15	0,01	0,004	0,015	0,01	0,001
CULOT													
Durtal ⁺	38	14	68,0	11,7	17,5	0,01	0,008	0,04	0,005	0,001	0,002	-	-
GRIFFON													
Ste-Gemmes/Loire	62		87	11,4	0,35	0,25	0,008	0,04	0,01	0,30	0,01	-	0,001

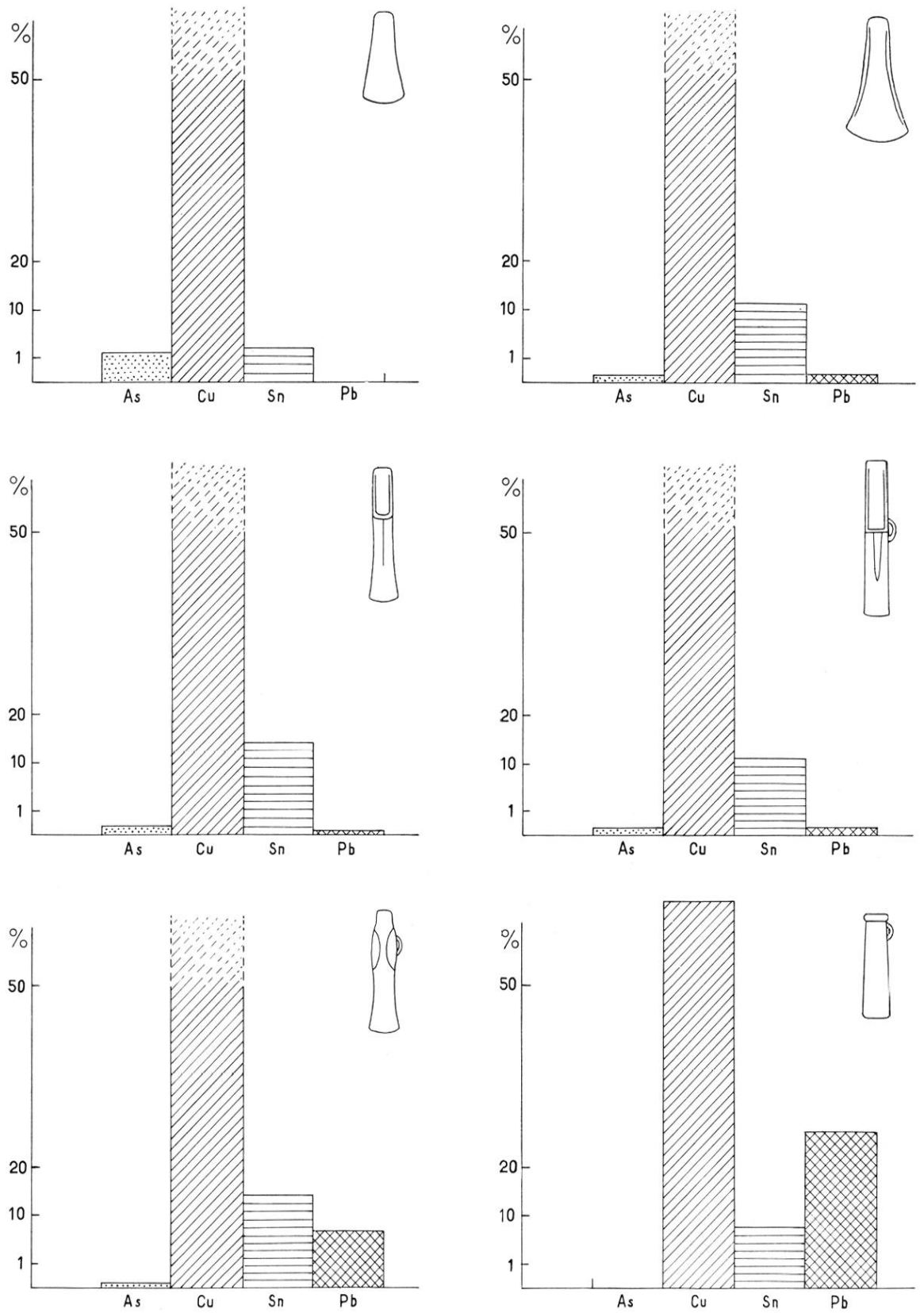
de comparer ces compositions à celles de haches prises dans la zone d'origine, mais on manque malheureusement de données dans cette direction (11,5 et 13,6 d'étain pour des haches médocaines de Lesparre et de Génissac). On est surpris du faible pourcentage d'étain de la hache à talon entre rebords du musée de Saumur (5,6 %). Quant aux traces d'arsenic et de nickel, elles restent ici variables et, semble-t-il, peu significatives.

La série des haches à talon est si importante en Anjou que la vingtaine d'analyses effectuée ne peut présenter qu'une valeur de sondage. On peut cependant retenir pour une dizaine de haches de type breton (Cheffes, Distré, Durtal, Ecooullant, Jarzé, Mozé, Saint-Cyr-en-Bourg, Saint-Rémy-la-Varenne, Saumur) des teneurs de 82 à 87 % en cuivre et de 11 à 16,5 % en étain. Les impuretés dominantes sont l'arsenic (moyenne 0,30 %) et surtout le nickel dont l'importance et la constance paraissent caractériser cette série : aucun pourcentage n'est inférieur à 0,30 et la moyenne ressort à 0,45, chiffre nettement supérieur à ceux des groupes précédents, mais comparable à celui des haches de même type du dépôt de Saffré (Loire-Atlantique). L'antimoine paraît également en quantité notable.

La composition des quelques haches d'affinités normandes qui ont été analysées (Durtal, Saumurois, Vern) ne s'écarte pas sensiblement de celle des haches bretonnes, celle de Durtal (fig. 36, n° 1) étant une anomalie avec seulement 5,3 d'étain. La hache à double anneau de Saumur ne paraît pas non plus se distinguer de la série.

Trois haches du type de Rosnoën des dépôts de Bécon et de Saint-Rémy-la-Varenne (fig. 19 nos 1, 3, 4) se révèlent de compositions très proches, avec des moyennes de 87,5 de cuivre, 11 % d'étain et des répartitions similaires d'impuretés. Ces résultats recourent à peu près ceux du dépôt éponyme, mais se distinguent de l'ensemble du groupe par l'absence de plomb à titre de constituant voulu.

Dans toute la série des haches à talon, le plomb n'est représenté qu'à l'état d'impureté, sauf une exception pour une hache du Puy-Notre-Dame, proche du type de Rosnoën, qui en recèle 3,5 %. La rapière à base trapézoïdale d'Angers, dont le rivet est probablement issu d'une même coulée, se singularise par une teneur en plomb de 3 %. Une telle composition tendrait à faire rajeunir cette pièce par rapport à la datation généralement admise pour ce type. Au nombre des singularités se place également le bracelet incisé de Saint-Michel-et-Chanveaux, dont la composition ne s'écarte



60 Premiers résultats sur la composition des cuivres et bronzes protohistoriques de l'Anjou : 1, haches plates ; 2, haches à rebords ; 3, haches à talon de type breton ; 4, haches à talon du type de Rosnoën ; 5, haches à ailerons terminaux ; 6, haches à douille.

guère de celle de certaines haches plates : cuivre 93,8 %, étain 4,1 %. J. Bourhis pense avec vraisemblance à une recherche esthétique, un tel alliage présentant une belle couleur rose saumon.

Les objets du Bronze final de l'Anjou entrent dans les normes classiques. Les quelques haches à ailerons et le marteau qui ont été analysés ont des teneurs en étain de 8,7 à 14,5 %. Le plomb est présent comme véritable constituant dans presque tous les cas et atteint même, exceptionnellement semble-t-il, 20 % dans une hache de Durtal. Les épées du même dépôt présentent des compositions similaires à celles des haches à ailerons.

Les fortes teneurs en plomb depuis longtemps constatées dans les haches à douille se confirment en Anjou, mais peut-être à un degré légèrement moindre qu'en Bretagne. Dans les haches de type armoricain de Châtelais et de Segré, le plomb atteint respectivement 33,7 et 66 %. Deux haches du type de Couville du dépôt de Doué-la-Fontaine présentent 22,3 et 28,8 % de plomb. Les pourcentages des autres constituants majeurs varient alors dans des proportions considérables : 35 à 80 % pour le cuivre, 2 à 18 % pour l'étain. On notera que les teneurs en argent n'accusent pas les élévations corrélatives qui auraient pu résulter de l'emploi de galènes argentifères.

Enfin, les deux lingots plano-convexes de Blaison et de Saumur ont donné des résultats concordant avec ceux des lingots armoricains étudiés par Giot, Bourhis et Briard : cuivres très purs (environ 98 %⁵⁹), absence d'étain et de plomb, impuretés dispersées en très faibles pourcentages.

En définitive, les résultats de ce premier essai s'insèrent assez bien dans les données classiquement admises, mais font apparaître des particularités régionales. Ainsi, les haches plates de l'Anjou semblent se différencier des groupes breton et vendéen par des teneurs plus faibles en arsenic et en nickel. Il faut convenir que ceci n'éclaire pas précisément le problème de l'origine des minerais employés. D'autre part, les teneurs en étain anormalement élevées de quelques haches plates saumuroises pourraient être significatives d'un certain décalage chronologique. D'autres investigations seront nécessaires pour préciser ces impressions (fig. 60).

Le groupe des haches à talon de type breton se révèle d'une remarquable homogénéité et tendrait à s'individualiser par des teneurs relativement élevées en nickel, qui plaideraient en faveur d'une origine alpine des minerais. Ces résultats confirment, en tout cas, l'idée d'ateliers métallurgiques angevins organisés et liés à des circuits d'approvisionnement déterminés au Bronze moyen. Les types normands, par contre, suggèrent une impression de diversité.

Au Bronze final, les alliages à forte proportion de plomb semblent avoir connu moins de faveur en Anjou qu'en Bretagne, mais ceci serait à vérifier sur des séries plus étendues.

Enfin, les données chimiques recourent nettement la typologie dans plusieurs cas, haches à rebords « vendéennes » et haches du type de Rosnoën notamment, ou permettraient, sous réserve de confirmations, d'amender certaines datations typologiques (rapière d'Angers).

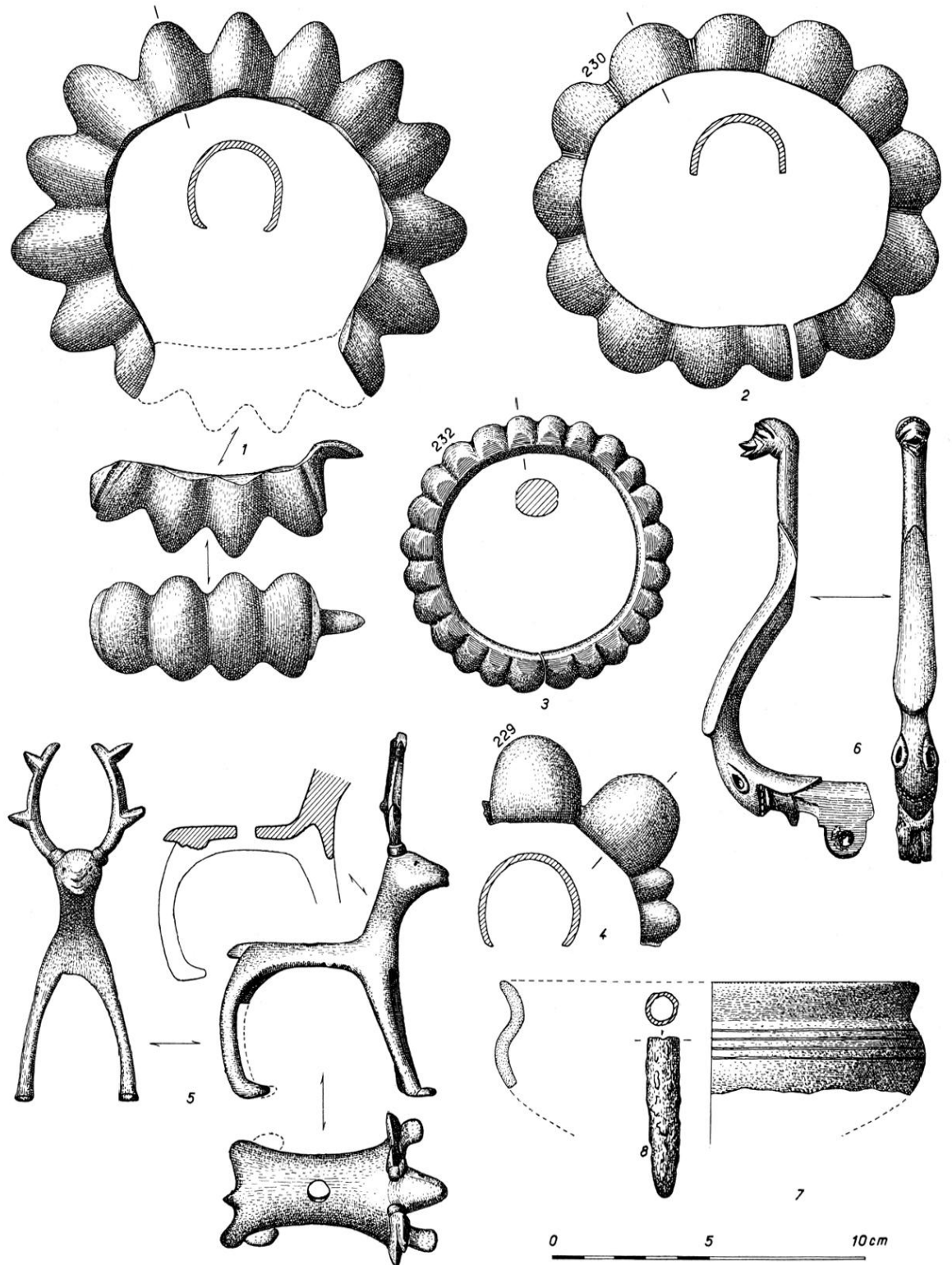
Inventaire des découvertes du premier Age du Fer

ANGERS.

Il nous paraît utile de reproduire ici un objet du musée Saint-Jean déjà décrit par l'un de nous et provenant du lit de la Maine. Il s'agit d'une tige de bronze incurvée en col de cygne et portant à l'extrémité supérieure une tête stylisée d'oiseau aquatique au bec

entr'ouvert. La partie inférieure, renflée, présente un masque grotesque, sans nez bien indiqué, avec deux gros yeux en amande et une bouche en V où une fine torsade anguleuse simule la dentition (fig. 61, n° 6 ; fig. 62, C, D). L'extrémité porte une charnière dont la mortaise contient encore un fragment

59. Dans les deux cas, le cuivre est légèrement déficitaire car les prélèvements contenaient quelques débris corrodés.



61 Premier Age du Fer. 1, bracelet à oves, Antoigné ; 2, 3, 4, bracelets à oves et à bosselles, Saumurois ; 5, figurine de cerf, Doué-la-Fontaine ; 6, objet indéterminé, Angers ; 7, 8, petite urne et talon de lance en fer, le Vaudelnay, site de Fierbois. (1, 5, 6, musée Saint-Jean ; 2, 3, 4, musée de Saumur ; 7, 8, musée de Paléontologie d'Angers).

de la tige de fer que retenait une goupille. Nous discuterons plus loin de l'interprétation possible de cette curieuse pièce. L : 135 ; l max. : 12,6 ; poids : 120 g. Musée Saint-Jean (coll. Michel, n° 2477). Bibl. : Gruet 1945, p. 259-260, fig. 2, n°s 11, 13.

La collection Bessonneau contenait une fibule ornée de 4 boules ovoïdes de chaque côté d'un corps plat attribuée à « l'arrondissement d'Angers » (Capitan 1900, p. 405 ; Desmazières 1901, p. 201). Cette attribution paraît fort suspecte étant donné le type italique d'une telle pièce et la diversité des objets de la collection.

ANTOIGNÉ.

4 grands bracelets creux à oves, dont 3 sont conservés au musée Saint-Jean (fig. 61, n° 1). Les pièces sont rigoureusement identiques, de 145 de diamètre maximum et de 27×31 de section maximale. Elles comportent une fermeture amovible de 87 de longueur, s'emboîtant parfaitement dans la partie principale du bracelet et tenue en place par une petite languette. Deux de ces bracelets sont en parfait état, le troisième est cassé et un peu abîmé.

D'après une note manuscrite de Michel, qui acquit en 1865 les 3 pièces du musée Saint-Jean, les 4 bracelets furent découverts « en creusant un puits » (le quatrième fut acquis à l'époque par le percepteur d'Antoigné). Il s'agissait donc d'un dépôt, comme la parfaite identité de forme et d'état physique des pièces pouvait le laisser présumer.

Musée Saint-Jean (coll. Michel).

Bibl. : Desmazières 1895, p. 340 ; 1921, p. 288 ; Picard 1921, I, p. 214.

BEAUFORT-EN-VALLÉE.

« Dépôt » de Saint-Pierre-du-Lac. Les réserves du musée Saint-Jean nous ont livré un lot de 12 objets accompagnés de cette étiquette : « bijoux et autres objets en bronze de l'époque gallo-romaine trouvés à Saint-Pierre-du-Lac (cne de Beaufort-en-Vallée, Maine-et-Loire). Le tout était enfermé dans un pot de terre rouge. A remarquer l'un des bijoux (incomplet sans doute) portant quatre clous d'argent et

décoré de lamelles d'or. 1875 ». Si bizarre que paraisse cette découverte, elle est recoupée par des dessins de Spal conservés aux Archives départementales (dossier II F 136), qui représentent la série complète des objets à l'exclusion de toute autre pièce. Ces objets comprennent (fig. 63) :

1) 1 rasoir demi-circulaire, à bélière ornée de deux têtes de canard stylisées ; la lame, incomplète, présente un décor d'incisions en dents de loup et un petit cabochon à la base. L : 66.

2) 1 petit cabochon orné de lignes pointillées. H : 15,5 ; diam. max. : 8.

3) 1 fibule à navicella complète décorée de profondes incisions transversales et en dents de loup. L : 73 ; l : 15.

4) 1 style à tête circulaire, coudée. L : 134 ; diam. max. tête : 4 ; diam. max. tige : 3,5.

5) 1 épingle à tête fusiforme. L : 56 ; diam. max. tête : 7 ; diam. max. tige : 2.

6) 1 anneau de section arrondie ; diam. max. : 18 ; section variant de 1,5 à 4 de diam. max.

7) 1 bracelet circulaire, à section en partie sub-losangique et en partie rectangulaire arrondie. Fermeture à crochet. La pièce est très corrodée et ne laisse deviner que quelques traces de décor : incisions transversales séparant les parties de sections différentes et petites ocelles aux extrémités. L'extrémité aplatie, perforée pour le passage d'un crochet, présente un décor d'incisions et de pointillés autour du trou. Diam. max. : 84 ; section sub-losangique : 4×4 ; section rectangulaire : 5×3.

8) 1 anse de vase. L : 70 ; section max. : 3,5×6.

9) 1 pendeloque fusiforme. L : 40 ; section max. : 11×8.

10) 1 anneau de section circulaire, à fermeture par « passant ». Diam. max. : 31 ; section max. : 4×4.

11) 1 pendeloque piriforme. L : 26 ; diam. max. : 10.

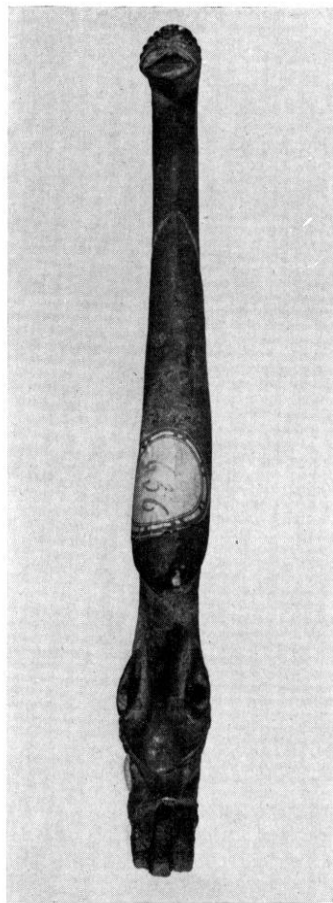
12) 1 fermoir de ceinture (?) très altéré, à 4 rivets à tête argentée, traces d'un décor



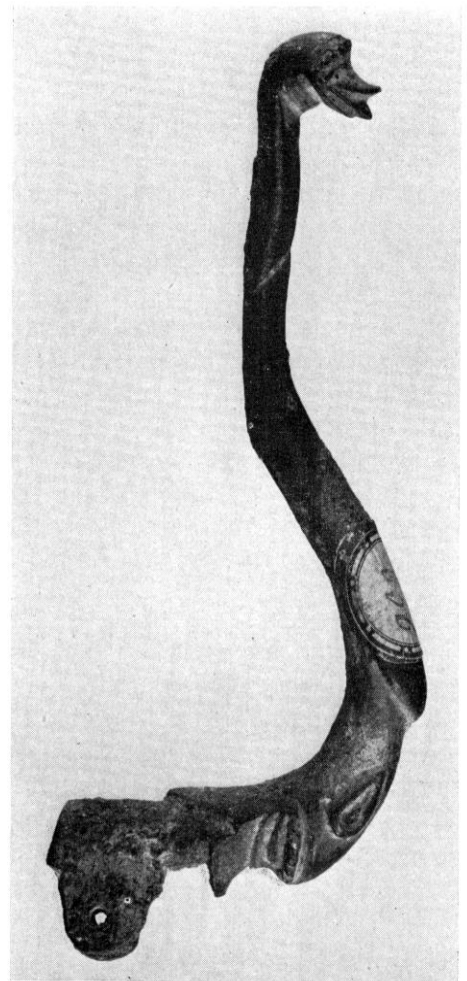
A



B

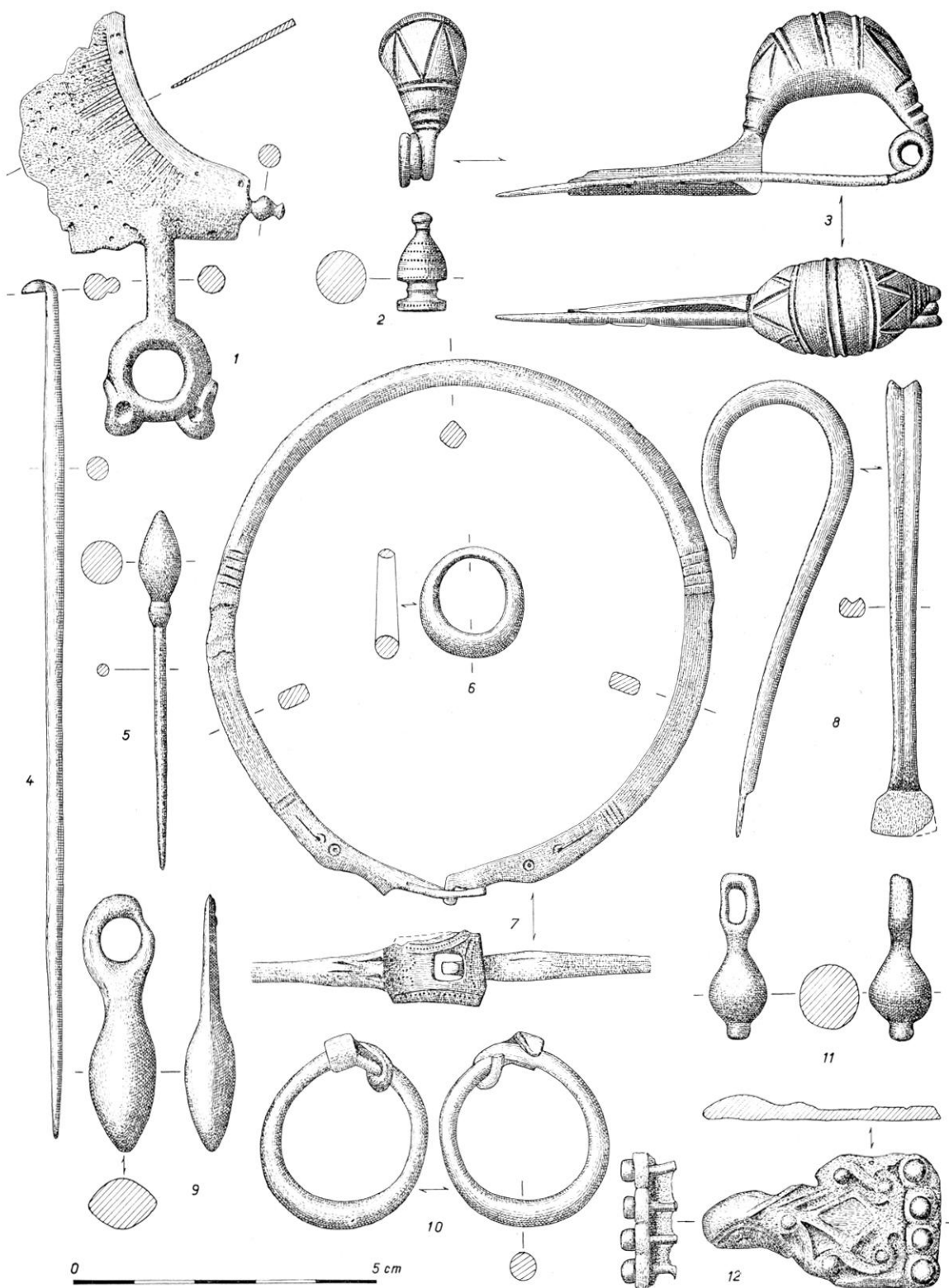


C

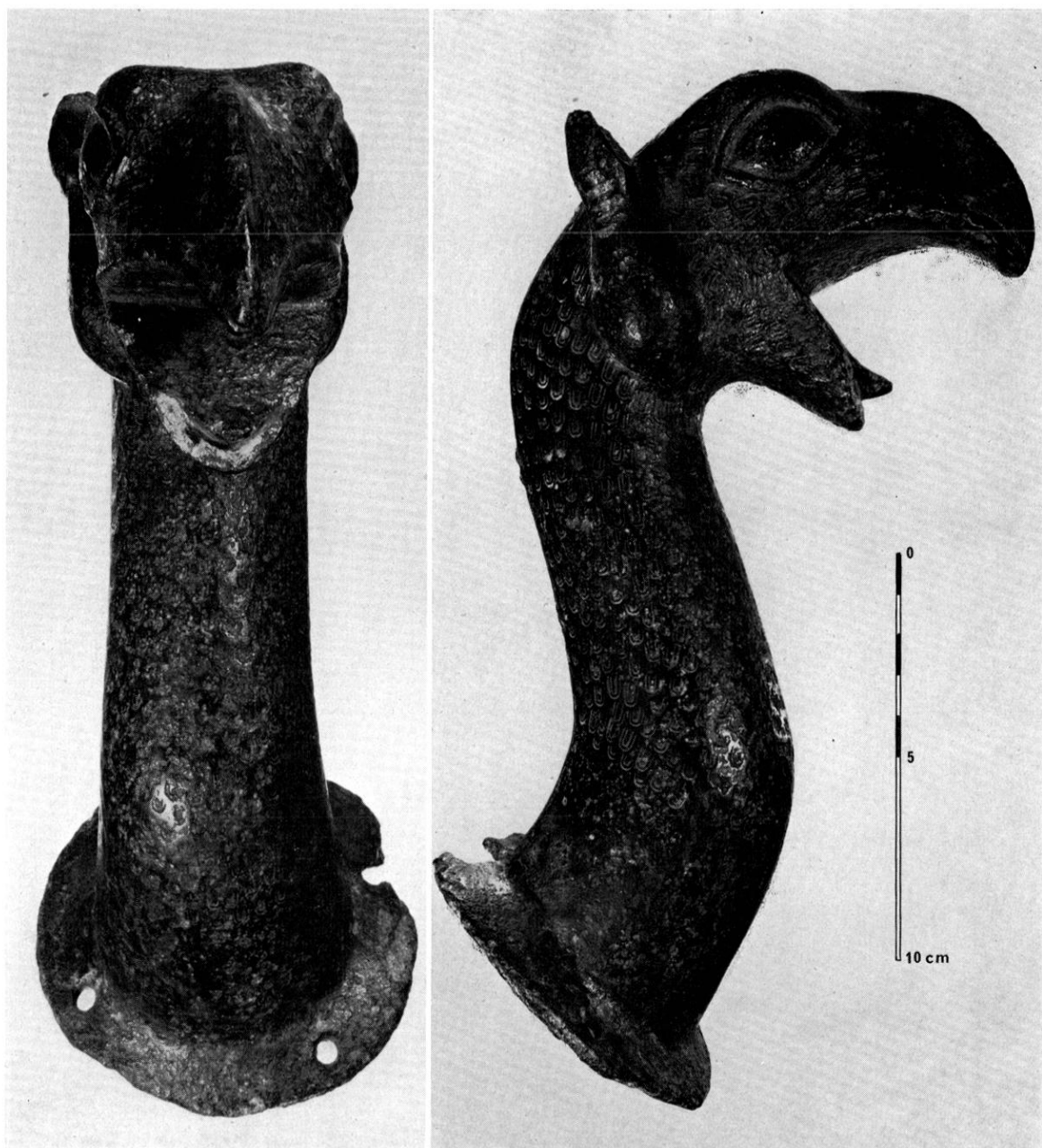


D

62 C, D, Objet indéterminé à décor ornithomorphe et masque humain (Angers, lit de la Maine) ; A, B, figurine de cerf (Doué-la-Fontaine). (Musée Saint-Jean).



63 Beaufort-en-Vallée, « dépôt » (? de Saint-Pierre-du-Lac (1875) . 1, rasoir demi-circulaire ; 2, cabochon ; 3, fibule à navicella ; 4, style ; 5, épingle à tête fusiforme ; 6, 10, bagues ; 7, bracelet à fermeture à crochet ; 8, anse d'oenoché ; 9, 11, pendeloques ; 12, fermoir de ceinture (? . Musée Saint-Jean).



64 Protomé de Griffon. Sainte-Gemmes-sur-Loire. (Musée Saint-Jean).

à incrustations d'or. L : 40 ; l : 21 ; e. de la plaque : 3 ; h. des rivets : 9,5.

L'hétérogénéité de cette série d'objets est évidente et fait penser aux glanures d'un laboureur, possibles sur ce site très riche.

Le rasoir et la fibule sont indiscutablement hallstattiens, les pendeloques n^{os} 9 et 11 peuvent l'être également. Quant aux autres objets, style, épingle, bracelet, anse, bagues,

ils sont probablement gallo-romains. Le n^o 12 peut même être attribué à l'époque mérovingienne. Nous discuterons plus loin du parti qui peut être tiré de ces objets.

DOUÉ-LA-FONTAINE (cf. DURTAL).

Picard écrit : « on a recueilli à Doué des armes de fer qu'on peut rattacher à l'époque

hallstattienne, entre autres une épée qui ressemble à celle qui promena au v^e siècle avant J.-C., dans tout le monde ancien la terreur du nom celtique» (sic !). Poilâne indique plus sobrement : « une épée hallstattienne se rapportant à la seconde phase du premier Âge du Fer a été trouvée à Doué-la-Fontaine ». On semble donc fondé à retenir la présence d'au moins un exemplaire de la « grande épée de fer » classique. Bibl. : Picard 1911, p. 10 ; Poilâne 1931, p. 212.

DURTAL.

Desmazières et Picard citent comme provenant de Doué-la-Fontaine « deux jouets d'enfants, figurines représentant des cerfs » au musée Saint-Jean (coll. Michel). Le musée possède actuellement une figurine de cerf (n^o 2742), mais le registre d'entrées l'attribue sans ambiguïté à Durtal ; on peut donc supposer une erreur de Desmazières reproduite par Picard.

La pièce, déjà signalée par l'un de nous, présente une allure stylisée très spéciale : le corps est allongé et aplati, les pattes sont arquées et écartées, les cornes schématisées, les yeux à peine marqués (fig. 61, n^o 5 ; fig. 62, A, B). La trace d'une bélière de suspension est visible au milieu du corps. Hauteur totale : 109 ; hauteur du corps : 75 ; l. au milieu du corps : 21 ; l. max. pattes avant : 39 ; l. max. ramure : 44. Bien que l'on puisse discuter de l'âge de cette pièce, il nous a paru difficile de la passer sous silence, pour des raisons que nous exposerons plus loin.

Bibl. : Desmazières 1895, p. 308 ; id. 1921, p. 289 ; Picard 1921, I, p. 214 ; Gruet 1945, p. 262, fig. 2, n^o 9 ; Morand 1952, p. 9, pl. 7.

Fontevrault.

Dans une ancienne communication à l'Académie celtique, La Réveillère-Lépaux parle d'un « thème céleste » situé au Poteau d'Arrée, au sud de Champigny et à l'orée de la forêt de Fontevrault. Il s'agissait d'une enceinte elliptique formée de trois ou quatre rangs de petits blocs de 25 à 30 cm de hauteur et très rapprochés. Peut-être pourrait-on comparer ce monument à celui du Thoureil ? Picard parle de trois enceintes de ce genre. Bibl. : Réveillère-Lépaux (la) 1807 ; Picard 1921, I, p. 132 ; Fraysse 1961, p. 29 ; Gruet 1967, p. 123.

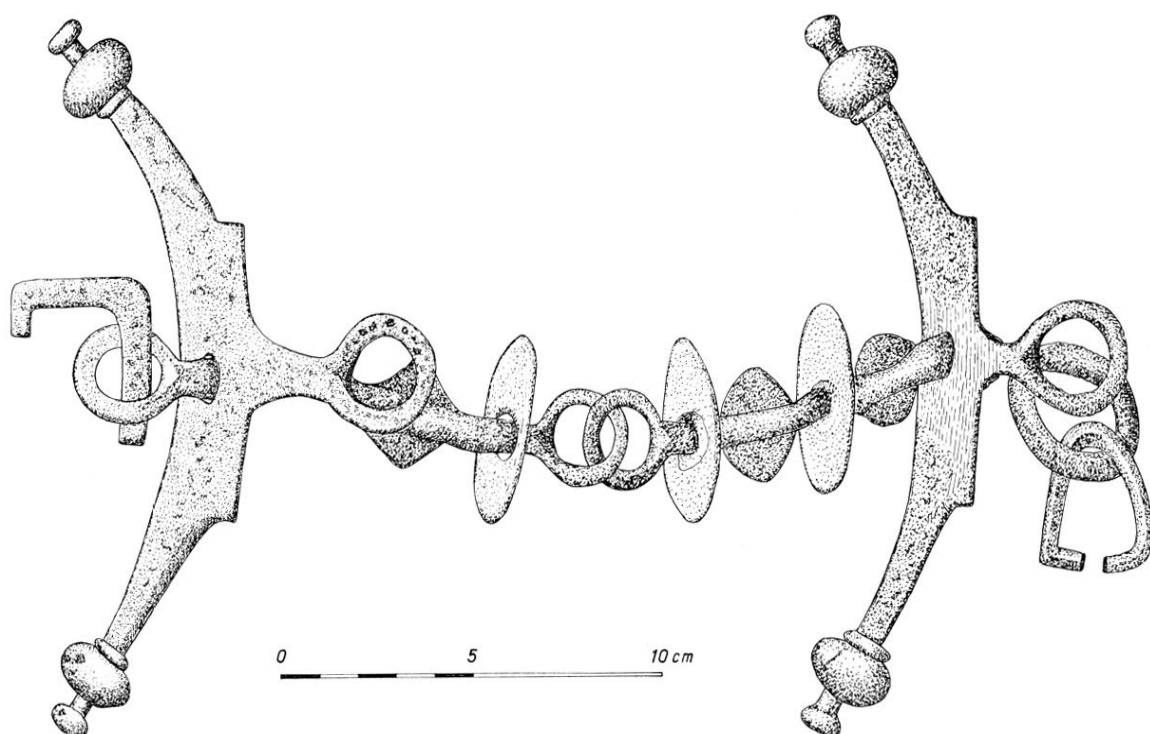
Sainte-Gemmes-sur-Loire.

On connaît le magnifique protomé de griffon, déjà étudié par l'un de nous, qui fut découvert anciennement dans les alluvions de la Loire, à environ 3,500 km en amont du confluent de la Maine, à proximité d'une chaussée très ancienne aboutissant au « Camp de César »⁶⁰.

Ce griffon mesure 255 mm du front à la base du cou ; la largeur maximale de la tête est de 69 mm, le diamètre du cou à la base de 68 mm. Son poids est de 3,430 kg. La pièce présente tous les caractères des griffons grecs et étrusques (fig. 64). Le cou, cylindrique et gracieusement incurvé en col de cygne, s'évase à la base pour offrir une surface de rivetage. La tête évoque celle d'un aigle au bec largement ouvert, à langue recourbée. Les yeux sont volumineux, circonscrits par des paupières en relief ; les bosses sus-orbitaires sont très accentuées. Les oreilles s'amorcent très bas, près de la concavité inférieure du cou ; elles sont brisées, mais en se basant sur le

60. Cette ancienne chaussée fut remarquée par Béziau en 1904 à la suite de l'érosion par les eaux du fleuve d'une partie de l'île aux Chevaux, en face une autre petite île, le Buteau, située à environ 2 km en aval du pont Dumnacus (aux Ponts-de-Cé). L'ouvrage était constitué de deux rangées de pieux à pointe polie après taillage rudimentaire, espacées d'environ 1,20 m, retenant un pavage de dalles de schiste bleu. Il semblait se diriger, d'une part sous l'île du Buteau en direction du pointement rocheux de Saint-Maurille, d'autre part sous l'île aux Chevaux dans la direction des rochers de Saintes-Gemmes. Se fondant sur la technique d'appointage des pieux et sur l'épaisseur d'alluvions qui les recouvrait (4 m), Béziau n'hésitait pas à faire remonter ce « gué pavé » au Néolithique. Il semble en tout cas permis d'envisager un âge protohistorique. Bibl. : Béziau 1905.

Quant au « Camp de César », vaste camp triangulaire occupant le confluent de la Maine et de la Loire, son vallum de quelque 4 km de longueur, atteignant par endroits près de 4 m de hauteur, reste non daté. Mais un site de cet intérêt ne peut manquer d'avoir attiré les hommes dès la Protohistoire et même avant. On a recueilli dans son périmètre des silex travaillés néolithiques, des haches polies et une hache à talon (cf. Age du Bronze).



65 Mors. Saint-Hilaire-du-Bois, la Grosse Motte. (D'après dessin de Desmazières).

départ visible, on peut les imaginer droites et effilées en fer de lance comme celles des autres exemplaires connus. A la différence de ces derniers, le frontal ne présente pas d'appendice en forme de clou à grosse tête conique ; cependant, on remarque entre les deux oreilles une petite bosse demi-sphérique qui semble l'extrémité rouillée d'une tige de fer ayant perforé le crâne à cet endroit. Si l'on est bien en présence d'un reste de ce curieux appendice, celui-ci aurait été rapporté, placé un peu plus en arrière que sur les autres griffons et l'oxydation l'aurait fait disparaître. Les écailles, figurées par des incisions curvilignes doubles, couvrent la tête et le cou en un semis serré, interrompu à quelques centimètres de l'évasement terminal. La base du cou est creuse sur environ 30 mm, puis oblitérée par une argile calcinée noire, reste du moule. La composition de cet objet est proche de certains alliages du Bronze moyen (cf. tabl. 14). Musée Saint-Jean, Bibl. : Gruet 1946 ; Lebel 1950 ; Morand 1952, p. 9, pl. 7 ; Joffroy 1958, p. 61-62, fig. 14, n° 1 ; Joffroy 1962, p. 44 ; Gruet 1972, p. 48, fig. 11, n° 1.

SAINT-HILAIRE-DU-BOIS.

Il semble difficile d'acquérir une idée précise sur la nature et l'âge de la « Grosse Motte », énorme butte située sur la commune de Saint-Hilaire-du-Bois, à 900 m du bourg de Vihiers, au bord du ruisseau du Lys. Des fouilles exécutées en 1932-1933 mirent au jour, à proximité de la muraille vitrifiée qui entoure un de ses paliers, un certain nombre d'objets d'époques diverses, notamment un mors sur lequel L. Coustil, consulté par Desmazières, donnait l'avis suivant : « vous pouvez être fier de ce très précieux document. Bien qu'il soit en fer et non en bronze, votre mors appartient à la série du premier Âge du Fer dans le nord de l'Italie et, pour la Gaule, il est hors de doute qu'il est de la période gauloise (pré-marnienne), ce qui est fort rare en Gaule » (fig. 65).

Desmazières cite également, comme trouvée en compagnie de ce mors, une épée de 0,23 m de longueur à large lame (0,09 m au centre), poignée tubulaire munie de chaque côté de deux tronçons brisés ». Cette description permettrait de penser à un poignard à antennes.

On ignore malheureusement la destination prise par les produits de ces fouilles. Bibl. : Desmazières 1933, p. 78.

SAUMUROIS.

Le musée de Saumur détient 5 pièces du premier Âge du Fer pouvant être attribuées, comme les objets de l'Âge du Bronze, à la région saumuroise :

1-2) 2 bracelets creux à oves séparées par deux petites nervures et présentant un léger méplat sur une face seulement ; la section des oves varie de 15×19 à 29×32 . Les deux pièces sont absolument superposables (fig. 61, n° 2). D 1 : 130 ; D 2 : 113. Nos 230 et 231.

3) 1 fragment de bracelet creux présentant 2 grosses oves et 2 petites (fig. 61, n° 4). Section max. : $27,5 \times 33$, n° 229.

4-5) 2 bracelets massifs, à bossettes, de section ovale à légers méplats latéraux ; les deux pièces, exactement semblables, sont ouvertes par une simple fente entre deux bossettes.

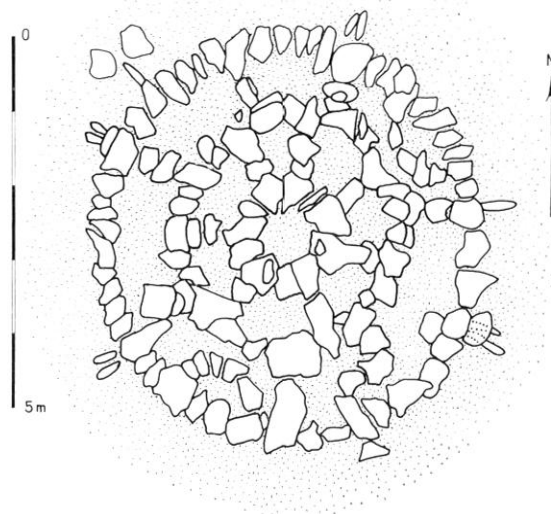
N° 232 : D 1 : 87 ; D 2 : 83,5 ; section : 11×13 (fig. 61, n° 3).

N° 233 : D 1 : 85,5 ; D 2 : 83,5 ; section : 11×13 .

THOUREIL (LE).

Le tumulus nord-est du site des Varennes de Cumeray (cadastre B 2416), soigneusement fouillé par J. et C. Fraysse, mesurait 6 m de diamètre et 1,50 m de hauteur. Après décapage de la couche superficielle, son architecture apparut constituée de trois cercles concentriques de pierres plates de 5,20 m, 3,10 m et 1,50 m de diamètres respectifs reliés entre eux par des « rayons » constitués de deux ou trois pierres (fig. 66). Aucune sépulture ne fut rencontrée. Le matériel archéologique se réduisait à quelques silex taillés et tessons d'aspect néolithique, vraisemblablement amenés avec les terres voisines.

J. et C. Fraysse comparent ce monument au tumulus de Tormancy (Yonne), beaucoup



66 Le Thourel, tumulus des Varennes de Cumeray, structure (d'après J. et C. Fraysse).

plus imposant (25 m de diamètre), mais qui comportait également des cercles concentriques de pierres reliés par des rayons. II. Corot⁶¹ interprétait cette structure comme un symbole de la roue solaire, ce que J. et C. Fraysse envisagent également pour le monument du Thourel. Bibl. : Fraysse 1961.

VAUDELNAY (LE).

Au lieu-dit Fierbois, tout près de Baugé-les-Fours, la plus méridionale des vastes carrières exploitant le calcaire jurassique a coupé, dans l'angle sud-est, près de la route du Puy-Notre-Dame, des poches en forme de cuvettes creusant le calcaire. En 1946, 6 de ces excavations étaient visibles, 4 sur la paroi est et 2 sur la paroi sud ; leurs diamètres allaient de 3 à 5 m, avec une profondeur de 0,75 m à partir de la surface du calcaire et de 1,20 m à partir de la surface de la terre cultivée. La seule accessible de ces cuvettes (sur la paroi sud) a livré :

1 fragment de la partie supérieure d'un vase à panse galbée, à col légèrement éversé et fond rétréci (fig. 61, n° 7). Diamètre à l'ouverture : 135 ; diamètre max. à la panse :

61. H. Corot, Fouilles du tumulus de Tormancy (Yonne), *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1930, p. 528-531.

137 ; épaisseur : 3 à 5. Pâte noire, fine, contenant de petits grains siliceux blanchâtres et de minuscules paillettes micacées. Surface probablement bien lustrée à l'origine. Décor de 4 lignes parallèles plus lissées et en léger creux. La base manque, mais la partie connue évoque bien une forme hallstattienne.

1 tesson à pâte fine, grise, à engobe rouge.

4 tessons à pâte brune, grossière, dont un bord haut de 38 mm, légèrement évasé, indiquant un diamètre de 180 à 200.

1 talon de javeline cylindro-conique en fer (fig. 61, n° 8). L : 47 ; diamètre max. : 9.

Outre ce matériel archéologique, la fosse a livré une intéressante faune, qui a déjà fait l'objet d'une étude :

Mammifères : *Cervus elaphus* (5 bases de bois de très gros diamètre (80 mm), dont l'une porte des traces de sectionnement intentionnel), *Bos taurus*, *Meles laxus*, oiseaux (débris indéterminables) ;

Mollusques : *Cyclostoma elegans*, *Helicigona lapicida*, *Goniodiscum rotundatum*, *Caecilioïdes eburnea*, *Clausilia sp.*, *Euparypha pisana*, *Cepae hortensis*, *Retinella nitens*, *Vitrea crystallina*.

La collection Couffon (musée de Paléontologie) contient quelques fragments de ramures de cerf étiquetés « Baugé-les-Fours, la Grippe » provenant probablement du site décrit ici.

Un fragment de merrain porte des traces de débitage sous forme de stries transversales. Bibl. : Gruet 1952.

VERRIE.

Dans une lande riveraine de l'étang de Mortemé, Port indique « un monceau de terre entouré d'une douzaine de pierres fichées, fouillé vers 1834 ». « Il contenait au fond un large plat renversé sur lequel était posée une vaste amphore remplie de cendres où se sont trouvés mêlés des débris de verroterie et un bouton d'or ; par-dessus, pêle-mêle, un amas d'urnes intactes ou brisées recouvertes d'un certain nombre d'urnes debout ». D'après Godard-Faultrier, la fouille fut exécutée par Baillou de la Brosse. Une vieille étiquette retrouvée au musée de Saumur porte : « morceau d'or trouvé dans une urne cinéraire avec une grande quantité de perles, de torques, ainsi qu'autour de l'urne placée au centre d'un tumulus situé dans les landes de Mortemer, près le camp de Montézy, à Verrie, près Saumur, le 23 août 1834 ». L'objet en question est malheureusement disparu. Spal parle également de « vases cinéraires » trouvés au lieu-dit Montézy.

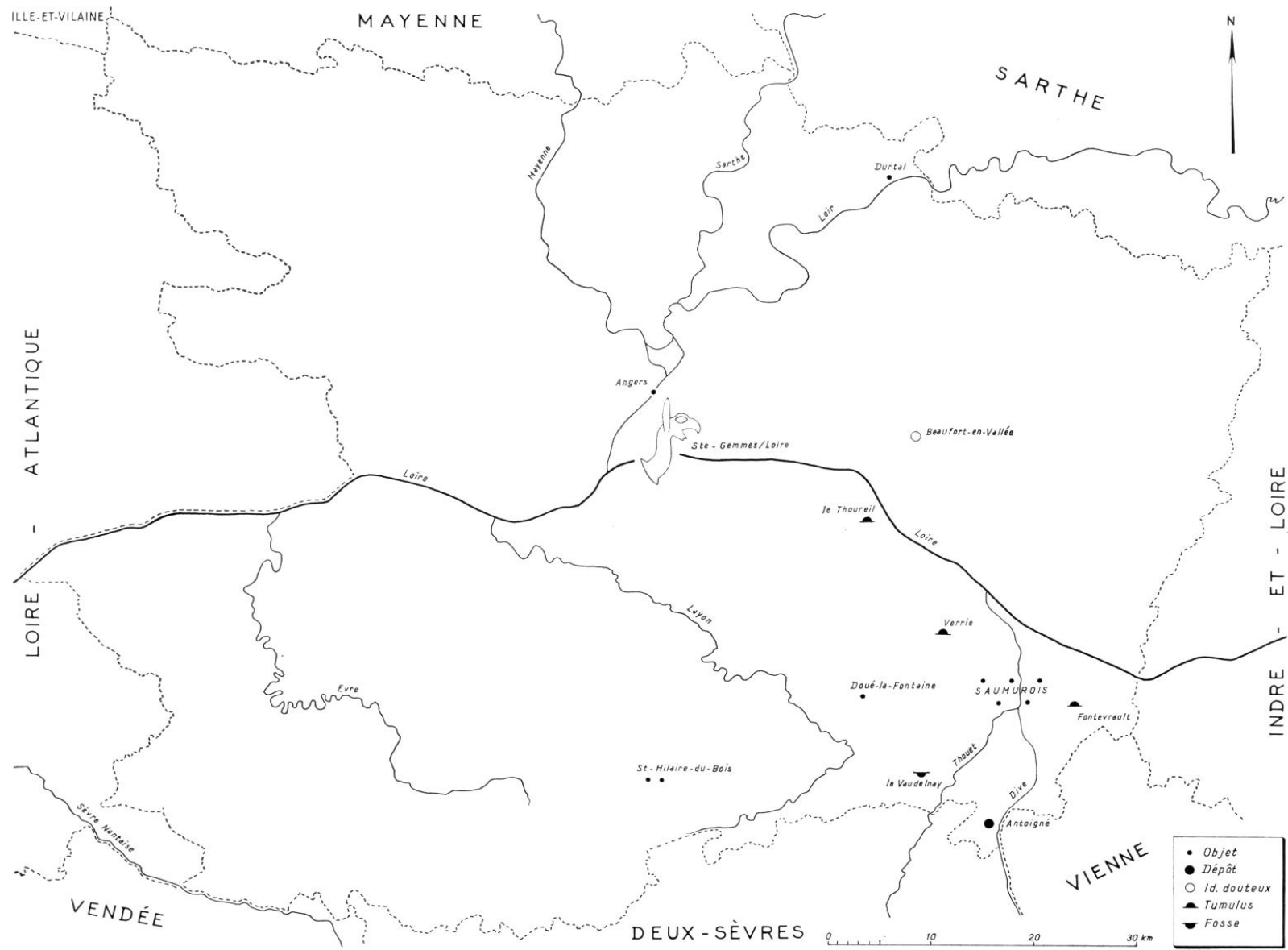
Picard signale ce « galgal » comme disparu, les plus grosses pierres ayant été débitées.

Bibl. : Godard-Faultrier 1839, I, p. 23 (note) ; Port 1876, II, p. 747 ; Spal, dossier II F 1-43 ; Picard 1921, I, p. 122 ; Gruet 1967, p. 278.

* *

Les documents angevins du premier Âge du Fer paraissent fort maigres comparativement à ceux de l'Âge du Bronze. Ils n'en constituent pas moins un apport appréciable à la connaissance de la civilisation hallstattienne dans l'ouest de la France, sujet sur lequel les informations n'abondent pas jusqu'ici. On remarquera tout d'abord que la répartition des découvertes met une fois de plus en lumière la prospérité de la région saumuroise (fig. 67).

Les bracelets à oves et à bossettes du dépôt d'Antoigné et du musée de Saumur sont à rapprocher d'une découverte qui eut lieu « dans les premières années du règne de Napoléon III » et, en tout cas, avant 1862, à quelque 25 km en amont d'Antoigné, dans la vallée de la Dive, en curant la fontaine de Lutineau (commune de Saint-Jouin-de-Marnes, Deux-Sèvres) : au moins 8 bracelets tous différents, dont 6 à oves, bossettes ou denticules et 1 phalère enfilés dans un grand torques. Un autre dépôt comprenant des bracelets de même type associés à quelques autres objets (phalère, pendeloques



67 Répartition des découvertes du Premier Âge du Fer en Anjou.

ajourées, crotale) fut découvert en 1888 dans une vigne à Rossay, près de Loudun⁶². On en rapprochera également 2 bracelets à oves trouvés à Mondion, toujours dans le nord du Poitou⁶³. Ces découvertes suggèrent l'hypothèse d'un noyau launacien, sur laquelle l'un de nous se propose de revenir. Il restera à discuter des voies par lesquelles ont pu s'établir ces relations avec le Midi languedocien ; le rôle du plateau central a déjà été évoqué à ce sujet⁶⁴.

La présence d'au moins une grande épée de fer semble établie à Doué-la-Fontaine, celle d'un poignard à antennes est possible à Saint-Hilaire-du-Bois. Ces armes sont fort rares dans l'ouest. On ne peut guère citer que celles des tourbières de Donges (Loire-Atlantique)⁶⁵ et de Mignaloux-Beauvoir (Vienne)⁶⁶.

En ce qui concerne le mors en fer de Saint-Hilaire-du-Bois, nous manquons d'éléments de comparaison en France. Notre collègue J.-P. Mohen nous a fait connaître une pièce de type voisin conservée au British Museum, provenant de Grèce et datée du IV^e siècle avant J.-C. Le musée du Louvre possède quelques mors de Corinthe et de Lemnos qui présentent également des analogies⁶⁷. Nous retiendrons donc, jusqu'à plus amples informations, une origine italo-grecque.

La « trouvaille » de Beaufort-en-Vallée est, nous l'avons vu, d'une hétérogénéité suspecte. Il reste cependant permis, étant donné la présence de vestiges romains à Saint-Pierre-du-Lac, d'envisager la provenance locale des divers éléments ainsi assemblés à une époque et dans un but sur lesquels on ne peut se livrer qu'à des suppositions. Le rasoir demi-circulaire est du plus pur type villanovien ; de telles pièces ont été trouvées en abondance en Italie⁶⁸. En France, deux exemplaires comparables nous sont connus : celui des Prairies de Saint-Sulpice, près de Bourges⁶⁹, en zone de relations italiques bien attestées, et celui d'un tumulus de la forêt de la Hardt (Haut-Rhin)⁷⁰. La fibule à navicelle est de même origine. On en connaît quelques-unes dans l'est et le sud-est de la France, mais les quelques exemplaires conservés dans les musées de la région demeurent, pour la plupart, de provenance hypothétique⁷¹.

La découverte qui nous ouvre les horizons les plus lointains est indiscutablement le griffon de Sainte-Gemmes. On ne dispose toujours, pour tous éléments de comparaison en France, que des quatre protomés qui ornent le bassin du tumulus de La Garenne à Sainte-Colombe-sur-Seine (Côte-d'Or). Mais le spécimen angevin demeure extraordinaire par sa taille : le double de ceux de Sainte-Colombe. Ce tumulus, qui renfermait avec le bassin monté sur un trépied en fer, les restes d'un char ainsi que des fibules à fausse corde à bouclettes et à cabochoon, est daté par M. Joffroy (1968, p. 61-62)

62. Charbonneau-Lassay, qui inventorie cette découverte, compare le crotale à un exemplaire du musée Saint-Jean, qui d'ailleurs ne lui est pas semblable et dont la provenance est inconnue (n° 2528) (L. CHARBONNEAU-LASSAY, Les châteaux de Loudun d'après les fouilles archéologiques de M. J. Moreau de la Ronde, *Mém. Soc. Antiqu. Ouest*, 1915, p. 42-44).

63. F. EYGUN, Informations archéologiques, circonscription de Poitiers, *Gallia*, 1955, p. 177-178.

64. J.-P. MILLOTTE, La place du Massif Central dans la France protohistorique, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1963, p. 663-687.

65. PARENTEAU, Inventaire du musée de Nantes, pl. VI ; DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 230 (épée à antennes).

66. H. BREUIL, Deux épées hallstattiennes du Poitou, *Rev. archéol.*, 1903, p. 55-58 (épée à soie plate et épée à antennes).

67. A. de RIDDER, *Les Bronzes antiques du Louvre*, II, les instruments, 1915, p. 27, pl. 71, n° 1524.

68. Voir notamment : J. DÉCHELETTE, *Manuel...*, III, p. 21-26 ; O. MONTELIUS, *La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux*. Stockholm, 1910, II, pl. 159 (n°s 11 à 14), pl. 281 (n° 3), etc.

69. A. de la GUÈRE, Note sur divers objets gaulois trouvés aux environs de Bourges (1873-1888). *Mém. Soc. Antiqu. Centre*, XIX, 1892-93, p. 21-26, pl. II.

70. H. ZUMSTEIN, L'Âge du Bronze dans le département du Haut-Rhin, *Rev. archéol. Est*, 1965, p. 11, fig. 44, n° 285.

71. Il en existe notamment deux dans les collections de la Société d'Art et d'Archéologie de la Sologne (Romorantin, Loir-et-Cher), trois au musée du Mans (n°s 3156, 3157, 3161) et trois au musée de la Société archéologique de Touraine (Tours) (toutes sans provenance connue). Le musée d'Orléans en possède une étiquetée Villeneuve-sur-Conie (n° 3493) et deux autres sans indication d'origine (n°s 3497 et 2934). Le musée de Bourges en conserve une provenant des dragages de la Saône à Lyon (n° 898-8-2) et une autre de provenance inconnue.

de la fin du VI^e siècle (Hallstatt II B). Le griffon angevin peut être placé à la même époque. L'origine grecque de ces pièces est incontestée ; de nombreux exemplaires ont été trouvés dans les sites d'Olympie, d'Ionie, de Samos, où U. Jantzen situe leur date de fabrication vers le milieu du VI^e siècle⁷². Ils furent largement diffusés en Étrurie. Il n'en est pas de même pour l'Europe occidentale, où les découvertes sont extrêmement rares, mais témoignent d'un rayonnement étonnamment lointain du commerce grec. R. Joffroy cite la trouvaille de Hassle (Suède, près de Stockholm) : un bassin identique à celui de Sainte-Colombe et présentant les traces de fixation de quatre griffons, malheureusement disparus. Il faut encore rappeler un exemplaire d'Andalousie (Castellar de Santisteban)⁷³.

Par quelles voies ces produits grecs sont-ils parvenus en France ? M. R. Joffroy (1962, p. 131-138), qui a longuement étudié ce problème à propos de Vix, penche pour la voie Alpes-Suisse par le col du Grand Saint-Bernard après un relais étrusque, plutôt que pour l'axe du Rhône par Marseille. Le site de Vix, qui a livré à la fois des produits grecs et étrusques, aurait occupé une position clef sur cette voie, également utilisée en sens inverse pour l'acheminement de l'étain de Cornouailles vers le monde grec après traversée de la Manche et remontée de la Seine. Les griffons de Sainte-Colombe, à quelques kilomètres de Vix, s'inséreraient donc dans un contexte parfaitement logique. L'hypothèse d'une autre voie de l'étain, fluvio-terrestre par la Loire et le Rhône, semble avoir connu peu de faveur près des nombreux auteurs qui ont disserté sur la question. Elle était pourtant défendue dès le début du siècle par L. Siret⁷⁴ avec d'excellents arguments, en particulier l'existence de la colonie grecque de Corbilo à l'embouchure de la Loire, à proximité des gisements stannifères de Pénestin et du Morbraz. Le griffon de Sainte-Gemmes apporterait ici un sérieux appui archéologique.

Quant à la curieuse pièce n° 2477 du musée Saint-Jean, dont la provenance ne paraît pas douteuse, son ornementation a été comparée par l'un de nous à celle des fibules à masques attribuées par Déchelette à une « phase de transition entre le premier et le second Age du Fer ». Le masque humain de la pièce angevine présente en effet, en particulier avec sa bouche entr'ouverte et ses dents figurées par une rangée de perlettes, des analogies indiscutables avec les masques qui décorent une fibule du Palatinat (Parsberg). Une autre fibule, provenant de Bohême (Kyisky), présente, comme l'objet d'Angers, l'association d'une tête humaine et d'une bizarre tête d'oiseau. Déchelette, qui fournit une sérieuse documentation sur ces pièces, en situe la répartition essentielle dans les provinces rhénanes : sud de la Thuringe, nord-est de la Bavière, sud-ouest de la Bohême⁷⁵. Celle de Kyisky était associée à une épée à antennes hallstattienne. Il est cependant impossible, malgré la forme générale en S et la présence d'une charnière à une extrémité, d'assimiler la pièce du musée Saint-Jean à un arc de fibule, étant donné l'absence de toute trace de porte-agrafe. Sa destination reste donc hypothétique, comme son âge d'ailleurs.

Il est difficile également de comparer, comme de dater, la figurine de cerf de Durtal. Le cerf semble certes avoir eu une haute valeur symbolique dès le premier Âge du Fer, comme le prouve sa présence sur divers objets culturels remarquables : char de Strettweg, urne de Gemeinlebar, chaudron de Gundestrup. L'âge hallstattien de la statuette angevine n'en est pas démontré pour autant, mais une découverte récente nous a toutefois incités à l'inclure dans le présent travail : celle d'une petite tête de cervidé dans le dépôt du Bronze final de Challans (Vendée), dépôt dont l'époque tardive était d'ailleurs suggérée par d'autres éléments⁷⁶.

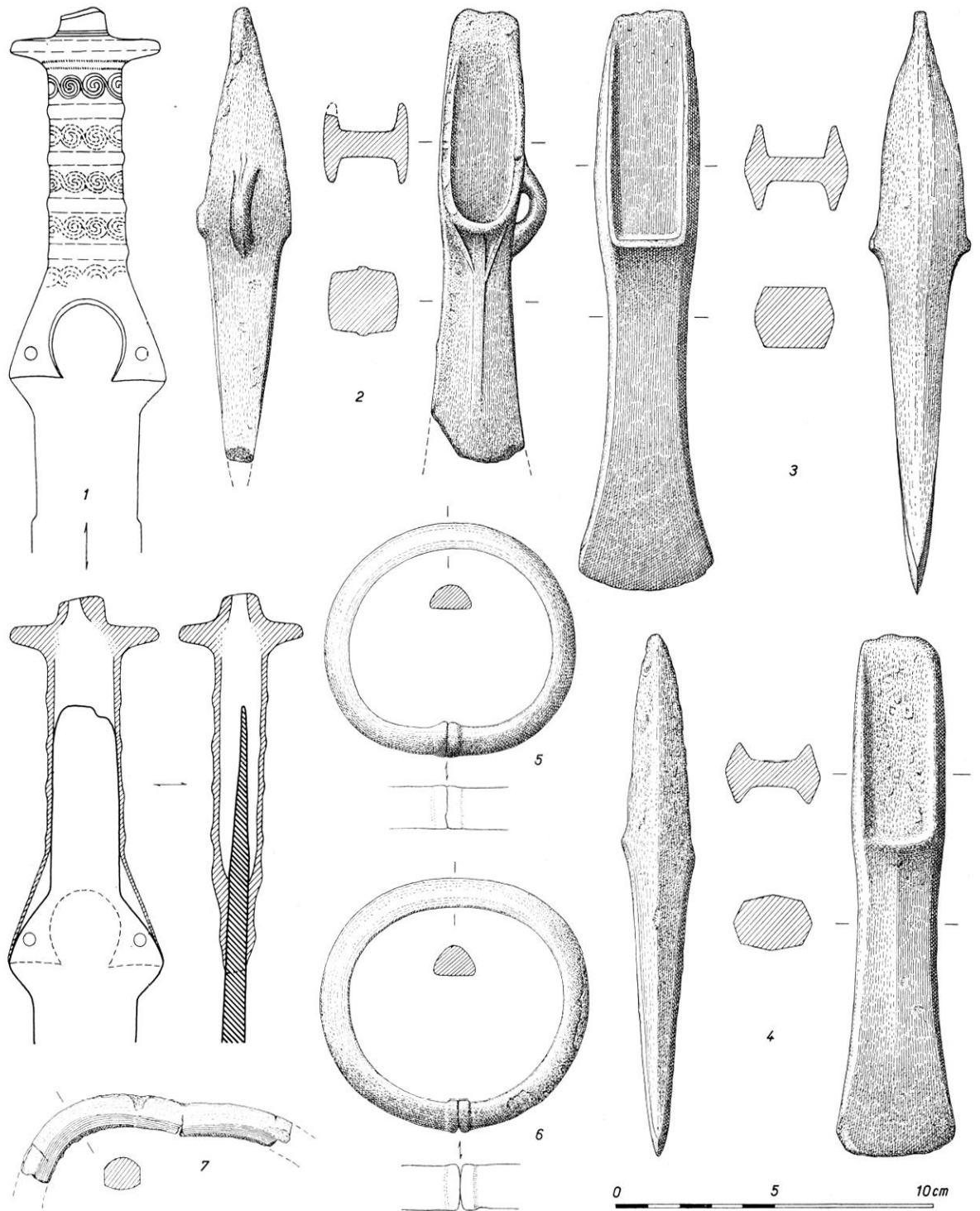
72. U. JANTZEN, Die Bedeutung der Greifenprotomen aus der Heraion von Samos. *Festschrift für Hans Jantzen*, 1951, Griechische Greifenkessel, Berlin, 1955.

73. R. LANTIER, *El Santuario ibérico de Castellar de Santisteban*, Madrid, 1917, p. 114, fig. 11 ; GARCIA Y BELLIDO, *Hispana Graeca*, pl. 20, n° 2 ; F. BENOIT, La conjecture internationale de la Méditerranée et la fondation de Marseille. *Cellicum*, 1960, p. 67-78, pl. XXII, n° 4.

74. L. SIRET, Les Cassitérides et l'empire colonial des Phéniciens, *l'Anthr.*, 1908, p. 129-165 (p. 159).

75. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, III, p. 232 ; IV, p. 754-756.

76. F. EYGUN, Une cachette de fondeur de la fin de l'Âge du Bronze à Challans (Vendée), *Gallia*, XV, 1957, p. 78-85 (pl. 3, n° 83).



68 1, Épée d'Angers, détail de la poignée et radiographie (d'après L'Helgouach) ; 2, 3, haches à talon du dépôt de la Menantière à la Poitevinière ; 4 à 7, hache à talon et bracelets de Chenambault à La Pommeraie.

Nous sommes malheureusement réduits ici, encore plus que pour l'Âge du Bronze, à des éléments métalliques isolés. Un seul site d'habitat nous est connu, et encore par un fort maigre matériel, celui du Vaudelnay. La petite urne se rattache à des formes du Hallstatt ancien. Le talon de javeline en fer est peu caractéristique : l'oppidum de Vix (Hallstatt final) en a livré d'identiques⁷⁷, mais il en existe également à La Tène⁷⁸. La faune malacologique associée à ces fonds de cabanes ne diffère pas sensiblement de la faune actuelle de l'endroit. Il est néanmoins intéressant de remarquer la présence dès le début de l'Âge du Fer d'*Euparypha pisana*, espèce s'écartant généralement peu du littoral atlantique et actuellement isolée en îlots en Anjou et de *Cepae hortensis* (Hélix des jardins), considérée jusqu'ici comme introduite à une époque relativement récente dans l'ouest. Les bois de cerf sont d'un calibre qui ne se rencontre plus actuellement qu'en Europe centrale. Des massacres semblables ont été recueillis à Liré, Chaudfond, Gonnord et dans les tourbières de Chazé-Henry⁷⁹.

Des fouilles systématiques sur les sites fortifiés ou les positions prédestinées à la défensive enrichiraient certainement nos connaissances sur l'habitat aux Âges du Bronze et du Fer. La Motte de Saint-Hilaire-du-Bois, avec son rempart vitrifié d'âge hypothétique n'en est qu'un exemple. On pourrait citer en Anjou un certain nombre de positions-clefs qui seraient à explorer avant qu'elles ne soient défigurées par l'habitat moderne, qu'elles semblent attirer tout autant que l'occupation protohistorique : les camps de Sainte-Gemmes, de Chênehutte-les-Tuffeaux, de Chalennes-sur-Loire, de Champtoceaux, de Gennes, de la Ségourie au Fief-Sauvin, etc.

Quant aux tumulus, on ne peut manquer d'être frappé par les structures circulaires qui sont signalées au Thourel et à Fontevrault, où le « thème céleste » du Poteau d'Arrée n'était sans doute qu'un tumulus déshabillé par l'érosion. Ces structures présentent de fortes analogies avec celles des tumulus hallstattiens de la région pyrénéenne. Cela devrait inciter à la fouille de quelques autres tumulus énigmatiques ; les vagues indications anciennes de cendres ou d'urnes cinéraires, telles celles de Verrie, ne sont sans doute pas toutes à mépriser.

Il faut souligner en conclusion que les quelques documents connus sur l'époque hallstattienne en Anjou laissent surtout pressentir des relations étonnamment lointaines, particulièrement dans la direction italo-grecque.

Gérard CORDIER et Michel GRUET⁸⁰.

77. R. JOFFROY, *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'est de la France*. Paris, 1960, p. 96, pl. 28, nos 8 à 12.

78. J. DÉCHELETTE, *Manuel*, IV, p. 654-655.

79. O. COUFFON, Les faluns de l'Anjou, gisement de Chazé-Henry. *Bull. Soc. Ét. scient. Angers*, 1911, p. 135-143, pl. I.

80. Les photographies des fig. 30, 62 et 64 sont des clichés Musées d'Angers. Les lieux de dépôts des objets figurés sont les suivants : Angers, Musée Saint-Jean : fig. 1, nos 2, 3, 6, 7, 11, fig. 3, n° 9, fig. 5, nos 1, 3, 5, 8, 9, 10, fig. 11, nos 9, 10, 11, fig. 12, n° 6, fig. 13, nos 4, 5, fig. 18, nos 1 à 5, fig. 19, nos 1 à 4, fig. 20, nos 1, 3, 4, 7, 8, fig. 21, nos 2, 3, 5, 6, fig. 23, n° 1, fig. 24, nos 1, 2, 3, 6, fig. 25, nos 1, 3 à 6, fig. 26, nos 1 à 5, fig. 28, nos 1, 6, fig. 29, nos 3, 4, fig. 30, n° 1, fig. 31, nos 1, 2, 3, fig. 33, nos 1 à 3, 6 à 12, 14 à 20, 22, 23, fig. 34, nos 4, 16 à 23, fig. 35, nos 1, 2, 4, 8, 9, 10, fig. 36, n° 1 à 11, fig. 37, nos 1 à 11, fig. 38, nos 1 à 15, fig. 39, nos 3, 4, 5, fig. 40, nos 3 à 6, fig. 41, nos 1 à 7, 9, 14, 19, 21, fig. 42, nos 1 à 5, 7, 8, 10, 11, fig. 46, nos 2, 4, 9, fig. 47, nos 1, 5, 6, 7, 9, 12 à 14, fig. 50, nos 11, 12, 17, fig. 61, nos 1, 5, 6, fig. 62, nos 1, 2, fig. 63, nos 1 à 12, fig. 64, n° 1. Angers, musée de Paléontologie : fig. 50, nos 1 bis, 7 à 9, 13 à 16, fig. 61, nos 7, 8. Beaufort-en-Vallée, musée J. Denais : fig. 1, n° 9, fig. 17, nos 1, 8, fig. 39, nos 1, 2, fig. 41, nos 8, 15, fig. 47, n° 10. Blois, musée d'Histoire naturelle : fig. 16, nos 8, 9, Chartres, musée d'Histoire naturelle : fig. 13, n° 3. Cholet, Musée municipal : fig. 23, nos 2, 3, 6, 7, fig. 25, n° 2, fig. 35, nos 6, 7, fig. 39, n° 6, fig. 41, nos 10, 20. Libourne, Musée archéologique : fig. 53, n° 5. Le Louroux-Beconnais, Musée communal : fig. 5, n° 4. Nemours, musée du Vieux Château : fig. 14, nos 1 à 5, fig. 15, nos 1 à 5. Paris, Musée de l'Armée : fig. 10, nos 4 à 6, fig. 24, n° 5. Saumur, Musée d'Arts décoratifs : fig. 2, nos 1 à 11, fig. 3, nos 1 à 5, 7, 8, fig. 4, nos 1 à 4, fig. 5, nos 2, 6, 7, fig. 6, nos 1 à 13, fig. 7, nos 1 à 6, fig. 8, nos 1 à 6, fig. 9, nos 1, 2, 4 à 7, fig. 10, nos 1 à 3, fig. 13, nos 1, 2, fig. 20, n° 2, fig. 27, nos 1 à 7, fig. 28, nos 2 à 5, fig. 29, nos 1, 2, fig. 31, nos 4 à 6, fig. 34, nos 1 à 3, 5 à 15, fig. 39, nos 7 à 9, fig. 40, nos 8, 9, fig. 41, nos 12, 13, 16 à 18, fig. 43, nos 1 à 10, fig. 46, nos 1, 3, 5 à 8, fig. 47, nos 2 à 4, 8, 11, 15, fig. 61, nos 2 à 4. Oxford, Ashmolean Museum : fig. 9, n° 3, fig. 44, nos 7, 8. Collection Fiévé : fig. 1, nos 8, 10, fig. 3, n° 6, fig. 17, nos 2 à 7, 9, 10, fig. 20, nos 5, 6, 9, 10, fig. 21, nos 1, 4, fig. 23, n° 4, fig. 24, n° 4, fig. 40, n° 2, fig. 41, n° 11, fig. 42, n° 6, fig. 44, nos 2, 3, 5, 6, 9, fig. 50, nos 10, 19, 20, fig. 57, n° 5. Collection Fraysse : fig. 16, nos 1 à 7, fig. 51, nos 1 à 26. Château de Brézé : fig. 12, nos 1 à 3. Collections diverses : fig. 1, n° 5, fig. 12, nos 4, 5, fig. 19, nos 5, 6, fig. 40, n° 1, fig. 44, nos 1, 4, Dépôt de fouilles d'Angers : fig. 45, n° 1, fig. 48, nos 1 à 5, fig. 49, nos 1 à 3, fig. 50, nos 2 à 6, fig. 57, nos 1 à 4.

ADDENDA
(Âge du Bronze)

Angers.

L'épée à poignée métallique draguée dans la Maine a fait l'objet d'une note de J. L'Helgouach. La radiographie de la poignée montre une languette bipartite engagée dans une fusée creuse et fixée par deux rivets au niveau de la garde (fig. 68, n° 1).

Poilevinière (La).

Dépôt de la Menantière. 2 haches de ce dépôt ont été retrouvées chez un des héritiers du Dr Fiévé, le Dr Sourice, au Lion-d'Angers :

Fig. 68, n° 2 : hache à talon à butée arrondie et anneau, décor en trident, bavures invisibles, défaut de coulée (trou) à l'intérieur de la butée d'un côté, tranchant manquant. L : (135) ; l. max. avec anneau : 35 ; e : 30. Cette pièce correspond au dessin de Poilâne reproduit fig. 17, n° 13.

Fig. 68, n° 3 : hache à talon de type breton, bavures arasées mais encore visibles. L : 172 ; L 1 : 103 ; L 2 : 69 ; l 1 : 26 ; l 2 : 31 ; l 3 : 42 ; e : 32,5. Cette pièce ne s'identifie pas aux dessins de Poilâne ; il s'agirait donc de la 10^e hache du dépôt, qui restait inconnue.

Pommeraié (La).

Chenambault. A environ 200 m au sud-est de la ferme, plusieurs objets ont été recueillis par le cultivateur, M. Gallard, dans un même champ, à proximité d'un talus arasé :

1 hache à talon de type breton, corrodée,

à légère nervure. L : 155,5 ; l : 37 ; e : 23,5 (fig. 68, n° 4) ;

2 bracelets de section plano-convexe à extrémités jointives, terminées en légers tampons. D 1 : 80,5 ; D 2 : 69 ; section : 7 × 13,5 (fig. 68, n° 5) et D 1 : 86,5 ; D 2 : 75,5 ; section : 8,5 × 14 (fig. 68, n° 6) ;

1 fragment de bracelet déformé, à méplats latéraux paraissant résulter d'une friction contre d'autres bracelets. L en l'état : 85 ; section : 9,5 × 11,5 (fig. 68, n° 7).

1 grande anse plate en céramique, ornée de chevrons, décrite par le découvreur, non conservée ; elle portait des traces de cuivre oxydé.

Ces objets pourraient provenir de la dispersion d'un dépôt⁸¹.

Saumurois.

La hache italique du musée de Saumur (fig. 47, n° 3) est figurée par Courtiller (1847), qui en confirme l'origine locale.

De même Valotaire (1918) représente le rasoir (fig. 47, n° 11) en adoptant sans réticences la provenance locale.

Tourlandry (La).

A la Volerie, sur l'emplacement d'un « camp romain », Desmazières signale la trouvaille d'une poignée d'épée (?) (Desmazières 1910, p. 1072).

81. Nous remercions M. Mornand, qui nous a signalé ces découvertes.

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

- AUBRÉE (J.), Don de deux haches celtiques en bronze trouvées à Jarzé (M.-et-L.) au lieu-dit La Ménagerie. *Bull. Soc. Hist. Nat. Anthr. L.-et-C.*, n° 9, 1905, p. 155.
- BERTHE, *Extraits historiques sur l'Anjou et le département de Maine-et-Loire*. Manuscrit n° 897, Bibl. Mun. Angers, 1846.
- BÉZIAU (P.), Une chaussée préhistorique dans le lit de la Loire. *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1905, p. 165-171.
- BODIN (F.-J.), *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monuments, Angers et le Bas Anjou*, Saumur, 1821.
- BOELL (E.), Les monuments préhistoriques du Beaugois. *Bull. Soc. Et. scient. Angers*, 1900, p. 55-82.
- BONSTETTEN (C.-V.), *Supplément au Recueil d'Antiquités suisses*. Lausanne, 1860.
- BOURDON (E.), Présentation d'une hache en bronze trouvée à Angers. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1922, p. 111.
- BOUSREZ (L.), *L'Anjou aux Ages de la Pierre et du Bronze, Inventaire des monuments mégalithiques de Maine-et-Loire*. Paris, 1897.
- BRIARD (J.), Pointes de lance de type britannique découvertes en Bretagne, leur répartition en France. *L'Anthr.*, 1963, p. 571-578.
— *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*. Rennes, 1965.
- BURNEZ (C.), RIQUET (R.), POULAIN (Th.), La grotte 2 de la Trache, commune de Châteaubernard, canton de Cognac (Charente). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1962, p. 445-477.
- CABROL (A.), Haches plates en cuivre de Varades (Loire Inf.) et Angers (M.-et-L.). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1940, p. 153-154.
- CAPITAN (L.), L'Anthropologie préhistorique à l'exposition de 1900. *Rev. École Anthr.* 1900, p. 245-273, 404-408. (Protohist. Maine-et-Loire, p. 405).
Catalogue de l'exposition rétrospective d'Angers, 1877. *Mém. Soc. acad. M.-et-L.*, 1878, p. 46-107.
- CHANTRE (E.), *Études paléolithiques dans le bassin du Rhône, Age du Bronze*, III, *Statistique*, Paris, 1875.
— *France préhistorique, Atlas paléolithique par départements accompagné d'une statistique alphabétique des découvertes relatives aux Ages de la Pierre, du Bronze et du Fer*. Lyon, 1878-1882.
- CHARBONNEAU-LASSAY (L.), Les bijoux d'or et d'argent du Poitou pré-romain. *Rev. Bas Poitou*, 1915, p. 10-31.
- COFFYN (A.), Musée de la Société historique et archéologique de Libourne, l'Age du Bronze. *Rev. hist. archéol. Libournais*, 1966, p. 33-60.
- CORDIER (G.), Sur la pénétration du cuivre en Touraine. *Congrès préhist. Fr.*, Poitiers, 1956, p. 403-415.
— Pointe de lance à œillets draguée en Loire à Langeais (I.-et-L.). *Rev. archéol. Centre*, 1965, p. 35-47.
— Deux hallebardes du Bronze ancien de la vallée de la Loire. *Antiqu. nat.*, 1969, p. 47-51.
- CORNILLEAU (E.), Essai sur le canton de Longué. *Mém. Soc. acad. M.-et-L.*, 1872-1875.
- COURTILLER, Catalogue du Musée de Saumur. T. à p. des *Annales Soc. linnéenne M.-et-L.*, 1868.
- COUTIL (L.), Cachette de haches de Jarzé. *L'Homme préhist.*, 1912, p. 103.
- DÉCHELETTE (J.), *Manuel...*, II, Appendices, Paris, 1910.
- DENAI (J.), Découverte d'antiquités à la Poitevinière, au Pin-en-Mauges, à Neuvy, à Bourgneuf, au Ménil et à Beaufort. *Mém. Soc. Agr. Sc. Arts Angers*, 1888, p. 237-244.
— *Catalogue illustré du musée de Beaufort (Histoire locale, Archéologie, Ethnographie, Sciences naturelles, Beaux Arts)*. Beaufort, 1908.
- DESMAZIÈRES (O.), Essai sur le Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire. *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1895, p. 183-342; 1^o suppl., 1895, p. 487-496; 2^o suppl., 1899, p. 161-191; 3^o suppl., 1901, p. 175-201.
— Note sur des plaques perforées trouvées au Fief Sauvin (M.-et-L.). *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1900, p. 27-32.
— Essai d'inventaire des camps, enceintes, buttes, moltes et retranchements anhistoriques ou sans origine précise du département de Maine-et-Loire. *Congrès préhist. Fr.*, Tours, 1910, p. 1038-1080.
— Les haches plates et l'origine de l'industrie préhistorique du cuivre dans le département de Maine-et-Loire. *Mém. Soc. préhist. fr.*, 1911, p. 114-133.
— Le Protohistorique dans le département de Maine-et-Loire, Inventaire de l'Age du Bronze. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1921, p. 280-294.

- La Préhistoire et la Proto-histoire dans le Val de Maine. *Mém. Soc. Agr. Sc. Arts Angers*, 1924, p. 14-17.
- La Grosse Motte de Saint-Hilaire-du-Bois et sa muraille calcinée. Rapport sur les fouilles exécutées par M. Chauvineau. *Mém. Soc. Agr. Sc. Arts Angers*, 1933, p. 70-84.
- Hache de bronze trouvée à Saint-Martin-de-Beaupreau. *Bull. Soc. Sc. Arts Angers*, 1933, p. 96.
- La Préhistoire dans la vallée de la Loire et son lit. *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1935, p. 19-29.
- Dossiers inédits (Bibl. mun. Angers).
- Dictionnaire archéologique de la Gaule* (D.A.G.), I, 1875 ; II, 1919.
- DION (R.), *Le Val de Loire*, 1934.
- ELUERE (C.), Les bronzes protohistoriques du musée de Chartres. *Bull. Soc. archéol. Eure-et-Loir*, 1972.
- EVANS (J.), *L'Age du Bronze, instruments, armes et ornements de la Grande Bretagne et de l'Irlande*. Paris, 1882.
- FIÉVÉ (G.), La hache plate en cuivre en Maine-et-Loire. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1911, p. 299.
- FRAYSSE (C.), Une découverte d'objets préhistoriques en bronze à Genneteil (M.-et-L.). *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1909, p. 99-100.
- FRAYSSE (J. et C.), Enigmatiques cercles de pierres recouverts par un tumulus. *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1961, p. 21-29.
- GAUDRON (G.) et SOUTOU (A.), Les racloirs triangulaires de la fin de l'Age du Bronze et la route de l'étain de Nantes à Narbonne. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1961, p. 583-593.
- GIOT (P. R.), BOURHIS (J.), BRIARD (J.), Analyses spectrographiques d'objets préhistoriques et antiques, 1^o série, *Trav. Labor. Anthr. préhist.* Rennes, 1966.
- GIOT (P. R.), Informations archéologiques, circonscription de Bretagne et des Pays de la Loire. *Gallia Préhist.*, 1967, p. 333-364.
- GODARD-FAULTRIER (V.), *L'Anjou et ses monuments*. Angers, 1839.
- *Monuments gaulois de l'Anjou ou mémoire sur la topographie celtique du département de Maine-et-Loire*. Angers, 1851.
- *Répertoire archéologique de l'Anjou*. Angers, 1861.
- *Inventaire du musée d'Antiquités Saint-Jean et Toussaint*. 2^e éd., Angers, 1884.
- GRILLE (T.), Mémoire relatif à une quantité considérable de médailles gauloises... *Mém. Soc. Agr. Sc. Arts Angers*, I, 1831, p. 82-96.
- GROSBOIS (J.), *Durtal et ses environs*. Angers, 1909.
- GRUET (M.), Les bronzes ornés protohistoriques du Musée Saint-Jean. *Cahiers de Pincé*, 1945, p. 253-265.
- Le griffon du Musée Saint-Jean à Angers. *Rev. archéol.*, 1945, p. 124-127.
- Le griffon du Musée Saint-Jean. *Cahiers de Pincé*, 1946, p. 1-6.
- Une faunule du Quaternaire récent à Fierbois (près de Doué-la-Fontaine). *Bull. Soc. Et. Scient. Angers*, 1952, p. 31-35.
- Bracelet, Age du Bronze final, Musée Saint-Jean, Angers. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1954, p. 27.
- GRUET (M.) et CORDIER (G.), Instruments perforés du Maine-et-Loire. *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1961, p. 697-712.
- GRUET (M.), *Inventaire des mégalithes de la France*, II, *Maine-et-Loire*. Paris, 1967.
- Avant l'Histoire. In *Histoire des Pays de la Loire*, Paris, Privat, 1972, p. 9-53.
- JOFFROY (R.), *Les sépultures à char du Premier Age du Fer en France*, Paris, 1958.
- *Le trésor de Viç, Histoire et portée d'une grande découverte*. Paris, 1962.
- LEBEL (P.), Bronzes d'art en Gaule au Premier Age du Fer. *Rev. archéol. Est*, 1950, p. 52-53.
- MARSILLE (L.), *Catalogue du musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan*, Vannes, 1921.
- LIÈVRE (A. F.), Cours d'Archéologie régionale fait à la Faculté des Lettres de Poitiers, compte rendu par E. Ginot, *Rev. poitevine et saintongeaise*, 1890.
- MILLET DE LA TURTAUDIÈRE (P. A.), *Indicateur de Maine-et-Loire*. Angers, 1864-65.
- MORANT (H. de), *Le Musée archéologique Saint-Jean*, 2^o éd., 1952.
- MORTILLET (G. de), Promenades préhistoriques à l'exposition universelle. *Mat.*, 1867, p. 181-368.
- Cachettes de l'Age du Bronze en France. *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1894, p. 298-340.
- PICARD (L.), *Doué-la-Fontaine, Notice hist.*, Saumur, 1911.
- *Le Saumurois, Histoire et Légende*, I, *Préhistorique*, II, *Protohistorique*. Angers, 1921.
- PITRE DE LISLE DU DRENEUC, *Catalogue du Musée archéologique de Nantes*, 3^o éd., 1907.
- POILÂNE (A.), L'or des Mauges (ou Les Mauges d'or). *Bull. Soc. Sc. Lettres Arts Cholet*, 1912, p. 32-131, 1^o suppl., 1913, p. 77-85.
- L'Age du Bronze dans les Mauges. *Bull. Soc. Lettres, Sc. Arts Cholet*, 1924, p. 9-46 ; compl., 1927-28, p. 13-29.
- Ségora ! *Bull. Soc. Sc. Lettres Arts Cholet*, 1931, p. 151-333 ; compl., 1932, p. 207-292.
- Pro Segora. *Bull. Soc. Sc. Lettres Arts Cholet*, 1934, p. 15-136 et 1935, p. 33-77.
- PORT (C.), *Dictionnaire géographique et biographique de Maine-et-Loire*, I, 1874, II, 1876, III, 1878.

- PRÉAUBERT (F.), Les stations palustres préhistoriques en Anjou. *Bull. Soc. Ét. Sc. Angers*, 1905, p. 173-181.
- RENÉ (Frère), Archéologie poitevine : l'époque préhistorique du cuivre et les haches plates dans l'Ouest. *Rev. Bas Poitou*, 1901, p. 431-445.
- RÉVEILLÈRE-LEPAUX (L. M. LA), Notice sur des monuments celtiques visités dans le département de Maine-et-Loire. *Mém. Acad., cell.*, 1807.
- RIQUET (R.), Brèves rencontres (entre le Néolithique et le Bronze). *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1959, p. 189-200.
- ROBERT (L.), *Catalogue des collections composant le Musée d'Artillerie en 1889*. I, Paris, 1889.
- SOLAND (A. de), Bracelets celtiques. *Bull. hist. mon. Anjou*, 1861, p. 94-96.
- Époques préhistoriques, Age du Bronze. *Bull. hist. mon. Anjou*, 1881, p. 41-87.
- SPAL, *Histoire du canton de Thouarcé par les monuments*, 1895 (manuscrit).
- *Monuments celtiques de l'arrondissement de Cholet* (Archives départementales, dossier II F 1-43).
- *Dossiers II F 1-36 et II F 1-38* (Archives départementales).
- URSEAU (C.), Trouvailles archéologiques en Anjou. *Rev. Anjou*, 1901, p. 486-489.

BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

- COURTILLER, Sur les haches de bronze. *Mém. Soc. Agr., Sc. Arts Angers*, 1847, p. 193-195, 1 pl.
- GRUET (M.) et L'HELGOUACH (J.), Objets de l'Age du Bronze découverts en Maine-et-Loire. *Ét. préhist. protohist. Pays Loire*, 3, 1974, p. 29-34.
- L'HELGOUACH (J.), Informations archéologiques, circonscription des Pays de la Loire. *Gallia Préhist.*, 1973, p. 427-438 (Angers, Chambellay, Saint-Lézin).
- VALOTAIRE (M.), Sur un rasoir de l'Age du Bronze et sur un rasoir abyssin du Musée de Saumur. *Rev. archéol.*, 1918, p. 259-262.